L'Encyclopédie anarchiste — B

Table des matières

BABEL (tour de)	4
BACCHANALES	4
BADERNE	
BAGNE	
BAGUETTE (magique)	
BÂILLON	6
BALLOTTAGE	6
BAN	6
BANALITÉ	6
BANDIT	7
BANNISSEMENT	
BANQUE	
BANQUEROUTE	
BAPTÊME	
BARBARIE	13
BARRICADE	13
BASE	
BASILIQUE	
BASOCHE	
BASSESSE	
BASTILLE	
BASTONNADE	
BÂTARD	17
BATELEUR	17
BATTAGE	
BEAUTÉ	18
BEAUX-ARTS	
BÉNÉFICE	
BERGER (mauvais)	
BERNER	
BESOIN	31
BESOIN.	
CLASSIFICATION DES BESOINS	
BESOINS ARTIFICIELS	
Limitation des besoins.	
ÊTRE DANS LE BESOIN	
HIÉRARCHIE DES BESOINS	
BÊTISE	
BIAISER	
BIBLE (La)	
BIBLE (La valeur historique de la).	
BIBLE	
DIDI IOCD ADLIE	E 6

BIBLIOTHÈQUE
BIEN (Le)
BIEN (LE)
BIEN-ÊTRE (Le)
BIENFAISANCE
BIGOTISME 62
BILAN
BIOLOGIE
BIOLOGIE
BIRIBI
BISTROCRATIE 72
BLASPHÈME
BLOC
BLOCUS
BOGOMILISME
BOIS
BOLCHEVISME 83
BOMBE
BONHEUR
BONHOMME (JAQUES)
BONTÉ 94
BOTANIQUE
BOUCHERIE
BOULEVERSEMENT
BOURGEOISIE
BOURGEOISIE
BOURREAU 105
BOURSE (La)
1° BOURSE DES VALEURS
2° BOURSES DE COMMERCE
BOURSE DU TRAVAIL
BRECHE
BREDOUILLE
BRIDER
BRIGANDAGE
BRIGANDAGE
BÛCHER
BUDGET
BUREAUCRATIE
BUT
BUTIN
BYZANTINISME

BABEL (tour de)

La tour de Babel est une immense tour que, d'après la Bible, les fils de Noé voulurent élever pour atteindre le ciel. Dieu aurait alors anéanti par la confusion des langues, cette entreprise insensée. Le mot *Babel* ou *Tour de Babel* est entré dans la langue pour désigner soit une construction gigantesque, soit un amas d'objets confus, soit une conception ou une entreprise téméraire, soit un lieu où l'on parle beaucoup de langues, etc... — On a cherché à identifier la tour de Babel avec différentes ruines, comme celle de Babil, au nord de Babylone, ou celle de Borsippa, au sud de Hillah, mais rien n'est venu confirmer ces conjectures. — Telle qu'elle nous est parvenue, la légende de la Tour de Babel peut nous être un enseignement. Elle nous montre qu'il est nécessaire, avant toute chose, que les peuples se comprennent fraternellement. Et c'est moins leurs langues différentes qui font obstacle à cela, que les diplomaties sournoises de leurs dirigeants. Il faut que les peuples apprennent à communier en un idéal commun, qu'ils s'efforcent de se comprendre et qu'ils éloignent ou châtient tous ceux qui voudraient allumer des discordes nationales. C'est pour cela qu'une langue internationale serait utile et servirait à supprimer beaucoup de malentendus entre les peuples. (Voir *Espéranto, Ida, Langue internationale*.)

BACCHANALES

n. f. pl.

Les bacchanales, fêtes païennes en l'honneur de Bacchus, analogues aux dionysies de Grèce, étaient pratiquées surtout en Étrurie et à Rome. Elle devinrent rapidement prétexte à débauches et à crimes. À la suite d'un procès monstre, dans lequel plus de sept mille personnes furent impliquées et un grand nombre furent condamnées à mort ou à la prison (an 186 av. J.-C.), les bacchanales furent interdites par un sénatus-consulte dont on a conservé le texte. — Au singulier et en langage familier, on désigne sous le nom de bacchanales, une débauche bruyante.

BADERNE

n. f.

Se dit, par mépris, d'une personne que sa vieillesse, sa santé ou son inintelligence mettent hors d'état de rendre des services. On trouve de vieilles badernes partout, dans l'armée, dans les administrations, dans les arts, etc... Non seulement les badernes ne peuvent rendre aucun service, mais encore elles sont malfaisantes de par leur prétentieuse nullité, leur continuelle incompréhension, leur amour de la routine, etc... Partout où il y a des badernes, il ne faut pas compter voir s'installer le progrès, et partout où il y a des badernes, il ne faut pas espérer voir triompher les idées humanitaires. C'est justement à cause de cela que les badernes sont utiles aux dirigeants : ce sont de bons outils sans conscience ni personnalité qui obéissent au doigt et à l'œil aux ordres les plus arbitraires.

BAGNE

n. m. (de l'italien bagno : bain)

Lieu où étaient enfermés les forçats, dans un port. Lieu où, aujourd'hui, des condamnés subissent encore la peine des travaux forcés : Guyanne, Nouvelle Calédonie . — Notons ici quelques détails principaux sur l'historique des bagnes. Au XVII° siècle et pendant la première partie du XVIII°, une des peines criminelles était celle des galères, qui consistait à ramer sur les galères de l'État. Mais les progrès de la marine à voile firent abandonner les bâtiments à rames, et les galériens furent internés dans certains ports. Il y avait des bagnes à Toulon, Brest, Rochefort et Lorient, celui-ci réservé aux soldats et marins. Le forçat était marqué au fer rouge sur l'épaule, et vêtu d'une livrée spéciale : casquette rouge, pantalon jaune foncé, bonnet rouge ou vert, suivant qu'il était

condamné à temps ou à perpétuité. De plus, on lui mettait au pied une manille ou anneau de fer, munie d'une chaîne. Ces bagnes furent supprimés de 1830 (Lorient) à 1873 (Toulon). Et on transporta les forçats dans les colonies. Tous les esprits généreux se sont maintes fois élevés contre l'infamie des bagnes. Les anciens ont été décrits et dénoncés par Victor Hugo en des pages qui resteront. Les nouveaux ont indigné tous ceux qui ont pu être témoins des atrocités qui s'y déroulaient. Il n'est, en effet, pas de supplices que les gardes-chiourme n'aient inventés pour exercer leur cruauté sadique sur des malheureux qu'on abandonnait à leur bestialité. L'arbitraire le plus ignominieux s'est donné libre cours dans les bagnes coloniaux.

Deux journalistes, dans des campagnes de presse retentissantes : Jacques Dhur, avant la tuerie mondiale 1914–1918, Albert Londres ensuite, se sont efforcés d'émouvoir l'opinion publique. Devant cette attitude, le gouvernement a dû céder, et il a supprimé les bagnes coloniaux. Désormais, les forçats purgeront leur peine en France, dans les maisons centrales. Certes, ils ne seront plus, de cette façon, livrés à l'arbitraire odieux des gardes-chiourme, et c'est déjà un résultat. Mais c'est loin d'être suffisant, et les anarchistes n'auront de répit, que lorsque les portes des prisons — de toutes les prisons — s'ouvriront toutes grandes.

BAGUETTE (magique)

Baguette vient de l'italien bacchetta, qui est un diminutif de baculus (bâton). Ce mot veut donc dire « petit bâton ».

La baguette a, de tout temps, été employée comme insigne, comme marque extérieure d'une dignité. Dans les mythes, dans les légendes, la baguette désigne souvent les héros. Les puissants, civils ou religieux, ont ensuite employé ce commode signe de supériorité; c'est avec une baguette que Moïse faisait jaillir l'eau des rochers! De nos jours encore, dans certains pays, les magistrats portent un bâton quand ils sont en fonction, et les officiers de service se munissent d'une baguette. De là, sans doute, vient l'expression : « Mener à la baguette », c'est-à-dire rudement, militairement. « Les baguettes » se dit d'une punition militaire. Le soldat, les épaules nues, est obligé de passer entre deux haies de « frères d'armes » qui le frappent tour à tour d'une baguette flexible. Dans son « Candide », Voltaire décrit magistralement ce supplice.

Il est compréhensible que la baguette ait acquis un certain sens d'autorité que les charlatans ne pouvaient manquer d'exploiter. C'est avec une baguette (magique) que les sorciers prétendaient accomplir des choses surnaturelles. Dans le langage du théâtre, un « rôle à la baguette »l signifie un rôle de fée ou de magicien. Au Moyen-Âge, apparaît la « baguette divinatoire », brindille d'arbre à laquelle nos crédules paysans attribuaient toutes sortes de propriétés (découverte de sources, de trésors, de bandits fugitifs, etc...) Cette croyance, dans certaines contrées, subsiste encore de nos jours.

Que des croyances aussi ridicules persistent pendant des millénaires, cela doit nous porter à réfléchir. Leur cause ne nous sera pas bien difficile à découvrir. C'est à l'ignorance, et surtout à la paresse intellectuelle, qu'il faut imputer la fortune de la baguette magique. Étudier, observer, comprendre, demandent trop de volonté et de labeur. Le paresseux préfère avoir recours au surnaturel, à la foi ; il se contente de faire des vœux pour que son choix soit le bon — cela coûte si peu! — La foi, en des dieux ou en des humains, n'est qu'une sorte de baguette magique ; religion, parti, dogme, sont des murs derrière lesquels l'ignorance, fermant les yeux, se bouchant les oreilles, s'efforce de s'endormir.

On manque trop souvent du courage de chercher ses propres vérités; on s'en remet trop souvent à un autre — prêtre, orateur, écrivain — du soin de résoudre le problème de notre existence. D'aucuns semblent même attendre, que, au hasard d'un suffrage ou d'un bouleversement social, une société parfaite surgisse des ruines du capitalisme. Tout ceci est aussi peu rationnel que d'aller, guidé par un rameau de pommier, à la découverte de quelque trésor enfoui dans la terre.

WASTIAUX.

BÂILLON

n. m.

Tampon ou objet quelconque que l'on met dans ou sur la bouche de quelqu'un, pour l'empêcher de crier. Le mot bâillon est également employé au figuré, pour désigner les raisons qui ont imposé silence à quelqu'un. Exemple : Les politiciens menacent les puissants du jour avec l'espoir qu'on leur mettra un bâillon d'or sur la bouche. Il existe autant de bâillons moraux que de bâillons matériels. La crainte de se trouver sans travail est, pour l'ouvrier prêt à la révolte, un bâillon : pour ne pas plonger sa famille dans la misère, l'homme se tait. Et il est beaucoup de ces bâillons dont les patrons et les gouvernants usent et abusent : notamment la prison, qui se charge d'étouffer les cris du révolté, si sa menace n'a pas suffi à lui imposer silence. Les anarchistes ont eu le courage de mépriser tous les bâillons et n'ont pas craint de payer de leur liberté ou de leur vie, une franchise indéfectible. Sur eux, le bâillon d'or n'a pas plus de prise que le bâillon de fer. C'est pour cela que les gouvernements, quels qu'ils soient, depuis les gouvernements monarchistes jusqu'aux gouvernements bolchevistes, ont essayé, par tous les moyens, de se débarrasser de ces adversaires tenaces que sont les anarchistes.

BALLOTTAGE

n. m.

Résultat négatif obtenu dans une élection où aucun des candidats n'a réuni la majorité absolue : scrutin de ballottage. — Les élections législatives donnent lieu à ballottage, si le nombre des votants est inférieur à la moitié des inscrits où si aucune liste n'obtient le quotient électoral. Le scrutin de ballottage a lieu quinze jours après le premier tour de scrutin ; si aucune liste n'atteint le quotient, les sièges sont attribués aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages. — Dans les élections départementales et municipales, il y a ballottage lorsqu'au premier tour de, scrutin, aucun des candidats n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Le scrutin de ballottage a lieu le dimanche qui suit celui du premier tour de scrutin. Au second tour, l'élection a lieu à la majorité relative et, en cas d'égalité du nombre de suffrages entre plusieurs candidats, elle est acquise au plus âgé.

Les anarchistes ne prennent pas part à cette lutte stérile des urnes, si ce n'est pour donner les raisons de leur abstention et inviter les électeurs à ne pas voter. (Voir *Abstentionnisme*.)

BAN

n. m.

Anciennement, on désignait sous l'appellation de *ban*, un ordre notifié ou proclamé publiquement ou bien l'ensemble des vassaux immédiats du roi ou bien la convocation de ces vassaux. Aujourd'hui, le mot *ban* a encore plusieurs sens : 1° proclamations, publications. Exemple : *ban de mariage*, promesse de mariage faite à l'église pendant trois dimanches consécutifs et qu'il ne faut pas confondre avec les *publications* imposées par la loi civile ; 2° jugement qui interdit ou assigne certaines résidences à un condamné après sa libération. Exemple : *rompre son ban* ; 3° roulement de tambour et sonnerie de clairon ou de trompette précédant ou suivant une proclamation aux troupes. Exemple : *ouvrir*, *fermer le ban* ; 4° applaudissements rythmés d'une façon particulière. Exemple : On a fait un ban pour l'orateur. L'usage des applaudissements sous forme de ban est très fréquent.

BANALITÉ

n. f.

Le mot a eu un sens ancien qui diffère beaucoup du sens figuré moderne. — Voyons d'abord le sens ancien. Au temps de la féodalité, on entendait par banalité, le droit, pour le suzerain, d'obliger le vassal à se servir exclusivement, moyennant redevance, d'une chose (four, moulin, etc...) dont il était propriétaire. Les banalités, dont l'origine remonte au XIe siècle et qui furent d'abord une prérogative des seigneurs justiciers, furent considérées plus tard par les feudistes, comme un droit exorbitant ne découlant pas du droit de justice. Au XVIe siècle, l'on n'admit plus, comme obligatoires, que les banalités fondées sur les titres, et non sur la possession « de long temps ». Ces iniquités furent définitivement supprimées par la Convention (Décret-loi du 17 juillet 1793). — Aujourd'hui, le mot banalité sert à définir le caractère de ce qui est commun, vulgaire, trivial ou sans originalité. On dit, par exemple, qu'un écrivain publie des banalités, quand il se contente de répéter ce que tout le monde sait sans se distinguer ni par le fond, ni par la forme. On dit qu'un politicien dit des banalités lorsque, comme tous les politiciens qui l'ont précédé, il promet la lune à des électeurs trop confiants ou trop naïfs. Il faut combattre les banalités qui sont toujours inutiles et souvent néfastes. La banalité est une sœur de la routine. Il faut s'ingénier à faire jaillir de la pensée humaine, des concerts nouveaux et ne pas se complaire en une impuissance surannée. Le progrès se nourrit d'originalité et de nouveauté; les banalités l'étouffent et le paralysent. Il appartient aux anarchistes de montrer l'inanité des discours, des écrits banaux et de faire aimer par le peuple les penseurs neufs et les entreprises hardies.

BANDIT

n. m. (de l'italien bandito)

Selon la définition bourgeoise du mot, un bandit est un individu en révolte ouverte contre les lois et qui vit d'attaques à main armée. La bourgeoisie ne manque d'ailleurs pas de cataloguer sous l'épithète de bandit tous les réfractaires, tous ceux qui ne veulent pas plier leur échine sous son joug. Cela pour attirer sur ces réfractaires la réprobation publique et les discréditer aux yeux d'une masse inconsciente. Parmi les individus que l'on désigne sous le nom de bandits, il faut faire une distinction. Il en est qui s'attaquent à la propriété bourgeoise dans le seul but de s'approprier cette propriété sans effort et qui sont animés des mêmes vices et des mêmes égoïsmes que la classe possédante. Ces bandits là ne sauraient pas nous intéresser énormément. Seuls les moyens employés pour jouir des richesses changent, mais la mentalité reste la même. Mais il est une autre catégorie de « bandits » dont nous sommes prêts à prendre la défense envers et contre tous : ce sont les malheureux qui, pour manger à leur faim ou pour se soustraire à une tyrannie intolérable, entrent en guerre contre la société. Ceux-là sont des victimes de l'état actuel des choses et on ne saurait les blâmer à la légère d'avoir recours à des solutions extrêmes.

Pour les anarchistes ce ne sont plus des « bandits », mais des infortunés qui défendent leur droit à la vie, leur part de soleil et de lumière. Ce sont des victimes qui se révoltent et ne veulent plus accepter leur fardeau de misère. Ils sont à plaindre, à aider, et non à condamner comme des bêtes féroces — Est-ce à dire qu'il n'existe, somme toute, pas de « bandits » sur notre planète, de véritables bandits ? Non, loin de là. La société est malheureusement infestée de vautours sans scrupules qui sèment la misère et le deuil : ce sont les exploiteurs de tout acabit, bandits légaux qui détroussent leurs contemporains sous l'œil complice des gendarmes. Bandit : le directeur d'usine qui s'enrichit sur le dos d'ouvriers qui trimeront pendant toute leur existence et qu'on laissera crever comme des chiens le jour où, vieillis et usés, ils ne pourront plus résister à la fatigue de l'atelier. Bandit : le banquier qui berne de pauvres diables, leur arrache des économies durement acquises et les ruine dans des spéculations de bourse. Bandit : l'homme d'état qui déclenche une guerre où seront massacrés de naïfs travailleurs. Voilà les véritables bandits, ceux qu'il ne faut pas cesser de démasquer.

BANNISSEMENT

n. m.

Le bannissement est une peine qui consiste à interdire à un national le séjour de son pays. Le bannissement ne peut durer moins de cinq ans et plus de dix ans. Il emporte la « dégradation civique », Les lois bourgeoises frappent du bannissement : les « crimes » contre la patrie ; les attentats des ministres contre la liberté individuelle ; les coalitions de fonctionnaires pour résister à l'exécution des lois ; les « crimes » commis par ceux qui, condamnés à une peine « afflictive et infamante », ont commis un second « crime » emportant comme peine principale la dégradation civique. Le bannissement emporte défense de rentrer sur le territoire (la contravention à cette défense s'appelle infraction ou rupture de ban), puis interdiction de résider dans les lieux désignés par le gouvernement pendant un temps égal à la durée de la peine subie, à moins qu'il n'en ait été disposé autrement par l'arrêt ou le jugement de condamnation. La loi du 22 juin 1886 bannit les chefs des familles ayant régné en France, ainsi que leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture, autorise le gouvernement à expulser, par décret en conseil des ministres, les autres membres des mêmes familles et leur interdit l'exercice tant des emplois civils et militaires que des mandats électifs.

BANQUE

Établissement public ou privé où s'effectuent les opérations d'argent nécessitées par les transactions commerciales. Il y a diverses sortes de banques : banques de dépôt et de virement, banques d'escompte, banque de circulation, banques d'émission, banques territoriales ou hypothécaires, banques agricoles, banques populaires ou d'avances et banques coopératives, banques de spéculation ou d'affaires.

Il y a enfin, dans chaque pays, une banque Nationale placée sous le contrôle de l'État, dont la direction est nommée par lui. C'est l'Institut d'émission des billets et monnaies dont le chiffre de circulation est fixé par la loi.

Les banques ne sont apparues que vers la fin du XVIII^e siècle. Elles ne prirent vraiment pied qu'au commencement du XIX^e siècle. Elles découlent de la conception que Saint Simon avait du crédit des changes. Les premières firent faillite et ce n'est qu'après un temps qu'elles s'imposèrent définitivement et conquirent la faveur des commerçants et industriels.

De nos jours, chaque ville, si petite soit-elle, possède une et parfois plusieurs banques. Peu à peu, les banques ont augmenté leur sphère d'action et d'influence. Aujourd'hui, réunies en Cartels nationaux ou internationaux, elles dominent le monde. Ce sont les plus formidables puissances que nous ayons connues jusqu'à ce jour.

Leurs opérations sont multiples, le chiffre en est énorme.

Les banques sont administrées par un Régent ou gouverneur s'il s'agit d'une banque d'État, et par un Conseil d'administration s'il s'agit d'une banque privée.

Elles occupent un personnel nombreux : Directeur, sous-Directeurs, Fondés de pouvoir, Chefs de service, Employés de toutes sortes, encaisseurs, garçons, etc..., qui dirigent ou effectuent les opérations spéciales qui découlent de leurs attributions particulières.

Banque de dépôt et de virement. — Une banque de cette nature borne son rôle à accepter des dépôts des particuliers, à exécuter sous forme de virement de compte, les ordres donnés par ses clients. Cette opération évite aux clients d'une même banque de se verser des fonds.

Banques d'escompte. — Les banques d'escompte font des prêts aux particuliers : commerçants et industriels lorsque ceux-ci peuvent garantir le prêt par le dépôt d'un titre ou d'un effet représentant une opération de commerce : traite, billets à ordre, etc... La banque déduit du montant total d'une traite qui lui est présentée en dépôt l'escompte ou intérêt du capital jusqu'à échéance. Elle perçoit en outre un droit de commission et, s'il y a lieu, un droit de change si le titre est payable sur une autre place ou à l'étranger.

En général, on n'admet à l'escompte que les titres et effets dont les tirés sont connus solvables. Les banques d'escompte exigent en outre deux signatures, dont une de garantie.

La Banque de France, qui escompte aux autres banques et aussi aux particuliers, exige trois signatures, dont deux garanties. Si l'effet revient impayé, le tireur est tenu d'en rembourser le montant, ou, à son défaut, son ou ses garants. Les garants s'appellent en général : cautions.

Banques de circulation. — Les banques de circulation sont des Établissements dont les effets sont payables à vue et remis, moyennant un intérêt, aux commerçants contre les effets de commerce garantis par la solvabilité ou une caution.

Banques d'émission. — Les banques d'émission sont des Établissements qui, en vertu, d'un privilège légal ou d'un droit commun reconnu, émettent des billets de banque. Elles font en général l'escompte et le dépôt.

En outre, on donne le nom de banques d'émission aux banques qui émettent des titres : actions ou obligations pour le compte de Sociétés ou Entreprises privées, après inscription à la cote de la Bourse aux valeurs. Ces banques sont, aussi appelées, banques de lancement. Elles touchent une commission ou prime pour placer ces actions ou obligations dans le public.

Banques territoriales ou hypothécaires. — Ces banques font des avances sur biens-fonds ou sur hypothèques. Elles avancent généralement jusqu'au 1/3 ou la 1/2 de la valeur du gage.

Ces avances peuvent être remboursées par le prêté avec un intérêt minime en principe. Leurs réserves sont constituées soit par des immeubles ou des terrains provenant de leurs opérations.

Banques agricoles. — Ces Établissements, dont le nombre est assez restreint, font des prêts ou avances aux agriculteurs suivant intérêt et sur garantie pour l'achat de matériel ou d'engrais, etc. Leur rôle est peu important.

Banques de spéculation et d'affaires. — La principale opération de ces banques consiste à acheter ou à vendre des actions et obligations soit dans l'intérieur du pays, soit à l'extérieur. Elles sont de plus en plus nombreuses et puissantes. Elles s'intéressent surtout au lancement des grandes affaires, finançant les grandes entreprises industrielles. Elles portent aussi le nom de banques d'affaires. On rencontre leurs membres du Conseil dans une foule d'affaires dont ces banques possèdent une partie ou la majorité des actions. Cela s'appelle exercer, à une ou plusieurs banques, *le contrôle*, c'est-à-dire, diriger, être maître d'une affaire.

Les banques d'affaires sont les vrais maîtres des entreprises métallurgiques, des mines de charbon, des exploitations pétrolifères. Elles exercent leur hégémonie sur le monde, font battre les peuples pour assurer le triomphe de leurs intérêts. Elles constituent, associées, la féodalité de l'argent.

Banques populaires ou d'avances. — Banques fondées par les Sociétés coopératives en vue d'ouvrir des crédits à découvert aux membres de cette société. Les banques coopératives font les mêmes opérations que les autres banques en ce qui concerne les coopératives qui les ont constituées et dont elles sont l'agent de transaction avec les autres banques ou les particuliers.

OPÉRATIONS. — Les opérations des banques sont extrêmement complexes. Parmi les plus connues, relevons : l'ouverture de crédit, le crédit en blanc, le crédit documentaire, la lettre de crédit ou de change ; l'émission, l'achat, la vente et l'échange des actions et obligations ; les prêts sur titres : obligations, actions, hypothèques, l'achat de devises pour le commerce extérieur, le change, le service des marchandises, les lancements d'emprunts, les virements et dépôts.

Crédit. — Le crédit préside aux transactions commerciales ou industrielles. Les instruments de crédit sont le billet à ordre, la lettre de change ou le billet de banque. Le dépôt en banque de ces divers titres par un particulier lui donne la faculté de retirer de l'argent par chèque ou virement jusqu'à concurrence du montant de son dépôt. Si on a confiance en lui, si son affaire est solide, on peut lui consentir un crédit supérieur à sa garantie. C'est d'ailleurs très rare. On ouvre aussi un crédit en blanc à quelqu'un qui n'a ni titre, ni dépôt, mais dont les affaires en cours s'annoncent prospères ou sont susceptibles de le devenir. On ouvre encore, surtout depuis la guerre, une autre sorte de crédit : le crédit documentaire qui consiste à avancer à un commerçant ou un industriel tout ou partie de la valeur d'une marchandise expédiée, contre remise du récépissé d'expédition ou du connaissement. Dans ce cas, c'est la Banque qui se charge directement ou par l'intermédiaire de ses correspondants, d'encaisser, auprès du destinataire, le montant de la valeur des marchandises. Elle ne remet récépissé de destination que contre paiement de cette valeur. Elle prend naturellement commission et intérêt.

Lettre de crédit et de change. — La lettre de crédit est délivrée à commerçant ou industriel qui se rend généralement à l'étranger et qui possède un dépôt ou une garantie dans la Banque qui l'émet. Cette lettre permet à celui qui la reçoit de retirer une somme d'argent, dont le montant est fixé, dans les Établissements étrangers, auprès desquels la Banque qui délivre la lettre lui ouvre un crédit. — La lettre de change n'est autre chose qu'une traite payable à vue, à la personne qui la possède, soit par banque, soit directement.

Émission, achat, vente, échange de titres : actions ou obligations. — Les banques d'émission et de spéculation se chargent de ces diverses opérations, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de leurs clients. Elles perçoivent pour cela des commissions. Ces opérations se font en Bourse par l'intermédiaire des agents de change, coulissiers et remisiers.

C'est dans ces opérations que les banques réalisent les plus gros bénéfices. Elles donnent lieu à de nombreuses combinaisons plus ou moins honnêtes. Il n'est pas rare de vendre des titres qu'on ne possède pas et de les revendre aussitôt avec bénéfices.

Ces opérations ne sont pas pour le profane. Il ne doit pas chercher à s'y aventurer ou, s'il le fait, il risque de s'y ruiner.

Achat, vente de devises. — Les banques se chargent aussi des devises, effets, chèques ou monnaies, etc..., sur les transactions avec l'étranger, soit pour l'importation, soit après exportation et réalisation de la valeur en monnaie du pays d'origine ou de destination.

Là encore, la spéculation sur les changes et sur les cours de bourse est une opération fructueuse.

Service marchandises. — Depuis la guerre et pendant la guerre, certaines banques, les plus fortes, ont installé des services marchandises. Elles se chargent de garantir aux expéditeurs le paiement de leur marchandise par le destinataire auprès duquel la Banque encaisse la valeur de cette marchandise.

Les banques consentent aux expéditeurs des crédits partiels ou totaux sur cette valeur avant l'encaissement et contre remise des titres d'expédition.

Ce service prend, dans les banques, une extension de plus en plus grande. Bientôt, toutes les transactions internationales s'opèreront de cette façon.

Lancements d'emprunts. — De la même façon que les Banques lancent des actions ou obligations pour le compte des sociétés privées, elles lancent aussi des emprunts pour les gouvernements.

Pour ce faire, elles touchent une commission. Elles se chargent de la publicité, recueillent la souscription publique et délivrent les titres aux acheteurs.

Ce sont, pour elles, des opérations fructueuses, quel que soit le succès de l'emprunt.

Portefeuille. — On donne le nom de Portefeuille à l'ensemble des effets publics ou de commerce que possède un Établissement bancaire. Le Portefeuille occupe une place particulière dans le bilan.

Dépôt, Virement. — Voir banques de dépôt ou de virement.

Chèque. — Le chèque n'est autre chose qu'un mandat délivré par quelqu'un qui possède un dépôt dans une Banque. Il permet d'effectuer un paiement sans manipulation de fonds. Il suffit à la personne à qui le chèque est délivré de se présenter à cette Banque pour obtenir le paiement de la valeur qui est inscrite sur le chèque, après vérification du compte de l'émetteur.

Il y a plusieurs catégories de chèques : *le chèque à vue*, *le chèque barré*, *le chèque postal*, *le chèque-contribution*. Le chèque à vue est payable sur simple présentation, après vérification de compte.

Le chèque barré n'est encaissable que par quelqu'un qui possède un compte en banque. Il peut être présenté à n'importe quelle banque à condition que le preneur ait un compte dans cette banque. C'est cette dernière qui se charge de l'encaissement et le porte au compte de son client après encaissement.

Le chèque postal. — Toute personne peut faire ouvrir à son nom un compte à la Poste. Celle-ci se charge alors des paiements ou encaissements pour le titulaire de ce compte, à condition, toutefois, que le dépôt garantisse les opérations. Il y a le chèque nominatif qui permet de prélever de l'argent pour soi même. Le chèque d'assignation qui permet les paiements aux tiers. Le chèque de virement qui est utilisé quand le débiteur et le créancier ont chacun un compte postal. Le dépôt de garantie est de 5 francs.

Le chèque-contribution. — Est utilisé pour le paiement des impôts et par avance. Il permet aux contribuables qui utilisent ce mode de paiement de bénéficier d'une certaine exonération dans certaines conditions.

Chèque sans provision. — Il y a, enfin, le chèque sans provision. Il est de plus en plus utilisé par les débiteurs pressés par les créanciers; les fils de famille, dont le disponible est englouti, n'hésitent pas non plus à utiliser le chèque sans provision. L'émission du chèque sans provision est sanctionnée par la loi bourgeoise. Comme toujours, le fils de famille s'en tire à bon compte, et le pauvre diable est fortement condamné.

•••

Les banques se classent en trois catégories : les grandes, les petites, les moyennes.

Toutes sont unies entre elles nationalement, les petites et les moyennes sont généralement des banques régionales qui, réunies en Cartels, accaparent toutes les opérations dans des régions déterminées, tout en laissant aux grandes banques leur rôle particulier.

Les grandes banques, elles, en raison même du caractère de leurs transactions, de l'étendue et de la diversité de leurs intérêts, sont unies entre elles nationalement et internationalement. Elles ont des succursales ou des correspondants dans tous les pays de la terre.

Si les banques étaient restées dans leur rôle essentiel, *c'est-à-dire des instruments d'échange*, *de transaction*, elles eussent été un système qui a sa place marquée dans le cadre de la société, pour laquelle elles étaient devenues une nécessité, un organisme nécessaire.

Elles ne se sont pas enfermées, et il s'en faut, dans ce rôle. La puissance acquise rapidement par elles les poussa sur le chemin des affaires de spéculations.

Bientôt, elles devinrent, dans chaque pays et dans l'univers entier, les vrais maîtres du Pouvoir. Tenant en main tout l'appareil commercial et industriel, les mines de toutes sortes, ayant domestiqué les grands capitaux du négoce et de l'industrie, elles sont devenues de formidables puissances. Les Parlementaires, ministres, rois, empereurs, présidents de République, ne sont que les exécuteurs de leur volonté. Elles décident de la paix ou de la guerre, suivant leurs intérêts.

Les rois du pétrole, du charbon, du fer, de l'acier, de la conserve ou de l'or sont, en réalité, les banquiers. Ce sont ceux ci qui commandent aux Consortiums, aux Trusts, aux Cartels, aux Konzern, dans tous les pays.

Les concessions pétrolifères du globe sont arrachées à prix d'or par les groupes rivaux. Et lorsqu'il y a conflit aigu entre ces groupes, les banquiers font déclarer la guerre à leurs gouvernants pour assurer la prédominance de leurs intérêts. Les banques sont les facteurs qui dirigent l'impérialisme et exacerbent les nationalismes dont elles tirent profit.

Elles tiennent les gouvernements prisonniers. Elles dominent les États. N'a-t-on pas vu, à Londres, lorsque fut établi le fameux plan Dawes, les banquiers anglais et américains imposer toutes leurs volontés aux gouvernants et ceux-ci se courber sous le joug ? Elles commandent la presse et font l'opinion.

Aux colonies, elles jouent un rôle prépondérant. Il n'est pas un conflit colonial qui ne soit l'œuvre d'un groupe bancaire ou le résultat de l'antagonisme de groupes rivaux qui ont en vue d'accaparer les richesses des pays visés, d'y bénéficier de monopoles, d'exploiter gens et choses, d'y conquérir un droit exclusif d'émission.

Le conflit actuel du Maroc met en lumière le rôle joué par les groupes français, américains et espagnols qui se disputent, avec la suprématie territoriale, la possession des richesses immenses que renferment les montagnes du Riff.

Partout, en toute occasion, on trouve à l'origine des conflits entre peuples des banques. On les trouve aussi dans chaque pays, à l'origine de tous les conflits sociaux. Elles soudoient et paient sans compter pour empêcher la réalisation des améliorations que les Pouvoirs publics sont contraints de faire sous la poussée des ouvriers, parce que l'évolution les y oblige.

Il n'est pas, non plus, un scandale où ne se trouvent une ou plusieurs banques. Entre elles, elles se font aussi une guerre sourde. Pour se débarrasser d'un groupe rival, il n'est pas de sacrifices devant lesquels reculera le groupe adverse.

Elles dominent les Bourses des Valeurs et de Commerce. Elles spéculent sur l'argent comme sur le pain. Tout pour elles est matière à profits, à combinaisons.

La finance domine le monde. Elle le domestique, l'asservit à sa loi. Ce règne marque d'ailleurs le dernier stade de l'évolution capitaliste. C'est de l'excès des Banques, des guerres qu'elles provoqueront, des misères qu'elles engendreront, que sortira la révolution sociale.

-Pierre BESNARD.

BANQUEROUTE

n. f. (de l'italien banca, banc, et rotta, rompu; allusion au vieil usage de rompre le banc ou comptoir du banqueroutier)

La banqueroute est la faillite d'un commerçant, occasionnée par sa faute et punie (de temps en temps) par la loi bourgeoise. C'est une des conséquences les plus fréquentes du fléau de la banque en particulier. Des gens qui ont profité de la naïveté ou de la confiance d'autrui pour extorquer des fonds et souvent de maigres économies, dilapident ces fonds, et laissent leurs victimes dans la misère. Pour les autres genres de commerce, il y a aussi banqueroute le jour où le commerçant ne peut plus payer ses créanciers. La loi bourgeoise reconnaît deux sortes de banqueroutes : la banqueroute simple et la banqueroute frauduleuse. Il y a banqueroute simple :

- 1. si le failli s'est livré à des dépenses excessives pour sa position;
- 2. s'il a perdu de fortes sommes dans des opérations fictives ou fondées sur le pur hasard;
- 3. si, pour continuer plus longtemps son commerce, il a fait des emprunts ruineux ou acheté des marchandises pour les revendre au-dessous du cours ;
- 4. si, après avoir suspendu ses payements, il a voulu favoriser un de ses créanciers au préjudice de tous les autres, etc...

La banqueroute simple constitue un *délit* puni d'un emprisonnement de un mois à deux ans; en cas de circonstances atténuantes, cet emprisonnement peut être réduit même au-dessous de six jours. Elle ne fait obstacle ni au concordat ni à la « réhabilitation ». Il y a banqueroute frauduleuse lorsque le failli a soustrait ses livres, détourné ou dissimulé une partie de l'actif, ou s'est reconnu débiteur de sommes qu'il ne devait pas. Le Code pénal prononce contre ce *crime* la peine des travaux forcés, depuis cinq jusqu'à vingt ans, ou, s'il y a des circonstances atténuantes, la réclusion ou l'emprisonnement de deux à cinq ans. La tentative de banqueroute frauduleuse est punie comme l'acte même. Le failli condamné pour banqueroute frauduleuse, ne peut obtenir un concordat et celui qu'il aurait obtenu avant sa condamnation est annulé. La « réhabilitation » ne lui est jamais ouverte. (Voir aussi *Concordat, Faillite.*) Mais la loi bourgeoise si elle sait bien condamner un petit boutiquier en faillite et si elle sait faire semblant de poursuivre un gros industriel banqueroutier, la loi semble oublier de se servir de ses foudres pour condamner au maximum de la peine, soit vingt ans de travaux forcés, tous les ministres des finances qui dilapident l'argent volé aux contribuables et falsifient les budgets? Ne serait ce pas logique, pourtant? Mais les loups ne se mangent pas entre eux, hélas! Magistrature et politiciens s'entendent comme larrons en foire pour gruger ce qu'ils appellent pompeusement : la nation...

BAPTÊME

n. m. (grec baptismos, de baptizein, laver)

Le baptême est le premier des sept sacrements catholiques, qui s'administre aujourd'hui en répandant un peu d'eau sur le front de celui qu'on baptise et par l'invocation expresse des trois personnes de la Trinité. Le baptême a pour effet d'effacer le péché originel et de rendre chrétien. Inutile, n'est ce pas, de souligner l'ineptie et le grotesque de ce sacrement qu'on administre à des nouveaux-nés pour les laver d'un « péché » commis par Adam et Ève! Comme si les pauvres petits pouvaient être tenus pour responsables d'un tel « péché » et comme s'ils pouvaient en être absous alors qu'ils ne sont pas encore animés par une conscience! Dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé — ce qui était tout au moins plus logique — et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi catéchumènes. Suivant la doctrine catholique, le baptême ne peut être réitéré; il est nécessaire au salut. Nul ne peut conférer le baptême, s'il n'est au moins diacre, sauf les cas d'absolue « nécessité » où toute personne, même hérétique ou

incrédule, peut conférer le baptême, pourvu qu'elle ait l'intention de faire ce que fait l'Église. En cas de danger, ou avec permission de l'évêque, et provisoirement, le baptême solennel peut être suppléé par l'ondoiement. Les calvinistes rejettent le baptême des enfants ; les luthériens l'ont conservé.

BARBARIE

n. f.

Manque de civilisation, dit-on généralement, et, par extension, cruauté, férocité, inhumanité. Cette définition bourgeoise est incomplète. Il est vrai que très souvent les peuples sauvages sont barbares, leur sensibilité étant encore très grossière. Mais la « civilisation » peut très bien, au lieu de supprimer la barbarie, la perfectionner et l'adapter à tous les progrès. C'est ainsi qu'on a vu, durant la tuerie mondiale de 1914–1918, les peuples « civilisés » user d'une effroyable barbarie les uns contre les autres. Au service de cette barbarie ont été mis tous les moyens et méthodes modernes, toutes les acquisitions de la science : avions, sous-marins, balles explosives, gaz asphyxiants, etc., etc., toutes les conquêtes de la « civilisation » ont participé au massacre. Oserait-on dire après cela que les peuplades sauvages du centre de l'Afrique nous sont supérieures en barbarie ? On sait, d'autre part, comment les puissances européennes entendent « civiliser » les colonies. (Voir Colonisation.) La barbarie n'est le propre, ni d'une race ni d'une nation. Chaque homme a en lui un peu des instincts de la bête. La véritable civilisation consisterait donc, pour l'individu, à réprimer ces instincts mauvais et à cultiver les sentiments de générosité, fraternité, bonté. Malheureusement, les gouvernements — dont le pouvoir s'appuie justement sur la faiblesse humaine — font leur possible pour développer les mauvais instincts des citoyens en créant des sentiments artificiels qui les couvrent (exemple : l'honneur militaire), et en nourrissant une mentalité déplorable. On ne peut donc compter sur une véritable civilisation que lorsque la Révolution sociale aura balaye les gouvernements et fait place nette. Lorsque les classes dirigeantes d'aujourd'hui auront été mises hors d'état de nuire, lorsque la paix mondiale sera assurée et que le Progrès se refusera à collaborer au meurtre et à l'esclavage des populations du globe, alors nous pourrons dire aux peuples encore arriérés : « Voyez les avantages de la civilisation ; faites comme nous : libérez-vous des routines et des préjugés. » Il ne sera pas besoin, alors, de porter la guerre chez eux. L'exemple de notre vie facile et heureuse suffira aisément.

BARRICADE

n. f. (rad. barrique)

Espèce de retranchement, composé de toutes les matières pouvant opposer une résistance : barriques, paniers, sacs remplis de terre, arbres, meubles, etc... Les barricades sont des fortifications improvisées, dont on se sert dans les combats de rue. La possibilité de rencontres entre soldats et émeutiers a amené les militaires à étudier et enseigner toute une science des barricades. Le manuel à l'usage des gradés, des chefs de section, etc..., que l'on se procure facilement dans le commerce sont particulièrement instructifs. La guerre de 1914–18 a permis de mettre au point l'art de disposer des petits sacs remplis de terre, de façon à établir un rempart mettant le combattant à peu près à l'abri des balles. Des matelas protègent aussi parfaitement. Mais ces ouvrages traitent surtout de la stratégie des barricades ; de la façon dont on doit disposer les armes à tir rapide : fusils mitrailleurs et mitrailleuses, afin d'avoir devant soi le champ de tir le plus étendu et de se garantir mutuellement, par des feux croisés, contre l'attaque de l'adversaire.

Destinés à l'armée, ces livres sont étudiés et commentés par les Révolutionnaires sérieux.

Les barricades furent, à l'origine, de simples chaînes qu'on tendait le soir à l'extrémité des rues, à l'heure du couvre-feu; elles devaient préserver les citadins des voleurs. En 1358, Étienne Marcel, prévôt des marchands, transforma les chaînes des rues en un ensemble de fortifications, destinées non seulement à préserver les bourgeois des voleurs, mais aussi à sauvegarder leurs franchises. Elles leur furent enlevées en 1383 par les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berri, oncles du roi Charles VI qui les fit déposer au château de Vincennes, d'où les

retira Jean Sans Peur pour les restituer aux Parisiens et capter leur confiance. Ils s'en servirent d'ailleurs en 1436 contre la garnison anglaise qui occupait Paris, et la chassèrent. Nous retrouvons, désormais, dans l'histoire, le sens et le caractère actuels des barricades, à chaque mouvement. De moyen défensif au service de la police, elles deviennent un instrument nécessaire de la révolte contre le pouvoir.

En 1588, le 12 mai, Paris se couvre de barricades et chasse Henri III.

Le 26 août 1648, Anne d'Autriche ayant fait arrêter les conseillers Blancmesnil, Charton et Broussel, le peuple de Paris dressa des barricades dont quelquesunes étaient si hautes — disent les historiens — qu'il fallait des échelles pour les franchir, et obtint la libération des conseillers qui avaient eu le seul tort de dire ses vérités à la Régence. Ce mouvement porte dans l'histoire le nom de Première Fronde. Elle fut d'ailleurs suivie peu après de la Deuxième Fronde, qui mit le trône à deux doigts de sa perte.

La Fronde fut un mouvement intéressant en ce sens, que le peuple de Paris dressa les barricades pour des revendications politiques encore mal définies, mais qui annonçaient déjà 1789.

La Grande Révolution, elle, s'accomplit sans barricades, et ce n'est que le 13 Vendémiaire, sous le Directoire, qu'on les vit se dresser dans le quartier SaintHonoré et de l'Église Saint-Roch. C'étaient les royalistes insurgés sous le commandement du général Darrican et qui furent foudroyés par l'artillerie républicaine que dirigeait le jeune Bonaparte.

Les 27, 28 et 29 juillet 1830, des barricades se dressent dans tout Paris ; les insurgés, après avoir battu les Suisses, pénètrent au Louvre et aux Tuileries. Le peuple y était déjà entré le 10 août 1792, il devait y entrer en février 1848 et en septembre 1870 ; chacune de ces visites fut la chute d'une monarchie. Les journées des 27, 28, 29 juillet 1830 portent dans l'histoire le nom des « Trois glorieuses ».

Sous Louis-Philippe, les barricades s'élèvent à maintes reprises pour protester contre la royauté, et le 24 février 1848, le roi abdiquait. La République fut proclamée. Les idées socialistes avaient éclos, le peuple réclamait d'autres droits que ceux fictifs de la Déclaration de 1789. La République eut aussi ses barricades et le Gouvernement Républicain fit mitrailler les ouvriers. « La République est morte », disait Lamennais au lendemain des journées de juin. — « Je suis navrée, écrivait Georges Sand. Je ne crois plus à l'existence d'une République qui commence par tuer ses prolétaires. »

Des femmes s'étaient battues sur les barricades de juin 1848. Des femmes se battent encore en mai 1871 : 10.000, nous dit Louise Michel, qui en était. Elles avaient leur barricade, et elles moururent fièrement, sous les coups de Galliffet, de Thiers premier président de la 3^e République Française.

Dernières en date, les barricades de la Commune furent les plus sanglantes : 35.000 Parisiens massacrés, et les plus belles par l'héroïsme des Communards et la valeur de leurs revendications.

- A. LAPEYRE.

BASE

n. f. (du grec basis)

Au sens propre du mot une base est la surface sur laquelle un corps est posé. Exemple : la base d'un édifice. Par extension, le mot base désigne également la partie inférieure d'un corps. Exemple : la base d'une montagne. Enfin, le mot base est fort employé au figuré dans le sens de principe. (Exemple : poser les bases d'une association) ou de soutien. (Exemple : le capitalisme est la base de la société actuelle.) De même que dans un édifice, dans le raisonnement la base est l'élément principal : si la base est faible, la maison croule ; si la base est faible, l'argument sera ruiné par le premier souffle contradictoire. Qu'il s'agisse donc de propagande par la parole ou par l'écrit, les militants doivent se soucier tout d'abord d'établir une base solide sur laquelle ils pourront ensuite faire reposer un raisonnement inattaquable. De même, pour attaquer l'argumentation de leurs adversaires, ils devront minutieusement dénoncer les cyniques mais fragiles mensonges sur lesquels ces adversaires appuient leurs thèses. Une fois la base ébranlée par une critique méthodique, tout le reste s'effondrera automatiquement, mais aussi que les compagnons prennent garde : leurs adversaires, pour les combattre, auront recours aux mêmes méthodes. Qu'ils méditent donc autant qu'il leur sera nécessaire et que la base de leurs raisonnements soit laborieusement étudiée et éprouvée, pour que nul n'y puisse découvrir une fissure.

BASILIQUE

n. f. du latin basilica qui, pris dans le sens de tribunal, a donné aussi naissance au mot basoche

On a prétendu que le latin basilica avait eu lui-même son origine dans deux mots grecs désignant la maison du roi, spécialement la partie de cette maison où se tenaient les assemblées publiques et où se rendait la justice. De là, on a conclu qu'il n'y avait eu aucune différence dans ce genre de monuments chez les Grecs et chez les Romains. Mais on n'a jamais connu de basilique grecque. On a seulement cru pouvoir établir un rapport entre la basilique romaine et le portique grec, comme celui de Pæstum qui subsiste encore et qu'on a appelé improprement basilique de Pæstum, ne sachant quel nom donner à une colonnade qui n'était pas celle d'un temple.

Le portique grec a été à l'origine l'édifice attenant à l'agora d'Athènes sous lequel l'archonte-roi rendait la justice. On l'appelait *portique du roi*. À l'époque romaine, des écrivains traduisirent le latin basitica par les mots grecs signifiant *maison du roi*. Il est probable qu'il a existé en Grèce des constructions servant, comme les basiliques romaines, les *loggie* des républiques italiennes et les *bourses* d'aujourd'hui, d'abris aux gens d'affaires qui se réunissaient sur les places principales des villes. Il n'est pas resté de traces de ces constructions.

La basilique est donc essentiellement romaine. L'édifice est plus ancien que le mot. Sa forme primitive fut, dans les premiers temps de Rome, celle du lieu couvert où le Sénat se réunissait. Il y avait, au fond, une estrade sur laquelle, assis dans leurs chaises curules, les consuls rendaient la justice. Cette construction, qui était dans le voisinage du forum, en devint peu à peu le complément; les gens d'affaires ou les promeneurs y trouvaient, contre le mauvais temps, un abri couvert, mais ouvert et sans murs, comme le portique grec. Elle s'agrandit suivant les besoins, s'élargissant par l'addition de portiques latéraux. C'est sans doute à la suite de ces agrandissements que le nom de basilique lui fut donné. Elle comporta alors, en général, une nef principale entourée de rangs de colonnes formant des allées. Les portiques de côté abritaient des boutiquiers et les gens de banque ou de commerce discutant de leurs affaires. Des places spéciales étaient réservées aux extrémités au tribunal. Au-dessus des bas-côtés, des galeries supérieures servaient de lieu de promenade pour les oisifs. Les basiliques devinrent des édifices de plus en plus somptueux par la beauté de leur architecture, leurs dimensions et leur richesse. Elles furent décorées de statues, de trophées, d'œuvres d'art diverses en bronze et en matières précieuses.

À propos de la basilique Ulpienne, Pausanias écrivait au II^e siècle : « À Rome, le lieu où l'on rend la justice surprend par sa grandeur et sa magnificence; ce qu'on y admire le plus, c'est un plafond de bronze qui règne d'un bout à l'autre. » Le plus ancien de ces monuments était la basilique Porcia construite au Nord du forum en l'an de Rome 570 (184 ans avant J.-C.). Il reste un grand nombre de basiliques romaines en Italie et en Afrique. Celle de Pompei est la seule qui subsiste encore sans altérations.

Quand le Christianisme fut sorti des catacombes et que Constantin en eut fait la religion officielle de l'empire romain, il concéda aux évêques plusieurs basiliques, entre autres celle que le sénateur Lateranus avait fait construire au temps de Néron. Transformée en église, elle devint la première basilique de SaintJean-de-Latran. C'est à partir de cette époque que le nom de *basilique* fut donné à certaines églises, anciennes basiliques romaines transformées ou constructions nouvelles établies sur le modèle romain. Dans la basilique chrétienne, la forme antique demeura, mais l'église proprement dite fut fermée par des murs. Les galeries latérales furent arrêtées avant la nef et séparées d'elle par une ouverture transversale formant avec cette nef une croix ; une arcade en voûte placée sur des colonnes fut substituée à l'architrave. Cette substitution n'avait pas eu d'exemple dans l'antiquité et servit de type aux architectures qui suivirent : byzantine, romane, gothique.

Les chrétiens adoptèrent volontiers les basiliques romaines pour en faire leurs principales églises en raison de leurs vastes dimensions permettant de réunir de grandes assemblées de fidèles. De plus, l'usage qu'on avait fait avant eux de ces monuments ne leur était pas odieux, comme celui des temples qui avaient servi au paganisme et qu'ils s'employaient à détruire avec celui-ci. Les premières basiliques chrétiennes et les plus célèbres furent celles de Saint-Laurent, Sainte-Agnès, Saint-Paul, hors des murs de Rome. Elles furent imitées ensuite par celles plus somptueuses de Sainte-Marie Majeure et de Saint-Jean de Latran. La basilique chrétienne continua ainsi celle des Romains. À Rome, les églises dénommées basiliques restent toujours ouvertes, alors que les autres églises sont fermées à certaines heures.

Au moyen âge, on appela aussi *basiliques* des chapelles consacrées aux martyrs, des oratoires privés et des édicules élevés sur les tombeaux des grands.

On continue aujourd'hui à donner le nom de *basiliques* à de très grandes églises, et aussi, par une substitution pompeuse des termes, à des églises qui ne sont très grandes ni par leurs dimensions ni par leur beauté.

Palladio appela *basiliques* des constructions de la Renaissance ayant une destination semblable à celle des basiliques romaines. Le terme fut ensuite réservé de plus en plus à des édifices du culte et on donna les noms de palais de justice, *hôtels de ville, bourses*, etc..., aux monuments où se rendait la justice, où se traitaient les affaires publiques et celles de la banque et du commerce.

- Edouard ROTHEN.

Bibliographie:

Dictionnaire National ou dictionnaire universel de la langue française, par Bescherelle aîné (Paris, 1856). Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts (Paris, 1868).

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par Daremberg et Saglio (Paris 1877).

BASOCHE

n. f. (du latin basilica, tribunal)

On désignait jadis, sous le nom de basoche, le corps et la juridiction des clercs de procureur. Lorsque les rois de France habitaient le Palais de Justice, qu'on nommait souvent le Palais Royal, tous les clercs du parlement formaient une association, un corps connu sous le nom de *basoche*; ceux qui en faisaient partie s'appelaient *clercs de la basoche*. Ils élisaient un roi, qui avait une cour, des armoiries et rendait la justice, deux fois par semaine, au Pré-aux-Clercs. La basoche présidait aux divertissements publics. Elle donnait des représentations théâtrales où l'on jouait des pièces appelées *farces*, *soties*, *moralités*. Tous les ans, le roi de la basoche passait la revue de ses sujets. Henri III supprima le titre de « roi de la basoche », Aujourd'hui, en langage familier, on désigne sous le nom de basoche l'ensemble des petits et gros parasites légaux : avoués, notaires, huissiers, etc...

BASSESSE

n. f.

Au sens propre, le mot bassesse sert à désigner le manque d'élévation dans le rang, dans la position. C'est ainsi que les aristocrates reprochent aux individualités issues du peuple la *bassesse* de leur naissance. Mais le mot est beaucoup plus employé dans son sens figuré où il sert à désigner la petitesse d'esprit, le manque de dignité. Exemple : la bassesse de caractère des politiciens. Il faut mépriser les gens dont on devine la bassesse morale. Car ce sont ceux-là qui entravent toute action désintéressée, toute réalisation généreuse. Malheureusement, il existe beaucoup de ces individus méprisables qui ne savent que courber l'échine ou faire des platitudes, qui subordonnent tout à leur ambition, à leur soif d'argent ou encore, à leur désir de tranquillité. La lâcheté de ces individus est responsable de presque toutes les calamités car elle renforce la puissance des oppresseurs. Il n'est pas de pires ennemis pour les classes laborieuses que ces esclaves qui se font les chiens de garde des exploiteurs ou qui ne savent qu'approuver la conduite du maître. Les anarchistes doivent combattre sans répit la bassesse morale qui fait de constants ravages dans les rangs des opprimés. Pour que soit prochaine la libération de l'humanité, il faut inoculer au peuple tout entier le sérum de la générosité et de la dignité humaine.

BASTILLE

n. f.

Autrefois une bastille était un ouvrage détaché de fortification. Puis le mot a servi à désigner un château fort et est enfin devenu célèbre en tant que nom de l'ancienne prison d'État de Paris. La Bastille, construite à Paris, à la porte Saint-Antoine, fut commencée sous Charles V par le prévôt Hugues Aubriot en 1370, et terminée en 1382. Elle devint bientôt une prison d'État qui reçut, entre autres détenus illustres : Jacques d'Armagnac, Bassompière, Foucquet, L'Homme au Masque de Fer, la marquise de Brinvilliers, le duc d'Orléans, Voltaire, Laly-Tollendal, Latude, etc... Cette forteresse ne tarda pas à devenir le symbole de l'absolutisme royal et du régime du bon plaisir. Aussi fut-elle prise d'assaut et détruite, le 14 juillet 1789, par le peuple de Paris en révolution. Le 14 juillet 1789 est certainement une des plus belles journées révolutionnaires du monde entier. Plus tard, en 1880, le gouvernement français, pour mieux berner le peuple dit « souverain », choisit comme fête nationale le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Ainsi a-t-il fallu que le souvenir de cette journée glorieuse soit sali chaque année par une mascarade politicienne. Par extension, le mot *bastille* sert aujourd'hui à désigner une prison quelconque, un moyen d'asservissement.

BASTONNADE

n. f. (du vieux français baston pour bâton)

Volée de coups de bâton. La bastonnade qui ne se pratique guère aujourd'hui était fort courante jadis. Un seigneur faisait bâtonner ses sujets jusqu'à ce que mort s'ensuive si tel était son bon plaisir. Les écrivains eux mêmes n'étaient pas à l'abri des coups. On se souvient que Voltaire ayant raillé un Grand dans une satire, cet important personnage fit cruellement bâtonner le malheureux poète par ses gens. Il est encore beaucoup d'individus qui estiment, aujourd'hui encore, que « la raison du bâton est toujours la meilleure », mais le peuple, moins passif que jadis, ne saurait plus supporter ces infâmes procédés de brutes.

BÂTARD

adj. et n. (de bât, engendré sur le bât, dans une auberge)

Se dit de celui qui est né de parents non mariés ensemble. Jusqu'à nos jours — et même à l'heure actuelle — le bâtard a dû subir d'innombrables vexations. Il fut toujours mis en état d'infériorité et dépouillé de ses droits en faveur de l'enfant légitime. La société, cette marâtre, qui hait les indépendants, se vengeait sur des innocents du « crime » commis par ceux qui avaient trouvé bon de s'aimer et d'enfanter sans le concours des chinoiseries religieuses ou légales. Ce sont les grands révolutionnaires de 1789 qui mirent les bâtards sur le même pied que les enfants légitimes. Mais, de nouveau, le Code civil favorise les enfants légitimes pour « sauvegarder lès institutions familiales », La III^e république a quelque peu amélioré la situation en réagissant contre les tendances du Code civil. Toutefois, il n'en reste pas moins que, de nos jours encore, le bâtard est victime d'une sorte de discrédit moral — et parfois matériel. Il importe de réagir contre cet absurde discrédit, conséquence des préjugés ancestraux.

BATELEUR

n. m.

Au sens propre, on désigne sous le nom de bateleur la personne qui amuse le public, en plein vent, par des bouffonneries, des tours de force et d'adresse. Au sens figuré, le mot est employé pour désigner les politiciens et charlatans parlementaires qui s'efforcent de surprendre la bonne foi un peu naïve du peuple en lui promettant la lune ou en essayant de l'embrigader dans un parti. Ces bateleurs-là sont dangereux. Ce sont de vils commerçants dont le seul but est de duper leurs clients, en l'occurrence les électeurs. Leur échine souple leur permet toutes les volte-face. Leur manque de scrupules leur permet tous les reniements. Seule leur importe la satisfaction de

leur ambition. La foule n'est pour eux qu'un tréteau qu'ils renverseront du pied quand ils se jugeront assez haut arrivés. Ils n'estiment dans le peuple qu'un instrument docile qu'ils arrivent, avec un peu de doigté, à manier au mieux de leurs intérêts. Certains, moins crédules que les autres, sourient en voyant les bateleurs développer leurs boniments. Il ne faut pas sourire, car l'arrivisme néfaste de ces intrigants est trop souvent la cause des pires catastrophes. Il faut les chasser du forum comme des malfaiteurs sociaux.

BATTAGE

n. m.

Charlatanisme intéressé. Le battage est passé dans nos mœurs et s'emploie aujourd'hui en tout. Les commerçants s'en servent, dans leur publicité, pour vanter les qualités inexistantes de leurs produits et pour mieux voler les acheteurs. C'est à qui trouvera une méthode plus bruyante pour attirer l'attention du public. Mais ce n'est pas dans le commerce seulement que le battage règne en maître. C'est en politique qu'il atteint son plus parfait perfectionnement. Alors que dans le domaine commercial le battage permet d'écouler une marchandise inférieure, en politique il permet de placer une marchandise illusoire. À leurs victimes, les commerçants sans scrupules donnent toujours quelque chose, si peu que ce soit; à leurs victimes, les politiciens ne donnent rien du tout... si ce n'est un peu de prison quand par hasard s'élèvent des protestations. Mais si, le marché conclu, les politiciens ne donnent rien, il faut reconnaître que tout d'abord ils n'ont pas été chiches de promesses. C'est là qu'intervient le battage. Pour séduire et berner leurs électeurs, ils ont recours à tous les moyens : discours pompeux faisant vibrer la corde sentimentale, diatribes enflammées contre les iniquités du jour, serments solennels, invocations des morts, promesses de paix, de sécurité, d'abondance, de liberté, de justice, etc., etc... tout y passe. C'est le battage électoral Les candidats s'injurient publiquement et se serrent la main dans les coulisses. Populo s'enthousiasme. On voit la chose dangereuse qu'est le battage, une méthode d'arrivisme et d'imposture. Tous les exploiteurs s'en servent : mercantis, politiciens, hommes d'église. Il ne faut pas en être dupe ; c'est pour cela que les anarchistes ne doivent jamais manquer, chaque fois qu'ils le peuvent, d'aller démasquer les hâbleurs malfaisants qui vivent de la crédulité populaire.

— Georges VIDAL.

BEAUTÉ

Substantif féminin exprimant la qualité de ce qui est beau. On dit souvent : *le beau* pour *la beauté*. L'adjectif *beau*, qui viendrait du latin *bellus*, se disait d'abord *bel*. Cette première forme est encore employée dans certains cas. Son féminin, *belle*, est resté celui de *beau*. Bel a fait au moyen âge *beltel* qui est devenu *beauté*.

La beauté est « la manifestation sensible de la perfection physique ou morale qui éveille le sentiment de l'admiration ». Cette formule Lapidaire du Dictionnaire Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, est, dans sa sècheresse, la plus exacte de celles que nous offre ce genre d'ouvrages. Nous verrons de quelle façon elle doit être comprise et étendue.

Dans les applications usuelles du mot *beauté*, on entend plus souvent ce qui plaît par un caractère brillant et ce qui est agréable aux sens que ce qui présente une véritable perfection, surtout morale. De là des conceptions inexactes de la beauté et des emplois, si peu justifiés de son terme, qu'ils prennent parfois un air d'ironie par exemple lorsqu'on dit : *le beau monde,la belle société, le bel air.*La notion de la beauté est d'autant plus fausse qu'elle comporte moins de perfection morale ; elle est d'autant plus conventionnelle et peu durable qu'on prétend la placer davantage en dehors ou au-dessus de la nature.

Dans les usages courants on entend :

La beauté des êtres animés et des choses dans leurs aspects extérieurs : une belle femme, un beau cheval,une belle campagne, une belle saison.

Celle des choses qui sont en bon état, bien faites : une belle santé, un beau meuble.

Celle de l'homme qui fait bien une chose et de l'instrument dont il se sert, identifié avec lui : *un beau sculpteur*, ou *un beau ciseau*, pour dire un bon sculpteur.

Celle des productions de l'esprit : les beaux-arts, les belles-lettres.

Celle des qualités morales des individus, de la grandeur, de la noblesse, de la générosité qui sont en eux *un beau caractère*, *une belle âme*, *de beaux sentiments*.

Dans des conditions qui ne comportent que très relativement l'idée de beauté, on appelle *beau*ce qui est simplement bienséant, convenable, honnête, heureux, avantageux, favorable. On dit : « il est *beau*d'être propre, ou poli, ou scrupuleux », « c'est *un beau*succès », « il a une *belle situation* », « voilà une *belle occasion* ».

Au propre ou au figuré, on donne la qualité de *beau*à ce qui est gros, considérable, précieux, important, réussi, en bien ou en mal indifféremment : *un beau*melon, un *bel héritage*, un *beau collier*, une *belle armée*, une *belle maladie*, un *bel incendie*, un *beau crime*, un *beau coup*.

Ironiquement, on applique le mot *beau*à ce qui est trompeur, laid, ridicule ou malfaisant : Voilà de *belles promesses*!... Quel *beau nez*!... C'est un *beau général*!... Quel *beau scélérat*!...

Les mots beautéet beauont quantité d'autres usages, très souvent injustifiés, mais qui montrent combien le sentiment de l'admiration est un besoin important de l'individu et combien il l'exprime naturellement et spontanément devant les formes les plus diverses de la vie, et souvent les moins admirables, quitte à le corriger ensuite à la réflexion.

On admet généralement que beauvient du latin bellus. Le Larousse remarque, avec juste raison, que cette étymologie est insuffisante pour un mot d'une si grande importance et d'un usage si fréquent. Bellusétait un diminutif de bonuset s'appliquait, en parlant des personnes et des choses, à ce qui était bon, en bon état, joli, charmant, élégant, délicat. Bonus désignait ce qui était bon et beau en général. Les termes latins qui correspondent le plus exactement aux définitions données aujourd'hui de la beautéet du beausont : pulchritudo (beauté) et pulcher (beau), avec les dérivés pulchra et pulchrum. Mais bonuset bellusexpriment plus exactement l'idée que les anciens se faisaient du beau. Les Grecs confondaient le beauavec le bienet en avaient fait un seul mot. Ils ne séparaient la morale ni de l'esthétique, ni de la politique. Socrate préférait la perfection de l'âme à celle du corps ; les vrais artistes étaient, à ses yeux, ceux qui représentaient la beauté morale. Platon développa et répandit les principes de Socrate. Pour lui, tout ce qui était bon était beau, et la source de la beauté était par excellence dans le bien dont elle était la splen. Il voulait faire servir le beau à l'éducation des hommes d'État, de l'élite, du peuple. « La beauté dans les choses est par essence le rayonnement de l'idéal à travers le sensible ; il était naturel que Platon la célébrât avec un enthousiasme que devaient partager un pays et un temps où le culte de l'art était comme une religion nationale ». (Henri Marion, Grande Encyclopédie.) Aristote établit la distinction entre le bon, qui réside dans les actes et peut changer, et le beauqui est dans ce qui ne supporte pas de changement. Les deux conditions de la beauté étaient pour lui la grandeur et l'ordre. Les stoïciens identifièrent plus complètement le bienet le beau. Dans la même voie, les philosophes d'Alexandrie assignèrent à la beauté des fins de plus en plus spiritualistes ; Plotin faisait servir les sentiments qu'elle inspirait à l'élévation de l'âme. L'idée de la beauté aboutit ainsi, sous des formes mystiques, à saint Augustin, qui ébaucha une théorie du beau dans ses deux traités : De la vraie Religion et De la Musique. On ne la retrouve plus ensuite que vaguement rappelée chez les philosophes du Moyen-Âge et de la Renaissance.

C'est au XVIII^e siècle, alors que la société moderne perdait de plus en plus le sentiment de la beauté, qu'on créa la science du beau. Baumgarten lui donna le nom d'esthétique qu'elle a gardé. La mystique et la métaphysique, qui n'avaient, au Moyen-Âge et pendant la Renaissance, que vaguement enveloppé et obscurci l'idée de la beauté épanouie alors dans le libre essor de la vie et de l'art, allaient se compliquer de philosophie, de psychologie, de physiologie et de technique. Ainsi que l'art, la beauté allait devenir, dans le sentiment des hommes, de moins en moins naturelle, spontanée, émouvante. Grâce à la chimie des « abstracteurs de quintessence » penchés sur elle « à grand renfort de bésicles », on allait la soumettre à des classifications, des formules, des règles qui la rendaient de plus en plus conventionnelle, savante, bégueule et incompréhensible à la spontanéité de ceux qui, simplement, la sentent sans souci de l'expliquer. On allait l'engager dans la voie inverse à celle que Méphistophélès fait prendre à Faust en lui disant : *Partons donc pour connaître la vie*,

Et baisse le fatras de ta philosophie.

Ce n'est pas que l'idée de beauté n'eût été déjà compliquée dans l'antiquité. Elle avait été claire pour Aristote. Lorsqu'on lui demandait : « Qu'est-ce que la beauté ? », il répondait : « Laissez faire cette question à des aveugles », exprimant par là que la beauté est visible et sensible pour tous ceux qui ont des yeux et des sentiments. Mais il y avait déjà des gens qui l'obscurcissaient, soit parce qu'ils étaient incapables de voir et de sentir, soit par système et de mauvaise foi. Aristote lui-même, avec la plupart des philosophes, affectait la difficulté, « pour amuser la curiosité de notre esprit », dit Montaigne. Le même Montaigne a aussi remarqué que la difficulté était recherchée par les savants pour cacher le vide de leurs idées et donner la change à « l'humaine bêtise ». Lucrèce critiquait l'obscurité du langage d'Héraclite qui valait à ce « ténébreux » l'admiration des hommes superficiels. Le poète grec Lycophron écrivait de façon énigmatique. Il déclarait qu'il se pendrait si quelqu'un pouvait entendre son poème de la Prophétie de Cassandre. Il est probable qu'il ne l'entendait pas davantage lui-même. Vingt siècles plus tard, Hegel, à qui M. Maurice Barrès devait emprunter de nos jours ce genre de mystification, allait déclarer qu'un philosophe devait être obscur, et Destouches pouvait répéter dans une de ses comédies le mot qu'on disait déjà au temps de Quintilien : « Cela doit être beau, car je n'y comprends rien ». Depuis, le nombre n'a diminué de ceux qui trouvent beau ce qu'ils ne comprennent pas. Au contraire, grâce au snobisme, on voit consacrer de plus en plus sous cette forme la souveraineté de « l'humaine bêtise ». Voltaire, qui ne s'embarrassait pas de nuées et fut un des esprits les plus clairs et les plus lucides de tous les temps, jugeait que les opinions des philosophes sur la beauté étaient du « galimatias » et refusait d'écrire un traité du beau.

C'est précisément par un Traité du Beau, du philosophe suisse de Crousaz, paru en 1712, que commencèrent les études modernes de la beauté. Hutcheson continua, en Angleterre, par ses Recherches sur l'origine de nos idées de beauté et de vertu, publiées en 1725 sous l'anonymat. Il fut suivi, en France, par le Père André (Essai sur le Beau, 1741), et par Batteux (Les Beaux-Arts réduits à un même Principe, 1746); en Allemagne, par Baumgarten (les Œsthetica, 17501758). Vinrent ensuite les travaux de Burke (Recherches philosophiques sur nos Idées du Beau et du Sublime, 1757), Diderot (article Beau, de l'Encycopédie, 1751. Histoire de la Peinture en cire, 1755; Salons, 1759-81); Rameau et J.-J. Rousseau sur la Théorie de la Musique; Reid (Recherches sur l'Entendement humain, 1764); Kant (Critique du Jugement, 1790); Schiller (Lettres esthétiques, 1795); Schelling (Écrits philosophiques, 1809); J. Droz: (Le beau dans les arts. 1815); Schopenhauer: (Le Monde considéré comme représentation et volonté, 3e livre, 1819); et un grand nombre d'autres auteurs, surtout allemands. Après la mort d'Hegel, en 1831, on publia ses Leçons sur l'Esthétique. En Angleterre, parurent au XIXe siècle, les œuvres de Bain, Spencer, James Sully, Grant Allen et particulièrement Ruskin. En France, l'étude du beau et de l'art occupa Stendhal : (Histoire de la Peinture, en Italie, 1817, et d'autres écrits de critique); V. Cousin: (Le Vrai, le Beau, le Bien, 1837); Jouffroy: (Cours d'Esthétique, 1826–1843); Lamennais: (Esquisse d'Une Philosophie, 1840); Emeric David: (Vie des Artistes, 1853); Chaignet: (Principes de la Science du Beau, 1860); Ch. Lévêque: (La Science du Beau, 1861); Proudhon: (Du Principe de l'Art et de sa Destination sociale, 1865); Fromentin: (Les Maîtres d'autrefois, 1876).

Taine appliqua à l'étude du beau, ses méthodes rigoureusement scientifiques en recherchant plus particulièrement, dans ses ouvrages sur ce sujet, la formation de l'art et des artistes. Des méthodes également scientifiques furent celles de Helmholtz et Blaserna dans leurs travaux sur la musique, de Brucke : (*Physiologie des Couleurs*, 1860. — *Principe des Beaux-Arts*, 1877); de Rood : (*Théorie scientifique des Couleurs*, 1881); de Sully-Prudhomme : (*l'Expression dans les Beaux-Arts*, 1883); de G. Séailles : (*Essai sur le Génie dans l'Art*, 1884); de Lechalas : (*Modes d'action de la musique*; *Comparaisons entre la peinture et la musique*, 1884–85); de Guyau : (*Problèmes d'Esthétique*, 1884; *l'Art au point de vue Sociologique*, 1889); de Souriau : (*Esthétique du Mouvement*, 1889); de Griveau : (*Les Éléments du Beau*, 1892), etc...

Bien que Jouffroy ait constaté qu'il y a sur la question du beau beaucoup moins de travaux que sur celle de l'être ou celle du bien et du mal, on n'en finirait pas d'énumérer les auteurs qui l'ont traitée. Il serait de plus, bien difficile de tirer de leurs ouvrages un accord de principes définitifs. Comme l'a encore dit Jouffroy, il n'y a presque pas de guides à suivre; car il est impossible de prononcer d'une façon absolue sur cette question. Elle est aussi compliquée que celle de l'art lorsqu'on veut établir sur elle des théories, et leur multiplicité ne peut que l'obscurcir au lieu de l'éclaircir. Ce qu'il y a à faire devant le beau, comme devant, toutes les manifestations de la vie, au lieu de construire des systèmes plus ou moins séduisants, c'est d'observer, de voir aussi clair que possible, et c'est surtout d'éviter toute interprétation qui pourrait fausser ou diminuer les satisfactions que ce beau peut

nous procurer. Gardons-nous des fabricateurs qui voudraient interposer les nuages de leurs systèmes entre nos yeux et le soleil de la beauté.

La première observation à faire est que le sentiment de la beauté, comme celui de l'art, se trouve répandu dans toute la nature. Tous les êtres normalement constitués, animaux ou humains, y sont sensibles et recherchent le beau sous toutes ses formes, soit naturelles, soit artificielles, soit élémentaires, soit supérieures. La beauté n'est donc, pas plus que l'art, l'apanage de la seule humanité et, parmi elle, d'hommes supérieurs qui composent des élites. C'est cette sensibilité devant la beauté qui a créé le besoin de l'art pour la mettre en évidence, pour la rendre plus brillante, d'abord dans le but, primitif et commun à tous les êtres de plaire, ensuite pour des fins de plus en plus élevées. Les animaux cherchent à donner plus d'éclat à leur beauté naturelle par les soins qu'ils prennent de leur pelage, de leur plumage, et par la séduction qu'ils s'efforcent de mettre dans leurs attitudes et dans leur langage. Il n'en est pas autrement chez les humains. N'ayant ni pelage, ni plumage, ils empruntent ceux des animaux, ils usent d'artifices pour faire valoir leur beauté ou pour faire croire à celle qu'ils ne possèdent pas. C'est ainsi que dans bien des cas, le geai se pare des plumes du paon.

La deuxième observation à faire est que l'idée de beauté est d'autant plus conventionnelle qu'elle est plus fondée sur des aspects extérieurs et, en même temps, qu'elle s'écarte davantage de la nature. Ses formes varient alors à l'infini avec les espèces et les races, suivant les latitudes, le temps, la mode et les préférences personnelles. Les grâces barrissantes de l'éléphant, que nous raillons et qui épouvantent les autres animaux, le rendent irrésistible auprès de sa femelle. La beauté humaine, celle de la femme en particulier, n'a pas le même type dans toutes les contrées. Chaque race en a choisi un suivant ses propres caractéristiques. Pour les Européens, ce type est celui de la statuaire grecque antique; il diffère sensiblement de celui des Arabes et encore plus de celui de certains nègres qui voient la beauté sous des aspects qui sont à nos yeux repoussants. Les moyens de séduction qui complètent ceux de la beauté dans les rapports amoureux, sont tout aussi différents. Le baiser, dans toutes ses variétés même les plus chastes, est un objet de dégoût pour certains peuples, et les odeurs d'une espèce ou d'une race sont insupportables aux autres.

Avec la mode, l'idée de beauté est encore plus conventionnelle et subit les déformations et les contradictions les plus invraisemblables. La nudité, qui est la forme la plus universellement reconnue de la beauté humaine, étant la plus naturelle et la plus pure lorsqu'elle n'est pas déshonorée par des malpropretés physiques et morales, prend tous les aspects de la laideur et de l'indécence grâce à la mode. Non seulement la mode rend ridicules la plupart de ceux qui la suivent, mais elle avilit la femme, qui se livre à elle et lui remet le soin de sa pudeur, n'hésitant pas, dans bien des cas et dans l'espoir de paraître plus belle, à prendre les allures de ces luronnes qui faisaient dire à Jean de Meung, dans le *Roman de la Rose* :

« Toutes êtes, serez ou fûtes, De fait ou de volonté putes, Et qui bien vous étudierait Toutes putes vous trouverait. »

Des milliers d'individus se croient beaux parce qu'ils ressemblent aux gravures des catalogues de grands magasins et portent tous, dans le même temps, le même vêtement sans souci de son rapport avec leur anatomie particulière. L'engouement pour la mode va jusqu'au mépris de la santé. Suivant que l'époque est plus ou moins neurasthénique, qu'elle est « dame aux camélias » ou qu'elle marche « à l'ombre des épées », on se fait grossir ou maigrir, on se donne un teint pâle ou coloré, on se fait pousser du poil ou on s'épile au moyen de drogues qui procurent toutes sortes de malaises, mais enrichissent les malfaiteurs patentés qui les vendent. On se soumet à la torture du corset, des chaussures étroites ou à talons hauts, et la femme qui croit s'être rendue ainsi plus belle, se montre avec un visage peinturluré, congestionné et grimaçant de douleur. On ne sait pas que la première des beautés, pour l'homme et pour la femme, est dans une bonne santé qui s'entretient par l'harmonie du corps, librement épanoui dans tous ses mouvements, et qui répand la sérénité sur le visage. Combien de fois les beaux vêtements recouvernt des corps qu'on ne lave jamais! On voit jouer dans les rues des fillettes dont les jambes nues sont recouvertes d'une épaisse crasse, mais elles ont des cheveux soigneusement taillés à la Ninon. Qui prendra l'initiative de mettre à la mode la propreté et la santé? Personne parmi les dirigeants de l'état social

actuel, car réalisées au physique, elles feraient naître infailliblement un besoin d'émancipation intellectuelle et morale qui ne s'accommoderait plus de l'esclavage et de l'avilissement où les travailleurs sont tenus par Ieurs maîtres. Jean Rictus a dit fort justement :

« Ouvrier mon frère, Ouvrier ; Crois que ma parole est profonde. Avant de dominer le monde Commence par te laver les pieds. »

La beauté de la mode, c'est celle des sépulcres blanchis dont parle l'Évangile.

En, art, la mode n'est pas moins capricieuse et dépourvue de toute préoccupation véritablement esthétique. Son choix, parmi les objets plus ou moins dignes d'admiration, va généralement aux plus mauvais, aux spectacles violents, aux couleurs criardes, aux musiques où le sentiment coule comme de la mélasse, à tout ce qui excite brutalement ou niaisement les sens de la foule au lieu d'exercer son goût. Si elle jette son dévolu sur du beau véritable, c'est pour le travestir, le souiller en en faisant un objet de négoce et en le mêlant aux passions qui agitent l'opinion. Elle débite le beau en série. Elle multiplie, par exemple, les femmes nues de Henner, les salles à manger hollandaises, les statuettes de Tanagra, fabriquées à des milliers d'exemplaires, jusque dans les prisons disent certains. Elle groupe les caravanes Cook, qui se répandent comme des nuées de sauterelles, des fiords de la Norvège aux pampas de l'Argentine, transportant la béate stupidité de leurs clients cossus des représentations d'Oberammergau aux courses de taureaux de Madrid ou aux fumeries d'opium de Chine. Elle fait se retrouver dans les palaces du monde entier, la même humanité interchangeable, les mêmes hommes en smoking, les mêmes femmes oxygénées, qui mangent les mêmes nouilles financières, lisent le même roman de M. Bourget, dansent le même foxtrot et écoutent par la télégraphie sans-fil, le même discours d'un farceur politicien ou la même *Prière d'une Vierge*.

Enfin, la mode trouve son ultime expression dans le snobisme qui lui donne, à l'usage de ce qu'on appelle « l'élite », des formes pas plus intelligentes, mais plus maniérées, moins « démocratiques ». C'est le snobisme qui fait admirer sans comprendre et manifester la satisfaction la plus vive, par des gens qui s'ennuient mortellement. Par lui, ceux qui sifflaient

furieusement Wagner, il y a trente ans, sont devenus ensuite ses plus bruyants admirateurs pour se remettre à le siffler durant la « Grande Guerre ». Dans les premiers jours de cette guerre, les journaux faisaient une publicité admirative à ce mot d'un ministre des Beaux-Arts, qui montrait ainsi, qu'un ministre n'est parfois qu'un sot plus décoratif : « Enfin, je vais pouvoir dire que Wagner m'ennuie !... » L'académicien Frédéric Masson, qui a passé sa vie à chercher la beauté dans les pots de chambre napoléoniens, écrivait : « Si les wagnériens sont inconscients, qu'on les enferme; s'ils sont sincères, qu'on les fusille. » Dans les casinos de Vichy, de Nice et autres lieux, entre une partie de roulette et un tango, Wagner était sifflé par les patriotes grassement installés dans les tripotages et dans la vadrouille de guerre. Pendant ce temps, de véritables artistes qui se battaient et qui furent tués pour défendre tout ce beau monde, se jouaient dans les tranchées la musique du même Wagner, se consolant de « l'humaine bêtise » en communiant avec la beauté universelle et éternelle si au-dessus du snobisme des patriotes de proie et de sang... Depuis, Wagner est redevenu à la mode, étant le seul capable, par l'action de son génie sur le véritable public, de procurer à l'Opéra des recettes qui le sauvent de la faillite. Et le snobisme s'affirme ainsi dans son intégrale insanité; il insulte le génie, mais il s'incline toujours devant la recette. Ce snobisme est la confusion de Babel pour les pauvres cervelles qui n'ont pas la force de se diriger elles-mêmes, d'échapper à la tyrannie exercée au nom de « l'esprit » par les mercantis qui en vivent. Ils imposent tour à tour le conservatisme académique des bonzes pétrifiés qui défendent à l'art de se renouveler, ou les élucubrations les plus extravagantes de véritables aliénés. Ils consacrent la royauté des éditeurs et des marchands qui ont misé sur des « poulains » dont ils trustent la production, et celle des directeurs d'entreprises dites « artistiques », parfois aussi illettrés que les catins érigées par eux au rang d'artistese, qui confondent l'art avec la pornographie. Leur champ d'action s'étend de « Gaga » à « Dada », et ils font du domaine du beau, une immense foire et un vaste lupanar.

Non moins conventionnelle, et encore plus particulière à chaque individu, est la beauté vue à travers l'amour. Ce n'est pas pour la beauté qu'elle possède, qu'un homme aime une femme, et réciproquement ; c'est pour celle qu'il ou qu'elle lui voit. « Le jour où l'on prouvera que celui qui aime ne trouve pas son amante la plus belle des femmes, je croirai qu'il y a une théorie de la beauté », a dit Paul d'Ambly. Cette beauté n'est le plus souvent, qu'une illusion, et ne dure qu'un temps, celui de la passion, si elle n'est qu'extérieure. Ses attraits sont emportés par la flétrissure de la maladie ou de l'âge, quand l'illusion n'a pas été déjà détruite par la satiété du plaisir sexuel que les êtres recherchent avant toute autre chose. C'est ainsi que parfois « une belle passion à vingt ans désenchante tout le reste de la vie » (P. Limayrac). La beauté humaine, comme toute beauté, ne peut inspirer une admiration et un attachement durables que lorsqu'elle est rendue elle-même durable par des qualités morales qui ne s'effacent pas. Elle n'est plus alors l'illusion d'un être qui s'attache à des apparences, elle est une réalité sensible pour tous. Suivant le mot de Boursault : « Un homme est assez beau quand il a l'âme belle ».

Voltaire a dit : « Le beau qui ne frappe que les sens, l'imagination, et ce qu'on appelle *l'esprit*, est souvent incertain. Le beau qui parle au cœur ne l'est pas ». Le beau qui ne frappe que les sens et l'imagination (ou sens intérieur), est variable suivant les sensations que chacun en éprouve ; il apporte vite la satiété. qui s'adresse à l'esprit, c'est-à-dire à l'intelligence, varie pour chacun suivant son mode de jugement, son goût personnel formé de son tempérament, de son éducation, du degré de ses connaissances ou de ses tendances esthétiques. De là, la multiplicité des définitions du beau comme de celles de l'art. « Le beau consiste dans l'ordre et la grandeur ». a dit Aristote. Comme lui, Lacordaire ne voyait pas de beauté sans l'ordre et, pour Lamennais, « il y a beauté partout où il y a ordre ». Boileau n'était pas ennemi d'un « beau désordre » qui est « un effet de l'art ». Platon disait : « La mesure et la proportion constituent la beauté ». et Bossuet : « Juger de la beauté, c'est juger de l'ordre, de la proportion et de la justesse ». J.-B. Rousseau, Béranger, Lamennais, Vinet, Gérando, Alletz, Renan voyaient le beau dans le vrai. De même Boileau disant : « Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable », à quoi A. de Musset ripostait : « Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté ». D'après le sculpteur Rodin, « Il n'y a qu'une beauté, celle de la vérité qui se révèle ». Pour Brizeux : « Le beau est vers le bien un sentier radieux ». Enfin, tandis que pour Kant « Le beau est ce qui plait universellement sans concept », pour Hegel : « C'est l'Identité de l'idée et de la forme ».

Toutes ces définitions et d'autres, plus ou moins alambiquées, qu'il serait trop long de citer, n'ont une valeur exacte que dans la mesure où elle font la part du cœur, c'est-à dire de notre sensibilité morale, dans les impressions que fait naître la beauté. Il n'y a pas de beauté vraie et durable, même dans la perfection physique, si elle n'est pas accompagnée de perfection morale. « La beauté morale est le fond de toute vraie beauté » (V. Cousin). « La beauté morale peut durer toujours » (Mme Romieu). Le nombre est infini de ceux pour qui la morale est étrangère à la beauté ou qui lui donnent un autre sens que celui qu'elle doit avoir. Aussi, ne croyons-nous pas inutile de préciser comment nous l'entendons quand nous en parlons à propos du beau moral. Nous la voyons dans la propreté des intentions et dans la pureté des sentiments. Nous refusons de la diminuer en la confondant avec les morales conventionnelles. Le beau moral est au-dessus et en-dehors d'elles, il est dans la nature où rien n'est immoral. L'immoralité, c'est la saleté des intentions, c'est l'hypocrisie des moralistes et des marchands de vertu qui ont inventé le vice et qui en vivent; c'est la fausse pudeur des Florentins et de cet Arétin — combien qualifié pour parler au nom de la morale! — qui étaient choqués de la nudité du David de Michel Ange et de l'indécence de son Jugement dernier; c'est le geste de Tartufe, tendant son mouchoir à Dorine en lui disant : « Couvrez ce sein que je ne saurais voir ».

Le beau moral ne se sépare pas du bien, du bon, du juste, du vrai et de l'utile, considérés comme valeurs morales. Ils ne sont pas à eux seuls la beauté; ils lui donnent sa complète expression. Par eux, « le beau réside dans ce qui ne supporte pas de changement » (Aristote), « le beau est dans la forme finale » (A. Karr), « le beau est la splendeur du bien » (Platon), « la beauté est la créature de l'amour » (Lacordaire), « le goût du beau ne connait pas l'intolérance » (Renan), « le beau ne plait qu'un jour si le beau n'est utile » (Saint-Lambert). Mais tout d'abord, « le beau est toujours intelligible, ou du moins doit l'être » (Gœthe). « Le beau abstrait est la chimère des artistes paresseux qui négligent le beau visible » (Emeric David).

Dans son article, très substantiel, de la *Grande Encyclopédie*, sur la *beauté*, M. Henri Marion, professeur à la Sorbonne, a écrit entre-autres choses intéressantes : « Le beau s'adresse à l'homme tout entier, à la raison comme au cœur, à la pensée comme aux sens à l'imagination. Il émeut toutes nos puissances à la fois, de là, la plénitude du sentiment qu'il excite... Précisément parce qu'il diffère de la sensation égoïste, le sentiment du beau est par essence désintéressé, généreux. Il tend a se communiquer ; il favorise l'épanouissement des affections

sympathiques et de la sociabilité », Parlant de la place que l'enseignement de la beauté devrait occuper dans une éducation démocratique, M. Marion dit encore : « Plus l'enfant du peuple risque d'être asservi aux dures nécessités et esclave du besoin, plus on lui doit, si on veut faire de lui un homme libre, de le faire participer autant que possible, à la culture qui élève, délivre et console. Le munir des connaissances nécessaires est peu ; il a droit à sa part de ce qui orne et rehausse la vie. Et en la lui donnant, on travaille à son éducation morale d'une façon qui, pour être indirecte, n'en est peut-être que plus efficace ». M. Marion se rencontre ici avec Edgar Quinet, exprimant ses magnifiques espoirs démocratiques : « Les démocraties modernes, ou seront condamnées à une honteuse infériorité à l'égard des pouvoirs qui les ont précédées, ou se mettront à la tête des éternelles et splendides doctrines du genre humain : justice, amour, beauté, immortalité, héroïsme, conscience, plaisirs de l'âme, tradition de toutes les intelligences qui ont écarté et orné les temps passés ». Mais, par une sorte de contradiction, en même temps qu'il démontre ainsi l'utilité de la beauté pour l'individu tout entier, dans sa vie particulière et dans la vie sociale, M. Marion établit entre le beauet l'utileune distinction qui les sépare nettement et constitue une véritable théorie du « beau pour le beau », rappelant celle de « l'art pour l'art ». Il dit entre-autres : « Qu'est-ce que l'utile. sinon ce qui sert à quelque chose ? Or, à quoi sert une Sainte Famillede Raphaël, la Vénus de Milo, une symphonie? Le beau est sa fin à lui-même; il se suffit. Il ne sert à rien, qu'à enchanter ceux qui le goûtent. C'est un luxe, un surcroît, un heureux superflu... L'objet beau, comme tel, se suffit à luimême, se justifie par sa beauté même et n'est pas moyen pour autre chose. À quoi sert un bel enfant? a fort bien demandé un humoriste ». Sauf le respect que nous devons à un professeur de Sorbonne, il nous semble que nous voici plongés en plein « galimatias », comme aurait dit Voltaire. La boutade de l'humoriste ne prouve qu'une chose : la bêtise de l'humoriste. De la même façon, on pourrait demander : « À quoi sert un humoriste ? » et poser la question pour tout ce qui existe et pour la vie elle-même. « À quoi sert la vie ? » Nous défions bien M. Marion, et tous les humoristes du monde, de faire une réponse à cette question, s'ils ne peuvent dire à quoi sert un bel enfant. Ce qui nous intéresse, nous tous, simples hommes qui ne sommes pas des métaphysiciens et qui vivons dans cette réalité quotidienne qui désolait Jules Laforgue, ce n'est pas « la nature du beau « ; c'est « le moyen pour autre chose » qui se trouve en lui comme dans tout ce qui existe même le plus spirituellement, comme en Dieu lui-même qui est, dit-on, la suprême beauté, mais qui est utile aux hommes, puisqu'ils ont éprouvé le besoin de l'inventer. C'est ce « moyen pour autre chose » que M. Marion a lui-même constaté en parlant de son rôle social. Que le beau soit, par sa nature, une « finalité », soit, nous ne le contestons pas puisque nous voyons en lui la perfection. Mais qu'il soit « une finalité sans fin », c'est-à-dire une finalité qui n'est pas « un moyen pour autre chose », nous ne le reconnaissons pas, même si M. Marion appelle Kant à la rescousse. Car l'utilité de la beauté est éclatante autour de nous et en nous ; elle s'impose à tous les êtres. N'estelle pas utile à l'animal qui s'efforce de paraître plus beau que ses rivaux pour l'emporter auprès de la femelle? La même utilité de la beauté n'est-elle pas, pour la même raison, à la base des rapports entre les sexes humains? Et, à mesure qu'on s'élève vers des formes de vie supérieures, l'effort de l'homme n'est-il pas de plus en plus stimulé par la recherche de la beauté qui « émeut toutes ses puissances à la fois » et excita « la plénitude du sentiment » ? M. Marion luimême nous l'a démontré.

La beauté est comme l'art dont elle est l'inspiratrice; elle est la vie dans sa perfection, c'est-à-dire dans le bien-être, dans la joie, dans le bonheur, dans l'épanouissement complet de la nature et de l'individu. La beauté est le pain de l'âme; elle est aussi indispensable à l'homme que le pain du corps. Il a un tel besoin de ce pain spirituel, que les réalités merveilleuses répandues dans son environnement et dans son propre fond ne lui suffisent pas : il demande à l'art de les faire encore plus belles et il va chercher de la beauté dans les cieux, auprès de divinités qu'il imagine plus parfaites que ce qui est autour de lui et en lui. Mais alors, voulant faire l'ange, il fait la bête. Voulant dépasser l'art, il fait la bondieuserie et toutes les formes de la laideur; voulant atteindre une morale plus haute que la morale naturelle, il tombe dans tous les pièges de l'immoralité.

La beauté, c'est la vie, non dans des paradis fallacieux que promettent des charlatans pour le temps où nous serons morts, mais dans le présent, autour de nous et en nous. Elle est née avec la première palpitation de la nature, comme la Vénus antique est née de l'écume de la mer. Dès que l'enfant ouvre les yeux à la vie, elle s'offre à lui dans les yeux de cette mère qui épie sur son visage son premier sourire. Elle le sollicite dès ses premiers jeux. Devenu homme, elle lui apporte la joie du travail, la douceur des affections, la consolation de ses peines. Elle pétrit, elle forme, elle possède l'homme durant toute son existence, dans tout ce que, même inconsciemment,

il accomplit dans les voies de la vraie morale. Et lorsqu'arrive l'heure, chantée par Tristan, du « retour à l'éternel oubli originel », si, repassant sa vie dans sa mémoire, il peut se dire : « J'ai vécu en faisant mon devoir envers moi-même et envers les autres », c'est encore elle qui, chassant les vaines terreurs de son cœur apaisé, met sur ses lèvres le dernier sourire, comme elle y mit le premier.

Évidemment, une multitude d'hommes, presque tous les hommes, vivent dans l'ignorance de la vraie beauté. L'organisation sociale est telle que seuls quelques-uns, privilégiés, peuvent jouir de ses bienfaits. Mais parce que les hommes ne connaissent pas les joies du travail libre et de l'art véritable, des affections sincères et des plaisirs moraux, est-ce dire que ces joies ne leur soient pas utiles, nécessaires, et qu'elles soient pour eux « un luxe, un surcroît, un heureux superflu » ? Ce serait dire, alors, que les animaux n'ont pas besoin de la liberté des champs, puisque certains sont enfermés dans des étables, que l'enfant n'a pas besoin de soins maternels puisqu'il en est qui sont sans mère et que l'Assistance Publique livre à des trafiquants de chair humaine, que l'être humain n'a pas besoin de soleil, de lumière, d'air, de bonne nourriture et de gaieté, puisqu'il est des hommes qui travaillent sous la terre, qui habitent dans des taudis, qui ne mangent jamais à leur faim et qui sont plongés dans un perpétuel désespoir. Ce serait livrer définitivement l'humanité à l'esclavage et à la haine, à l'imposture et au crime, à la laideur et à l'immoralité.

M. Marion a conclu son article en disant : « La beauté éclate partout dans l'univers. Elle est l'ordre ; l'harmonie, la proportion, c'est-à-dire tout ce qui enchante l'intelligence et d'autre part, vie, liberté, grâce, bonté, tout ce qui remplit d'amour le cœur ». Oui, la beauté est tout cela. C'est pourquoi elle est utile à l'homme. Elle est pour lui la souveraine utilité, parce qu'elle lui apporte, dans ce « consensus d'éléments divers » qui fait les disputes des théoriciens, les seules certitudes de bonheur en quoi il peut avoir foi. Ce bonheur, il le possèdera lorsqu'il mettra à bas la prison du mensonge et de la laideur dans laquelle il est enfermé.

-Édouard ROTHEN.

BEAUX-ARTS

Il semble qu'on devrait entendre sous cette dénomination, tous les arts qui s'inspirent de préoccupations esthétiques et ont pour but la manifestation du beau. Mais ce serait trop simple dans un monde basé sur des complications hiérarchiques, et qui a créé les classifications les plus imprévues pour les choses comme pour les personnes. De même que les hommes se divisaient en « gentilshommes » et en « vilains », il leur fallait l'art « noble » et l'art « roturier », celui des « honnêtes gens » et celui de la « canaille ». Or, comme ces divisions n'ont d'autre base qu'une fantaisie arbitraire, elles sont pleines de contradictions ainsi que nous l'avons constaté pour l'art, et que nous allons le voir à propos des beaux-arts.

On classe sous ce titre, d'une façon générale : l'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie, l'éloquence, la musique et la danse; elles sont, paraît-il, parmi les arts, les plus nobles et les plus dignes de la véritable beauté. Mais on fait une première distinction en appelant plus particulièrement beaux-arts, ceux qui ont à leur base le dessin et sont dits : arts plastiques, à savoir l'architecture, la sculpture et la peinture. Les arts plastiques sont-ils des beaux-arts dans toutes leurs manifestations? Non. Là encore on fait une distinction lorsqu'il s'agit de leurs dérivés, les arts décoratifs, dont nous parlerons plus loin. Les beaux-arts proprement dits étant limités à l'architecture, la sculpture et la peinture, on donne à la poésie et à l'éloquence, le titre de belles lettres. Sous cette rubrique, elles se rencontrent avec la grammaire, la rhétorique, la philosophie et toutes les formes de la littérature qui ne sont pas des beaux-arts et sont seulement des arts libéraux. Mais elles deviennent beaux-arts en devenant belles-lettres; Pour la musique et la danse, elles sont dans les beauxarts sans classification spéciale et comme deux sœurs d'âges différents. La cadette, la danse, ne va guère sans son aînée la musique ; elle en est tributaire, particulièrement au théâtre. Le théâtre, avec la multiplicité de ses spectacles, soit en plein air, soit dans des salles fermées, appartient lui aussi aux beaux-arts sans leur appartenir. N'a-t-il pas eu toujours la plus détestable réputation auprès des gens « bien pensants » qui jugent de ce qui est « noble » et « honnête » ? Mais comme il réunit ensemble tous les beaux-arts, il est bien difficile qu'il n'en soit pas. C'est lui qui les groupe pour des manifestations collectives et leur permet de se réaliser le plus totalement en donnant l'idée complète de leurs rapports entre eux. À la construction du monument appelé théâtre, participent, ou doivent participer, dans un harmonieux ensemble, non seulement l'architecture, la sculpture et la peinture, mais encore tous leurs dérivés ornementaux qui sont des arts décoratifs. Pour les spectacles qui sont donnés dans le théâtre, il est non moins besoin d'une collaboration harmonieuse de la poésie, l'éloquence, la musique, la danse et des effets combinés dans la mise en scène des décors, accessoires, machinerie, jeux de lumière, costumes, etc... qui sont une autre catégorie des arts décoratifs. De même que les arts plastiques, la poésie, l'éloquence, la musique et la danse ont des dérivés qui ne prennent toute leur signification que dans des manifestations collectives et particulièrement au théâtre. La poésie et l'éloquence y forment la *littérature dramatique* qui a plusieurs genres de la plus grande variété. La musique prend des formes non moins variées suivant qu'elle est d'église, de concert ou de théâtre. Enfin, la danse présente tous les aspects de la *chorégraphie*.

Les divers avatars par lesquels sont passées l'organisation de l'*Académie des Beaux-Arts* actuelle et sa représentation dans l'*Institut* qui est la réunion des cinq Académies, montrent bien ce qu'il y a d'artificiel dans la distinction entre les beaux-arts.

L'Académie des Beaux-Arts fut fondée en 1795, en même temps que l'Institut, pour remplacer l'Académie royale de peinture et de sculpture et l'Académie royale d'architecture. Elle ne fut d'abord représentée à l'Institut, que par les sections de la peinture, la sculpture, la musique et la déclamation. Puis la déclamation fut remplacée par la gravure. Aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure et la musique sont les beaux-arts reconnus par l'Académie qui compte 14 peintres, 8 sculpteurs, 8 architectes, 4 graveurs, 6 compositeurs de musique. Mais si l'académisme réduit ainsi le nombre des beauxarts officiels, l'État l'augmente singulièrement en étendant les tentacules de son administration sur tous les autres. L'État se donne ainsi des airs de libéralisme en face de l'Académie; nous verrons qu'ils sont aussi malfaisants l'un que l'autre. (Voir Administration des Beaux-Arts.)

Nous dirons, pour préciser autant que possible ce qu'on entend par les *beaux-arts* : ils sont limités à l'architecture, la sculpture, la peinture, lorsqu'on les considère séparément ; ils comprennent en outre, lorsqu'ils participent à des manifestations collectives, la poésie, l'éloquence, la musique, la danse et tous les dérivés des deux groupes : arts décoratifs, littérature dramatique, musique d'église, de concert ou de théâtre, chorégraphie. Nous nous en tiendrons ici aux beauxarts proprement dits : architecture, sculpture, peinture, dans leurs rapports avec les arts décoratifs.

Tout d'abord, que sont les arts décoratifs que l'académisme prétendait repousser et traiter en parents pauvres, mais qu'il est de plus en plus obligé d'adopter? Ce sont ceux de l'ornementation dans les constructions de l'architecture, dans la fabrication des objets mobiliers, des vêtements, des parures et, généralement, toutes les applications artistiques de l'industrie. Ils sont les animateurs de l'architecture qui est, sans eux, une chose morte chaque fois qu'elle ne s'intègre pas à la vie du milieu où elle est placée. Ils créent l'atmosphère dans la maison en y apportant leur rayonnement, c'est-à-dire la lumière, la grâce, l'harmonie des couleurs et des lignes. Ils excitent les sentiments des foules réunies pour des manifestations collectives, les invitant au recueillement ou à la joie. La distinction tendant arbitrairement à les exclure des beaux-arts, s'appuie sur ce qu'ils sont, pratiquement, des arts mécaniques ou industriels. Mais, dans leur utilisation, les beaux-arts proprement dits, ne sont-ils pas pareillement industrialisés, lorsqu'on reproduit, — et parfois avec quelle absence de scrupules! — un monument, une statue, un tableau, un poème, une partition? Qu'est-ce qui n'est pas industrialisé aujourd'hui, même parmi les choses qui paraissent les plus vénérables et qui sont les plus respectées ? Toutes les formes de la vie et de la mort trouvent leurs mercantis. Aucun art n'échappe à ce sort. La plupart des artistes sont devenus des boutiquiers et, suivant un mot ministériel, on trouve « étrange » l'obstination que mettent à ne pas faire parler d'eux, ceux qui font leur œuvre dans la retraite et le silence. Pour un peu, on verrait une tare dans cette obstination et on traiterait de malfaiteurs ceux qui s'y renferment. L'art véritable, le seul qui devrait compter aux yeux de ses puristes, est uniquement dans Ia création de celui qui le produit. Or, en quoi la création de l'artisan : peintre-décorateur, ébéniste, céramiste, graveur, ciseleur, verrier, émailleur, tapissier, relieur, etc... est-elle moins de l'art et moins belle que celle de l'architecte, du sculpteur, du peintre? Phidias, sculptant les frises du Parthénon fut-il moins artiste que lorsqu'il exécuta la statue de Minerve? Le Michel-Ange qui décora de ses fresques la Chapelle Sixtine, fut-il inférieur à celui qui sculpta la Pietà? Et l'art d'un Benvenuto Cellini, d'un Bernard Palissy, d'un Boulle, ne serait pas du bel art, alors que l'architecture du Trocadéro, les hideux monuments aux morts qui souillent leur souvenir, les kilomètres de toiles barbouillées qui vont s'échouer chez les Dufayel de la peinture, en seraient !... On dit : « Il n'y a pas d'art, ou il n'y a qu'un art très inférieur dans les reproductions indéfinies des arts industriels » ; y en a-t-il davantage dans celles non moins indéfinies des beaux-arts ? La salière d'or, de Benvenuto Cellini, qui est une des merveilles du musée de Vienne, ne serait pas du bel art parce que ses reproductions pourraient être sur toutes les tables, et l'*Angelus*, de Millet, en serait malgré ses reproductions à des milliers d'exemplaires en d'affreux chromos, sur des tapis de table et jusque sur des descentes de lit, ce qui permettrait à des pieds sales, de marcher sur « l'art » ! Ce seul exemple suffit à démontrer la stupidité de la distinction faite entre les beaux-arts et les arts industriels, basée sur leur utilisation. Le sculpteur Rodin disait du travail de l'artisan-artiste qu'il était : « Le sourire de l'âme humaine sur la maison et sur le mobilier ». Or, il n'y a rien de plus beau, dans tout le domaine de la beauté, que le sourire de l'âme humaine.

Pendant longtemps il n'y avait pas eu de distinction entre les beaux-arts et les arts décoratifs. Confondus ensemble, ils avaient eu une histoire commune. On les aurait séparés d'autant plus difficilement qu'Ils étaient plus mêlés à là vie et avaient tous cette destination pratique qui est précisément celle des arts décoratifs : montrer la beauté de la vie.

La distinction devint plus facile, quand on sépara l'art de la vie, pour en faire une sorte de royaume spirituel réservé à des élus, et elle trouva ses prétextes dans le développement de l'industrie, réduisant de plus en plus la valeur esthétique des arts soumis à son exploitation. L'antiquité ne connut pas cette exploitation dans les objets fabriqués en série par le moyen des machines. L'objet était produit par l'artisan, et il pouvait toujours en varier la forme ou la couleur, au gré de sa fantaisie. La grande époque des arts décoratifs fut alors celle de l'Égypte. Elle brilla surtout par la polychromie. Tous les jours, dans les monuments enfouis, et qui sont, hélas! si stupidement saccagés, on découvre des aspects nouveaux de cette décoration extrêmement variée, et qui s'appliquait à la perfection tant sur les objets les plus simples et des usages les plus intimes, que dans les monuments les plus grands. Chez les Grecs, l'œuvre décorative fut admirable surtout par l'ornementation sculpturale des monuments, leurs statues et figures de marbre ou de bronze. Chez les Romains, la décoration fut de caractère grec. On l'a retrouvée intacte dans Pompei. Byzance surpassa de beaucoup Rome, par sa magnificence dans la décoration de ses monuments, par ses richesses dans le mobilier et par ses chefs-d'œuvre de mosaïque et d'orfèvrerie, ses miniatures et ses émaux. L'art arabe brilla d'autant plus dans l'ornementation, que la religion de Mahomet interdit les reproductions de la figure humaine. Aucun autre ne l'a dépassé dans les dispositions et les couleurs de ses tapis, ses tissus, ses ouvrages en cuir, ses faïences en majolique, ses verreries qu'avec une longue patience les artisans exécutaient sans autres indications que les traditions orales transmises d'une génération à l'autre. Une patience encore plus grande est à la base du travail des artisans d'Extrême-Orient. Aussi, leurs laques, leurs émaux avec incrustations de cuivre, leurs porcelaines, grès, aciers damasquinés, bronzes fondus à cire perdue, broderies, etc... présentent une perfection d'achèvement incomparable. Mais les arts arabe et extrême-orientaux ne se sont pas renouvelés.

Au Moyen-Âge, le véritable art français naquit et se développa en puisant aux sources populaires. Orfèvres, brodeurs, tapissiers, armuriers, gens de métiers, étaient tous artistes pour l'embellissement des objets nécessaires à la vie ; ils formèrent ces traditions de l'art véritable que l'on recherche aujourd'hui. La Renaissance, surtout en Italie, donna un éclat sans pareil aux travaux de l'artisan, en appliquant l'art à toutes les formes de la vie.

La distinction entre les arts est née avec la situation privilégiée des artistes, lorsqu'ils furent soi-disant « élevés » au-dessus des artisans, par les rois et les nobles riches qui les attachèrent à leurs maisons, dans des emplois où ils se confondirent plus ou moins avec la valetaille. Perdant peu à peu auprès de leurs maîtres, tout contact vivifiant avec la nature et le peuple, ils enfermèrent l'art dans des formes de plus en plus étroites et conventionnelles. Mais il fallait maintenir leur prétendue supériorité artistique. On fonda pour cela, les Académies et on y installa la cuistrerie pontifiante qui devait se dresser contre la vraie beauté. Rome et Florence virent les premières de ces Académies, à la fin de la Renaissance. En France, on fonda d'abord, en 1635, l'*Académie Française*, pour les gens de lettres, puis, en 1648, sur l'initiative de Lebrun, l'*Académie royale de Peinture et de Sculpture*, Colbert créa, en 1663, l'*Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, et, en 1671, il installa l'*Académie royale d'Architecture*. Ces fondations placèrent les beaux-arts sous le patronage de l'État, et inaugurèrent cet art officiel qui exerce toujours sa souveraine malfaisance.

Jusqu'à la Renaissance qui amena peu à peu cette transformation, les artistes n'avaient été que des ouvriers habiles qui apportaient dans l'exercice de leur métier, les formes nouvelles de leurs créations personnelles. Le

travail était commun ; l'artiste produisait le modèle que l'ouvrier l'aidait à réaliser. Au Moyen-Âge, les architectes s'appelaient simplement maçons ou maîtres des œuvres de maçonnerie, les sculpteurs : imagiers ou tombiers, les peintres : enlumineurs.

Tous se confondaient avec la foule qui travaillait du compas, de la truelle, du ciseau, du, pinceau, et les cathédrales, tant dans leur plan que dans leur construction et dans leur ornementation, ne proposent à notre admiration, que le magnifique anonymat des travailleurs, créateurs de génie ou simples manœuvres, qui les érigèrent. La vanité humaine qui, depuis, a voulu faire de l'artiste un surhomme, n'a fait que déshonorer l'artiste en le déchaînant contre l'art. Aujourd'hui, suivant le mode de démocratisation à-rebours institué par les démagogues, tout le monde a du génie et veut être artiste en quelque chose, depuis ces ministres. interchangeables qui transfèrent d'un ministère quelconque à celui des beaux-arts leur incompétence souriante, jusqu'aux cordonniers qui se qualifient *chausseurs* et aux empailleurs d'oiseaux qui s'intitulent *naturalistes*. Toutes les professions sont devenues des beaux-arts, et Thomas de Quincey ne faisait qu'anticiper sur notre époque en y mettant l'assassinat; grâce à « l'art -de gouverner » et à « l'art de la guerre », il se perfectionne tous les jours.

La distinction entre les artistes et les artisans amena la distinction entre les arts. En France, les beaux-arts séparés des métiers, allèrent de plus en plus vers des formes pompeuses mais dépourvues d'originalité foncière. De même qu'on adaptait à la langue une antiquité qui la défigurait en prétendant la rendre plus noble, on imitait l'antique dans les arts, sans tenir compte qu'il ne répondait ni au caractère du pays, ni à son climat, ni à l'époque, et qu'il faisait perdre à l'art français, tout ce qui avait constitué sa nature propre. On créait une langue et un art « nobles » à côté de la langue et de l'art « roturiers » laissés au peuple de plus en plus méprisé. L'art roturier, c'était l'art décoratif, qu'on séparait de l'art proprement dit en le classant dans l'Industrie; de même qu'on séparait l'artiste de l'artisan. Mais les traditions du travail d'art restaient chez ce dernier, et c'est chez lui que Lebrun lui-même dut aller les chercher lorsque, ayant constaté la lamentable déchéance des arts décoratifs, depuis le triomphe de l'académisme, il voulut les faire revivre. Il provoqua ainsi l'éclosion de l'art français le plus caractéristique et le plus original, celui du XVIIIe siècle, qui réunit les traditions des siècles passés dans la grâce, la légèreté, la coquetterie de l'architecture, de la décoration et de l'ameublement. Après cette époque unique dans l'art français et qui rayonna sur toute l'Europe, on retourna à une antiquité aggravée d'académisrne napoléonien. Pendant tout le XIXe siècle, les arts décoratifs ne trouvant plus aucune inspiration dans la vie populaire, végétèrent misérablement. Ils allèrent de l'antique au Louis XV, et de la Renaissance à l'Empire, cherchant à les combiner ensemble, mais ne produisant que des monstres et aboutissant, finalement, à l'horreur de ce qu'on a appelé le « style Fallières », qui caractérise la fin du XIX^e siècle et le commencement du XX^e.

Des efforts sont faits depuis quelque temps, pour relever les arts décoratifs de la situation où ils sont tombés, et pour les remettre à leur vraie place parmi les beaux-arts. Paris a vu, en 1925, une *Exposition des Arts Décoratifs*. Si elle a montré certaines initiatives intéressantes dans les voies de ce qu'il y a à réaliser, elle a surtout révélé le mal qui pèse sur les arts décoratifs comme sur tous les arts en général : la bêtise académique conjuguée avec la tyrannie capitaliste. Que pourront faire les initiatives de quelques hommes dévoués à la beauté, contre la double puissance des officiels empanachés et des mercantis industriels, pour qui l'art n'est qu'un moyen d'exploiter les travailleurs et d'amasser de l'argent ?

Sait-on combien l'État, qui entretient somptueusement tant de majestueux parasites, paie les artisans-artistes de sa manufacture de Beauvais? Voici leurs salaires: artistes tapissiers, chef, sous-chefs, 5.800 à 14.000 fr. Élèves appointés, 5.000 à 5.800 francs. Élèves à l'essai pendant deux ans, 1.500 fr. Dans quel ministère des chefs, sous-chefs ou simples expéditionnaires se contenteraient de pareils salaires? Pendant que l'*Exposition des Arts Décoratifs* montrait par-dessus tout le puffisme capitaliste, l'Œuvre de l'hospitalité de nuit, publiant sa dernière statistique, faisait connaître que dans l'année écoulée, elle avait abrité dans ses asiles, près de cinquante mille indigents et que, sur 650 individus n'appartenant pas à des professions ordinaires, il y avait eu 376 ouvriers d'art!

L'œuvre de rénovation de l'art ne pourra aboutir que lorsqu'on ira chercher dans les sources d'inspiration générale et populaire, une sève et une vie nouvelles. Pour cela, il faut que l'art devienne révolutionnaire. Quand les artistes et les artisans, se donnant la main pour un effort commun comme celui des temps où ils se confondaient, se lèveront pour abattre l'académisme qui étouffe leur initiative et le capitalisme qui les exploite, les affame et

les tue, ils pourront alors réaliser l'œuvre de renaissance de l'art, et l'offrir aux hommes comme la parure de cette vie libre qui doit être le bien de tous. — Edouard ROTHEN.

BEAUX-ARTS (Administration des). Nous lisons, dans la *Grande Encyclopédie* : « L'Administration des BeauxArts a pour attributions essentielles, d'une part, la conservation et l'accroissement de nos richesses artistiques, d'autre part, l'enseignement de tous les arts ou plutôt une sorte de direction élevée et impartiale laissant à l'art, la liberté sans laquelle il ne saurait s'épanouir ».

Voilà, dira-t-on, une administration vraiment utile. Elle le serait si tout cela n'était pas qu'une façade; mais en fait, l'Administration des Beaux-Arts n'est que ce que sont toutes les administrations de l'État, et celle-ci est d'autant plus malfaisante qu'elle s'occupe des choses de l'esprit. En fait, comme l'écrivait Octave Mirbeau : « L'État possède un ministère spécial où il cuisine et triture l'art comme en d'autres ministères on triture et cuisine la justice, les finances, l'armée, les élections, car si les plats diffèrent, la cuisine est partout la même », Par ce ministère, l'État exerce son pouvoir sur tout ce qui est de l'art et se rattache à l'art : travaux d'art et musées, enseignement et manufactures nationales, monuments historiques, théâtres, palais nationaux, etc... Il a pour cela un Conseil supérieur des Beaux-Arts, avec une foule de conseils spéciaux, de commissions, de sous-commissions, de comités, de souscomités, d'administrateurs, de directeurs, de conservateurs, de bibliothécaires, de professeurs, d'archivistes, d'inspecteurs, de contrôleurs, de surveillants, etc... Et au-dessus de toute cette hiérarchie plane l'Institut

« L'Institut, a écrit encore Octave Mirbeau, voilà la grande plaie dont souffrent, s'étiolent et meurent les Beaux-Arts. On ne le dira, on ne le criera jamais assez haut. L'État ne peut s'habituer à considérer l'Institut pour ce qu'il est réellement, c'est-à-dire un étroit groupement de personnalités intrigantes, vaniteuses et médiocres, un syndicat solidement organisé d'âpre commerce et de peu avouables intérêts de caste, qui s'est donné la mission malfaisante et productive de maintenir l'art au plus bas niveau — à son niveau — afin d'en rester, sans conteste, le seul bénéficiaire. L'État, qui ne croit plus en Dieu, croit encore à l'Institut; il croit du moins ignorance ou snobisme, marchandage peut-être — que l'Institut est une force éducatrice, moralisatrice, le refuge du goût, une élégance décorative dans l'État. Lui qui a chassé le moine de ses écoles, le crucifix de ses prétoires, qui tente de briser l'omnipotence corruptrice de l'Église, tout au moins de la réduire à son minimum de danger social, il n'a que des respects, un vrai culte pour l'Institut, et il ne se montre à lui que dans la posture humiliée du plus servile agenouillement, car il espère bien en être, un jour ou l'autre, dans la personne de ses représentants, frotter sa roture aux blasons percés des ducs, et coudre les palmes vertes aux manches de l'habit de ses ministres. Et non seulement il le respecte, le flatte, le courtise, mais il lui assure une ingérence officielle, une véritable prépondérance administrative, dans l'État. Dès que le plus médiocre des mortels, par intrigue ou corruption, parce qu'il est riche, dévot ou bellâtre, aimé des femmes et de l'Église, parce qu'il possède un beau nom, un château historique, des collections historiques, tout cela généralement faux, comme l'histoire, et pour des raisons encore plus basses et quelques-unes très sinistres, dès que ce mortel est élu membre de l'Institut, on le présente avec pompe au Président de la République, qui le confirme académicien et le consacre immortel, au nom de l'État. Afin de lui valoir sur tous ses contemporains, dans les choses de l'esprit, une supériorité protocolaire indiscutable, que son manque de mérites, son absence totale de talents n'avaient pu lui conférer jusqu'ici, on l'affuble comme dans les pompes funèbres et les opérettes parodistes, mais avec infiniment moins de pittoresque, d'un costume assez ridicule et qui en impose toujours aux barbares. Il a des broderies de soie verte au collet de son habit, des plumes frisées à son chapeau; à son côté bat une simili-épée à poignée de nacre. De même qu'un homme de peine sous un fardeau, il plie, sue et halète sous le poids des décorations, brochettes, écharpes, crachats, cravates, carcans, rouges, jaunes, bleus ou verts, qui lui étranglent le cou, lui étouffent la poitrine, lui courbent le dos, empêtrent sa marche, car il a des croix qui lui descendent jusqu'au bas des reins, jusqu'entre les jambes. C'est vraiment le dernier personnage de la dernière opérette. De ce fait, il a le pas sur tous les autres ; sa place est marquée au premier rang, dans toutes les cérémonies publiques et dans tous les dîners en ville. Il défile en tête de tous les cortèges officiels. M. Camille Doucet avant Molière, M. Albert Vandal avant Michelet, M. Coppée avant Baudelaire, M. Bourget avant Flaubert et Balzac. »

C'est sous la tutelle de cet Institut, que l'Administration des Beaux-Arts se manifeste par son armée de ronds de cuir sans compétences, aussi malfaisants sinon aussi ridicules, dont la suffisance interchangeable s'accommode de tous les emplois, comme celle de ses ministres, et qui, rendant inutiles les efforts des rares artistes égarés

parmi eux, s'appliquent à étouffer toute manifestation d'art qui n'a pas reçu l'approbation de l'Institut. On la voit exercer sa dictature néfaste sur les musées, sur les bibliothèques, sur les théâtres, sur les écoles, partout où l'art, s'appuyant sur les richesses du passé, pourrait se vivifier, s'enrichir encore, se renouveler et trouver cette « liberté sans laquelle il ne saurait s'épanouir ».

Elle manifeste une hostilité hargneuse à tout artiste nouveau, supérieur, qui n'a pas été couvé par l'Institut et apporte une œuvre originale. Les plus grands artistes contemporains ont été poursuivis par elle et, lorsqu'on veut connaître leur œuvre, c'est à l'étranger qu'il faut aller la chercher. L'Administration des Beaux-Arts n'a d'autre objectif que de réaliser cette formule de M. Leygues, quand il était son chef, comme ministre : « L'État ne peut autoriser qu'un certain degré d'art », et elle s'acharne dans cette bêtise incurable et inamovible. Ce sera la tâche de l'art révolutionnaire de la déboulonner de son rond de cuir.

Edouard ROTHEN.

BÉNÉFICE

n. m. (du latin beneficium, de bene bien et facere, faire)

Gain, profit matériel ou moral. Exemple : les politiciens retirent de leurs apostasies, des bénéfices matériels de toutes sortes ; les anarchistes ne retirent de leur propagande qu'un bénéfice moral.

Trop nombreux, hélas, sont les hommes qui se préoccupent des bénéfices matériels avant de se préoccuper des bénéfices moraux.

Le commerçant qui accapare des marchandises de première nécessité pour provoquer une hausse, l'arriviste qui flatte les puissants, le politicien qui fait mille promesses qu'il a l'intention de ne pas tenir, tous ces gens-là n'ont qu'un seul désir : accumuler bénéfices sur bénéfices. Au contraire, le savant, l'apôtre, l'artiste sincère, peu soucieux des bénéfices pécuniaires, sont prêts à endurer toutes les privations pour mener à bien l'œuvre entreprise. Leur seule récompense sera le bénéfice moral qu'ils retireront de l'estime des honnêtes gens, et cette récompense leur suffit. Ce sera une des tâches de la Révolution sociale, de balayer les agioteurs et parasites de tout acabit, qui amassent des fortunes aux dépens des hommes laborieux.

BERGER (mauvais)

On appelle mauvais berger, celui qui profite de l'influence ou du pouvoir qu'il a acquis sur les masses, pour tromper et dépouiller celles-ci. Exemple : Les politiciens sont les mauvais bergers du peuple. Innombrables sont les mauvais bergers, dans la société actuelle. Les politiciens mis à part, il y a encore les philosophes, les penseurs, les artistes qui, profitant de l'auréole que leur confère leur talent, mettent leur intelligence et leur nom au service des dirigeants. Il faut démasquer tous ces mauvais bergers, qui exploitent cyniquement l'inconscience du troupeau — jusqu'à ce que le troupeau lui-même, prenant conscience de sa veulerie, châtie à son tour les criminels qui l'ont dupé.

BERNER

v. a.

Le verbe berner, au sens propre, signifie taire sauter quelqu'un en l'air dans une couverture, mais il est beaucoup plus employé au sens figuré : tromper en se moquant, ridiculiser, bafouer. Exemple : Le candidat à la députation berne ses électeurs. La classe ouvrière a toujours été bernée par ceux qui font mine de s'occuper d'elle.

BESOIN

n. m.

Privation ou sentiment de privation, qui porte à désirer. Il faut distinguer les besoins de première nécessité et les besoins de luxe. Pour satisfaire leurs besoins de luxe, toujours croissant, les possédants n'hésitent pas à rogner sur les besoins de première nécessité des travailleurs. Pourtant, à peu de chose près, les besoins de tous les hommes sont identiques. Le travailleur, aussi bien que le parasite enrichi, sent lui-aussi, le besoin d'un peu de bien-être ou de superflu, pour rendre sa vie plus agréable. Mais la société actuelle ne lui reconnait qu'un besoin : le besoin de pain, pour qu'il puisse continuer à subsister et à travailler pour le plus grand profit de la caste dirigeante. Il en est de même pour les besoins intellectuels. L'ouvrier aimerait souvent à s'instruire comme les fils fortunés de la bourgeoisie. Mais la société, voulant qu'il demeure dans son ignorance, lui en refuse les moyens. Elle estime que seules les classes privilégiées ont besoin d'une nourriture intellectuelle. Quant aux travailleurs, c'est à peine si, dans ce domaine, on leur reconnait un peu plus de besoins que les animaux. Seule la Révolution sociale pourra rétablir l'équilibre des besoins humains et supprimer ces odieux privilèges de classe.

BESOIN.

C'est du besoin que sont nés les arts, les industries et les philosophies. Le besoin a créé l'homme. Il en a fait un être sentant et pensant. C'est par le besoin que l'homme est sorti de l'animalité. Aux prises avec la nature, les premiers hommes ont été obligés de lutter pour vivre. Même en mettant à leur disposition ses immenses ressources, cette nature ne les a point dispensés de l'effort. Comme tous les animaux, l'homme a éprouvé le besoin de se réaliser, tantôt en s'adaptant aux circonstances, tantôt en les combattant. L'hommesinge qui vivait il y a 500.000 ans a dû s'ingénier pour découvrir les moyens capables d'assurer son existence. Cet homme était surtout préoccupé de pourvoir à sa nourriture, mais dans cette recherche constante son cerveau a réfléchi, et lentement, l'hominien tertiaire a pris conscience de lui-même et de l'univers. C'est le besoin qui a créé les différentes races d'animaux qui se sont succédé sur le globe depuis l'apparition de la vie. Supprimer le besoin, vous supprimez la création. Les besoins, c'est la vie entière. L'esprit a ses besoins, comme le corps. L'homme a besoin de pain idéal autant que de pain matériel : la beauté, sous toutes ses formes, lui est nécessaire. L'histoire des besoins, c'est l'histoire de la civilisation humaine. « Les vrais besoins de l'homme ne sont autre chose que les nécessités de la nature », disait Rousseau. L'homme cherche ce dont il est privé : il lutte pour le conquérir. Ceci est vrai pour la vie morale comme pour la vie physique. L'homme a autant besoin de liberté (sous toutes ses formes) que de nourriture. Manger et penser, c'est être libre. Ce qui caractérise avant tout le besoin, c'est une privation, un manque, l'absence de quelque chose. « Tout désir est un besoin, une douleur commencée », d'après Voltaire. Celui qui désire quelque chose souffre. Cependant, sans désirs, que serait l'homme? L'être supérieur souffre du manque d'idéal : il espère toujours que de la douleur humaine naîtra une humanité meilleure. Seule, l'impuissance n'espère rien, ce qu'elle espère, ce sont des choses insignifiantes. Le besoin crée l'An-archie (ne pas confondre avec la pseudo-anarchie des dirigeants), c'est-à-dire le Progrès, le rêve du meilleur. — Envisagée du point de vue individualiste, la question du besoin s'éclaire. Si les mêmes besoins conviennent à tous les hommes, il faut tenir compte des différences de tempérament. La santé pourra rentrer en ligne de compte. L'un peut résister à une grande fatigue : un autre offre moins de résistance, d'endurance. Chez le même individu, à différentes époques de sa vie, les besoins ne sont pas les mêmes. Certains jours, on se sent un besoin d'action, de lutte, d'union, de sympathie, certains autres de solitude, de recueillement, d'isolement. On est las, on éprouve un immense soulagement à se sentir seul, loin de toute agitation, on se réfugie dans la tour d'ivoire (les grands créateurs, les hommes de pensée et d'action, les esprits qui ont souffert ont besoin, à de certaines heures, de calme, de repos, de se retrouver face à face avec eux-mêmes). Tel besoin convient à la jeunesse qui n'a plus sa raison d'être pendant l'âge mûr. Les besoins du vieillard ne sont pas les mêmes que ceux de l'enfant. La femme n'a pas les mêmes besoins que son compagnon : il lui faut des chiffons, des parfums, des fards... Tel homme éprouve le besoin de penser, de rêver, d'aimer, d'agir, de travailler, de s'instruire. Tel autre, celui de discutailler, discourir à perte de vue, de mentir, de trahir ses amis, de politicailler. Il y a des gens qui cherchent à se rendre

intéressants par tous les moyens, sauf par des moyens intelligents. Les besoins du politicien ne sont pas les mêmes que ceux de l'artiste. L'artiste né sent le besoin de créer. Ce besoin chez lui est irrésistible. Il créera, dût-il y laisser sa peau. Tel besoin, tel homme, peut-on dire. Dis-moi quels sont tes besoins, je te dirai qui tu es. Le besoin de vérité, d'idéal, d'harmonie, sera toujours le besoin dont souffriront certaines âmes, plus nobles que les autres. Ce besoin, les hommes d'affaires n'en ont cure : d'autres préoccupations les hantent. L'humanité est composée de deux races d'hommes : ceux qui ont des besoins inférieurs et ceux qui ont des besoins supérieurs. Chacun trouve son bonheur où il mérite de le trouver. Un besoin d'harmonie possède l'écrivain, épris de belles formes et de belles pensées, harmonie qu'il souhaite de voir triompher dans la vie entière. Un besoin de lutte caractérise l'homme d'action (qui n'est au fond, qu'un homme de pensée, car j'exclus des hommes d'action les politiciens et les guerriers, qui sont des hommes d'agitation). Il faut que cet homme crie sa soif de vérité et de justice, dût-il sacrifier à ce besoin, son repos, son bonheur. Il n'a de cesse qu'il n'ait vaincu quelque iniquité, fait triompher quelque beauté. L'homme sincère a besoin d'amour, de sympathie, d'affection. Il les trouve rarement. Pour créer, l'artiste a besoin d'être compris, secondé. Quiconque travaille a besoin d'être soutenu, défendu. L'indépendance et la liberté lui sont aussi nécessaires que le pain : si on les lui refuse, il les prend. Le créateur s'isole du troupeau, et crée malgré l'hostilité qui l'entoure. Que d'efforts ne fait-il pas, qui pourraient lui être épargnés, s'il ne rencontrait des embûches partout où il passe! Le besoin d'idéal qui est en lui réagit et vient à bout de tout.

CLASSIFICATION DES BESOINS.

On peut adopter différentes classifications des besoins, qui se ramènent à celle-ci : les besoins de l'intelligence, les besoins du cœur, les besoins du corps, en étroite corrélation avec les premiers. La faim, la soif, l'instinct génital sont des besoins. Les inclinations, penchants, aspirations, sont aussi des besoins. Il y a des besoins physiologiques, et des besoins psychologiques. Ces derniers sont liés aux premiers. Essayez de penser, de rêver, de vous donner à quelque noble tâche si vous souffrez cruellement, si vous tombez d'inanition, si votre existence est empoisonnée par la misère et la douleur (et par les chagrins, les tortures morales, ajouterons-nous). Ce n'est que par un miracle que l'être malheureux pourra vivre d'une vie intellectuelle différente de celle de la brute. Il y a des besoins matériels et des besoins moraux. Ils sont aussi nécessaires à la vie de l'individu. L'homme n'est pas un pur esprit, il n'est pas que matière. Il est à la fois l'un et l'autre. Il importe que tous les besoins soient satisfaits. À chacune des fonctions de l'organisme correspond un besoin : besoins de nutrition, de respiration, de reproduction, de locomotion, d'exercice, de repos, de sommeil, de grand air, de lumière, etc...

La faim, la soif, sont à la base de tous les besoins. Si, l'homme ne se nourrit pas, il est incapable d'accomplir quoi que ce soit, c'est la mort. Les besoins moraux sont des besoins esthétiques, scientifiques: besoin de créer de la beauté, de se donner, de se dévouer. L'homme veut s'instruire, il veut connaître le but de la vie (nous parlons de l'homme intelligent). Il veut prendre conscience de lui-même et du monde qui l'entoure. Il veut savoir, afin de pouvoir. Proudhon distinguait entre les besoins de première nécessité et les besoins de luxe. Cette distinction est fondée. Les besoins de l'intelligence, — insistons là-dessus — ne sont pas des besoins de luxe. Ils sont aussi nécessaires que le besoin de manger et de boire. La pensée et l'art sont utiles ; mais d'une utilité idéale et désintéressée, peut-on dire, différente de l'utilité pratique. Besoins physiologiques et besoins psychologiques sont aussi légitimes. Avantager les uns au détriment des autres, ce serait une erreur. La vie n'est faite que de besoins : ôtez-les, la vie s'écroule. C'est le néant. La loi, en légalisant les besoins, les fausse et les détruit. Elle ne les permet qu'en de certaines conditions, et selon certains rites. La loi tyrannise, châtre, annihile. L'homme doit satisfaire librement tous ces besoins, sans en demander l'autorisation à qui que ce soit. Il doit vivre intégralement. Il doit penser, aimer, jouir. S'il satisfait un seul de ses besoins, au détriment des autres, il est incomplet. Il n'est ni sain ni équilibré. C'est le désordre, le chaos qui règnent en lui. L'harmonie déserte son existence. Il est prisonnier de son esprit ou de son corps. Il est l'esclave de ses sens ou de son cerveau. Les nerfs le dominent. La régularité des besoins, leur exercice normal engendrent la santé morale et physique. Il y a différentes maladies morales qui proviennent de la satisfaction exagérée d'un besoin, d'une hypertrophie du « moi », résultant d'un déséquilibre chez le sujet : scepticisme, dilettantisme, snobisme, etc... Le mal pénètre chez lui sous différentes formes. Il se crée une vie imaginaire, à rebours, où dominent l'inquiétude, l'hésitation, le

marasme. On peut supprimer ces maux par la volonté. La volonté régularise les besoins, les fait vivre en bonne intelligence. Elle aplanit leurs conflits. L'absence de volonté (aboulie) laisse s'imposer les besoins, en fait autant de tyrans, Au contraire, l'homme qui satisfait *normalement* tous ses besoins est un être libre et vivant. Il est bien portant moralement et physiquement. Il sait ce qu'il veut : il connait ses moyens. Il se possède et se maîtrise.

Il faut équilibrer les besoins. Le conflit entre besoins du cœur et ceux de la raison, entre et la pensée engendre une inquiétude perpétuelle, une anxiété, une lassitude, une hésitation. La prudence, la réflexion, la sagesse doivent y mettre un terme. Le mens sana in corpore sano (un esprit sain dans un corps sain) des anciens est réalisé dans sa personne, Ainsi libéré, l'homme sain est fort, il ne s'arrête à aucun préjugé, brise les obstacles qui s'opposent à sa marche en avant. Ce n'est pas lui qui s'adaptera, par calcul, à une fonction dégradante : ni morale ni politique sera sa devise. Il renoncera à vivre la vie stagnante que vivent la majorité des Individus. Ce sera un être courageux et sincère. Son héroïsme n'aura rien à voir avec l'héroïsme de pacotille des héros d'opérette. Ces besoins légitimes qui font de l'homme non plus une machine, mais une personnalité, la société les réprime, les comprime ou les supprime par les religions, les morales, les politiques. Elle met un frein, non aux appétits, comme elle l'insinue, mais aux aspirations les plus nobles. Quant aux instincts comme celui du meurtre, elle les légalise et les justifie par le mensonge. Les besoins essentiels, détournés, atrophiés, falsifiés, cèdent la place a des besoins factices, qui sont la mort de l'individu, résultat cherché, voulu, obtenu systématiquement, automatiquement par la société. Tout à l'opposé de ces besoins normaux, les besoins anormaux, cultivés, développés par l'esprit grégaire, font leur œuvre d'abrutissement. Des besoins d'esclaves remplacent les vrais besoins, créant les différents dominismes et servilismes.

BESOINS ARTIFICIELS.

En face des besoins naturels, à la fois physiologiques et psychologiques, — l'homme étant un être complet chez lequel le ventre, le cœur et l'esprit étroitement associés, réalisent l'harmonie dont parlait Platon, — il existe des besoins artificiels, qui sont sociaux, acquis, héréditaires. Il faut établir une distinction entre l'usage et l'abus des besoins. C'est l'abus qui fait tout le mal, qui crée l'incohérence, le déséquilibre. Trop boire, trop manger nuit autant que de ne pas assez boire, de ne pas assez manger. User, non abuser, est en fait de besoins, une bonne méthode. L'abus se traduit par une diminution de la vie chez l'individu : il se traduit par la misère, par la folie, par toutes sortes de tares physiques et morales, de tics, de manies, d'idées fixes et phobies. Il y a des gens qui ne peuvent pas se passer de prendre l'apéritif. C'est plus fort qu'eux. Le tabac joue un rôle aussi important que l'alcool : il y a des gens qui fument des paquets de cigarettes ou bourrent sans cesse une pipe! Les besoins naturels deviennent artificiels par l'emploi d'aphrodisiaques, soporifiques, etc... La morphine est très recherchée. Certaines personnes ne peuvent s'en passer. La coco fait des victimes (nous pensons cependant que si des gens veulent se cocaïniser, c'est leur droit, et que la police n'a pas à fourrer le nez dans leurs affaires). Opiomanes (mangeurs, buveurs et fumeurs d'opium), éthéromanes (amateurs d'éther) toxicomanes (fervents de toxiques), érotomanes (cherchant des sensations rares ou des raffinements de volupté — la volupté n'est-elle pas un art?, — kleptomanes (nom donné aux voleurs du grand monde, alors qu'on se contente de dire du pauvre bougre : c'est un voleur), dipsomanes ou bistromanes (catégorie de citoyens qui enrichissent les marchands de vins), etc..., etc..., tous ces gens-là, c'est entendu, ont le droit de faire ce qu'il leur plaît, et ce n'est pas au nom d'une ligue quelconque que nous demanderons leur « arrestation ». Ils ne font de mal qu'à eux-mêmes. Qu'on les laisse s'amuser et se distraire à leur façon. Ça les regarde. Ils se sont créé des besoins, et ce n'est pas à la société, qui en est responsable, à exiger des sanctions. Les besoins artificiels développés par la pseudo-civilisation, sont innombrables. Ils sont d'ordre physiologique et d'ordre psychologique, affectant à la fois l'intelligence et la sensibilité. Tous appartiennent à la pathologie et peuvent être traités par la psychothérapie. Il y a une tératologie morale comme il y a une tératologie physique, qui préoccupe les psychiatres, gens trop entichés d'idées bourgeoises pour trouver une solution, un remède. — Le groupisme engendre des besoins appartenant au genre mégalomane (folie des grandeurs). On ne sait pas tout ce que le besoin de galon peut faire d'un individu : il le réduit à l'état de loque, de chiffon. L'homme rampe jusqu'à ce qu'il ait obtenu le grade qu'il convoite. Or, le grade dégrade. Il avilit celui qui s'en prévaut pour commander aux autres. Le galonné n'a aucune valeur personnelle. Il tire sa puissance et son autorité d'un symbole. Cela lui donne tous les droits. Le besoin de se montrer, de parader, de commander, rend idiots certains hommes. Leur mégalomanie n'a pas de bornes. Elle est, comme la bêtise, infinie. Qu'avons-nous besoin de galons pour être heureux, de titres, de décorations! Il y a des gens qui se donnent beaucoup de mal pour obtenir la moindre distinction honorifique. S'ils n'obtiennent rien, ils sont bien malheureux, leur existence est empoisonnée. Ils sont à plaindre. On voit chaque année, aux époques de distribution de bouts de ruban (palmes, rosettes, etc...), de pauvres êtres qui parcourent anxieux la liste des élus et qui n'arrivent pas à se consoler si leur nom n'y figure pas, malgré force recommandations. Ils ne mangent plus, ne dorment plus, leur front s'assombrit. Leur pâleur s'accentue chaque matin. Ils dépérissent à vue d'œil. Sûrement ils ne feront pas de vieux os. Ils sont victimes de la manie des décorations qu'on se met à la boutonnière comme des sauvages se passent des anneaux dans le nez. Qu'auraient-ils eu de plus s'ils avaient obtenu un ruban rouge, violet, vert ou jaune? Rien. Un peu plus de suffisance, c'est tout! On voit des mercenaires travailler toute leur vie pour le compte d'une administration ou d'un richissime patron, endurer toutes les privations, toutes les tortures, dans l'unique but d'orner leur veston ou leur paletot d'un signe d'esclavage. Que de mal se donnent de pauvres diables afin de décrocher, à deux pas de la tombe, la « médaille des vieux serviteurs »! Que ne se décorent-ils eux-mêmes, avec une fleur ou un bout d'étoffe! « C'est notre vanité qui étend nos besoins », écrivait, au dix-septième siècle, Mme de Maintenon, bien placée pour s'en rendre compte. Le besoin de se distinguer par quelque anomalie (ne confondons pas originalité et excentricité), de se faire remarquer, d'attirer sur soi l'attention, coûte que coûte, par tous les moyens, obsède certains êtres. Incapables de se distinguer par le talent, ils ont le talent de se distinguer. Ils se livrent à toutes sortes d'exhibitions, et ne réussissent qu'à se rendre ridicules. Les applications de la science ont créé des besoins nouveaux pour l'homme moderne : l'automanie (ou manie de l'auto), la télémanie (ou manie d'avoir chez soi un appareil de T.S.F.), la phonomanie (ou manie du phonographe), la cinémanie (ou manie du cinéma). Etc..., etc... Le besoin d'aller vite est un des plus pressants, c'est le cas de le dire : on se précipite, on court, on se lance... C'est une folie! Chacun veut aller plus vite que le voisin : on bouscule, on piétine, on renverse, qu'importe! Il s'agit d'être le premier au bureau ou à l'atelier. On se casse une jambe en route, ou l'on crève l'œil d'un passant. C'est le progrès qui veut çà! Les moyens de locomotion exaspèrent ce besoin : on trouve qu'ils ne vont jamais assez vite : métro, autobus, sont pris d'assaut (la métromanie est entrée dans nos mœurs, l'humanité ne peut plus s'en passer). Les chauffeurs pèchent pas excès de vitesse. Tout cela développe l'agitation. La manie des sports (ou sportomanie) s'ajoute à bien d'autres, si nombreuses, qu'il est impossible de les énumérer toutes. Signalons, cependant, parmi les derniers besoins d'une humanité à l'envers, la dancinomanie, ou manie du dancing. Les femmes se paient un danseur (ça coûte cher!). Des gens mettent leur point d'honneur à danser cent heures de suite. C'est un record. Nouvelle folie à ajouter aux anciennes. « De mon temps, disent les vieilles gens, on ne connaissait pas tout cela. On s'en passait. et on vivait. Mais aujourd'hui! » Les vieilles gens n'ont pas tort (elles cessent de radoter sur ce point). L'avenir n'est guère rassurant. L'humanité qui s'annonce avec de tels besoins est une humanité où le dernier mot appartiendra à la sauvagerie. Je n'ai rien dit de la manie des guerres ou polémomanie, de toutes les manies issues du patriotisme, du chauvinisme.

La force physique seule est admirée. Quant à la force intellectuelle et morale, elle ne compte pas. On n'admire que les brutes. Les gens se 'passionnent pour des combats de boxe, des prouesses d'aviateurs, et même des parties de tennis. Ils s'extasient devant le muscle. Il n'y a rien dans les cerveaux, incapables de penser à autre chose qu'à un coup de poing, une prouesse sportive, un défilé de gymnastes. Les conversations des gens sont idiotes. Ce qu'ils lisent est à la hauteur de leur mentalité. Certaines personnes éprouvent le besoin de lire d'un bout à l'autre une feuille journalistique sans intérêt. Çà leur suffit. Avec cela, leur journée est bien remplie. Leur conscience est satisfaite. Bavarder des heures, et ne rien dire de sensé, telle est la principale occupation de bien des gens. Il en est qui ont des besoins de curiosité alimentés par la calomnie, l'envie, la jalousie. Ils épient leurs voisins, écoutent aux portes, propagent des racontars, etc... Leur unique occupation, dans l'existence, c'est de dire du mal des autres. C'est un besoin chez eux de papoter, de bavasser et de baver sur ceux dont la tête, pour une raison quelconque, ne leur revient pas. Ils brouillent les meilleurs amis. — Chez certaines femmes, le besoin de toilettes prime tout le reste. Elles se vendent, pour être bien habillées. Elles jalousent une rivale mariée à un homme riche, ayant des bijoux, des robes, des manteaux. La coquetterie, chez les femmes, est un besoin lancinant, obsédant, qui leur fait perdre toute raison, toute pudeur. Un chapeau, un ruban, un jupon, une combinaison les rend folles. Une boîte de poudre-de-riz leur tourne la tête. Un parfum les grise. La parure est

leur seule raison de vivre. Quant aux idées, elles n'en ont point. Ces femmes éternisent l'ignorance, le fanatisme, la guerre au sein de l'humanité. Que la femme se pare, s'embellisse, rien de mieux, mais qu'elle embellisse du même coup son cerveau, et surtout qu'elle cesse d'accorder aux colifichets l'importance qu'ils n'ont pas. La vie ne se réduit pas à un chiffon de soie.

On voit des écrivains, des artistes, et même des savants, qui ont des besoins d'argent, gâcher les plus beaux dons, se vendre au plus offrant, bâcler des œuvres médiocres, diminuer leur personnalité en acceptant toutes les compromissions, s'abaisser au rôle de vulgaires mercantis. Beau spectacle à donner aux jeunes intellectuels qui cherchent leur voie! Le monde intellectuel possède ses renégats et ses vendus, comme celui de la politique. Pour de l'argent, artistes et écrivains se prostituent. C'est du propre! Ne pouvant se résoudre à limiter leurs besoins, imitant les gens riches qui veulent toujours posséder davantage pour jouir davantage, leur œuvre en souffre. Ils produisent à la va vite, n'importe quoi, pour un éditeur, un journal, une exposition, un marchand de tableaux. Une fois qu'ils sont sur la pente, ils continuent : c'est si facile de gagner beaucoup d'argent avec peu de talent! Quand ils étaient sincères, travaillant selon leur conscience et mettant leurs actes en harmonie avec leurs pensées, ils étaient pauvres. Maintenant qu'ils sont dans le mouvement, ils sont riches. Ils ne peuvent guère renoncer aux avantages qu'ils tirent d'un travail bâclé, d'une prostitution quotidienne. L'écrivain, l'artiste qui ont des besoins d'argent, s'abaissent au niveau de la foule. Ils cessent de faire partie de l'élite créatrice. Le besoin d'argent fait faire aux gens qui ont trop de besoins les pires platitudes. Ils sont répugnants. — Ce que l'argent fait commettre de bêtises, aux individus, est inimaginable. On voit des commerçants se priver du moindre plaisir, ne pas quitter un seul jour leur boutique, pour mettre de côté tant de billets à la fin de l'année (il est vrai qu'ils vendent assez vite leur fonds et vont vivre à la campagne, dans un château qu'ils se sont payé). Des ouvriers, des employés font des heures de service supplémentaires, au lieu de respirer, afin d'avoir un peu plus d'argent dans leur poche. Ils n'en tirent aucun profit. L'avare entasse des sous et meurt sur un grabat. Plutôt que de dépenser un liard, des gens aisés restent chez eux, ignorent les champs, les bois, la mer. Triste humanité que cette humanité de lucre! Le bistro crève alcoolisé sans avoir jamais quitté le comptoir puant la vinasse qui résume pour lui l'univers. Combien de gens font comme lui, par esprit de lucre, avarice, inertie. Ils ne sont pas intéressants. Il en est qui travaillent toute leur vie et se privent de tout, pour acheter, sur leurs vieux jours, un lopin de terre. Aussitôt installés dans leur bicoque, ils meurent de vieillesse, ou d'accident. D'autres veulent avoir un fonds de commerce, diriger une industrie, etc... L'humanité présente est tiraillée par toutes sortes de besoins, dont le plus tyrannique est celui de gagner beaucoup d'argent en peu de temps. L'ouvrier cherche à devenir patron pour embêter les autres à son tour. Il ne se souvient d'avoir été ouvrier qu'a-fin de mieux faire sentir la distance qui le sépare, lui, patron, de ses ouvriers! Il fait ce que son ancien patron faisait avec lui. Quand un ouvrier devient contremaitre, il n'a plus de camarades. Ceci se passe comme à la caserne : le camarade qui devient caporal ou sergent ne veut plus qu'on le tutoie. Il se croirait déshonoré s'il sortait en votre compagnie.

Améliorer son sort est légitime. On n'est pas un « type épatant » parce qu'on se laisse exploiter. Nulle part, ne nous laissons exploiter. Revendiquons (intelligemment) nos droits. Cependant, il existe des individus qui cherchent à améliorer leur sort sur le dos des autres. Ils veulent arriver, coûte que coûte, par tous les moyens. Des gens n'ont aucune sincérité. Quand ils changent de situation, ils changent d'opinion. Combien en avons-nous vus se renier, par intérêt! Ce sont les besoins qui sont cause, pour une grande part, du fléau connu sous le nom de vie chère. Les commerçants, volés par l'État, volent les consommateurs, qui se volent entre eux. C'est à qui se volera le plus. Le mal empire chaque jour. Il n'y a plus de frein à la hausse des denrées. — À mesure que la pseudo-civilisation prend possession de l'humanité, elle multiplie les pseudo-besoins, au détriment des vrais. À la place d'une instruction rationnelle, vivante, elle installe le pédantisme. À ceux qui ont faim, elle offre des réjouissances, qui coûtent fort cher. Pendant que le peuple s'amuse, il oublie sa misère. La pseudo-civilisation, en multipliant les faux besoins et en se gardant bien de satisfaire les vrais, a fait de la terre entière un enfer. La situation se complique de jour en jour. On se demande si de cette pourriture, naîtra une humanité régénérée, ou si l'humanité ne s'anéantira pas, ne se détruira pas, par sa faute. On ne sait où on va. Le luxe imbécile des classes dirigéantes entretient la haine et l'envie parmi les classes dirigées, qui ne poursuivent désormais qu'un but : les remplacer pour les imiter. Jouir bassement est le dernier mot du progrès. Une soif effrénée de plaisir, le besoin de s'enrichir, d'avoir beaucoup d'argent pour éclabousser, humilier le voisin, s'empare de tous. Une humanité pourrie est en train de naître, auprès de laquelle la vieille humanité, pourtant si laide, apparaît presque

vierge. Décadence est le mot qui caractérise le spectacle que présente la société actuelle. L'envie, la jalousie précipitent les uns contre les autres les peuples et les individus. La lutte pour la vie n'est qu'une lutte pour la mort. La morale et la religion ont fait un épouvantail du besoin de reproduction, de l'acte sexuel, qui est un péché, s'il ne s'accomplit selon la tradition, dans une certaine forme, avec l'estampille de l'Église et de l'État. Ce besoin légalisé, contrôlé par l'autorité, est une monstruosité, qui se traduit par toutes sortes de vices (le mot vices a ici un sens), d'anomalies, d'incohérences. La syphilis et la prostitution sont les conséquences de l'amour sexuel détourné de son libre cours par les préjugés et les habitudes. La chasteté — et quelle chasteté! produit des situations baroques. La même société qui recherche, parait-il, le bien de tous ses membres, au lieu de donner du pain à ceux qui n'en ont pas, leur donne de l'alcool (en ayant l'air de le supprimer), et tolère la mendicité (en paraissant l'interdire). Quant aux besoins intellectuels, elle leur substitue une pseudoscience, un pseudo-art, une pseudo-pensée qui n'ont de nom dans aucune langue. Un enseignement faux, des idées toutes faites, des lieux communs, des banalités, des pauvretés constituent l'éducation et l'instruction des « masses ». Le pédantisme tient lieu de savoir aux imbéciles. Ainsi, les individus, ne pouvant satisfaire leurs besoins normaux, en sont réduits à satisfaire des besoins anormaux. La société les y contraint (bien peu résistent). Des besoins artificiels se substituent aux besoins naturels. Et voilà toute une humanité de détraqués qui apparaît! Entre le besoin et les besoins, (entre les besoins réels et les autres), il y a des différences. Ces derniers sont un luxe dont l'individu pourrait fort bien se passer. Ces besoins obligent l'homme à se vendre, créent chez lui une conscience équivoque, élastique, prête à tous les reniements, à toutes les concessions et diminutions. Entre les actes et les idées n'existe plus aucune harmonie. L'homme qui a des besoins se contredit sans cesse. Sa vie est un mensonge perpétuel. L'homme veut posséder et jouir. Plus il possède, plus il veut posséder. Il n'arrive jamais à satisfaire ses passions. Plus grands sont ses efforts, plus le but recule. Il n'est jamais content. Il semble que, enfin riche, sa richesse doive lui suffire. Nullement, il faut qu'il entasse de nouvelles richesses, et se livre à de nouvelles excentricités. Il devient avare, soupçonneux, méchant, dur pour les autres, timoré. Il a peur de tout. Cet homme devient politicien, mercanti, assassin. L'être qui a joui veut jouir encore et toujours. Encore si ses jouissances étaient saines! Mais non, ce sont des demi-jouissances, des jouissances à côté. Certains riches emploient bien mal leur or! Qui a bu boira. Cette soif insatiable d'or et de plaisirs n'a pas de limites. Elle ne s'arrêtera qu'avec la mort. Certains êtres inspirent la pitié. Plus ils ont de besoins, plus ils en veulent de nouveaux. Les besoins en appellent d'autres. C'est une ronde infernale où sans cesse participent de nouveaux arrivants. Il leur faut davantage d'or, de plaisirs, ils ne sont jamais rassasiés (c'est d'ailleurs leur châtiment). C'est parce que l'individu obéit à des besoins factices, engendrés par le social, que la civilisation n'existe pas. Elle est un rêve lointain. Qu'il obéisse plutôt à ses véritables besoins, aux besoins essentiels de la vie, et laisse, de côté ses besoins artificiels, la société n'en sera que meilleure. Les individus seront pacifiques, moins égoïstes, moins exposés à toutes sortes de pièges, d'embûches, de maux. Mais la plupart des êtres, jouissant d'un bonheur factice, de fausses joies, d'un bienêtre apparent, d'une quiétude trompeuse, ne peuvent se résoudre à abandonner leurs vieilles habitudes. La routine les paralyse. Ils n'ont plus de ressort. On ne peut leur demander aucun effort, aucune générosité, aucune beauté. Ils préfèrent jouir bêtement que jouir intelligemment. Ils meurent victimes de leur désir insatiable de jouissances, n'ayant jamais vécu.

Limitation des besoins.

Limiter ses besoins, tout est là. La morale prétend limiter les besoins en appauvrissant la vie chez l'individu. Par là elle est immorale. Elle prêche le renoncement, la mortification, la résignation, le sacrifice. Et sous son masque hypocrite d'honnêteté et de vertu la crapule fait ses affaires, jouit bassement, donne l'exemple de tous les vices. On pourrait se passer de choses qui ne riment à rien. Il est certain qu'on pourrait être heureux sans music-halls, beuglants, cafés, dancings, etc... On n'a pas besoin, pour être heureux d'avoir une auto et d'être décoré. Les gens ont contracté de telles habitudes qu'il est bien difficile de leur demander d'y renoncer. Exiger d'un ivrogne qu'il ne boive plus, d'un fumeur qu'il ne s'intoxique plus, d'un petit rentier qui a l'habitude de faire chaque soir sa partie de cartes qu'il s'en dispense serait peine perdue. Le lecteur d'un roman feuilleton inepte, se ferait tuer plutôt que d'en abandonner la lecture. Le cinéma est devenu un besoin pour les employés et ouvriers qui, prisonniers toute la journée, s'enferment dès qu'ils sont libres pour assister à des spectacles dont rien n'égale

la stupidité. La démocratie, pas plus que l'aristocratie ne renoncera à ses plaisirs factices, à son ignorance, à sa veulerie. Un besoin d'ardeur est dans toutes les classes de la société, dans tous les milieux. Il faudrait supprimer la société pour supprimer préjugés, institutions, coutumes sans aucune raison d'être que l'inertie et l'aveulissement des individus. On peut vivre sans politique et sans politiciens; on peut vire sans morale, sans lois et sans autorité, du moins les êtres intelligents. Quant aux esclaves, ils ont besoin d'une chaîne et d'un carcan. Obéir, est le plus grand de leurs besoins. Les voyezvous sans prisons, sans gendarmes, sans casernes, sans maîtres, sans dirigeants? Ces gens là ne sauraient à quels saints se vouer. La liberté leur serait odieuse ils sont heureux de travailler, de crever de misère, de ne pas vivre. Leurs besoins ne sauraient être ceux d'une élite qui, par sa pensée, créera une société où il n'y aura plus ni esclaves ni maîtres. Le besoin ne se fait nullement sentir de se donner des maîtres, de porter un bulletin dans une urne, d'exécuter les caprices de l'administration. On peut vivre sans paperasserie, sans passer son existence à accomplir une besogne fastidieuse, un travail abrutissant, un métier grotesque. Tout cela n'est pas nécessaire au bonheur de l'individu. Il faut renoncer à vivre cette vie qui ressemble au néant, à s'émietter et se disperser. C'est un suicide. S'abstenir de prendre part aux gestes collectifs, grégaires, qui sont des gestes sans héroïsme, c'est la véritable sagesse. Le besoin de s'alcooliser, de s'empoisonner, par l'apéritif, le tabac, les drogues, dont la vente rapporte gros à l'État, ce besoin là diminue la conscience, l'énergie, l'intelligence, il abrutit l'homme. Entre le besoin et les besoins, il y a une différence : il est bien difficile de limiter le premier; quant aux seconds, il suffit de vouloir, pour les supprimer. Leur suppression ne nuira qu'à ceux qui en profitent. Des gens ne savent pas limiter leurs besoins, il leur en faut toujours de nouveaux. Ils sont insatiables. Ils se rendent malheureux et ils rendent les autres malheureux. Celui qui possède veut posséder davantage; il n'a jamais assez d'or dans ses coffres-forts. Le jouisseur n'est jamais rassasié. Encore, est le mot que tous ces malheureux ont sur les lèvres. Combien de camarades animés d'excellentes intentions, sont perdus pour « la cause », pour « l'idée », parce qu'ils se laissent dominer par un besoin, parce qu'ils boivent, par exemple. On ne peut rien leur demander, ce sont des poids morts. Rien n'y fait. Ils sont victimes d'eux-mêmes, semblables à de vulgaires bourgeois pourris d'égoïsme.

L'individu peut vivre sans tous ces besoins que la société a semés sur son chemin. Ils ne lui sont d'aucune utilité. Ils lui sont à tous les points de vue, nuisibles. Tandis qu'un tas d'inutiles, de rastas, de mondains, de parvenus, d'anciens et de nouveaux riches, sous le masque de gens honnêtes et bien pensants représentant la bonne société, se livrent cyniquement — ou sournoisement — à leurs exercices favoris, dépensant sans compter, étalant leur luxe insolent, sans noblesse, sans art, on rencontre de pauvres êtres dénués de tout, sans ressources, mourant de faim... Le pauvre est sans abri, l'artiste méconnu agonise devant un chef-d'œuvre... La pseudo-civilisation favorise par tous les moyens les petits besoins et néglige d'en faire autant pour les grands besoins. C'est un non-sens. À chacun de nous, rompant avec la tradition, la convention, le préjugé, de vivre, notre vie normalement, de pratiquer la sagesse, de modérer nos désirs, sans nous mortifier et nous priver pour cela du nécessaire. Les eunuques sont du côté des jouisseurs. Le : il faut vivre, n'a de sens que si on vit en beauté. Jouissons de la vie sous toutes ses formes, et les plus élevées, au lieu de la châtrer, de la mutiler, car, pour nous, la vie n'est pas ce que la morale désigne sous ce nom. Plus nous enlèverons aux besoins factices, plus nous ajouterons aux besoins réels, plus nous jouirons des joies véritables que la vie met à notre portée, plus nous serons dignes de la vivre. Vivons intensément, par l'esprit, par le cœur, les sens. C'est la seule façon de vivre vraiment. Abstenons-nous de certains plaisirs, de certains luxes. La non-participation à certaines pseudojouissances s'impose. Rompons avec les goûts de la majorité applaudisseuse de cabotins. Faisons des efforts sur nous-mêmes, surmontons-nous, réformons-nous, non pour diminuer en nous la vie, mais pour l'augmenter, l'intensifier, en tirer le maximum de bonheur! — La limitation des besoins est, comme la non-participation, l'abstention, un de nos moyens de lutte. Favorisons nos besoins supérieurs au détriment des besoins inférieurs, absolument inutiles. Nos parents nous ont donné des besoins dont il nous est bien difficile de nous débarrasser. Ce sont de lourdes chaînes qui nous retiennent au passé, et dont nous ne parviendrons à nous libérer qu'à force de patience et d'énergie. Nous délivrer de tous ces besoins factices que nous tenons d'une pseudo civilisation exige des efforts surhumains. — N'inculquons pas à l'enfance nos besoins qui font de nous des malheureux. Que l'éducation donnée à la jeunesse la libère des liens qui nous emprisonnent. Libérons la, au moins, des maux dont nous souffrons. C'est par l'éducation qu'une humanité naîtra, affranchie des besoins factices. — La question sociale, comme la question morale, réside en partie dans l'application de cette formule : limiter ses besoins, non certes pour restreindre

l'individu, le diminuer, l'anémier par le renoncement et le sacrifice, les mortifications de toute nature, mais pour l'augmenter, l'embellir, agrandir son champ d'action, en un mot pour le régénérer, pour qu'il vive vraiment. Il ne s'agit pas de se priver pour un paradis problématique. Il s'agit de vivre vraiment, normalement. Quand l'individu se sera rendu maître de lui même, de ses sentiments, il sera libre, il cessera d'être l'esclave de ses passions.

Renonçons aux honneurs, aux « situations », à tout ce qui ne dépend pas de nous, à ce que le sage Épicure, et le sage Epictète considéraient comme une diminution de la personnalité. Réformons-nous. Soyons moins ambitieux, moins orgueilleux. Repoussons toute limitation, toute barrière. Pour ce qui est d'une habitude néfaste au corps, autant qu'à l'âme, procédons par diminution, comme on ne peut, d'un seul coup, cesser de s'adonner à la morphine, à un poison quelconque. On se sentira régénéré, et finalement délivré d'un grand poids. On aura vaincu un besoin factice. Ce sera autant de gagné pour les besoins naturels, normaux. — De l'individu régénéré naîtra une société meilleure. C'est ce besoin d'une société meilleure, moins imparfaite que la nôtre, qui fait que des penseurs, des savants, des artistes, des hommes d'action se sacrifient à un idéal, poursuivent une noble tâche, envers et contre tous. Ce sont des utopistes, des rêveurs! Le troupeau les tourne en ridicule!... Ils n'en continuent pas moins à se dévouer. Le besoin de se donner est chez eux plus fort que tout. Supprimez ce besoin, il n'y a plus de progrès, il n'y a plus rien. L'humanité n'est plus qu'un troupeau de brutes. À côté des besoins inutiles de la majorité des individus, le besoin d'harmonie apparaît comme le plus utile, car il porte l'humanité en avant, malgré elle, l'aidant à se réaliser un peu plus chaque jour. — « On a souvent besoin d'un plus petit que soi ». Vers du bon La Fontaine, qui exprime une vérité dont la plupart des gens ne paraissent guère se douter. Il signifie qu'il existe entre tous les êtres une solidarité profonde, et qu'ils ne peuvent se passer les uns des autres. Que feraient les riches s'il n'y avait, pour les servir, la foule des travailleurs ? Qui tisserait leurs vêtements, construirait leurs maisons, assurerait leurs besoins? Ils seraient incapables de se servir eux mêmes, n'étant bons à rien. Sans la valetaille à leurs ordres, cette domesticité bien peu intéressante, dont il ne peuvent se passer, ils se laisseraient mourir de faim! Des gens ont besoin d'être servis : abandonnés à leur propre sort, mondains et mondaines ne seraient même pas capables de s'habiller! Il résulte de cette vérité que nous ne devons être arrogants avec personne, surtout avec les humbles, les faibles, qui ont autant besoin de nous que nous avons besoin d'eux. Car si nous luttons pour leur émancipation, les services qu'ils nous rendent sont sans nombre. L'homme de génie ne fait que rendre à l'humanité ce qu'il lui a emprunté au centuple il est vrai, il est l'héritier des peuples qui l'ont précédé, il sait ce qu'il doit aux anonymes. Tout dans l'humanité joue un rôle. Même les être inutiles servent à quelque chose. — À chacun selon ses besoins. Rien de plus exact que cette formule. Mais elle peut être mal interprétée. L'homme riche peut s'en prévaloir pour soutenir qu'il lui faut manger davantage, jouir davantage, que l'homme pauvre, qui a moins de besoins. Elle signifie que nul ne doit mourir de faim, que la société doit pourvoir aux besoins des individus qu'elle a mis au monde, sans leur demander, et pour cause, leur avis. Une société équitable aurait à cœur de faire le bonheur de chacun de ses membres, de leur assurer une vie à peu près sortable. À chacun selon ses besoins, formule qui, complétée par celle-ci : à chacun selon ses forces, et appliquée intelligemment, réaliserait la justice idéale et l'égalité parfaite. Remarquez qu'il ne s'agit pas, pour ceux qui n'ont rien, d'envier l'égoïsme des riches, leurs plaisirs, leurs jeux, leur existence vide. Jalouser le bourgeois dont on convoite la place, faire la révolution dans le but de leur ressembler, d'agir et de penser comme eux, d'avoir les mêmes besoins, le même luxe ; la même pseudo civilisation, quel but mesquin si c'est là le but de la démocratie! Aspirer à remplacer les maîtres pour dominer avec les mêmes passions, les mêmes intérêts, combien cet idéal est piètre! Notre démocratie est pleine de futurs bourgeois qui envient les riches, les hommes de proie et d'argent. Plutôt le régime bourgeois qu'une révolution qui ne ferait que changer les noms, les mots, sans modifier les choses et les caractères! — Que des individus aient des besoins différents c'est certain. L'égalité absolue est un mythe. Mais il y a une égalité qui exige que chacun vive selon son rythme, se réalise selon sa norme. On ne peut être l'égal d'un riche imbécile, ce serait par trop humiliant. Mais quiconque accomplit une tâche utile, une tâche créatrice, dans quelque ordre que ce soit, mérite de vivre, l'ouvrier comme le savant, le manuel comme l'intellectuel. Ne sont-ils pas tous des ouvriers ceux qui travaillent? Pourquoi creuser un fossé entre créateurs ? Que les différents travailleurs s'orientent vers la réalisation de l'harmonie et il seront tous égaux, chacun développant ses goûts, vivant selon son tempérament. Ils n'auront tous que des besoins de justice et d'amour, créateurs de beauté.

ÊTRE DANS LE BESOIN.

Manquer de tout, être dans le dénuement le plus complet. Crever de misère. En face des êtres inutiles, qui ont des besoins, mais n'ont besoin de rien, il y a ceux qui sont dans le besoin, c'est-à-dire qui ont juste de quoi vivre, qui se traînent lamentablement dans notre société pourrie d'égoïsme, — ceux qui ont besoin de tout. Les premiers leur viennent en aide, au besoin, quand l'occasion s'en présente, sous la forme mondaine, légale, de la charité, de la philanthropie et autres trompe-l'œil destinés à donner le change, à masquer leur égoïsme. Le besoin des pauvres s'accroît à mesure que les besoins des riches grandissent. S'il n'y avait point de parasites, de profiteurs dans la société, s'il y avait moins de gabegie, de pots-de-vins, de gaspillages de toute sorte, (gaspillage d'argent, dont la suppression, d'ailleurs s'impose, gaspillage de marchandises, de vivres, de tout ce qui est nécessaire à la vie, etc...), tout le monde pourrait être à l'abri du besoin. Tout le monde aurait de quoi vivre. La société ne l'entend pas ainsi ; une égale répartition des biens serait sa ruine. Elle a intérêt à ce que la lutte s'éternise entre ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien. Elle refuse d'accorder à chaque individu sa part d'existence. Elle avantage les uns aux détriment des autres. Il faut que les individus lui arrachent, par un moyen quelconque, ce qu'elle refuse de leur donner. C'est le besoin qui pousse les individus à mendier, à voler, à tuer même. La société a-t-elle le droit de les punir? Elle a inventé une assistance dite publique qui n'assiste rien du tout. L'enfant, le vieillard, l'infirme, sont bien mal protégés par leurs hauts protecteurs. Tout cela, c'est du bluff. Que d'êtres sont sans abri, sans asile! Certes, ils sont parfois aussi responsables que la société de la pénurie dans laquelle ils se trouvent. Ils ne veulent rien faire. La tâche que font ceux qui travaillent est si peu intéressante! La société ne répare aucun des maux qu'elle a causés. C'est à l'individu à faire les gestes qu'elle se dispense de faire. Certes, l'aumône, la charité sont des gestes bourgeois. Ils cachent toujours quelque piège. Nous ne les recommandons pas. On peut soulager une infortune ; il suffit de savoir s'y prendre. Le « soyons durs » de Nietzsche n'est pas toujours de circonstance. Un peu de bonté, s'il-vous plaît. Mais ne pratiquons pas l'altruisme des nouveaux riches! Soyons bons à notre manière. Si les individus connaissaient la valeur de l'union, ils seraient très forts. On pourrait suppléer à la gêne par la solidarité bien comprise. Mais existe t-elle ? On ne peut compter sur les camarades. Mis au pied du mur ils se dérobent. C'est humain. Tant que des camarades (voyez ce mot) ont besoin de vos services, il savent où vous trouver. Si, à votre tour, vous avez besoin de leur appui, ils se dérobent. Il faut savoir soutenir moralement et matériellement ses amis dans le besoin, ou ne parlons pas d'amitié. — Au lieu de s'entre aider, la plupart des individus passent leur temps à se nuire. Chacun cherche à exploiter les autres, à commander, à faire acte d'autorité, à dénoncer celui-ci ou celui-là, à faire respecter la morale, la loi, etc... On consent à se laisser embêter par un directeur, administrateur, etc... pourvu qu'on puisse de son côté, donner des ordres, distribuer des tâches, punir, etc. Démocratie et bourgeoisie offrent les mêmes tares : on y trouve mêmes préjugés, mêmes superstitions. La moitié du monde impose à l'autre moitié sa tyrannie, et cette autre moitié, ne vaut souvent guère mieux que la première. Maîtres et esclaves sont à mettre dans le même sac. Ils ont tous des besoins, sauf celui d'indépendance! — Comme elle est bien d'actualité cette pensée d'Ancelot : « Il est des gens qui veulent à tout prix grossir leur opulence des sueurs du peuple et de l'impôt levé sur ses besoins », N'est-ce pas là tout l'effort de nos politiciens, de nos dirigeants, de nos gouvernants? Et dire que nous sommes démocratie! La société actuelle, continuatrice de la société d'hier, ne satisfait aucun des besoins nécessaires et supérieurs. Elle restreint les besoins de l'individu à tous les points de vue. Il n'y en a que pour la crapule!

Qu'on s'étonne après cela, que des êtres poussés par le besoin volent un pain ou un bifteck, ou même assassinent! Qui est responsable? La Société, qui n'a pas su mettre l'individu à l'abri du besoin. — La faim, dit un dicton, fait sortir le loup du bois. Quand le peuple a faim il se révolte. Les révolutions n'ont guère changé, jusqu'ici, grand-chose. Après, le peuple retourne à son asservissement, Il obéit à de nouveaux maîtres. La misère continue. Espérons que, plus conscient, plus instruit, profitant des leçons du passé, le peuple saura se débarrasser des tyrans qui l'oppriment, dont la plupart sont en lui. — Méditons ces paroles de Balzac :

« Il y a des gens sans instruction, qui, pressés par le besoin, prennent une somme quelconque par violence à autrui. On les nomme criminels et ils sont forcés de compter avec la justice. Mais si vous captez habilement une fortune, vous ne comptez qu'avec votre conscience et votre conscience ne vous mène pas en cour d'Assises... »

HIÉRARCHIE DES BESOINS.

Il semble paradoxal d'établir une hiérarchie des besoins, tous les besoins étant légitimes, et concordant à assurer par leur union Ia vie de l'individu. Il nous paraît cependant que tous les besoins convergent vers un besoin supérieur qui les contient en les dépassant, nous voulons dire le besoin de beauté, d'harmonie, d'idéal. La vie de l'homme, qui a ses racines dans les fonctions matérielles, s'épanouit dans la pensée. L'être qui en est réduit aux fonctions végétatives est un être anormal, un semblant d'être. Tous les besoins normaux de l'homme viennent se fondre, s'harmoniser et s'enrichir dans ce besoin de beauté où s'équilibrent le sentiment et la raison, l'action et la pensée jouant un rôle égal. Ce besoin constitue l'expression même de l'individualisme, de la volonté d'harmonie, opposé à celui de la volonté de puissance, dans lequel les besoins de domination l'emportent sur les autres. Une vie éclairée par une idée, magnifiée par l'amour, est une belle vie qu'on peut proposer en exemple aux foules. Chacun de nous doit aspirer à vivre une vie chaque jour plus libre, plus vivante, plus parfaite. Une existence dans laquelle ne domineraient que des besoins purement égoïstes serait monstrueuse. Il y a autre chose sur la terre que le fait de boire et de manger. Il faut bien aimer quelque chose dans la vie : la nature, les humbles, l'art, les voyages... Sans quoi, elle serait absurde. Elle n'aurait pas de sens. L'homme a besoin de solidarité, de fraternité, de bonheur. Il ne peut pas toujours souffrir! Il est bon que des joies saines, logiques, atténuent les misères de la vie, la rendent supportable. Le besoin d'idéal, inconscient chez les masses, donnera naissance à un être meilleur que l'homme, qui vivra la vie anarchiste, la seule vie qui vaille la peine d'être vécue. Alors commencera pour l'humanité régénérée une ère nouvelle, dans laquelle tous les besoins seront satisfaits, n'ayant plus à subir le joug de la loi, de la morale et de l'autorité qui les supprime ou les dénature, produisant par là même une humanité inférieure sans harmonie et sans beauté.

GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS.

BÊTISE

n. f.

«L'éternelle, universelle, indestructible et omnipotente bêtise » (Maupassant), est la reine du monde. Elle règne sur les individus en maîtresse absolue. Elle les dirige, elle en fait ce qu'elle veut. Le troupeau amorphe et veule guidé par la bêtise offre un spectacle lamentable. Ces gens là font leur malheur eux mêmes et rien ne peut les décider à vaincre leur torpeur, à réfléchir, à s'instruire. Le moindre effort leur coûte. Encroûtés dans leurs routines, ils piétinent sur place. Ils sont bêtes, bêtes à pleurer. Qu'ont-ils dans le cerveau? Rien. Dans le cœur? Pas grand-chose. Tout chez eux se passe dans le ventre et le bas-ventre. Et encore! ils ne savent même pas jouir. Dans l'humanité, les hommes intelligents sont rares. Ils sont aux prises avec la bêtise qui les traque, les poursuit sournoisement. La bêtise est le fruit de la lâcheté. Ceux qui n'ont aucun courage, ont celui de nuire et comme ils sont bêtes immensément, il faut s'attendre à tout de leur part.

Il y a la bêtise isolée et la bêtise associée. Elle se valent. Elles sont aussi nuisibles. Il y a la bêtise du politicien, de l'homme d'affaires, du mercanti, du juge, de l'avocat, du guerrier, du prêtre, du médecin, du pédagogue, de tant d'autres; bêtise madrée, doublée de roublardise, de combinaisons, car la bêtise calcule, elle a son espèce d'intelligence obscure, d'instinct, qui la pousse à agir au moment voulu, à frapper au bon endroit, à profiter des circonstances. C'est la bêtise pratique, la plus dangereuse de toutes les bêtises, organisées et inorganisées. — La bêtise béate qui plastronne, s'extasie sur elle-même, se mire et s'admire, se félicite de ses succès, se complaît dans ses tribulations, la bêtise satisfaite de ses petits gestes, de son incohérence, de sa suffisance, la bêtise puante des pédants, des cuistres, des vaniteux et des sots, cette bêtise est intolérable. Elle a cependant son côté comique : ceci compense cela. — Il y a la bêtise parée d'un vernis de science, la bêtise doctorale qui essaie d'en imposer par ses titres et ses chamarrures, la bêtise en uniforme, gradée, galonnée, décorée. Vous la voyez s'étaler, se prélasser au premier rang, parader, s'exhiber, discourir, rabâcher des âneries, protester, la main sur le cœur, et avec des trémolos dans la voix, de son patriotisme et de l'amour du peuple, distribuer des récompenses et des punitions, se bourrer le crâne, en bourrant celui des autres, — imbéciles qui applaudissent d'autres imbéciles. La

bêtise qui administre, qui détient une parcelle d'autorité, un bout de ruban, la bêtise pontifiante, est propre aux aristocraties comme aux démocraties.

À des individus, pris isolément, on peut, avec beaucoup de mal, faire entendre raison; dès qu'ils font partie d'une foule, leur bêtise est centuplée. Il n'y a rien à faire. La bêtise en nombre diffère de la bêtise individuelle. Agrégées, amalgamées, soudées, les petites bêtises individuelles composent une masse inerte contre laquelle l'intelligence, la raison et le bon sens viennent se briser. — La bêtise du troupeau qui subit le fouet, le knout, le bagne et le reste, courbe l'échine devant la force, se résigne, encaisse les coups, reçoit les horions sans broncher, se laisse conduire à la boucherie, voler et dépouiller, malmener, mystifier, cette bêtise qui se bat... pour les autres, paye l'impôt en remerciant, obéit aveuglément à la loi et à l'autorité, s'agenouille devant le veau d'or, subit toutes les humiliations, toutes les vexations, boit, mange, digère, se vautre, vote, prend un fusil, va où on la mène, applaudit ce qui brille, ce qui miroite, tous les reniements, tous les cabotinismes, insulte l'homme qu'elle encensait la veille, encense celui qu'elle insultait, se lève contre celui qui est propre, viril, humain, cette bêtise est le pire des maux dont souffre l'humanité.

Chaque classe, chaque fonction, chaque métier constitue un réservoir d'où s'écoule la bêtise multiforme. Nous la trouvons partout où des hommes sont réunis, dans tous les milieux, dans tous les groupes. Elle plane sur les assemblées, parlementaires ou non. Elle s'adapte à toutes les tailles, à toutes les situations. On ne sait jusqu'où la bêtise peut mener un peuple ou un individu. La bêtise s'entête dans ses erreurs. Aujourd'hui, la bêtise est à son comble. Quand on ouvre un journal, on le referme avec dégoût. Ce qu'on y lit donne la nausée.

On accouple parfois les mots bon et bête. Attention! Il s'agit ici d'une autre bêtise. Il ne s'agit point de la bêtise légale, traditionnelle. C'est plutôt une bêtise illégale, non tolérée, à l'index. La bêtise de l'homme bon, désintéressé, qui se donne sans arrière pensée, que ses amis exploitent, que ses ennemis calomnient, cette bêtise ne court pas les rues ; elle n'est point comparable à la bêtise méchante dont l'unique idéal est de nuire. Certes, il est bête en un certain sens, l'homme victime de sa générosité, de sa noblesse de cœur et d'esprit. On ne lui sait aucun gré de son dévouement. Comme il n'exploite personne, on le prend en pitié. Quel imbécile! pensent les arrivistes. L'homme bon est incorrigible. Il sera bon jusqu'à sa mort. Il ne profite guère de son expérience. Dans ce cas, bêtise est synonyme de faiblesse. Trop d'indulgence confine à la bêtise, avouons-le. On ne peut pardonner à ceux qui, sciemment, passent leur temps à vous salir. Comment tendre la main à l'homme qui n'a qu'une pensée : vous assassiner ? Comment ne pas considérer sans méfiance, celui qui commet toujours les mêmes sottises, ment sans cesse, promet ceci, cela, et ne s'exécute jamais? On finit par se lasser. C'est faire preuve de bêtise que de continuer à fréquenter l'individu qui ne vous a fait que des *crasses*. Il importe de l'éloigner. Trop de bonté sert les dessein de la méchanceté. Soyons bons sans êtres bêtes. Ne rendons pas service au premier venu. Cessons d'être poires avec ceux qui nous trahissent. Défendons-nous. Cependant, il est préférable d'être bête à force d'être bon que bête à force d'être méchant. — La bêtise faite de bonté est rare. C'est une exception. La bêtise méchante est la règle. L'homme méchant est toujours bête, si l'homme bête n'est pas toujours méchant. La façon d'agir de certains individus prouve qu'ils sont des sots. S'ils étaient intelligents, ils n'agiraient pas de la sorte; ils ne cherchent qu'à se rendre insupportables à tout le monde, qu'à se faire détester. Quand l'homme bête ne se contente pas d'être bête, quand il est méchant par surcroît, c'est un monstre, capable de tout. Voyez tous ceux qui représentent l'autorité : flics, juges, ministres, etc... ils ne font que des bêtises. En les additionnant, on aurait une pyramide plus haute que l'Himalaya! Si la bonté s'allie parfois à la bêtise, l'atténuant en quelque sorte, la méchanceté ne la quitte pas. Elle se greffe sur elle et l'accentue. Sans doute, il est des gens intelligents, ou qui passent pour l'être, dont la méchanceté ne fait aucun doute. Mais en général, bête et méchant sont deux vocables jumeaux. La méchanceté unie à la bêtise engendre l'iniquité. Les gens méchants exagèrent, ils ont perdu tout sens commun, toute mesure. Ils ne savent ce qu'ils font, Ils manquent de tact. Ils sont bêtes, parce qu'ils créent de la douleur inutilement, parce qu'ils font leur malheur en même temps que celui des autres. Il y a des chances pour que les criminels de toute nature se recrutent parmi les imbéciles. Le soudard galonné — depuis le général jusqu'au vulgaire sous-off, — est le prototype de l'imbécile méchant. La bêtise qui commande et la bêtise qui obéit, aussi méchantes l'une que l'autre, sont faites de la même insincérité, de la même impuissance, du même néant.

On dit souvent d'un personnage plus ou moins nuisible « Il est plus bête que méchant ». Il est évident que de pauvres types font beaucoup de mal par leur bêtise. Au sein de la masse amorphe il y a beaucoup de simples

d'esprit (en latin : *imbecilis*) qui, par leur façon de déraisonner, entravent tout progrès. Ils ont dans la bouche des sophismes de ce genre : « On ne peut pas vivre sans autorité... Il y aura toujours des guerres... Il faut bien qu'on se défende, puisqu'on a été attaqué... Qu'est-ce qui ferait les routes, si on refusait de payer les impôts ?... Sans police, les malfaiteurs feraient la loi... Etc..., etc... » La bêtise d'en haut correspond à celle d'en bas : « Il faut des riches pour faire vivre les pauvres... On ne peut se passer d'argent... La patrie est sacrée... On doit obéir aux lois de son pays... suivre la tradition de ses pères... La morale et la religion sont les bases de la société », et autres lieux communs aussi sensés. Décidément, la bêtise seule peut donner le sentiment de l'infini, comme disait Renan.

Les imbéciles répètent machinalement ce qu'on leur a dit. Dépourvus d'esprit critique, il sont incapables de discerner le vrai du faux. Leurs conversations, toujours les mêmes, sont idiotes. Ils parlent de la pluie et du beau temps, emploient les mêmes mots, les mêmes formules. Leurs gestes monotones sont aussi plats que leur paroles. Ils sont stupides. Que voulez-vous faire avec une majorité de crétins? Impossible de réformer la société, avec des individus incapables de se réformer eux-mêmes, de joindre ensemble deux idées, de réfléchir tant soit peu. On leur fait croire que des vessies sont des lanternes. La masse moutonnière fréquente les temples et les mairies, se plie aux caprices de l'administration et se plaint timidement, pour la forme. Ces esclaves ont les maîtres qu'ils méritent. Bêtise collective et individuelle, bêtise des dirigeants et des dirigés, des savants et des ignorants, des riches et des pauvres, du peuple et des bourgeois, il y a tant de bêtise dans l'humanité qu'on en reste confondu. De voir tant de gens qui ne savent ce qu'ils disent, qui ont perdu tout sentiment du juste et de l'injuste, toute loyauté, tout courage, tout héroïsme, aveuglés par leurs passions, leurs préjugés, leur fanatisme et leur sectarisme, on est atterré. C'est quelque chose d'épouvantable. On ne peut surmonter son dégoût. Cette bêtise, que des siècles d'esclavage ont forgée, est aussi solide que le granit, et, comme l'univers, elle est sans bornes.

Que pouvons-nous contre elle ? Espérons cependant — contre toute espérance — qu'un jour viendra où elle disparaîtra de l'humanité. Ce sera long, très long, et ce ne sont pas les petits-fils de nos petits-fils qui verront la bêtise vaincue, terrassée par l'intelligence et l'amour.

— Gérard de Lacaze-Duthiers.

BIAISER

v. n.

Le verbe biaiser qui signifie au sens propre : aller de biais, être de biais, est surtout employé au sens figuré : user de moyens indirects, détournés. Exemple : les Gouvernements sont habiles dans l'art de biaiser, lorsqu'ils veulent imposer des impôts nouveaux à la nation ; ils savent user de tous les moyens de persuasion, faire appel aux considérations les plus imprévues et, sous couvert de patriotisme et d'intérêt général, vider le porte-monnaie de leurs contribuables.

BIBLE (La)

Formation du canon biblique. Antiquité de la Bible. Emprunts aux livres sacrés des peuples voisins des Israélites. Le Nouveau Testament. Les influences païennes et le christianisme.

On désigne sous le nom de *Bible* (du grec : *Biblos, Biblion*, livre) la collection des livres sacrés dont se servent les juifs et les chrétiens des différentes dénominations. Cette collection se compose de l'*Ancien Testament*, qui est le livre sacré des israélites et du *Nouveau Testament*, que les chrétiens considèrent comme le complément de l'Ancien. Ces termes, Ancien Testament et Nouveau Testament sont les traductions de source latine d'expressions employées par le grand propagandiste et vrai fondateur du christianisme, Saul de Tarse, connu sous le nom de Saint Paul, dans le 2^e épitre aux Corinthiens é palaia diathéke (l'ancienne alliance), ékainé diathéke (la nouvelle

alliance) et qui lui servirent à distinguer la doctrine de celui qui, d'après Saint Paul, accomplissait les prophéties juives, de celle enseignée par les livres mosaïques.

Selon qu'il est catholique ou protestant, le canon (du grec kanôn règle) de l'Ancien Testament, comprend plus ou moins de livres. L'Ancien Testament se compose de livres écrits en hébreu (proto-canoniques) et de livres rédigés en grec (deutéro-canoniques). Les israélites et les protestants rejettent ces derniers qu'ils appellent apocryphes. (Ce sont les livres de Tobie, Judith, la Sagesse de Salomon, l'Ecclésiaste, Baruch, une épître de Jérémie, deux livres de Machabées, le cantique des trois jeunes Hébreux, l'histoire de Suzanne, l'histoire de Bel et du Dragon, et le livre d'Esther, à partir du chapitre 10). Les exégètes catholiques affirment que, bien que ces livres aient été rejetés du canon israélite, la tradition des juifs les faisait admettre comme sacrés et que pour l'usage public elle les plaçait à côté des livres canoniques.

L'Ancien Testament ou Bible hébraïque comprend trois parties : 1° la *Thora* (c'est-à-dire la loi) qu'on appelle aussi le Pentateuque (d'un mot grec qui signifie le volume des cinq livres), c'est la seule partie qu'admettaient comme canonique les Samaritains ; 2° les Prophètes (*Nabim*) : Josué, les Juges, Samuel I et II, les Rois I et II, Esaïe, Jérémie, Ezechiel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habakuk, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie ; 3° Les Hagiographes (écrivains sacrés, *Ketoubim*) : les Psaumes, les Proverbes, Job, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Ecclésiaste, Esther, Daniel, Esdras, Néhémie, Chronique I et II.

Le point de vue orthodoxe difficilement soutenable après les travaux de la critique moderne, c'est que la Bible est une merveilleuse manifestation d'unité religieuse, sinon dictée par Dieu lui-même, tout au moins inspirée par son esprit. Dans le livre de l'Exode (le second de la Thora) il est dit, que sur la montagne du Sinaï, le Seigneur remit à Moïse « les deux tables du témoignage écrites du doigt de Dieu » (Exode XXXI, 18).

Les fouilles entreprises en Syrie depuis que l'accès en ce pays est devenu plus facile, et avec les moyens d'investigation scientifiques dont on dispose actuellement, ont permis de se rendre compte que les mythes bibliques décelaient une parenté étroite avec ceux qui avaient cours chez les Assyriens, particulièrement les Babyloniens (et autres habitants de l'Asie antérieure), parmi lesquels la partie la plus notable et la plus intellectuelle des Israélites subit un long exil.

La cosmogonie de l'Ancien Testament, la création telle que la Genèse l'expose ont leurs correspondants dans les récits assyriens. Le parallélisme se poursuit même parfois jusque dans les moindres détails. Le récit biblique remarque à plusieurs reprises que « Dieu vit que sa création était bonne », Or, dans le texte cunéiforme, le créateur affirme qu'il a « bien fait » les stations des grands dieux (les étoiles). Dans un autre document assyrien, le sabbat est appelé « le jour du repos du cœur » ; il est interdit de travailler ce jour-là, en particulier d'allumer le feu pour cuire la viande, et de prendre des remèdes en cas de maladie, Un juif, un pharisien, rigide observateur de la loi, n'aurait point parlé autrement.

Les prescriptions légales, dites mosaïques, présentent des analogies frappantes avec le code d'Hammourabi, roi babylonien du XXI^e siècle avant l'ère chrétienne.

Dans les écrits antérieurs au livre de Daniel, c'est-à-dire rédigés avant le II^e siècle qui a précédé l'ère chrétienne, il n'existe aucune idée d'immortalité de l'âme, aucune idée autre que la croyance au *Schéol*, à « la fosse creusée dans les profondeurs de la terre, séjour des ténèbres, du froid, du silence, de l'oubli, du sommeil, de l'ignorance, de l'inactivité physique, intellectuelle et morale, où languissent dans une durée indéterminée les ombres des corps, dont les âmes sont retournées à l'Éternel, qui les avait données, et qui les a reprises, car elles ne sont que son souffle ». En fait, le *Schéol* n'est point une représentation de la vie à venir : c'est plutôt l'expression mûrement pesée de la mort qui anéantit tout et qui ne laisse après elle aucune espérance. L'inscription du phénicien Echmunazar datant du III^e siècle avant l'ère chrétienne, découverte dans l'antique nécropole de Sidon (on la trouve au Louvre), confirme cette opinion, puisque le prince au nom duquel elle est rédigée, se représente le monde à venir comme une chambre de repos, une couche où les ombres végètent et s'endorment de l'éternel sommeil. Quant aux inscriptions assyriennes, qui nous offrent les mêmes idées, elles s'accordent avec l'Ancien Testament pour déclarer que le « Schéol » est le séjour d'où l'on ne revient pas. (Psaumes CXV, 17 ; LXXXVIII, 11. Isaïe XXXVIII, 18).

Toutes les légendes de la Bible font partie, sous une forme ou une autre, du folklore primitif. Elles ont pour objet de rappeler à l'homme qu'il est sous la dépendance de Dieu, des dieux ou du surnaturel, et que s'il désobéit c'est malheur à lui. Partout on retrouve la légende du déluge avec ce thème initial : destruction d'un groupement

d'hommes par les eaux à l'exception d'une seule famille destinée à la reconstitution du genre humain. Il y a des variantes ; parfois même comme dans la légende de la ville d'Ys, il ne s'agit plus que d'une cité et non de l'humanité ou d'une région. Les mythes d'Adam, d'Ève, de Satan, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Salomon, ont des parallèles dans l'Amérique du Nord, chez les fino-ougriens, les turco mongols, bien ailleurs. Ces découvertes et un examen serré des textes ont permis aux critiques de situer la composition des livres bibliques au retour de la « Captivité », à l'époque d'Esdras (nom d'un homme ou d'un groupe qui entreprit de ressusciter le judaïsme dans ce qu'il y avait de plus nationaliste en lui : la religion).

La rédaction de la *Thora* ne remonterait donc pas au-delà du IV^e siècle pour les livres légendaires et historiques ; de la fin du IV^e et pendant le cours du III^e pour la plupart des livres prophétiques ; du II^e et du 1er siècle pour les Psaumes, le livre de Daniel, et les Hagiographes en général.

On est parvenu à distinguer jusqu'à quatre influences ou apports dans la rédaction du Pentateuque, qui détruisent absolument l'idée de l'unité de conception de la Thora : l'influence élohiste, l'influence jahviste, le deutéronome, le code sacerdotal. Qu'on lise le récit de la création tel que le raconte le début de la Genèse jusqu'au 2^e chapitre et le nouveau récit qui commence au 4^e verset de ce même chapitre, on se rendra facilement compte qu'on se trouve en présence de deux compilations qui ont peu de ressemblance. À l'une de ces compilations on donne le nom d'élohiste, parce que la divinité y est appelée Elohim, à l'autre, le nom de jéhoviste ou jahviste parce qu'on y dénomme l'entité divine Jéhovah ou plus littéralement Iahveh. Une autre preuve de la rédaction relativement moderne des livres de la Bible c'est que ceux qui les ont écrits semblent n'avoir jamais entendu parler du rôle joué par certains peuples à l'époque où se déroulaient les événements qu'ils décrivent. C'est ainsi qu'ils ignorent l'empire des héthéens (situé au nord de la Palestine) qui existait au temps des invasions égyptiennes ou assyriennes; ou bien ils attribuent à un seul homme l'œuvre de plusieurs générations, telle la migration dirigée par Abraham. Il semble donc que les Noé, les Abraham (XXe siècle avant J.-C. selon la tradition) les Jacob, les Moïse (XVIe siècle idem) les Josué, sont des héros aussi mythiques que les Samson, l'hercule juif, ou les Samuel. Les sultans David, Salomon et leur histoire semblent avoir été annexés au judaïsme bon gré, mal gré; avant eux, c'est la nuit noire ou à peu près. Non seulement les récits bibliques pour ce qui concerne le prétendu séjour en Égypte des Israélites, et leur sortie de ce pays, fourmillent d'invraisemblances et d'impossibilités matérielles, géographiques, historiques, mais encore parmi les monuments égyptiens aucun ne mentionne l'épisode israélite. Qu'une horde de pillards et de nomades pasteurs soit apparue quinze ou dix-huit cents ans avant l'ère chrétienne sur les plateaux de la Syrie méridionale, traînant à leur suite leurs troupeaux et leurs femmes; que, les armes à la main, après avoir parcouru le désert à la recherche d'un puits, d'une fontaine, d'un silo, ils aient fini par s'établir, féroces et exterminant les tribus déjà installées, impuissantes à les repousser, — cela se peut ; qu'aient persisté des souvenirs se rattachant à une délivrance de l'autorité égyptienne, à un certain Moïse, et à d'autres noms, on peut l'admettre ; mais tout le reste est imagination, création intellectuelle de la classe sacerdotale pour façonner la mentalité judaïque selon ses intérêts et son patriotisme.

Sous le règne de Ptolémée, roi grec d'Égypte, le nombre des Juifs habitant son royaume et principalement Alexandrie était considérable. Or, ils ne parlaient plus l'hébreu. Ce fut pour eux que vers la moitié du IIIe siècle, on commença à traduire en grec les livres du canon d'Esdras, en commençant par la Thora. C'est cette version grecque qu'on appelle la version des *Septante* (parce que selon la tradition, 72 traducteurs s'en seraient occupés) ou d'*Alexandrie*, composée par des savants juifs établis en Égypte et très probablement achevée en l'an 150 avant l'ère chrétienne.

C'est de cette version que les chrétiens des premiers siècles se servirent lorsqu'ils traduisirent la Bible en latin ; la meilleure de ces traductions latines est connue sous le nom de la *Velus Itala*, mais elle était remplie d'imperfections. Un des Pères de l'Église les plus remarquables, Jérôme, s'étant adonné à l'étude du chaldéen et de l'hébreu, qu'il apprit à Jérusalem même par les soins d'un rabbin nommé Barhanina, qui l'enseignait la nuit par crainte de ses compatriotes — il prit la résolution de traduire la Bible directement sur les textes originaux : ce travail lui demanda vingt ans, de 385 à 405. Maints catholiques, dont Saint Augustin, en voulurent à Jérôme d'avoir osé traduire autrement que l'avaient fait les Septante. Finalement, sous le nom de Vulgate, la version de Jérôme a fini par s'implanter comme texte officiel de l'église catholique romaine. Pour être complet, il convient d'ajouter que c'est sur la Vulgate qu'ont été faites les premières traductions en langue vulgaire de la Bible : les versions françaises protestantes de Lefèvre d'Etaples et de Pierre Robert Olivetan, un picard parent de Calvin, la

version allemande de Martin Luther, les versions anglaises de John Wyclif et de Tyndal. La version catholique française de Lemaistre de Sacy est de même origine.

Il existe un certain nombre de livres apocryphes qui ne figurent pas dans le canon de l'Ancien Testament, qui sont d'auteurs inconnus et que l'église romaine a rejetés, tels sont la prière de Manassé, le 4º livre d'Esdras, le psaume 151 (on les trouve dans la version des Septante) — un discours de la femme de Job, les psaumes d'Adam et d'Ève, l'Évangile d'Ève, l'ascension et l'assomption de Moïse, la petite Genèse, le Testament des Douze Patriarches. D'autres livres ont été perdus, comme le livre d'Hénoch, les 3.000 Paraboles, les 1.005 cantiques et l'Histoire Naturelle du roi Salomon.

Dans l'église orthodoxe grecque, c'est la version des Septante qui constitue le texte officiel.

Pour le *Nouveau Testament*, le canon définitif ne fut fixé qu'après de longues discussions et chicanes, au Concile d'Hippone, en 393, et encore fût-ce grâce aux efforts de Saint Augustin. Il se divise également en livres proto-canoniques, ce sont ceux acceptés sans difficultés : les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, les 13 épîtres attribuées à Saint Paul. Les autres, c'est-à-dire les deutero-canoniques, ne furent admis qu'après de longues hésitations : les épitres de Jude, de Pierre, de Jean, l'Apocalypse et l'épître aux Hébreux. Les chrétiens occidentaux tenaient pour l'Apocalypse, les orientaux n'en voulaient pas ; les orientaux tenaient pour l'épître aux Hébreux, les occidentaux ne voulaient pas en entendre parler. Toutes ces contestations montrent que loin d'avoir été déterminé à l'unanimité des membres du Concile « sous l'inspiration directe du Saint-Esprit » comme l'affirment les prêtres, pasteurs et popes orthodoxes des églises catholiques, protestantes et grecques, le canon du Nouveau Testament, le fondement de leur religion, a été le résultat d'un jugement humain hésitant et hasardeux.

Le choix fut tellement arbitraire qu'on a peine à comprendre le rejet de livres vénérés par les chrétiens primitifs, comme le Pasteur d'Hermas, l'Évangile des Hébreux, l'épître de Barnabé, l'épître de Clément Romain qui avaient longtemps figuré dans la collection des livres dont les premiers siècles chrétiens faisaient leur lecture.

Depuis quelques années, on se demande si c'est réellement dans la Bible hébraïque qu'il faut chercher l'origine des doctrines dont le livre sacré des chrétiens se fait l'interprète. Au lieu de considérer le Nouveau Testament comme l'héritier de la foi et l'accomplissement des espérances du peuple juif, on tend de plus en plus à le regarder comme un trait d'union entre les idées religieuses du monde païen et le sombre et étroit monothéisme sémitique. Il est évident que l'évangile attribué à Saint Jean est fortement empreint d'hellénisme, de notions platoniciennes. Mais les épîtres de Paul de Tarse montrent de singuliers rappels des pratiques, des mystères orphistes ou égyptiens. Ainsi, le baptême pour les morts dont il est question dans la première épître aux Corinthiens (XV, 29) fait souvenir de cette prescription orphiste, que pour éviter à ses proches décédés le péril des naissances successives, on pouvait faire accomplir à leur intention le rite de libération. Le même Saint Paul considère le christianisme comme une association fermée, une fraternité close, un « mystère » avec ses degrés et à certains moments la similitude avec les mystères païens est presque absolue.

De même qu'on pouvait appeler le fidèle de l'Attis phrygien un « Attis », le myste égyptien un « Osiris », dans l'épître aux Galathes (II, 20), Paul déclare : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi », dans la 2e épitre aux Corinthiens, au chapitre V, l'apôtre parle de « la vie de Jésus manifestée en nous, en notre chair mortelle ». Au chapitre V (17), il ne craint point de proclamer que « si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Toujours dans cette même épître, il reconnaît avoir entendu des paroles ineffables, qu'Il n'est pas permis à un homme de répéter » (XII, 4).

Un professeur de littérature grecque à l'Université de Varsovie, Thadée Zielinski, qu'on considère comme l'un des meilleurs hellénistes de notre époque, est d'opinion que c'est la religion antique, la religion des habitants des pays qu'engloba l'empire romain, qui est le véritable Ancien Testament, l'ancêtre du christianisme et surtout du catholicisme.

Le culte des héros — Corinthos à Corinthe, Cécrops à cesseur celui que les grecs rendaient à Alcmène, l'épouse d'Amphytrion, que Zeus visita pour lui donner Héraclès (Hercule) — le Sauveur grec. Toutes les déesses-mères, toutes les déesses-vierges de l'Olympe préparèrent le monde romain à recevoir l'idée de la naissance miraculeuse du Christ telle qu'elle est décrite par les Évangiles et à accepter plus tard la Mariolâtrie.

Le culte des héros : Corinthos à Corinthe, Cécrops à Athènes, Romulus à Rome — a préparé le culte des saints locaux : Saint-Denis pour Paris, Saint-Léopold pour Vienne, Saint-Stanislas pour Cracovie, Saint-Janvier pour Naples, etc. Or, le judaïsme ne connaissait pas de culte d'Abraham, de Moïse, de David.

Il est juste de faire remarquer que le culte des saints et les dogmes concernant Marie — ainsi que plusieurs autres — ne se rencontrent pas dans Je Nouveau Testament.

Les sentiments des athéniens à l'égard de l'AthenaPolias de l'Acropole ne différaient en rien de ceux des catholiques éclairés à l'égard de la vierge de Lourdes; par exemple : ils n'identifiaient nullement l'idole vénérable avec Minerve elle-même, qu'ils croyaient, du haut de l'Olympe, veiller sur le sort de sa cité bien-aimée. Il y avait des fétichistes avérés chez les grecs et les romains, comme il y en a au fond des Calabres ou de l'Andalousie, des campagnards qui mettent en pièces leur Ecce Homo quand leurs prières demeurent sans réponse.

Enfin, il y avait des Apocalypses païennes. L'antiquité a connu les terreurs de l'attente de la fin du monde, elle, a attendu avec angoisse un Messie (ou Oint, Christos en grec, Mashiah en hébreu). Cassandre. l'infortunée fille du roi Priam avait prédit la catastrophe suprême et l'avait située à mille ans après la prise de Troie. Des calculs avaient fixé cette date d'abord à l'an 184, puis à 84 avant l'ère chrétienne. Rome connut des heures de panique et jusqu'à ce qu'Auguste se fut donné pour le Sauveur annoncé (en l'an 17), la république, puis l'empire, subirent de violentes commotions. Le monde païen était préparé pour l'annonce de la venue d'un Sauveur.

- E. ARMAND.

BIBLIOGRAPHIE:

Eichhorn : Einleitung ins all Testament.

Garretson: The Talmudic J'esus.

Halévy (Joseph) : Recherches Bibliques. Harnack : *Précis de l'histoire des Dogmes*. Havet : *Le Christianisme et ses Origines*. Kroll (Ludwig) : *Primitive Christianity*.

Ledrain : *La Bible*. Loisy : *Études Bibliques*.

Quinn (John W.): The Bible Unveiled.

Renan: Histoire d'Israël.

Reuss : *L'Histoire Sainte et la Loi*. Smith : Assyrian Discoveries.

Smith and Muller : Dictionary of the Bible.

Vernes (Maurice) : Résultats des Exégèses Bibliques, etc.

Van Gennep: Formation des Légendes.

Zielinski : La Sibylle.

BIBLE (La valeur historique de la).

Un écrivain a dit : « La Bible est le livre dont on parle le plus et qu'on lit le moins. » Cet aphorisme n'est pas toujours exact, car chez beaucoup de sectaires ce livre est le seul qu'ils lisent ; dans les pays anglo-saxons la Bible est presque le seul ouvrage qu'on permette aux jeunes gens de lire le dimanche et les jeunes Anglais lisent souvent un chapitre comme soporifique avant de s'endormir. Les vieux huguenots croyaient qu'il était indispensable de lire chaque jour un ou deux chapitres des Saintes Écritures ; pourtant on n'exécutait pas toujours bien régulièrement cette obligation. Cela me rappelle une anecdote caractéristique :

Dans une visite pastorale un nouveau ministre demande à une vieille si elle lisait bien régulièrement les Saintes Écritures. « Tous les jours M. le pasteur. » « Mais je ne vois pas la Bible chez vous », La bonne femme dit alors à son petit-fils d'aller chercher le gros livre dans la garde robe. Le petit garçon revient triomphalement, apportant la grande Bible de famille. Quand la femme eut ouvert le volume qu'elle prétendait lire tous les jours, elle s'écria involontairement, en découvrant ses

lunettes entre les pages du volume : « Ah ! que je suis contente, voilà les lunettes que je croyais perdues depuis trois mois ! »

Les historiographes russes racontent un fait de ce genre qui se serait passé en Ukraine :

Le tzar Alexandre I^{er}, dans un de ses voyages, entra dans la maison d'un pope qui était en train de cultiver son jardin. Pendant qu'on allait chercher l'ecclésiastique, l'Empereur feuilleta une belle Bible qui se trouvait dans la chambre, il glissa entre les feuilles un billet de cent roubles et referma le volume. En prenant congé du prêtre, il lui conseilla de lire chaque jour le livre de Dieu, le meilleur livre qu'il y ait au monde. L'année suivante, le tzar, repassant par le même village, entra de nouveau chez le prêtre et lui demanda s'il lisait régulièrement la Bible. « Tous les jours », Le tzar ouvrit la Bible et y retrouva son billet de cent roubles qu'il mit dans sa poche, en disant : « Tu vois bien, menteur, que tu ne lis pas la parole de Dieu tous les jours. »

Je suppose que même parmi ceux qui ont été élevés dans la religion protestante la plus étroite et qui dans leur jeunesse ont suivi les cours de religion et ont dû lire la Bible, au moins en grande partie, il en est bien peu qui se rappellent leurs lectures. Les extraits connus sous le nom d'Histoire Sainte se sont, par contre, mieux imprimés dans les cerveaux des enfants, ce que font aussi les contes de fées, comme ceux qui ont été recueillis par Perrault, Grimm, Andersen, etc., contes qui, selon moi, corrompent les esprits des enfants, qu'ils accoutument à croire à toutes les invraisemblances, toutes les sornettes des religions, comme les miracles de Jésus et des innombrables saints catholiques romains, orthodoxes, musulmans, hindous, etc...

Ces sortes d'histoires abracadabrantes foisonnent dans la Bible et c'est peut-être à elles qu'il faut attribuer une grande partie de l'influence qu'exerce encore ce livre.

On raconte que la reine Victoria, femme d'une intelligence très bornée, mais révérée pourtant pendant son règne comme un fétiche, aurait dit, en présentant une Bible à quelques grands diplomates : « C'est à la Bible que l'Angleterre doit sa grandeur ». — Moi, j'ose dire que ce fétiche des protestants, base de la religion chrétienne, a été au contraire funeste à l'Angleterre, car c'est à la religion qu'on doit la dégradation des classes inférieures à qui l'on prêche la soumission, le respect des puissances établies, la patience dans la misère, grâce à l'espoir d'obtenir le royaume des cieux.

Mais ce livre fameux, on se contente d'en extraire les passages qui conviennent à nos seigneurs et maîtres, le reste est laissé dans l'ombre; car on trouve de tout dans la Bible, depuis des paroles de sagesse jusqu'à l'invitation au meurtre, au vol, au vice le plus dégoûtant, au mensonge, à la paresse, à la haine, etc.

On ne lit guère la Bible comme on le devrait, en étudiant, en comparant une page avec une autre, un récit avec un autre, etc. On lit des yeux, et, le chapitre fini, on l'oublie. Qui donc parmi nous se souvient des histoires des rois d'Israël, des prophètes? Mais on se rappelle les versets pornographiques du Cantique des Cantiques. Presque tout le monde connait l'histoire de la création du monde, de la pomme d'Ève, du serpent parlant, du paradis terrestre, du passage par la Mer Rouge, de David et Goliath, du massacre des innocents, de la fuite en Égypte, etc., contes aussi véridiques que ceux des Mille et une Nuits. Malgré ces insanités, les chrétiens sont prêts à jurer que la Bible est véridique, qu'il n'y a pas un iota de faux d'un bout à l'autre. On voit, par exemple, un certain pasteur américain, Voliva, chef d'une secte fondée par Dowie et qui est maitre absolu de la ville de Sion aux États Unis, affirmer que la terre est plate et que le soleil tourne autour de la terre, puisque la Bible l'a dit. Un pasteur de Berlin avait dit la même chose quelques années avant la guerre.

Pour un vrai chrétien, c'est presque un crime de douter de la théopneustie, c'est-à-dire de l'inspiration plénière des Saintes Écritures, crime qui a conduit bien des penseurs au bûcher. Je citerai ce qui m'est arrivé à moi-même, alors que j'étais étudiant en théologie à Paris. Élevé dans les idées les plus fanatiques des sectaires protestants, je ne pouvais supposer qu'un homme intelligent pût jamais douter de cette inspiration et j'aurais fui comme la peste toute personne qui m'aurait exprimé un doute à cet égard. Un jour j'accompagnai des amis dans une grande salle où le pasteur libéral Athanase Coquerel fit un discours magnifique. Ce grand orateur dit :

« J'entrai un jour dans une église anglicane ; le pasteur, de sa voix sonore, lisait un passage de l'Ancien Testament. Le roi Saül venait de massacrer toute une population de vieillards, de femmes

et d'enfants. Il les avait fait scier entre deux planches et avait fait passer la herse sur leurs cadavres. Samuel, le prophète des Dieux, se présente devant le roi et lui fait des reproches amers.

Était-ce d'avoir massacré tant de victimes innocentes ? Non! c'était d'avoir épargné un seul homme, le Roi. Et vous me direz que ces pages sont inspirées ? Non, non, c'est impossible. Ces pages ne sont pas inspirées. »

Je fus tellement choqué de ces paroles que je me levai immédiatement, quittant mes amis pour protester contre cette profanation.

Je n'étais pas probablement le seul à avoir cette idée biscornue.

J'ai déjà dit que les protestants font un fétiche de leur Bible.

Voici, jusqu'où peut aller un sentiment d'adoration pour un livre.

Un mien cousin, très connu à Lausanne, il y a bien des années, estropié et zélé distributeur de traités religieux, ne quittait jamais son appartement le matin sans ouvrir la Bible comme moyen divinatoire et les premiers mots qu'il rencontrait au hasard, à droite ou à gauche, lui indiquaient ce qui lui arriverait pendant la journée. Ayant dit à ce même cousin la distance qui sépare la terre de la lune et du soleil, je fus frappé de l'entendre dire que les astronomes étaient des imbéciles car, si le ciel était si loin, Étienne, au moment où il fut lapidé, n'aurait pas pu voir le Seigneur assis à la droite de Dieu?

Ainsi, au commencement du XX^e siècle, un homme assez instruit mettait une légende biblique absurde au-dessus de l'astronomie, une des sciences les plus incontestables.

L'histoire, la peinture, la sculpture, etc., puisent constamment des sujets dans la Bible : il est vrai qu'on en puise aussi dans les mythologies : grecque, latine, germanique, indienne. Mais, alors on avoue que ce ne sont que des mythologies, c'est-à-dire des inventions poétiques mais mensongères. Je ne m'oppose nullement à ce qu'on enseigne les miracles de la Bible, pourvu qu'on les présente comme de simples contes de fées, comme ils le sont en effet. Mais c'est tout autre chose quand on enseigne aux jeunes générations ces mensonges comme des vérités, quand les prétentions historiques de la Bible gouvernent le monde, quand la haine semée dans les cœurs par la prétendue histoire sacrée excite aux massacres des Juifs et des Musulmans par les Chrétiens, des Irlandais protestants par des Irlandais catholiques.

Je pourrais démontrer que la Bible est un livre funeste ; mais ce sujet est trop vaste. Je me bornerai donc à démontrer que la Bible n'est pas un livre d'histoire et que sa valeur historique est nulle.

M. R. Naville, célèbre égyptologue genevois, élevé dans les idées chrétiennes les plus étroites, a pourtant été conduit par de profondes études d'égyptologie à reconnaître que la Bible, telle que nous la possédons, n'est pas l'œuvre divine que prétendent les Chrétiens. Voici quelques extraits de son fameux ouvrage : *Archéologie de l'Ancien Testament*, qu'il a écrit d'abord en anglais, puis traduit en français :

« L'Hébreu écrit en lettres carrées ne remonte guère plus haut que l'ère catholique, il doit avoir à cette époque remplacé l'ancien cananéen. Avant Moïse et après lui, le babylonien et l'assyrien, étaient employés en Palestine, c'était la forme populaire du babylonien et de l'assyrien, ainsi que nous l'enseignent les tablettes bilingues et d'autres documents, tels que la version araméenne de l'inscription de Béhistoun. Les Juifs établis en Égypte écrivaient et parlaient l'araméen, l'écriture propre à la langue judaïque était l'alphabet araméen. »

Et plus loin:

« En examinant cette question à la lumière des trouvailles des 30 dernières années, nous arrivons à la conclusion qui paraît s'imposer que, les plus anciens documents de la littérature hébraïque n'ont pas été écrits dans la langue hébraïque, mais dans l'idiome et avec les caractères de Tel Al-Amarna, c'est-à-dire en babylonien cunéiforme. »

Plus loin, le distingué professeur cherche à excuser les contradictions et les répétitions si fréquentes dans les premiers livres de la Bible par le fait que ces œuvres ont été inscrites sur des tablettes d'argile séchées au soleil,

comme on en voit tant au Louvre à Paris. L'écrivain ou les écrivains de l'Ancien Testament ne connaissaient pas toujours les premières tablettes ou bien faisaient des répétitions pour rappeler ce qui avait été dit dans ces premières tablettes : on y remarque une complète absence de proportion dans la façon dont chaque sujet est traité.

« Esdras », dit encore Naville, « en coordonnant les tablettes ne pouvait commencer autrement que par celles qui ont rapport à la création ». Le professeur cherche alors à indiquer le contenu des différentes tablettes telles qu'elles ont dû être écrites. »

Nous voici donc bien loin de l'histoire de la littérature hébraïque écrite sur des peaux et portée dans l'arche sainte. Ici, nous voyons des collections de plaques de terre où l'on écrivait en enfonçant le médius de la main droite et qui auraient été recueillies au hasard après le retour de la transportation en BabyIonie. Ces plaques écrites en caractères cunéiformes auraient servi de base à la compilation d'Esdras en admettant qu'Esdras ait recueilli toute la Bible, ce qui est impossible, puisque quelques livres canoniques ne datent que d'un siècle avant notre ère. Au surplus, où sont ces fameuses tablettes ? Pourquoi ont-elles disparu ? Comment admettre qu'elles aient existé, sans avoir laissé de trace ? On a bien retrouvé les tablettes des lois d'Hamaurabi, bien plus anciennes que l'épopée attribuée au mythique Moïse. Ne peut-ont pas plutôt supposer que les compilateurs ont recueilli les traditions orales de la bouche des vieillards comme Hilferding, Kiréyewski, l'ont fait pour les épopées populaires de la Russie « Les Bylines ». comme aussi Drajomenow l'a fait pour les chants historiques de l'Ukraine et comme on l'a probablement fait pour les poèmes homériques ?

Voici quelques paragraphes extraits de Maurice Vernes, l'une des plus grandes autorités en matière de critique religieuse :

« Depuis cent ans, un travail considérable a été consacré en Allemagne et en Hollande, puis en France à l'élucidation des questions qui touchent à l'origine et à la composition des livres saints. Quand on recherche les motifs qui ont dicté à la tradition ses différentes solutions, on constate ceci : pour toute la série du pentateuque et des livres historiques, la tradition s'est bornée à attribuer l'œuvre à l'homme qui en est le principal personnage ou, à son défaut, à une haute individualité aussi rapprochée des événements que possible. Les cinq « Lieri de Moyse » sont devenus « Libri Moysii » ; le livre de Josué est consacré am exploits de ce héros, on lui en attribue aussitôt la paternité. Le livre des « Juges » ne pouvait être attribué à aucun des personnages qui y figurent; on a choisi Samuel, le successeur immédiat du dernier des héros dont ce livre rapporte les aventures. Le livre de Samuel consacré à ce personnage, puis à David, seront les œuvres de Samuel pour les événements contemporains du prophète, puis de ses collègues et successeurs Gad et Nathan, dont les noms y paraissent plusieurs fois. Jérémie le grand plaintif qui assiste à la ruine de Jérusalem, aura rédigé le livres des Rois... La théologie traditionnelle juive ou chrétienne affirme d'une manière générale leur authenticité sans attacher du reste à ce mot un sens bien précis et rassurée sur ce point, elle ne se met guère en peine des invraisemblances et des difficultés proprement littéraires qu'on peut lui signaler dans ces affirmations. Ainsi a procédé une fois la Synagogue, ainsi a fait à son tour l'Église chrétienne qui a accepté, les yeux fermés, l'ensemble des désignations qu'on lui offrait, sans les soumettre à une vérification sévère, satisfaite d'avoir constaté que ces désignations lui laissaient toute latitude en théologie pour édifier le dogme et nourrir la piété. »

Voici encore ce que dit le professeur Vernes :

- « En résumant les résultats qui ont généralement cours dans les ouvrages de la critique moderne, on peut dresser à côté et en contraste de la liste des données traditionnelles, le tableau suivant :
- « *Pentateuque*. Loin d'être l'œuvre d'un seul homme et d'une seule époque, c'est une compilation où sont entrés des écrits de dates diverses et de plusieurs auteurs. Selon les critiques, ces écrits s'échelonnent assez inégalement du douzième jusqu'au cinquième siècle avant notre ère : l'œuvre

n'aurait reçu sa forme définitive qu'à cette date dernière, peut-être par le soin d'Esdras. Les auteurs des différents documents, comme des recensions, sont inconnus, le livre pris en gros est anonyme. Le Pentateuque, les Juges, les Samuel sont tellement mélangés de folklore (espèces de contes de fées) que ce ne sont guère que des romans. « Les Livres des Rois » sont un peu plus définis ; probablement parce que les Rois ont, pour la première fois, fait faire des annales de leurs règnes, où l'on pouvait trouver des renseignements ; mais les rabbins, chargés de l'historiographie, ne se sont pas gênés pour broder. Ils ont inventé de toutes pièces des romans comme *Ruth*, *Esther* et *Daniel*.

« On sait combien les chroniques, même relativement récentes, sont, comme celle de Froissard, peu dignes de foi ; que dire de celles de la Bible ? Elles contiennent de longues généalogies absolument contradictoires. On sait combien il est difficile, même de nos jours, d'avoir des généalogies absolument incontestables des familles actuelles ; comment pourrait-on admettre celles que donnent des livres qu'on prétend écrits à des époques où l'écriture n'existait pas encore ? Comment pourrait-on ajouter foi à de longues listes de noms qui se contredisent fréquemment ? La paléontologie, la physiologie, l'anatomie ont démontré que les êtres préhistoriques ne pouvaient guère avoir une existence plus longue que la nôtre. Pouvons-nous croire qu'Adam ait vécu 930 ans et qu'il ait eu son premier fils à l'âge de 230 ans, selon la version des septante ou de 130 ans selon le texte hébraïque ? Seth, 912 ans, Enos 705, Cainan 910, Maléel 895, Jared 962, Enoch 365 (la Bible dit : Enoch marchait selon Dieu et ne mourut pas mais disparut, Dieu l'avait enlevé, prototype de l'ascension et de l'assomption), Mathusalem 969 ans, Lemeth 777, Noé 950, Sem 600, Arfaxad 438, Abraham 175 ? Il faut avoir la foi bien ancrée dans la cervelle pour ne pas être frappé de la folie de ces chiffres. »

« Autre preuve de la véracité des livres de la Bible : dans I Samuel XIII, on lit : Saül avait un an quand il commença à régner et il régna 2 ans sur Israël. Dans Salomon, il est dit qu'il avait régné 40 ans, période indéterminée en hébreu. »

« C'est à l'époque qui s'écoula entre la chute de Samarie, 722 avant la naissance de J.-C. et la destruction de Jérusalem par Nébuchadrézar (Nabuchodonozor ou Nébuchadrézar), qu'on découvrit dans le temple le livre sacré (Deutéronome) sous le règne de Josias qui voulut imposer les réformes religieuses fondées sur cette découverte, mais il fut tué dans la bataille de Méggido par l'armée du Pharaon, Nécho. »

« Voici, d'après les savants théologiens les plus autorisés, qu'elles seraient les plus anciennes parties de la Bible recueillies par tradition. Comme la poésie chez tous les peuples a été la plus ancienne forme de la littérature, le plus ancien fragment de la Bible serait le chant de Déborah et de Barak (Juges V.). Vient ensuite le chant de l'épée (Genèse IV.), la bénédiction de Jacob (Genèse 49), le chant de triomphe de la Mer Rouge (Exode V.), le chant de Moïse (Deutéronome 32), la bénédiction de Moïse (Deutéronome 30), tous répétés de mémoire et recueillis par Esdras. »

« Le Livre de Josué consiste en diverses traditions et fragments qui ont été ajoutés jusqu'à l'époque grecque. Ce livre attribue à un homme, à une génération des événements qui se sont passés en plus d'un siècle. On y trouve force contradictions. »

« *Les Juges*. C'est une collection de légendes sur les champions nationaux, arrangées dans le but d'exposer les enseignements de Glosée et de Jérémie. »

« Samuel. Les deux livres de Samuel ont été tellement interpolés et arrangés, qu'il est difficile d'en suivre l'histoire. Samuel était un sorcier dans le genre des sorciers des sauvages : il n'avait guère qu'une réputation locale, il était inconnu de Saül, avant que son domestique lui en ait parlé (I Samuel IX 5–10). Les histoires de son enfance et le chant sur les Amalécites sont des additions plus récentes. Il faut remarquer la contradiction : I Samuel XII dit que c'est le peuple qui a réclamé un roi et aux chapitres 9 et 10 verset 6, c'est Dieu qui choisit un roi de, son propre mouvement. »

- « Les Rois. Ce livre contient beaucoup de folklore, de légendes de héros, surtout sur Salomon. La légende d'Élie est évidemment tirée d'un ancien mythe solaire. Le livre a été recueilli après le retour de l'exil, car il descend jusqu'à l'époque d'Evil-Mérodak. »
- « Jérémie a été composé à l'époque de la chute du royaume de Judas, mais on y a ajouté toutes espèces de discours pour augmenter les paroles du prophète. Jérémie, dans ses moments de lucidité, prêchait les réformes de Josias et s'était, comme tous les réformateurs, mis à dos une partie de la population. Les prophètes étaient des espèces de déments semblables aux derviches orientaux. »
- « Ezechiel. Pour encourager ses concitoyens en exil, le prophète leur parlait de l'avenir des Juifs et excitait à la haine de l'étranger. Ses créatures ailées étaient empruntées aux sculptures babyloniennes, mais je ne sais où il avait emprunté l'idée de manger des excréments. »
- « Les Chroniques d'Esdras et Néhémie furent compilées environ 300 ans avant l'ère chrétienne, par des prêtres qui portèrent leur récit jusqu'à la reconstruction du temple et introduisirent le code ecclésiastique ou Lévitique, etc... Les compilateurs ont recueilli les traditions d'Esdras et de Néhémie. Ces ecclésiastiques écrivaient l'histoire à la façon du père Lorriquet, de Capefigue, de Thiers ou de Marco de St. Hilaire; ces derniers historiens, adorateurs de Bonaparte, supprimant tout ce qui ne leur plaisait pas, exagérant les faits et gestes de leurs héros. Ces compilateurs avaient surtout pour but d'exalter la grandeur de David et de Salomon, deux atroces bandits quand on étudie sans prévention les récits des Rois et des Chroniques. Les compilateurs citent les livres non canoniques, comme le livre des Rois d'Isra et de Judas (2 Chroniques XVIII, 13), l'Histoire de Jéhu (2 Chroniques XX 34°), Commentaires ou Misdrah d'Iddo (2 Chroniques VI V 27°), Shemaïak et Iddo (2 Chroniques XII 15), Esdras et Néhémie sont des livres d'édification plutôt que des livres d'histoire. Des parties d'Esdras comme IV, 8–26, V-I; VI 18; VII 12–26, sont écrits en aramaïque, la langue officielle de la cour de Perse.
- « Daniel a été compilé à l'époque grecque, vers 150 ans avant J.-C. L'aramaïque est employé au ch. II 4 et à la fin du ch. VII. Daniel est un roman historique à la façon d'Alexandre Dumas, c'est-à-dire que les prêtres, ses auteurs, ont falsifié l'histoire, probablement pour stimuler la rébellion des Macchabées. Au ch. I verset 16 I, l'ouvrage contredit le deuxième livre des Rois XXII-XXIV. Tout le livre montre l'ignorance de la vraie histoire de la chute de Babylone et de la succession des rois de Perse. Daniel contient beaucoup de mots inconnus à l'époque où on prétend que ce livre a été écrit. »
- « *Esther* a probablement été écrit au troisième siècle avant notre ère. C'est un roman sans aucune base historique emprunté aux mythes babyloniens. »
- « Ruth, autre roman, probablement inventé pour faire croire que David descendait de Ruth, une Moabite. »
- « Les Proverbes, attribués à Salomon, sont une collection d'aphorismes des sages de l'Orient, surtout de la Perse. La forme actuelle en est grecque. »
- « *Job*, le plus beau poème de la littérature hébraïque. On y voit une époque déjà avancée où l'homme osait juger les actions de Dieu. On y trouve bien des interpolations, comme le chapitre XXVIII et les discours d'Elihu (XXXII-XXXVI). »
- « L'Écclésiaste date de la dernière époque avant notre ère. C'est une œuvre philosophique attribuée à Salomon où sont enseignées des idées différentes de celles des Juifs. »

- « *Les Psaumes* appartiennent aux plus anciens livres de la Bible, mais quelques-uns datent de l'époque grecque. Ils appartiennent à un grand nombre d'auteurs. Ce sont des chansons populaires, comme les vieux lieds allemands ou les antiques romances françaises. Les Babyloniens ayant beaucoup de chants religieux ont dû influencer les auteurs des psaumes. »
- « *Les Lamentations*, cinq poèmes dû à différentes personnes, écrits probablement peu après la chute de Jérusalem qu'ils décrivent. »
- « Le Cantique des Cantiques, admirable poème érotique, l'un des plus beaux de l'Orient. Pour nos idées, ce livre est plutôt pornographique, mais il contient une splendide suite d'images poétiques. C'était probablement une sorte d'épithalame chanté aux noces. Il ne faut point y voir l'amour du Christ pour l'église ou vice-versa, c'est essentiellement une peinture de l'amour physique. On trouve dans la langue des traces d'araméen. »
- « Les 12 Petits Prophètes. Hosée, Amos, Abdias, Habbakuk, etc., ont été écrits entre le retour de l'exil et le dernier siècle avant l'ère chrétienne. La rédaction d'Esdras, de Néhémie, doit être rapportée à un écrivain inconnu, ne vivant guère que deux siècles avant notre ère ; toutefois, il est conservé dans les deux premiers livres d'importants fragments authentiques relatifs aux personnages dont il porte le nom. »
- « Daniel n'est pas de l'époque de la captivité, mais en réalité de 4 siècles plus tard, de l'époque des Macchabées, comme on peut le voir à sa connaissance des luttes entre les Ptolémées et les Séleucides et à sa description de la persécution religieuse dirigée contre les Juifs par Épiphane. »
- « Joël, Jonas, sont des écrits de basse date. *Zacharie* est attribué à trois plumes différentes. *L'Ecclésiastique* serait de fort basse date, contemporain des successeurs d'Alexandre. »
- « Les savants refusent de reconnaître aucune authenticité au livre de Ruth, d'Esther, et aux Lamentations. »

(Vernes.)

• • •

L'histoire du texte de la Bible se ramène donc a ces deux traits essentiels : une première édition du texte a été constituée, il y a environ 20 siècles, dans des conditions qui exposaient les livres à toutes sortes d'accidents!

Après 10 siècles, les savants arrêtent et fixent la version la plus autorisée de leur temps, laquelle formera un véritable *textus receptus* pour l'Europe moderne. Or, les auteurs de cette révision ou recension avouent eux-mêmes, en distinguant entre ce qui est écrit et ce qu'il convient de lire, que le texte ancien ne leur est point parvenu sans altérations. Ils notent aussi maintes difficultés de détails et signalent les lettres douteuses. Selon l'usage des langues sémitiques, ces textes ont été écrits avec des consonnes seulement, c'est-à-dire sans voyelles, accents ou signes de ponctuation. On suppose même que les mots étaient écrits sans séparations, ce qui, joint à l'absence de voyelles, déterminant la prononciation, est de nature à donner naissance à bien des erreurs.

• • •

Tous les sténographes écrivant sans voyelles savent qu'il est facile de se tromper, en lisant sa propre écriture quelques mois après avoir écrit. Si c'est la sténographie d'une autre personne, c'est encore bien pire! Les erreurs les plus ridicules sont inévitables. Or, les œuvres bibliques ayant été écrites en caractères cunéiformes, puis traduites en caractères hébreux sans voyelles, on voit qu'il est impossible de croire à l'exactitude des manuscrits qui sont, d'ailleurs, de date toute récente.

- L. BROCHER.

BIBLE.

Ce mot d'origine grecque (*biblion*) signifie simplement le livre. Parce que, aux yeux de ses admirateurs, c'est le livre par excellence, le livre suprême. Le mot *biblion* vient lui-même du mot *biblos*, nom de l'écorce de papyrus.

Et pourtant, la Bible n'est pas un livre ; c'est une bibliothèque, un recueil de livres écrits par des auteurs très divers et dont les Israélites, les Chrétiens de toutes confessions et les Musulmans ont fait la base de leurs croyances.

Les Israélites ne reconnaissent comme canoniques, c'est-à-dire servant de règle, que les trente-neuf livres de ce qu'il est convenu de nommer l'Ancien Testament. Le mot testament est ici pris dans le sens latin : témoignage.

Les catholiques tiennent pour inspirés, non seulement les livres admis par les Juifs, mais aussi les livres apocryphes (du grec : caché ou secret). Mais les exégètes prêtent à ce mot le sens de douteux.

Il est vrai que les livres apocryphes n'ont ni la grandeur ni la simplicité des autres livres qu'ils contredisent même par endroits.

Outre l'Ancien Testament, tous les chrétiens, sans distinction, incorporent à la Bible les livres du Nouveau Testament, qui sont au nombre de vingt-sept.

Les Musulmans aussi considèrent les livres du Nouveau Testament comme partie des livres saints, oracles de Dieu, mais ils déclarent tous ces oracles périmés, la quintessence de la pensée divine se trouvant dans le Coran. (Voir ce mot.)

Jésus avait dit:

Le Père nous donnera un autre consolateur Si je ne m'en vais, le consolateur ne viendra pas. (Jean XIV. 16, XV. 26 et XVI. 7.)

Pour les Chrétiens, ce consolateur devait être le Saint-Esprit, pour les Musulmans ce devait être Mohamed. À cause de cela, l'Apocalypse ferme, pour les chrétiens, la série des livres inspirés, tandis que pour les Musulmans, le Coran les parachève, les résume et les remplace.

Les livres de la Bible ont été écrits à diverses époques d'une vingtaine de siècles. Les plus vieux manuscrits qu'on en possède sont en hébreu, en chaldéen, en araméen et en grec.

Le plus ancien livre est celui de Job. Fût-il écrit par Moïse pendant sa retraite au désert d'Arabie ? Est-il antérieur encore à cette époque ? Dans ce dernier cas, qui est le plus probable, Moïse l'aurait recueilli. C'est un merveilleux conte arabe, écrit en vers hébreux avec prologue et épilogue en prose, le tout très artistique. La langue hébreux de ce conte contient une foule d'arabismes qui en marquent l'origine.

Ce n'est pas par ce vieux livre que commence la Bible parce que les traducteurs n'ont pas fait leur classement dans l'ordre chronologique (c'eût été à peu près impossible) mais par genres.

Les livres de l'Ancien Testament forment quatre groupes :

- 1. Le Pentateuque ou les cinq livres unanimement attribués à Moïse;
- 2. Les Livres historiques;
- 3. Les Livres poétiques;
- 4. Les Livres prophétiques.

Mais, comme il sied à toute littérature orientale, les livres des quatre groupes ont une allure très poétique. Dans la Genèse, il est manifeste que Moïse était documenté par deux manuscrits ou deux traditions dont les conceptions de la divinité n'étaient pas identiques. Nous nous limiterons à en donner comme exemple le nom même de la divinité qui est, tour à tour, I. H. V. H. (Jéhovah, au singulier) et L. H. M. (Elohim, au pluriel).

Les Hébreux ne sont donc pas, à l'origine, très purs monothéistes et, jusqu'aux derniers de leurs prophètes, nous trouvons des preuves d'actes de retour au paganisme et aux dieux divers.

En se livrant à une exégèse serrée, on aboutit à cette solution que le dieu de la Bible est plutôt une famille divine dont l'œuvre est harmonieuse. Les membres principaux de cette famille sont la Sagesse, le Verbe, le Saint-Esprit.

Les cinq livres de Moïse sont historiques, philosophiques, juridiques.

Le deuxième groupe comprend douze ouvrages d'auteurs divers dont voici la liste dans l'ordre que leur assigne la Bible. Nous y joignons la date supposée de leur scription : JOSUÉ (1427 avant notre ère.) LES JUGES (1406). RUTH (1312). PREMIER LIVRE DE SAMUEL (1055.) DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL (1018.) PREMIER LIVRE DES ROIS (les onze premiers chapitres en 1004, les autres en 897.) DEUXIÈME LIVRE DES ROIS (590.) PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES (1015). DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES (les neuf premiers chapitres en 1004, les autres en 623). ESDRAS (457). NÉHÉMIE (434). ESTHER (509).

Viennent ensuite les cinq livres poétiques : JOB, dont nous avons dit l'antiquité et qu'à titre de doyen nous avons décrit avant tous les autres, le livre des PSAUMES, à qui il est impossible d'assigner une date, tant les chants qui le composent ont des âges différents. On a eu le tort de les imputer uniquement à David qui en écrivit seulement une grande partie. Il est, d'autre part, certain que la Bible ne contient pas tous les poèmes de ce barde. Les autres auteurs les plus évidents des psaumes qui composent ce livre sont Moïse, Salomon, Héman, Ezrahite, Ethan, Asaph.

Certains psaumes portent comme titre un mot qui peut être considéré comme le nom de leur auteur ou du personnage à qui il était dédié ou du chantre qui le chantait aux offices. Enfin, quelques-uns de ces supposés noms sont de simples indications musicales.

Quoi qu'il en soit, la plupart de ces poèmes ont un charme qui vaut la lecture.

Avec un peu d'arbitraire encore, les PROVERBES DE SALOMON sont intégralement attribués à cet auteur qui semble bien en avoir écrit beaucoup, mais sûrement pas tous. La compilation tient en ce livre la plus grande place.

On a toutes bonnes raisons de croire que Salomon est aussi l'auteur du livre suivant qui porte ce titre : L'ECCLÉSIASTE. (Assembleur ou Chef de l'Assemblée.)

Salomon fut sûrement un esprit encyclopédique : tout semble l'avoir intéressé. Incontestablement, il fut un grand poète en dépit de ses inégalités. Inégalités que nous exagérons, même si nous avons assez de lettres pour lire ses œuvres dans sa langue. Nous sommes des hommes d'une autre race, d'une autre époque, d'un autre cadre.

Le groupe des livres poétiques qui commence si tristement par le livre de JOB, se ferme heureusement sur le CANTIQUE DES CANTIQUES. L'opinion la plus générale le prête à Salomon, se fondant sur le titre : *Cantique des Cantiques de Salomon*. Il est, en effet, très probable que ce grand érotique fut l'auteur de ce joli poème, mais peu importe. Il faut l'avoir lu.

Il est étonnant que les chrétiens, ordinairement portés à une interprétation exagérément littérale des textes bibliques, se soient révoltés à l'idée de recevoir dans son simple sens ce joli chant d'amour. Ils se sont torturé l'imagination pour y voir une allégorie, un récit poétique de l'union du Messie et de l'Église!

Il est pourtant difficile d'équivoquer sur des vers comme ceux-ci :

Elle. — Que mon bien-aimé entre dans son jardin Et qu'il mange de ses fruits excellents.

Lui. — J'entre dans mon jardin, ma sœur, ma fiancée, Je cueille ma myrrhe avec ses aromates, Je bois mon vin avec mon lait.

— Mangez, amis, buvez, enivrez-vous d'amour!

Cantique IV. 16 et V. 1.

C'est à regret qu'on s'arrache à la douce beauté de ces transports d'amour pour passer à la lecture des dix sept livres prophétiques.

Les prophètes ne sont généralement pas des auteurs gais. Il leur arrive même de n'être pas polis, tel Esaïe (XXVI. 18) qui, pour donner une idée de la vanité des efforts humains dénués du secours divin, s'écrie : Nous avons conçu, nous avons éprouvé les douleurs de l'enfantement, et quand nous accouchons, ce n'est qu'un pet.

Les passages de ce genre sont généralement atténués par les traducteurs. Cette pudeur montre combien nous sommes peu capables de juger sainement les hommes d'autres époques. Nous oublions que les grecs, très cultivés, très affinés, prenaient plaisir au théâtre d'Aristophane.

Mais revenons aux prophètes juifs : Il faut les avoir lus pour se faire une idée de ce que fut l'antique Israël. La Bible nous donne en outre l'explication de certaines expressions proverbiales comme, par exemple, les jérémiades. L'argot lui-même y a appris à nommer le client de la marchande de volupté : Michée est le nom du prophète qui avait épousé une prostituée.

À ce propos : notons en passant qu'au temps de Michée (750 ans avant .notre ère) les Juifs étaient le seul peuple qui méprisât le commerce de la volupté. Les autres peuples honoraient la marchande de sensualités, et le rut rituel étant pratiqué par les peuples voisins d'Israël, les prophètes avaient grand-peine à empêcher les juifs de goûter au culte des païens.

Disons, pour en finir avec les livres prophétiques, que la plupart ont une réelle valeur littéraire.

Nous avons vu tous les livres tenus pour saints par les israélites. Nous nous sommes conformés, pour leur division, à l'usage protestant qui nous a semblé le plus rationnel; mais voici, avec leurs noms, les groupes pratiqués par les israélites: Le Pentateuque est généralement nommé THORA (La Loi) qui comprend: GENÈSE, EXODE, LÉVITIQUE, NOMBRES, DEUTÉRONOME. Le groupe NEBIIM (les prophètes) comprend JOSUÉ, JUGES, les deux livres de SAMUEL, les deux livres des ROIS, ESAïE, JÉRÉMIE, ÉZÉCHIEL, OSÉE, JOËL, AMOS, ABDIAS, JONAS, MICHÉE, NAHUM, HABACUC, SOPHONIE, AGGÉE, ZACHARIE et MALACHIE. Le troisième et dernier groupe, KETOUBIM (les écrivains), comprend les PSAUMES, les PROVERBES, JOB, le CANTIQUE, RUTH, les LAMENTATIONS, l'ECCLÉSIASTE, ESTHER, DANIEL, ESDRAS, NÉHÉMIE et les deux livres des CHRONIQUES.

Cependant quand un juif dit : *Thora* ou *Nebiim* (La Loi et les Prophètes) il enveloppe dans cette formule tous les livres de l'Ancien Testament.

Bien que tous les livres dont nous avons parlé jusqu'ici soient pour les israélites les seuls livres révélés, ils ont, petit à petit, accordé au TALMUD, (voir ce mot) ensemble de commentaires rabbiniques, une telle autorité que la religion israélite s'en est trouvée transformée à ce point que le pratiquant judaïque de notre époque est aussi différent d'un juif antique qu'un catholique est différent d'un chrétien du premier siècle.

* * *

Nous aborderons naturellement le Nouveau Testament par les quatre Évangiles qui sont loin d'être les seuls récits de la vie de Jésus tenus pour authentiques par la primitive Église. Ce ne sont que les quatre survivants de livres disparus.

Le mot évangile signifie bonne nouvelle. La bonne nouvelle de la venue du Messie séculairement attendu.

C'est une aubaine pour le chercheur que les quatre Évangiles survivants aient été écrits par des hommes si différents de tempérament et d'éducation : Lévy Matthieu, fils d'Alphée, est un juif employé d'octroi, profession justement méprisée puisque le juif péager pressurait ses frères vaincus au profit du César vainqueur.

Dans l'Évangile de Matthieu, les chapitres V, VI et VII, sont un passage admirable devenu célèbre sous le titre de *Sermon sur la Montagne*.

Les commentateurs estiment que Matthieu écrivit son livre en Judée en l'an 38.

Marc, que ce soit le compagnon de Jésus ou un disciple de ses disciples, était un juif instruit et devint un actif propagandiste en pays étrangers. Il fut un des collaborateurs de Paul et dut écrire son Évangile à Rome en 65.

Luc (abréviation de Lucain et de Lucifer : Lumineux) est très différent des deux précédents auteurs. On le suppose de race grecque, né à Antioche en Syrie. Il est certain qu'il était médecin ; des pères de l'Église affirment qu'il était aussi artiste peintre. Peintre, il l'est sûrement par son style pur, élégant, savant et simple.

La tradition prétend qu'il fut un des premiers disciples, mais qu'il se détourna de Jésus le jour où il employa cette image brutale : « Celui qui ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang n'est pas digne de moi » et qu'il fut ramené à la foi par Paul. C'est d'autant plus admissible que l'image de Jésus devait blesser cet esprit délicat.

Luc écrivit son Évangile en Grèce en 63. Il écrivit aussi le livre des Actes des Apôtres l'année suivante et fut, comme Marc, un compagnon d'apostolat de Paul. On peut imaginer que l'artiste dut souvent souffrir des violences du tribun.

Jean, auteur du quatrième Évangile, était un illettré, pêcheur sur le lac de Génésareth. Tempérament impétueux, passionné, tour à tour violent et doux, en un mot : impulsif.

Il avait plus d'un point de ressemblance avec son compagnon Pierre. Sachons, pour apprécier ces hommes rudes, qu'en outre de la lutte contre la tempête, ils faisaient, par leur travail, directement face à tous leurs besoins : leurs filets et leurs bateaux étaient parmi leurs œuvres.

Jean fut le disciple préféré de Jésus et, si son Évangile n'est pas très littéraire, pas très savant et, peut être, pas tout à fait impartial, c'est, au moins, le témoignage d'un acteur qui fut constamment mêlé au drame.

Il nous déplairait de nous associer aux critiques qui reprochent aux quatre Évangiles leurs contradictions. Il est tout naturel que quatre hommes aussi différents de culture et de caractère aient modifié la nature ou l'aspect des faits qu'ils rapportent. Nous voyons dans ces différences même un indice de sincérité, tandis que, au contraire, l'accord parfait nous serait suspect.

Jean a vraisemblablement écrit son Évangile en Asie Mineure en 97.

Le livre des ACTES DES APÔTRES, écrit par Luc en Grèce en 64, nous l'avons dit en parlant de son Évangile, est d'autant plus précieux qu'il nous montre, en une série de tableaux vivants, l'activité des chrétiens pendant les années qui suivirent la disparition de Jésus.

Après ce livre vient tout un dossier de correspondances : les Épitres, non moins intéressantes que les Actes, à qui veut étudier le christianisme du premier siècle.

Le dernier livre du Nouveau Testament est l'APOCALYPSE (révélation) écrit par Jean en 97 dans l'Île de Pathmos. C'est une prophétie sur la fin du monde actuel.

Puisque nous parlons pour la dernière fois de prophétie, notons ce détail : le prophète, bien qu'il parle d'événements futurs, parle généralement au passé parce que, ce qu'il raconte, il l'a vu dans un rêve ou, dans une extase où les faits se sont déroulés comme en un film.

La Bible est, parmi tous les livres prétendus divins, un ouvrage spécialement remarquable parce que profondément humain. Les deux plus grands héros de la Bible, Moïse et Jésus, ont pour nous cet attrait : ils sont des hommes de notre humanité.

Cette œuvre monumentale n'a pas seulement inspiré des philosophes comme Lamennais et Renan, elle fut aussi la muse de grands poètes, comme Vigny et Hugo. Elle fut l'initiatrice de grands révoltés, comme Élisée et Élie Reclus. Enfin, beaucoup plus près de nous, deux de nos camarades ont puisé dans la Bible leurs premières idées libertaires.

- Raoul ODIN.

BIBLIOGRAPHIE

n. f. (du grec : biblion livre et graphéin : écrire)

Science du bibliographe, c'est-à-dire de celui qui est versé dans la science des livres, des éditions ou encore l'ensemble des livres écrits sur une question. Ex. : la bibliographie de l'anarchisme.

BIBLIOTHÈQUE

n. f. (du grec : biblion livre et théké armoire)

Collection de livres manuscrits, etc... classés. Parmi les grandes bibliothèques citons : à Paris, les bibliothèques Nationale, de l'Arsenal, de la Chambre des Députés, Mazarine et Sainte-Geneviève ; en Allemagne, celles de Leipzig, de Dresde et de Munich ; en Angleterre, celles du British Museum et la Bodléienne d'Oxford ; en Espagne, celle de l'Escurial ; en Italie, celle du Vatican, l'Ambrosienne de Milan, la Laurentienne de Florence.

BIEN (Le)

s. m. (latin : Bene, bien ; de Bonum, bon)

Ce qui est bon, utile, avantageux, ce qui est juste, honnête. Se dit au sens physique et au sens moral. Il se prend aussi au sens absolu et est précédé de l'article Le Bien. Le Bien, est : la conformité des actions à la règle, tant individuelle que sociale. Le Bien, au sens propre, sous-entend : universalité et immuabilité de la Règle, de la Loi. Afin de savoir si Le Bien est autre chose qu'un mot et quelle valeur on doit lui accorder, il est nécessaire d'examiner si une Règle des actions, une Loi existe, qui soit la même partout et dans tous les temps..

Si Dieu : Être essentiellement immuable, existe, Sa Volonté, nécessairement immuable et éternelle, comme Dieu même, est la seule Loi. Le Bien, sera, en dernière analyse : Être. Car il est évident que Dieu, Tout-Puissant, a ce qu'Il veut ; que l'homme, fait ce qu'Il veut et ne peut pas ne pas le faire ; que Dieu existant, il n'y a en réalité ni Bien, ni Mal, mais Dieu.

Les Religions, qui ne s'embarrassent guère de logique, énoncent : Une règle des actions révélée par Dieu. — Dans toute humanité dans l'enfance cette Révélation sert de Loi, et le Bien est l'obéissance à cette Loi. Or, il y a autant de Religions, donc, de Révélations, que de peuplades ; d'où il s'en suit que Le Bien n'est pas le même partout, qu'il n'est pas Universel, ni immuable, qu'il n'est pas Le Bien. Sous la poussée du libre examen et des progrès de la science, dans chaque Religion, la Règle est soumise à la critique, et l'Ordre qu'elle crée dans la société est mis en danger. Dès lors, ce sont les plus forts qui édictent une règle et qui l'imposent aux faibles, par des sophismes, une fausse éducation, une police et une armée. Le Bien est en cette époque : Être fort. Or, la force, est par essence, changement, mouvement ; le fort d'aujourd'hui est le faible de demain et Le Bien n'est pas constant, immuable, il n'est pas Le Bien.

Mais. si Le Bien, au sens propre, n'existe pas, il est cependant des règles de conduite — des lois — qui ont un caractère de nécessité, pour l'homme. Il ne peut désobéir à ces lois, sans en être puni. Il ne peut pas échapper à ces conséquences qui sont parfois mortelles. Ce sont les lois immuables de la Matière. L'Homme doit : manger ou mourir, ne pas se jeter au feu, se tirer un coup de fusil, etc... sans mourir. Il ne peut se jeter par la fenêtre sans tomber ; marcher sur la mer sans se noyer, etc...

Toutes les notions morales et sociales, au contraire, ne revêtent pas ce caractère de nécessité. Tuer un homme, voler, frapper, déserter, actes considérés comme mal, ne reçoivent pas nécessairement leur châtiment.

Au sens étymologique de Bien, est bien, ce qui est : agréable, bon, utile à l'Individu. L'Individu seul, peut s'appliquer une Règle des actions, une morale, qui ne soit pas une contrainte, un mensonge, qui soit le produit d'un raisonnement incontestable.

- A. LAPEYRE.

BIEN (LE)

Il est fort difficile — sinon impossible — de définir le sens de ce mot qui, de même que le mot « mal », a été employé de tous temps par les moralistes religieux ou bourgeois pour influer sur l'esprit public. Ces moralistes, valets de pouvoir ou esclaves d'une mentalité étroite, qualifient de bien tous les actes nécessaires au maintien de ce pouvoir ou de cette mentalité étroite. Ainsi, les moralistes officiels diront : il est bien de défendre la patrie, de payer ses impôts, de travailler 15 heures par jour lorsque le pays est pauvre, de faire beaucoup d'enfants, etc... Les moralistes religieux diront : il est bien de craindre Dieu et d'obéir à ses représentants sur la terre : les gens d'église, etc... Nous voyons donc que la notion de bien varie avec les intérêts et ne possède aucune base réelle. D'autre part, la notion de bien varie avec le temps et avec les lieux ; ce qui était bien au moyen-âge ne l'est plus maintenant, ce qui est bien en Orient ne l'est pas en Occident, etc... Quelle valeur peut-on, alors, donner à une notion aussi fantaisiste ? Aucune. Le Bien n'existe pas plus que le Mal et n'a de raison d'être que pour ceux qui l'exploitent. Est-ce à dire qu'il ne peut exister aucune notion du Bien ? Non. On peut admettre une notion du bien très générale ; on peut dire avec raison : il est bien de rendre service à son voisin, il est bien de défendre sa liberté contre tout et contre tous, il est bien de pratiquer la solidarité et la fraternité, il est bien de s'instruire,

etc.. Au contraire, un grand nombre des actes qualifiés *bons* par la morale bourgeoise sont des actes néfastes ou criminels qu'on pourrait avec juste raison cataloguer parmi les actes *mauvais*. Mais enfin il convient surtout de n'accepter jamais ces entités : Bien, Mal, Justice, etc..., qu'on orne de majuscules pour les rendre plus imposantes et respectables à la foule. C'est à l'individu conscient et humain de voir par lui-même ce qui est véritablement bien, c'est-à-dire conforme aux sentiments généreux de l'humanité, et ce qui ne l'est pas.

LE BIEN. Comment le définir? Les dictionnaires à l'usage des bons citoyens et des bons sujets des pays et des États civilisés définissent le mot Bien par « ce qui est juste, louable, digne d'approbation » , ce qui constitue, porté à sa suprême expression, « la perfection morale ». Tout cela, sans expliquer ce qu'il faut entendre par ces différentes qualifications ou périphrases. Les philosophes anciens et modernes ont donné des définitions moins vagues de ce même mot Bien, définitions qu'on peut grosso modo classer de la façon suivante : Le bien se trouve dans le plaisir (Aristippe, Épicure) — dans la ressemblance avec Dieu (Platon) — dans l'exercice de la raison (Aristote) — dans la conformité avec la nature (Stoïciens) — dans l'ordre (Malebranche) — dans le plus haut degré d'être et d'intelligibilité (Leibniz) — dans la sublimation du sentiment (Jacobi, Adam Smith) — dans l'intérêt bien entendu (Hume, Bentham, Stuart Mill) — dans l'adaptation à l'évolution universelle (Spencer) — il est l'objet d'une volonté universelle (Kant). Une définition pragmatique englobe toutes ces doctrines, toutes ces opinions : le bien, c'est ce qui doit être.

Acceptons cette définition et demandons-nous en toute simplicité *ce qui doit être* pour nous rendre heureux, car c'est à nous rendre heureux que tend ce qui est juste, louable, digne d'approbation. Une conception du bien qui tendrait à nous rendre malheureux est illogique, incompréhensible, cruelle, inhumaine — va à l'encontre de son but. En nous interrogeant, nous trouvons facilement que pour être heureux il nous faudrait être en situation de faire tout ce qui nous plaît, et ne pas être forcés de faire ce qui nous déplaît.

L'examen des circonstances qui conditionnent notre vie quotidienne nous montre que des puissances d'ordre matériel et moral nous empêchent fréquemment de faire tout ce qui nous plaît et nous contraignent souvent à faire ce qui nous déplaît. Nous nous trouvons, à notre entrée dans la vie, en présence d'un état de choses qui nous place sous la dépendance d'organisations politiques, intellectuelles, morales : État, École, Église, — lois, conventions, commandements, — auxquelles nous devons obéir ou nous conformer sous peine de sanctions matérielles ou de mise à l'écart parfois aussi pénibles que les punitions pénales ou les châtiments disciplinaires.

À en juger par les résultats de la méthode de domination de l'homme sur l'homme et d'exploitation de l'homme par l'homme, — misère économique et morale générale, guerres, oppression politique, — il ne semble pas que le système en usage jusqu'ici — autorité, violence organisée et systématisée — ait amené le bonheur parmi les hommes, ait instauré « le bien ». On est donc fondé à proclamer la faillite des méthodes de coercition gouvernementale ou ecclésiastique, qu'il s'agisse d'économie sociale ou politique, aussi bien que d'éducation laïque ou religieuse.

La restriction, la contrainte, s'étant montrées impuissantes à faire régner « le bien » parmi les hommes, à leur assurer le bonheur, il vient de suite à l'esprit que la méthode contraire, celle de la liberté absolue, pour l'individu, de faire à fa guise, pourrait amener des résultats opposés. Or, jusqu'ici nulle part on n'a essayé de pratiquer le bien sous cette forme : créer une mentalité qui rende usuel, ordinaire, commun, courant, pour l'unité humaine isolée ou associée, la possibilité de faire tout ce qui lui plaît, sans qu'il lui vienne à l'esprit d'empiéter sur la possibilité d'autrui d'en faire autant. On enseigne bien aux enfants dans les écoles laïques et religieuses, qu'en compensation des droits qu'on leur accorde sur leur prochain, is ont des devoirs à remplir à son égard, mais ces droits et ces devoirs sont inclus dans des réglementations d'ordre légal ou moral qui les canalisent et les amputent de telle sorte que jamais personne ne peut se conduire ou évoluer comme il le ferait, s'il n'était pas forcé d'agir ou de faire comme les conducteurs politiques ou religieux de l'humanité exigent qu'on agisse ou fasse pour qu'ils se maintiennent en possession du pouvoir temporel ou spirituel.

Le « bien », au point de vue individualiste anarchiste, c'est de pouvoir faire individuellement tout ce qu'on veut, à ses risques et périls, sans aucune limite ou barrière d'ordre étatiste ou gouvernemental, sans aucune autre réserve que l'abstention d'empêcher autrui d'agir de même. « Le bien » c'est, isolément ou en s'associant, déterminer la ligne de conduite ou de poursuivre le but qui peut personnellement procurer le plus de jouissances d'un ordre ou d'un autre, sans empiéter sur la ligne de conduite d'autrui, isolé ou associé, sans porter de jugement

sur la façon de se comporter de quiconque évolue en dehors ou à côté de soi, dès lors que cette façon de se comporter n'implique point domination ou exploitation.

Je prétends que cette conception anarchiste de la vie est « le bien » parce qu'elle inclut le bonheur, c'est à dire la disparition de la servitude : esclavage de la crainte de tenter seul ou de s'associer pour des expériences ou des fins que réprouveront toujours les gouvernants et les dirigeants de toutes les sociétés à base autoritaire, l'esclavage de l'emprise des préjugés sociaux et moraux. Être libéré de la servitude, c'est le bien, c'est le bonheur suprême. Être libéré au point de se permettre toutes choses, sauf user de violence, sauf empiéter sur la liberté d'autrui et l'obliger à faire ce qui ne lui convient pas, est-il réalisation plus juste, plus louable, plus digne d'approbation ? Est-il perfection morale, plus évidente ?

- E. ARMAND.

BIEN-ÊTRE (Le)

n. m.

« Liberté, Égalité, Fraternité! »

Cette devise résume les aspirations fondamentales de la République démocratique et sociale. Une longue et douloureuse expérience n'a que trop clairement établi l'hypocrite application qui est faite, en régime autoritaire, des trois termes de cette flamboyante trilogie. Plus personne ne se laisse, prendre au mirage de ces trois mots qui, étroitement associés, devaient, par leur mise en pratique conjuguée, transformer le monde. Lorsque sur les murs des Églises, des Hôpitaux, des Asiles de nuit, des Casernes, des postes de Police, des Gendarmeries, des Palais de Justice, des Caisses d'Épargne, des Banques d'État, des Ministères, des Préfectures, des Hôtels de Ville, des Prisons, et autres mauvais lieux où s'élaborent et s'accomplissent tous les mauvais coups, on voit s'étaler le mensonge, impudent de cette devise, on est pris de révolte ou d'écœurement.

Mais les hommes — qui ne sont encore que de grands enfants — aiment à marcher derrière des emblèmes et des drapeaux et ils éprouvent le besoin de se grouper, pour se connaître et lutter ensemble, autour d'une formule, d'une devise où s'affirment en termes brefs et précis les sentiments qu'ils éprouvent, les attachements qu'ils ressentent, les aspirations qui les meuvent, le but qu'ils poursuivent et la volonté qui les anime. Cédant à cette faiblesse, somme toute excusable, et tenant compte de l'influence que possède la magie des formules sur l'imagination et la sensibilité des masses populaires, les Anarchistes ont cru bon d'opposer à la devise discréditée de la Démocratie triomphante, une devise qui, résumant fidèlement le but vers lequel s'oriente l'effort positif de l'Anarchisme militant, fût susceptible de guider et de passionner la foule des victimes du capital et de l'État.

- a. Les victimes du capital souffrent des privations que leur infligent les prélèvements automatiques des détenteurs de la richesse. Créées par le labeur millénaire des travailleurs intellectuels et manuels, les Richesses, toutes les Richesses, confisquées, volées et accumulées progressivement par une minorité de possédants, doivent faire retour à la totalité des humains. Une fois cette restitution accomplie, tous les moyens de production, de transport et d'échange seront mis en commun; et ils constitueront un patrimoine indivis et inaliénable, dont la mise en valeur assurera à tous et à chacun le maximum immédiatement réalisable et toujours croissant du *Bien-Être*.
- b. Les victimes de l'État souffrent de l'oppression que celui-ci fait peser sur elles. L'État a donné et donne de plus en plus la mesure de son activité dominatrice et absorbante. Il n'est plus permis de mettre en doute son rôle malfaisant. Il est de plus en plus prouvé que, quel qu'il soit, il est fatal qu'il représente la violence et la contrainte mises au service d'une classe, d'une caste ou d'un parti courbant sous son joug toute la masse de la population qui se trouve en dehors de ce parti, de cette caste ou de cette classe. L'expérience russe constitue une démonstration éclatante de cette vérité affirmée depuis toujours par les Anarchistes. Le régime de la Liberté est incompatible avec le maintien de l'État. Toute Révolution qui laissera subsister l'État aboutira à un étranglement plus ou moins différé mais tout à fait certain, des

conquêtes révolutionnaires voulues et réalisées par les masses insurgées et victorieuses. Toute rénovation sociale qui n'aura pas pour point de départ la suppression de l'État et la disparition effective de toutes les institutions qui en découlent sera d'abord rendue inopérante et, ensuite, retournera, comme le chien des Écritures, à ses vomissements, c'est-à-dire aux odieuses méthodes d'étouffement et de répression qui sont la négation même de la Liberté. Par contre, l'État étant aboli, définitivement aboli, la Liberté naîtra spontanément et, cessant d'être un rêve magnifique mais inconsistant, deviendra une réalité positive et féconde.

Voilà pourquoi l'Anarchisme a ajouté le mot « Liberté » au mot « Bien-Être », en résumant ainsi les deux fins qui synthétisent son idéal :

« Bien-Être et Liberté! »

Il serait injuste de dire que, seuls, les Communistes libertaires ont adopté cette devise : elle est aussi celle des syndicalistes révolutionnaires.

* * *

Donc, le mot « Bien-Être » est l'un des deux termes qui condensent l'idéal anarchiste. Il importe, maintenant, qu'on sache bien ce que nous entendons, par ce mot lui-même. Il s'applique le plus souvent à une situation agréable et douce, à une existence commode et confortable, à un état de fortune atteignant et même dépassant l'aisance. Cette acception courante et limitée du Bien-Être s'arrête aux conditions matérielles qui résultent, pour chacun, de la situation économique qui est la sienne. Voltaire dit : « le Bien-Être est la grande loi à laquelle tendent tous les êtres sensibles ; mais combien peu y arrivent au milieu des luttes que cette recherche entraîne !... » — « Nous portons tous en nous le désir du Bien-Être. » (J.-J.-Rousseau). Le Bien-Être implique, à n'en pas douter, cet état général de satisfaction et de prospérité qui correspond dans le présent à un état de fortune suffisant et autorise, pour l'avenir, le ferme espoir d'une situation meilleure. Les besoins physiques étant ceux qui revêtent le caractère le plus pressant et, si j'ose dire, le seul constant et universel — car tous les individus sont dans la nécessité, pour vivre, de s'alimenter, de se loger, de se vêtir. — Il est naturel que le Bien-Être s'applique tout d'abord à cette catégorie primordiale de besoins : les besoins du corps. Mais le Bien-Être, tel que nous le concevons, ne s'arrête pas là ; il franchit les limites étroites que lui assignent les définitions qu'on trouve dans la presque totalité des dictionnaires et des ouvrages spéciaux consacrés à cet objet.

Manger à sa faim, boire à sa soif, se reposer quand on est fatigué, dormir quand on a sommeil, être convenablement logé et proprement vêtu, consacrer au travail une durée et un effort qui n'excèdent pas la dépense normale des forces que nous portons en nous, c'est, incontestablement, un ensemble de conditions que comporte le Bien-Être et en dehors desquelles le Bien-Être n'existe pas.

Mais si c'est une partie nécessaire et une indispensable condition du Bien-Être, ce n'est pas *tout* le BienÊtre et, bornée à ces satisfactions d'ordre exclusivement économique, la notion du Bien-Être reste incomplète.

Pour jouir des multiples avantages que comprend le Bien-Être, du point de vue anarchiste, il est indispensable que l'esprit et le cœur connaissent les satisfactions et goûtent les joies qui leur sont propres. Car l'individu n'est pas seulement un estomac qui digère; c'est encore un cerveau qui pense et un cœur qui aime. La puissance de ses besoins intellectuels et affectifs ne le cède en rien à la force de ses besoins plus particulièrement physiques (que je ne distingue, au surplus, des premiers que pour parler un langage conforme à la classification usitée et pour être plus aisément compris).

Lorsque la faim, la soif, le besoin de dormir, la nécessité de s'abriter et de se vêtir talonnent un individu, il est certain qu'il songe tout d'abord au Bien-Être que lui procureraient, en l'occurrence, un repas appétissant, un lit moelleux, un abri confortable, un vêtement propre. Mais aussitôt que ces divers besoins sont satisfaits, il ressent, à moins qu'il ne soit une brute épaisse, le besoin de penser et d'aimer. Il arrive, alors, que moins il est absorbé par la nécessité de manger, de dormir, de se loger, de se vêtir, et plus il ressent celle de penser et d'aimer. L'aiguillon des besoins intellectuels et affectifs pénètre en lui d'autant plus profondément qu'il parvient mieux à

se débarrasser, par une satisfaction régulière et abondante, de l'obligation lancinante des besoins spécifiquement matériels.

Ces considérations, dont personne, j'imagine, ne contestera l'exactitude, nous amènent, par une pente naturelle, à étendre le sens du mot « Bien-Être » aux satisfactions de tous ordres que comporte la multiplicité des besoins engendrés par la complexité des fonctions et des organes.

Certaines Écoles, dites socialistes ou communistes, enfermant tout le problème social dans la question économique, prétendent transformer l'organisation sociale, de la base au sommet, en changeant tout simplement le mode de production et de répartition des produits par la substitution d'un socialisme d'État, (collectiviste ou communiste) au régime capitaliste actuel. Il va de soi que ces Écoles n'envisagent qu'une partie de la machine humaine : celle qui mange, boit, dort, produit et négligent celle qui aime et qui pense. Or, celle-ci a ses besoins comme celle-là; d'une façon générale, les premiers ne sont ni plus ni moins impérieux que les derniers : plus forts chez les uns, ils sont plus faibles chez les autres. Ce qui est certain, c'est que chez les uns comme chez les autres ce sont les besoins insatisfaits qui réclament avec le plus de violence.

Un Bien-Être qui n'aurait pour but que de mettre les individus à l'abri de la misère et de ses désastreuses conséquences, constituerait, évidemment, un progrès appréciable. Mais c'est un résultat auquel il ne serait pas impossible d'atteindre, même sous régime capitaliste, par un ensemble de mesures appropriées et concordantes. Alors, point ne serait besoin d'une Révolution bouleversant l'ordre établi, qu'il serait suffisant de modifier graduellement. Mais, limitée à la seule satisfaction des besoins matériels, cette transformation sociale ne tarderait pas à provoquer de la part des besoins intellectuels et moraux, qui resteraient insatisfaits et deviendraient, je le répète, d'autant plus pressants que les autres seraient plus et mieux satisfaits des réclamations, des mécontentements et des révoltes qui ébranleraient de jour en jour le nouvel ordre social et tôt ou tard le renverseraient.

L'Anarchisme donne au mot « *Bien-Être* » son sens le plus étendu, sa signification complète. Tel que le conçoivent et veulent l'assurer à tous sans distinction les libertaires, le Bien-Être est un état de satisfaction et de sécurité, une situation agréable du corps, de l'esprit et du cœur qui, en favorisant l'épanouissement intégral de tous les individus, donnera naissance à une humanité de plus en plus heureuse, parce que ses besoins augmentant sans cesse trouveront leur satisfaction libre dans un Bien-Être constamment accru.

Nous verrons au mot « $Libert\acute{e}$ » comment il faut entendre ce terme qui, avec le mot « $Bien-\^{E}tre$ » résume l'idéal anarchiste.

- SÉBASTIEN FAURE.

BIENFAISANCE

n. f. (du latin bene, bien et facere, faire)

Inclination à faire le bien. Action de faire du bien à quelqu'un. La pratique du bien. L'habitude de faire le bien. Vertu qui nous porte à venir en aide à notre prochain. L'homme bienfaisant est celui qui, par ses conseils, ses encouragement, son soutien ou son argent, se porte au secours de ses semblables. Le mot *bienfaisance* se confond généralement avec les mots *Charité* et *Philanthropie*. Les œuvres dites de bienfaisance ont, en effet, la même origine, les mêmes caractères et le même but que les œuvres dites de charité et de philanthropie. Ce que j'ai dit de l'Assistance (voir ce mot) pourrait être répété ici; car, tout comme l'Assistance, la Charité et la Philanthropie, la Bienfaisance, dans notre milieu social où la misère abonde, n'est, le plus souvent, qu'un cynique calcul ou une abominable hypocrisie: calcul, de la part de ceux qui, riches à millions, donnent ostensiblement quelques centaines de mille francs pour garder leurs richesses et apaiser les justes colères que peut faire gronder chez les pauvres l'insolent étalage de leur luxe; calcul, de la part de ceux qui, propriétaires endurcis, patrons sans entrailles, financiers et commerçants sans scrupules, achètent à bon marché, pour quelques aumônes bruyamment distribuées, une réputation imméritée de générosité et s'entourent de l'auréole de la bonté; calcul, chez ceux qui, au cours des rigoureux hivers, sortent de leurs appartements bien chauds, s'emmitouflent de fourrures et, dans des autos confortablement capitonnées et douillettement chauffées, gagnent un lieu de plaisir

où ils s'amusent, jouent, flirtent, dansent et soupent jusqu'au matin, donnant à leur amour du jeu, du jazz-band, de la galanterie et de la bonne chère, une apparence de commisération pour les infortunés qui ne savent où reposer leur tête et à qui ils se garderaient bien d'offrir un refuge; calcul encore, chez ceux qui, croyants ou incroyants, réactionnaires ou démocrates, font de la bienfaisance un des instruments les meilleurs et un des plus fermes soutiens de leur influence politique et morale; calcul, enfin, chez ceux qui, sous le couvert d'une foule d'œuvres de bienfaisance et de secours, recueillent des êtres sans asile, sans travail, sans pitance, leur fournissent du pain et un gîte en échange d'un travail souvent excessif et, sous le masque d'une honorable philanthropie, réalisent ainsi des bénéfices sur le dos, déjà voûté par le malheur, des meurtris de l'existence.

La véritable bienfaisance fuit ces hypocrisies et ces calculs. Elle n'use pas de ces pratiques; elle a mille moyens de s'exercer utilement, de façon discrète et désintéressée. Sans qu'il lui soit nécessaire de les chercher, l'être bienfaisant trouve mille et mille occasions de secourir, de seconder ses semblables. Une bonne parole, un geste affectueux, un sage conseil, un encouragement opportun, sont parfois plus secourables et plus efficaces qu'une aumône; et lorsque cet encouragement, ce conseil, ce geste, cette parole accompagnent le secours en argent, ils donnent à celui-ci un prix inestimable. C'est sous ces formes multiples, que le cœur suggère et multiplie, que se manifestera, dans une société libertaire, la propension à faire le bien, c'est-à-dire à se porter au secours des faibles, des malades, des éprouvés, afin de leur prodiguer l'appui, les soins et les consolations dont ils auront besoin.

Il est vrai que bienfaisance, charité, aumône, philanthropie seront, alors, des expressions ayant une toute autre signification et que tous les sentiments et gestes qu'inspirent aujourd'hui le dénuement matériel et la détresse morale de nos semblables ne trouveront à s'appliquer qu'aux vicissitudes et adversités inhérentes à la nature. Les formes actuelles de la bienfaisance auront disparu; elles seront remplacées par celles, autrement nobles, de la solidarité.

- SÉBASTIEN FAURE.

BIGOTISME

n. m.

Caractère de ce qui est bigot, c'est-à-dire d'une dévotion outrée, étroite, ridicule. Le bigotisme sévit surtout chez la gent féminine, et en particulier dans les campagnes. Esprits faibles et mesquins, les bigots ont subi l'ascendant dominateur des hommes noirs et, justifiant le proverbe : « Mieux vaut avoir à faire à Dieu qu'à ses saints », sont devenus plus intransigeants que les vautours d'église. Pour l'espèce sinistre des bigots tout ce qui est lumière, liberté, joie ou vie ample est un crime. Leur intelligence bornée ne voit pas plus loin que la sacristie ou le confessionnal. Le soleil et l'amour, le rire et la gaieté, les initiatives hardies et la générosité, tout les choque. Ils vouent à l'enfer tous ceux qui ne partagent pas leur vie monotone et terne. Ils s'indignent contre les mœurs du siècle avec une pruderie comique. Cela ne les empêche pas d'ailleurs d'être bien souvent des amateurs de débauche; mais, hypocrites, ils savent dissimuler leurs vices sous leurs sempiternelles prières. Ce ne sont pas les plaisirs qu'ils haïssent, mais la franchise dans les plaisirs. Ils sont les ennemis jurés de tout progrès, de toute idée noble. Par contre, il n'est pas de routine ou de pensée étroite dont ils ne se fassent les défenseurs acharnés. Ce sont les auxiliaires de toute réaction. C'est pour cela que les anarchistes ne cesseront de combattre ce fléau qu'est le bigotisme et sa cause première : la religion.

— Georges VIDAL.

BILAN

n. m. (du latin bilanx, balance)

Acte contenant l'énumération et l'évaluation des valeurs composant l'actif d'un commerçant, ainsi que l'état exact de ses dettes. Par extension établir le bilan d'une entreprise, d'un parti, c'est comparer ses réalisations à

ses promesses. Aucun parti gouvernemental ne peut supporter cette épreuve qui serait concluante pour ceux que n'aveuglerait pas la passion politique. En effet, chaque fois qu'un parti arrive au pouvoir, les mêmes faits se reproduisent. Au lieu d'essayer de tenir ses promesses il se préoccupe de jouir autant qu'il est possible de l'assiette au beurre. De temps en temps il promet formellement de tenir ses promesses antérieures et le public, éternellement dupé mais éternellement résigné, encaisse ses nouvelles désillusions sans mot dire. Il s'aperçoit que les partis politiques, quelles que soient leurs couleurs, sont aussi menteurs les uns que les autres. C'est alors que les anarchistes doivent dresser un bilan exact du parti au pouvoir et montrer au peuple jusqu'à quel point on l'a berné. C'est le meilleur moyen de propagande anti parlementaire et anti gouvernementale.

BIOLOGIE

n. f. (du grec : bios vie, et logos discours)

Comme toutes les autres sciences, et encore davantage qu'elles, la biologie n'a commencé à faire de réels progrès que depuis le moment où, devenue anarchiste, elle ne reconnut plus ni Dieu, ni maître, ni prêtres, ni philosophes.

L'explication théologique de la vie, présentée comme une émanation immatérielle de la puissance divine, suffit longtemps aux esprits paresseux asservis aux disciplines ecclésiastiques et fut imposée aux penseurs libres par la force coercitive de l'Église, appuyée sur les deux institutions types d'autorité; l'Inquisition et l'État. Elle satisfaisait les premiers en les dispensant de recherches difficiles et dangereuses; elle bâillonnait les seconds en les réduisant à des cogitations secrètes et à un enseignement ésotérique. Chaque tentative d'un exposé rationnel des choses se heurta à une répression, de cruauté décroissante avec les âges, mais toujours immuable dans ses desseins de refoulement mental; la cigüe de Socrate, le bûcher de Giordano Bruno, l'abjuration solennelle de Galilée, la rétractation de Buffon. Et c'est pourquoi, pendant des milliers d'années, la vérité échappa à la majorité des hommes, malgré le nombre et la vivacité d'intelligences au moins égales à celles des temps contemporains. Elle se révéla et triompha lorsque, sous l'action de la vie elle-même se développant d'une façon tacite et imperceptible le long des siècles, elle s'épanouit enfin brusquement et, en une splendide révolution intellectuelle, renversa les idoles et ruina les temples.

Prêtres laïques, les philosophes voulurent voir dans la vie autre chose qu'elle-même. Ils insufflèrent des abstractions dans lesquelles ils cachèrent du vide. Pour les vitalistes, les êtres et le monde en général étaient soumis à l'action d'une ou de plusieurs « forces vitales », indépendantes de l'âme, principe distinct immatériel, et des phénomènes mécaniques, chimiques, physiques de la matière. Cette force vitale, on ne la saisissait pas, ne la mesurait pas, ne l'expérimentait pas, ne cherchait pas à la modifier, on l'affirmait et y ajoutait foi. — Les animistes identifiaient cette force vitale avec l'âme, manifestation purement spirituelle, jouant dans les organismes terrestres et le cosmos, mais sans s'y confondre, un rôle d'impulsion, de développement, de direction vers un but défini selon un plan harmonieux et préétabli. Tout cela n'était que répétition, piétinement. Chassé par la grande porte, Dieu tentait de rentrer dans le temple par les vitraux percés.

Les hommes de science s'y opposèrent. La doctrine scolastique et autoritaire veut justifier la vie par un créateur, hypothèse gratuite et stérile, ou par des idéologies verbales et sans contenu réel; elle prétend ainsi expliquer le connu par l'inconnu. Rompant avec cette méthode surannée, cessant de méditer et de rêver, le savant moderne ouvre les yeux, contemple les manifestations présentes de la vie; observe, expérimente, suppose, vérifie, conclut s'il le peut, doute toujours, forge des hypothèses qu'il retrempe constamment par les épreuves de l'expérimentation. Il tente d'aller du connu à l'inconnu, d'arriver à celui-ci par des approximations successives de plus en plus précises; il tend à la vérité sans jamais se vanter de l'atteindre. De ces études, de ces expériences, de ces conjectures, de ces vérifications sortit la conviction que la vie est un ensemble d'actions et de réactions physicochimiques d'une extrême complexité, d'origine primordiale inconnue et peut-être inconnaissable, de devenir ultime incertain, mais d'un déterminisme actuel rigoureux.

En effet la chimie, dont l'essor date de la fin de ce prestigieux XVIII^e siècle, appliqua sa méthode d'analyse à toutes les substances, tant minérales qu'organiques, rencontrées dans la nature et y découvrit une composition

élémentaire absolument identique; les êtres vivants, animaux et végétaux, comme les corps bruts renferment toujours du carbone et de l'hydrogène, très souvent de l'oxygène et de l'azote, en combinaisons diverses; puis du phosphore, soufre, manganèse, fer, calcium, potassium, sodium, chlore, iode, arsenic, etc. Le fait devint indéniable, corroboré par des réactions connues, indéfiniment renouvelables par tous les chercheurs se plaçant dans les mêmes conditions de manipulation. Bien plus, l'étude comparée du spectre solaire et du spectre des divers métaux a prouvé d'une manière péremptoire l'existence, dans le soleil et dans les planètes, de ces mêmes corps simples isolés dans les substances terrestres. Magnifique témoignage de l'unité et de là continuité de la vie dans l'immense univers dont notre globe n'est qu'une parcelle infime!

L'homme ne se contenta pas de cette dislocation de la matière organique ou de ses composants simples. Il reprit les produits de cette analyse et par des artifices divers en réussit la synthèse, parvint à créer de toutes pièces les substances bien définies normalement élaborées par les actions vitales. Ainsi furent successivement réalisées la synthèse de l'urée par Wobler, celle de l'acétylène par Berthelot. Cette dernière engendra de nombreuses et très importantes conséquences théoriques et pratiques. En partant de l'acétylène, on arriva à former de la benzine; des alcools, des éthers, des aldéhydes; des corps ternaires (hydrogène, oxygène, carbone); des corps quaternaires (hydrogène, oxygène, carbone, azote) très voisins de l'albumine dont est principalement composée la matière vivante.

La physicochimie découvrit que les corps en apparence homogènes, se décomposent en particules très petites, spécifiquement différenciées pour chacun d'eux, ayant leurs caractères propres, pouvant entrer en combinaison plus ou moins stable avec les autres espèces chimiques, mais reprenant leur état originel lors de la séparation des constituants du complexe. Ces particules portent le nom de molécules, visibles au microscope mais invisibles à l'œil nu. Leur existence se présume aussi par les phénomènes de dissolution du sucre dans de l'eau, par exemple : le liquide formé est une substance nouvelle où l'on ne distingue plus nettement ni le sucre ni l'eau, mais où les deux éléments se trouvent mêlés, juxtaposés mais présents et identiques à eux-mêmes puisque l'évaporation permet de les isoler et de les restituer en leur nature antérieure : ce qui persiste immuable dans la solution sucrée et dans le sucre recristallisé, ce sont, sous des structures dissemblables, des molécules de sucre et d'eau, dont seul le mode d'agrégation diffère pour donner tantôt un solide, tantôt un liquide.

Un mouvement incessant agite ces molécules, comme le prouve la diffusion spontanée et réciproque d'un liquide plus léger dans un liquide plus dense, par exemple celle de l'alcool surnageant d'abord l'eau d'un vase, puis se mélangeant peu à peu à elle jusqu'à dissolution parfaite sous l'influence évidente d'un actif déplacement moléculaire. Il n'y a donc pas pour les particules élémentaires d'état d'équilibre stable. D'ailleurs, « comme l'homogénéité, l'équilibre n'est qu'une apparence qui disparaît si l'on change le grossissement sous lequel on observe la matière. Plus exactement cet équilibre correspond à un certain régime permanent d'agitation désordonnée. À l'échelle ordinaire de nos observations, nous ne devinons pas l'agitation intérieure des fluides, parce que chaque petit élément de volume gagne à chaque instant autant de molécules qu'il en perd, et conserve le même état moyen de mouvement désordonné. (J. Perrin, « les Atomes », page 8.)

Ces molécules mobiles ne constituent pas le dernier terme de l'analyse physicochimique. On y a décelé un ou plusieurs éléments appartenant chacun à une sorte déterminée, de fonction irréductible, appelés « atomes », doués d'un mouvement de gravitation extrêmement rapide. Ces atomes présentent une masse centrale, véritable « électron positif » autour duquel tourbillonnent un certain nombre d' « électrons négatifs ». « Ces électrons ne sont pas matériels, au sens ordinaire du mot : la matière n'est que l'apparence que prend pour nos sens l'énergie qu'ils représentent, énergie colossale dont la valeur a pu être calculée : elle se chiffre, pour un seul gramme, par des millions de kilogrammètres. Les vitesses de rotation des électrons négatifs sont, elles aussi, prodigieuses et, fait singulier, elles sont de même grandeur que les fréquences vibratoires de la lumière, soit des centaines de trillions par seconde. » (J. Anglas, « Depuis Darwin »). Ce qui revient à dire que les corps électrisés, électrons positifs et négatifs, constituent des centres réciproques d'attraction ou de répulsion, susceptibles de déterminer du mouvement par l'action du mouvement dont ils sont eux-mêmes animés. (Edmond Perrier.)

Sous des influences diverses, les atomes subissent des changements dans leur architecture, dont la dislocation engendre des groupements particuliers d'électrons tous de même charge électrique, positive ou négative; cette métamorphose dans l'état électronique des atomes s'appelle « ionisation » ; et un « ion » se définit comme une partie d'atome isolée de son groupement originel, ou comme une réunion de parties d'atome séparées de leur

centre primitif. À l'inverse des atomes composés à la fois d'électrons de charge positive et négative, les ions ne renferment que des électrons de même signe négatif ou positif; ils sont mutuellement et temporairement indépendants et prêts à de nouvelles combinaisons atomiques. La Libération des ions et leur regroupement constituent les phénomènes primordiaux de la chimie organique et biologique.

Les substances naturelles se présentent sous deux états distincts : cristalloïde et colloïde. Les cristalloïdes, comme le sel, se dissolvent dans l'eau par une sorte d'explosion de leurs molécules qui se séparent violemment en exerçant une forte pression sur les parois membraneuses, qu'elles traversent facilement (phénomène de l'osmose). — Les colloïdes, tels que la gélatine, absorbent de l'eau, fondent mais sans dispersion de leurs molécules qui, au contraire, restent agglomérées et ne pénètrent pas les membranes. Ils se composent de particules microscopiques mouvantes appelées « micelles », Plus volumineuses que les molécules des cristalloïdes, les micelles ont une organisation plus complexe, semblable à celle des atomes matsa une échelle plus grande : masse centrale électronique, autour de laquelle gravitent des ions libres de signe électrique contraire et en état permanent d'équilibre instable. La micelle perd des ions, en acquiert d'autres en incessante agitation. Quand, sous une influence quelconque, elle perd sa charge électrique, elle se coagule (phénomène de la floculation). L'état colloïdal s'obtient expérimentalement par divers procédés chimiques ou physiques. « Ainsi un arc électrique puissant, qui jaillit dans l'eau entre deux électrodes de platine, produit une pulvérisation tellement ténue du métal, que celui-ci prend l'état colloïdal, véritable suspension micellaire. Par ce moyen et par d'autres, beaucoup de corps simples, métaux ou métalloïdes, ont été obtenus sous forme colloïdale : or, argent, soufre, mercure, etc. (J. Anglas, loco citato, p. 78.) », Ces métaux colloïdaux possèdent le pouvoir de « catalyse », c'est-à-dire de déterminer par leur présence des combinaisons chimiques, de véritables synthèses organiques.

L'étude de la matière vivante a montré en elle un véritable colloïde très instable, à micelles électroniques de charge variable, en état successif mais constant soit de dispersion soit de floculation. Quelques micelles très ténues, appelées « diastases », jouent le rôle des métaux catalyseurs et provoquent des synthèses, obtenues d'ailleurs indifféremment par l'action des diastases ou des catalyseurs : soufre, phosphore, manganèse, zinc, calcium, contenus dans les albuminoïdes. Les produits de ces synthèses constituent les « sécrétions » que la cellule, ou colloïde organique, déverse dans les glandes, dans la circulation générale ou à l'extérieur. Qu'elle appartienne à un colloïde organique ou à la matière vivante, une micelle subit des modifications incessantes ; « par ses échanges continuels d'ions et de charges électriques avec le milieu, elle n'est identique à aucune autre, ni à ellemême à deux moments différents ; cependant on peut dire qu'elle continue à exister malgré ces modifications. Mais cette expérience ne se maintient que dans une certaine zone d'équilibre qui ne doit pas être dépassée sous peine de dislocation totale et de mort. Le passage d'un état d'équilibre à un autre correspond à ce que l'on nomme, pour l'ensemble d'un être vivant, l'adaptation, la variation ou la mutation. On a même constaté chez les micelles une véritable accoutumance ; elles peuvent supporter peu à peu des doses croissantes d'un électrolyte qui, de prime abord, les auraient démolies brutalement. » (J. Anglas).

À ce moment de la science biologique, et malgré que celle-ci en soit seulement à ses premières acquisitions définitives, il demeure établi que la vie est un ensemble d'actions et de réactions physicochimiques dont le mouvement constitue le processus initial. Dans les minéraux, les végétaux, les animaux, l'analyse découvre les mêmes corps simples, de structure moléculaire et atomique identique, mus par de semblables manifestations électroniques, subissant d'analogues excitations catalytiques et diastasiques pour se transformer ou produire des substances nouvelles. Mais combien innombrables, variées, complexes, les formes des choses et des êtres issus des modes multiples d'agrégation de ces molécules primitives! Et l'ingéniosité des hommes parvint à recréer de toutes pièces quelques-unes de ces formes, à dissocier puis à regrouper les éléments primordiaux en de remarquables synthèses.

Nul, objecte-t-on, ne réussit à fabriquer dans son laboratoire la moindre parcelle végétale ou animale vivante capable d'assimilation et de reproduction. Il est vrai, pas encore. Mais qui oserait en décréter l'Impossibilité, alors que le génie humain, jusqu'ici stupéfié par les dogmes religieux, commence à peine ses libres investigations ? Il y a quelques années, le phénomène de l'assimilation chlorophyllienne apparaissait mystérieux, quasi-miraculeux. Sous les radiations solaires, la plante aspirait dans le sol de l'eau chargée de sels minéraux, captait par ses feuilles l'acide carbonique de l'air, exhalait de l'oxygène, et, au niveau de ces mêmes feuilles, réalisait le prodige de la création de matières organiques, d'hydrates de carbone, fabriquait du sucre et de l'amidon. Elle absorbait de

l'énergie cosmique, c'est-à-dire du mouvement, prenait des ions, en libérait d'autres, transformait les charges électroniques et engendrait un nouvel équilibre moléculaire. La plante créait ainsi une forme supérieure ou plus développée de vie minérale, la vie végétale, dont va s'emparer et se nourrir un autre assemblage moléculaire encore plus élevé et plus complexe : l'animal ; l'homme, élabore à son tour et à son choix les deux autres états, brut et organique, de la matière. Pourquoi ce primate intelligent n'arriverait-il pas à reproduire le troisième, qui est le sien propre ?

Ainsi donc, de nos jours, sous nos yeux, nous voyons se former, se développer, se transformer, puis disparaître des groupements moléculaires minéraux, végétaux et animaux, les uns très simples, infiniment petits, composés d'un seul cristal ou d'une seule cellule, les autres immenses et merveilleusement compliqués. Nous assistons au passage successif du même atome de l'état cristalloïde dans la terre à l'état colloïdal dans les plantes et les bêtes. Dès lors la logique scientifique impose de confronter aujourd'hui avec autrefois ; d'aller du connu à l'inconnu ; de rechercher l'origine de la vie ailleurs que dans une thaumaturgie puérile ou une introspection illusoire, stérile, et de l'étudier dans ses manifestations actuelles pleines d'enseignement.

Il y a des millions d'années, comme aujourd'hui, les substances minérales en solution aqueuse à la surface de la terre subirent l'action des forces électrogènes et électrolytiques de l'ambiance et se transformèrent en matière organique par un mécanisme analogue à celui qui réalise la synthèse du sucre et de l'amidon dans la plante, la synthèse de l'acide azotique et du chlorure de calcium dans les laboratoires et les usines. Les colloïdes ainsi constitués continuent à recevoir l'appoint des particules métalliques (attraction, absorption), qui par leur action de présence (catalyse) renforcent les réactions internes; celles-ci atteignent alors une intensité telle qu'elle exige une décharge partielle (répulsion, sécrétion) et la libération d'un fragment élémentaire (reproduction) devenant un centre nouveau d'agitation moléculaire. Les colloïdes sont devenus des cellules, ne cessent pas d'éprouver des impulsions indéfinies de la part des catalyseurs et des diastases, s'agrègent en des organismes de plus en plus complexes, dont le mouvement, processus interne et général, devient une fonction différenciée et extrinsèque. La vie intégrale et riche se manifeste, issue du minéral pour se parfaire en l'homme.

Mais vit-on jamais sortir du cabinet du plus grand savant le moindre petit homme, ni même la plus infime cellule? Non, sans doute, « mais on se rend compte que les conditions naturelles où la vie s'est élaborée sont probablement impossibles à réaliser au laboratoire ; car le laboratoire de la nature fut la planète elle-même avec toutes ses circonstances de temps, de masse, d'actions multiples dont nous ne sommes pas les maîtres. En tous cas si l'on arrivait à fabriquer un protoplasma indéniablement vivant, il différerait forcément de tous ceux qui existent : il ne serait ni celui d'une algue, ni d'une bactérie, ni d'un protozoaire déjà connu. Donnerait-il, en évoluant, naissance à des êtres vivants plus complexes, ceux-ci constitueraient à coup sûr un nouveau groupe, un nouveau sous-règne bien distinct des végétaux ou des animaux de notre globe, qui ont leur histoire ancestrale particulière. » (J. Anglas, loc. citato, p. 69).

Ces forces, créatrices de la vie, d'où viennent-elles, que représentent-elles? Elles ne viennent pas, elles sont, et ne représentent qu'elles-mêmes. Dans tout l'univers accessible à l'investigation, on les retrouve identiques et immuables. Ainsi, la fréquence de rotation des électrons atomiques est du même ordre de grandeur que celle des vibrations de l'éther. D'autre part, « les phénomènes qui se produisent dans les tubes de Crookes d'où s'échappent les rayons X, démontrent jusqu'à l'évidence que les atomes matériels ne sont pas quelque chose de simple. Parmi les hypothèses qui ont été présentées sur leur constitution, on peut accepter qu'ils sont formés de petites masses matérielles infimes, chargées d'électricité positive, autour desquelles tournent, comme des satellites autour d'une planète, un très grand nombre de corpuscules énormément plus petits, dont les masses sont de mille à deux mille fois plus faibles que celle de l'atome d'hydrogène, qui est la plus petite quantité de matière connue (Edmond Perrier). » Enfin l'éther, dans lequel baignent les planètes, est formé de ces mêmes particules infinitésimales constitutives de l'atome matériel. Et en dernière analyse et première synthèse, la vie s'avère une manifestation hautement différenciée du mouvement qui anime le cosmos.

Des esprits, plus systématiques que vraiment curieux, demandent : qui ou qu'est-ce qui déclencha le mouvement initial promoteur de la gravitation universelle ? Quand on leur répond : nous ne savons, ils déclarent insatisfait le principe de causalité, pas d'effet sans cause, se disent affamés de logique pure et affirment Dieu! Dès lors, puisque rien n'est à soi-même sa propre cause, qui ou qu'est-ce qui créa Dieu? Ignorant le commencement, connaissons-nous la fin ? Où va ce monde incommensurable, constellé d'astres lumineux, parcouru par un soleil

flamboyant contre lequel se blottit une terre frileuse et frémissante ? Mais va-t-il quelque part ? Ne lui suffit-il pas d'exister beau, puissant, formidable, énigmatique ? Causalité et finalité ne sont-ils pas les reliquats de l'infirmité mentale où l'ignorance condamnait les ancêtres ?

La science n'explique pas ; elle travaille, observe, enregistre, expérimente, réfléchit, modifie et augmente. Elle étudie et provoque des actions, prévoit et influence des réactions, suit des enchaînements, établit le déterminisme des choses, en renouvelle souvent la formation dans des conditions et en un temps donnés. La science, manifestation de mouvement, est de la vie.

Après avoir agi, chacun peut rêver devant l'infini, le peupler des créations de son imagination, y voir des fantasmagories célestes ou infernales. — En anarchie, comme dans la vie, tout songe est mensonge.

- Dr ELOSU.

BIBLIOGRAPHIE:

J. ANGLAS. — Les grandes questions biologiques depuis Darwin jusqu'à nos jours, in-16, 128 p. Stock. (1924). Edmond PERRIER. — La terre avant l'histoire, in-8°, 414 p. Collection L'Évolution de l'Humanité, La Renaissance du Livre, 1920.

BERTHELOT. — Article Vie, de La Grande Encyclopédie.

Rémy PERIER. — Cours élémentaire de Zoologie, In-8°, 900 p. Masson et c-, 1925.

Jean PERRIN. — Les Atomes, in-18, 296 p. Alcan, 1913.

G. MATISSE. — Les Sciences Naturelles, in-16, 160 p. Payot, 1921.

Félix LE DANTEC. — Éléments de Philosophie Biologique, in-18, 297 p. F. Alcan, 1908.

Félix LE DANTEC. — Traité de Biologie, in-8°, 553 p. F. Alcan, 1906.

H.-G. WELLS. — Esquisse de l'Histoire Universelle, traduction française de Ed. Guyot, in-8°, 580 p. Payot, 1925.

BIOLOGIE

Je voudrais faire ressortir l'énorme importance que la *biologie*, cette science relativement jeune, mais ouvrant des perspectives splendides, devra certainement acquérir pour les sciences et les problèmes théoriques et pratiques d'ordre *social* et *sociologique*.

La *Biologie* (*bios* signifiait *vie* chez les anciens grecs), est la science de la vie. Elle scrute les plus grandes profondeurs, les origines mêmes de ce grand mystère : la vie! Elle cherche à le dévoiler jusque dans ses derniers éléments, à saisir son essence, à comprendre son mécanisme compliqué. Elle analyse les phénomènes et les processus de la vie, dans leurs détails et dans leur ensemble.

Or, l'homme lui-même, sa vie individuelle, son existence sociale, ne sont que des parcelles de la vie générale : multiples manifestations des mêmes grands phénomènes et processus, Il est donc évident que les faits généraux, fondamentaux, inhérents à la vie comme telle, s'appliquent aussi à l'homme, à sa vie individuelle, à son existence sociale.

Une fois établis, ces faits pourront, enfin! projeter une lumière claire, précise, sur plusieurs problèmes sociaux essentiels, mais restant toujours encore obscurs et vagues.

Le côté faible de la sociologie, comme science, ainsi que de toutes les conceptions et théories sociales, y compris le marxisme et l'anarchisme, est justement, ce fait qu'elles ne peuvent pas encore s'appuyer solidement sur une base biologique générale, définitivement acquise, scientifiquement établie.

Le marxisme a substitué à une telle base la conception *économique* de l'évolution et de l'histoire humaines. (Au temps de Marx, la biologie, comme science, n'existait, pour ainsi dire, pas encore). Mais cette prétendue « base économique », est loin d'être la véritable base profonde, *fondamentale*, de l'existence et de l'évolution humaines. Elle n'est, elle-même, qu'un élément dérivé, secondaire, dont les sources profondes gisent dans les faits d'ordre biologique.

L'homme étant, tout d'abord, un phénomène biologique, sa vie et son évolution ayant pour base fondamentale des faits et des « lois » d'ordre biologique, c'est dans la biologie générale et dans la biologie de l'homme qu'il faut chercher les premiers éléments, la véritable solution des problèmes d'ordre social.

Telle est la vérité importante, aujourd'hui indubitable, que nous devons constater avec la plus grande netteté et fermeté.

Quelques illustrations, à titre de précision.

Depuis longtemps, les sociologues sont conscients de l'importance capitale de l'hérédité et de ses lois pour la vie et pour les problèmes sociaux. Jusqu'à ces derniers temps, les multiples auteurs sociaux qui s'occupèrent de la question, la traitèrent presque exclusivement au point de vue sociologique. C'était d'ailleurs fort excusable, car les biologues eux-mêmes n'y voyaient pas clair. Mais actuellement, à la lumière des expériences et des découvertes commencées dans les années soixante du siècle passé, par G. Mendel (Autriche), reprises et continuées par Correns (Allemagne) et les autres, il est évident que le problème de l'hérédité est avant tout un problème biologique, et que toute œuvre qui n'en tiendrait pas compte, ne serait que balbutiement enfantin.

Le grand problème d'éducation sociale, ne pourrait être traité de nos jours quelque peu sérieusement, sans tenir rigoureusement compte de certains faits biologiques acquis.

En général, il est aujourd'hui absolument clair, pour quiconque est au courant des faits, que toute conception ou construction sociale n'ayant pas ses racines et ses sources vives dans la biologie, serait édifiée sur du sable.

• • •

Les sciences sociologiques (Voir : Sociologie) en général et, partant, les conceptions sociales, se trouvant encore dans un état assez primitif, — les deux principales d'entre ces conceptions : le marxisme et l'anarchisme, ne pourraient être considérées à l'heure actuelle autrement que comme hypothèses, c'est-à-dire des thèses qui ne sont pas encore scientifiquement et définitivement établies.

Le *marxisme*, se basant sur *l'économie* et se prétendant, de ce fait, scientifiquement satisfait (il s'appelle même : socialisme « scientifique »), ne prête pas suffisamment attention aux faits ni aux sciences biologiques. C'est son grand tort. C'est sa plus grande faiblesse.

L'anarchisme, lui, est-il conscient de l'importance fondamentale des phénomènes biologiques pour le grand problème social? En tient-il compte? *Peut-être, pas suffisamment encore.* Mais ce qui importe et ce qui est certain, c'est que l'anarchisme *perçoit bien* la voie de recherches juste, l'*indique*, l'*ouvre*, l'a même en partie atteinte.

L'un des plus grands services que Kropotkine ait rendus à la science et au mouvement social, est peut-être précisément d'avoir maintes fois constaté et souligné l'importance, la nécessité même, de la méthode *des sciences naturelles* pour les sciences *sociales* (contrairement à la méthode dialectique du marxisme), d'avoir désigné *la biologie* comme base naturelle et féconde des recherches et des conceptions *sociales*, d'avoir même conçu et exposé une étude très intéressante destinée à faire reposer la conception anarchiste sur une certaine base biologique (dans son œuvre : « L'entraide comme facteur de l'évolution »). Il n'a pas eu le temps ou, peut-être, le désir de continuer et d'approfondir ses études dans ce domaine. Mais il a indiqué la route exacte.

D'autres théoriciens et écrivains anarchistes ont également manifesté un vif intérêt pour les faits biologiques, ont tenu compte de l'importance de la biologie pour les études sociales.

Plus cette tendance s'accentuera, plus l'anarchisme s'engagera dans cette voie et y continuera ses principales recherches, — plus il deviendra une conception vraiment scientifique, plus il approchera de la vraie solution du problème social. Établissant ses bases dans le domaine de la biologie, il les établira d'une façon incomparablement plus profonde et plus solide que le marxisme avec son économisme et sa dialectique.

Mais aujourd'hui déjà, l'anarchisme ayant adopté l'Idée de la prépondérance des méthodes et des faits biologiques et son hypothèse cherchant de plus en plus à s'y appuyer, cette hypothèse est beaucoup plus scientifique et, par conséquent, plus près de la vérité que le marxisme. C'est donc, *devant l'anarchisme* que la grande voie des recherches et des efforts effectivement féconds, la voie de la vérité est ouverte. C'est l'anarchisme qui cherche juste.

• • •

Peut-on espérer qu'une hypothèse vraisemblable : l'anarchisme devienne à bref échéance une vérité éclatante ? Peut-être pas de sitôt.

Quel est, en effet, le problème biologique essentiel dont la solution pourrait confirmer scientifiquement et définitivement l'anarchisme? C'est le problème même de l'évolution, et de la vie comme de l'une de ses manifestations principales : de leurs facteurs primordiaux, de leurs forces mouvantes, de leur essence. La biologie, est-elle actuellement — ou sera-t-elle bientôt — en mesure de résoudre ce problème? Elle ne l'est pas encore et il est fort douteux qu'elle le soit d'ici au lendemain. Comme science, la biologie est encore très jeune. C'est un domaine tout à explorer. Il faut, donc, certainement pas mal de temps pour que nous y arrivions à des résultats de cette importance.

Le problème de l'origine, de l'essence et des forces mouvantes de la vie et de l'évolution, reste encore grand ouvert. Il attend toujours sa solution.

Or, je suis d'avis qu'avant que ce mystère de la nature — celui de l'évolution générale — ne soit dévoilé, toutes nos théories de l'évolution sociale et de ses facteurs, toutes nos conceptions sociales, y compris l'anarchisme, resteront des hypothèses.

L'anarchisme reste encore une hypothèse car la biologie, et quelques autres sciences aussi, ne sont pas encore suffisamment avancées. Mais cette hypothèse a de l'avenir devant soi. Elle a des chances considérables de devenir *vérité*, car elle est vivante, sensible, imbue d'esprit chercheur et créateur surtout, et, qu'elle a heureusement la tendance de puiser de plus en plus dans *la biologie*, grande source véritablement scientifique et féconde des recherches modernes, seule en mesure de nous amener à la solution vraiment scientifique du problème social.

- VOLINE.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE:

Il est vraiment à regretter qu'il n'existe, jusqu'à présent, qu'*une seule œuvre*, en langue allemande, celle-ci, traitant historiquement le développement des sciences et des théories biologiques à travers les siècles passés, jusqu'à nos jours. Nous indiquons ici, pour les lecteurs pouvant lire en allemand, cette œuvre classique, permettant de se faire une idée très précise sur l'évolution consécutive de la biologie, comme science :

Dr Em. Radl. Geschichte der biologischen Theorien in der Neuzeit. *Deux volumes* parus chez Wilhelm Engelmann, Leipzig.

— **V**.

BIRIBI

Mot d'argot servant à désigner l'ensemble des formations disciplinaires et pénitentiaires de l'armée française. Ces formations sont :

- 1. Les Compagnies de Discipline ou Sections Spéciales de Correction ;
- 2. Les Ateliers de Travaux Publics;
- 3. Les Pénitenciers Militaires.

Les Compagnies de Discipline ont été créées par ordonnance royale de 1818, pour recevoir les soldats qui, sans avoir commis de délits justiciables des Conseils de Guerre, persévèrent néanmoins, par leur insubordination ou leur « déplorable » conduite, à porter le trouble et le mauvais exemple dans les corps dont ils font partie. Les motifs qui déterminent ordinairement l'envoi à la Discipline, sont : l'insolence à l'égard des supérieurs hiérarchiques, l'ivresse, l'absence illégale, les mutilations ou simulations d'infirmités dans le but de se soustraire au service ; enfin, la dépravation sexuelle. Mais on peut y être envoyé pour propagande politique sous les drapeaux, lorsqu'il s'agit de doctrines révolutionnaires, ou jugées contraires à l'ordre social établi.

Lorsque pour l'un quelconque des méfaits ci-dessus, ou par la surabondance des punitions encourues par lui, un soldat s'est signalé à l'attention du cadre le colonel du régiment a faculté de convoquer un Conseil de Discipline, composé de sept officiers, qui auront à se prononcer sur l'utilité qu'il pourrait y avoir à diriger l'intéressé sur une Compagnie Disciplinaire, les moyens dont disposent les corps réguliers étant insuffisants pour le contraindre à l'obéissance passive, à laquelle sont tenus les citoyens sous l'uniforme.

Le soldat visé est interrogé par le Conseil, mais il n'est assisté d'aucun défenseur, et il n'a pas le droit de faire appel à un avocat. Le Conseil siège à huis-clos. Les délibérations ont lieu hors de la présence de l'intéressé, auquel la décision prise par ses supérieurs n'est signifiée que lorsque tout est terminé, et qui ne possède contre elle aucun recours.

Les disciplinaires sont considérés comme des punis, et non comme des condamnés en cours de peine. Le temps passé par eux à la Discipline compte donc comme temps de service.

Dans l'argot des régiments, les disciplinaires ont été surnommés les *Camisards*. Leur uniforme se compose d'une capote et d'un pantalon gris sans ornements, avec un képi gris à bande bleue, muni d'une grande visière de cuir.

La Marine, les Bataillons d'Afrique, la Légion Étrangère et les Tirailleurs indigènes ont des sections particulières de discipline. Les punis en provenance de la Marine ont été surnommés : *Peaux de Lapins*.

La 1re Compagnie de Discipline est située à Gafsa, en Tunisie ; les autres sont en Algérie : la 2e à Biskra ; la 3e à Méchérta ; la 4e à Aumale. Il existe de plus en Algérie un corps de discipline renforcée : c'est celui des Pionniers ou Incorrigibles, établi à Guelma.

Il est enfin des Compagnies Disciplinaires d'où l'on revient rarement, et qui représentent le troisième degré dans la rigueur. Ce sont celles qui ont été reléguées dans des colonies lointaines et insalubres, telles que le Sénégal et Madagascar, et dont le Dépôt est à l'Île d'Oléron. Les malheureux qui pâtissent dans ces chiourmes ont été surnommés les *Cocos*.

Les disciplinaires sont de perpétuels consignés. Ils ont le crâne tondu et la face entièrement rasée comme les bagnards. En outre des exercices en armes ils sont astreints à de durs travaux. Ils sont envoyés d'ordinaire aux Sections pour une durée de six mois au moins, à la suite desquels ils sont réintégrés dans des régiments réguliers si leurs notes sont satisfaisantes. Mais, en raison de la brutalité coutumière de nombre de petits gradés, il est très difficile, même avec la meilleure volonté du monde, d'échapper à de nouvelles punitions, surtout lorsque l'on a le malheur d'avoir une tête ou des principes qui ne leur conviennent pas. Et, lorsque l'on obtient enfin la réintégration, on se heurte fréquemment à de nouveaux obstacles : l'hostilité systématique de chefs qui ont en horreur les anciens camisards, qui ne peuvent supporter de les voir sur les rangs avec les autres hommes, et les « cherchent » jusqu'à ce qu'ils les aient renvoyés dans l'enfer dont ils avaient, à force de patience, réussi à s'évader

En 1910, après de violentes campagnes de presse suscitées par l'assassinat du bataillonnaire Aernoult, au poste de Djenan-ed-Dar, dans le Sud Oranais, une satisfaction partielle fut donnée à l'opinion publique. On annonça officiellement la suppression des Compagnies de Discipline et leur remplacement par des Sections Spéciales de Correction casernées en France, sous le contrôle sévère de la métropole. Ceci produisit une impression d'autant plus grande que la plupart des gens étalent portés à croire que Biribi ce n'étaient que les Compagnies de Discipline, et que cette institution allait pour toujours disparaître avec elles.

Afin de vérifier quels changements réels avaient pu être apportés dans les bagnes militaires par la circulaire en question, je fus délégué à cette époque par le journal *La Guerre Sociale*, pour une enquête qui dura un mois et demi, et porta mes pérégrinations jusque sur les Territoires Militaires de l'Extrême-Sud Algérien.

Le résultat de cette enquête fut à peu près tel que je l'avais, avant de partir, supposé : Pénitenciers et Ateliers de Travaux Publics n'avaient subi aucune modification. Quant aux Compagnies de Discipline, devenues Sections Spéciales de Correction, elles continuaient à recevoir les « fortes têtes » des régiments d'Algérie et de Tunisie. Il n'y avait changement que pour les hommes des troupes ayant en France leur Dépôt. Au lieu d'être comme autrefois dirigés sur l'Algérie ou la Tunisie, ils avaient l'avantage — plus apparent peut-être que réel — de subir dans la métropole leur temps de punition. Mes observations donnèrent lieu à seize articles parus dans *La Guerre Sociale*. Mais l'attention du grand public s'était portée déjà vers d'autres objets...

Les Ateliers de Travaux Publics ne sont autres que les anciens Ateliers du Boulet, créés par décret du 18 juin 1809, et modifiés en 1856. A cette époque le boulet que tout détenu traînait au pied fut supprimé, et le personnel de la surveillance remplacé par un cadre militaire.

Pendant longtemps les *Trav*' furent reconnaissables à leur crâne rasé et à leur barbe inculte, d'où le surnom de *Têtes de Veaux*. Actuellement ils ont, comme les autres condamnés, le crâne tondu de près et le visage imberbe.

Sont envoyés aux Ateliers de Travaux Publics, pour deux ans au minimum, les condamnés militaires coupables de délits graves intéressant la discipline, tels que : outrages envers un supérieur, désertion, lacération d'effets appartenant à l'armée, etc...

Les Pénitenciers Militaires, sont d'origine plus récente. Ils ont été formés par décret du 3 décembre 1832. Aux Pénitenciers Militaires d'Algérie sont envoyés les hommes ayant encouru, durant leur service, une peine de plus d'un an et un jour de prison pour délit de droit commun tel que vol, escroquerie, attentat à la pudeur, etc... D'où leur surnom de *Pégriots*, ou plus simplement *Pègres*.

Le commandement, l'administration et le régime des détenus y sont identiques à ceux des Ateliers de Travaux Publics. Quant à l'uniforme des uns et des autres, il varie peu : un képi, un pantalon, une vareuse et une capote de drap marron foncé pour les Trav', de drap gris à col jonquille pour les Pégriots.

La main-d'œuvre des condamnés est exploitée par des entrepreneurs ou des colons moyennant une indemnité journalière par homme versée à l'État. Alors, pour des travaux de culture ou de terrassement, à exécuter souvent fort loin dans la brousse, hors de tout contrôle civil ou militaire sérieux, partent de la portion centrale des détachements qui, pendant des semaines, ou même des mois, vont se trouver sous la garde de Tirailleurs indigènes armés, et le pouvoir absolu de sous-officiers à l'intelligence fruste d'ordinaire, et dont la bestialité naturelle est portée jusqu'au sadisme par l'oisiveté, l'alcool et l'ardeur du climat.

C'est l'occasion des pires sévices : exploitation sur les fournitures de la cantine ; exploitation sur l'ordinaire des hommes réduit à des portions de famine. Imposition aux détenus d'heures de travail supplémentaires non rétribuées, dont le bénéfice est en secret partagé entre le cadre et les entrepreneurs. Obligation fréquente pour les jeunes de se prêter aux caprices immondes du chef. Provocation de détenus à des actes répréhensibles, pour avoir l'avantage de les accompagner ensuite comme témoin jusque dans la ville Où siège le Conseil de Guerre, ce qui constitue un voyage d'agrément gratuit, ce que l'on nomme « aller acheter une pipe » !

Les moindres fautes sont punies férocement, au mépris des règlements militaires, lesquels n'autorisent en aucune façon pareils excès.

Les moyens de répression usités sont : les fers avec pedottes et menottes atrocement serrées ; l'exposition au soleil ou sous la pluie, le détenu étant étroitement ligoté ; la privation prolongée d'eau et de nourriture ; le passage à tabac, l'homme étant dépouillé de tous ses vêtements et maintenu immobile sous la menace des baïonnettes ; les silos, qui sont des trous profonds creusés en terre en forme de jarre par les Arabes pour enfouir le grain, et font office de cachots ; le tombeau, petite tente Individuelle étroite et basse sous laquelle le détenu est contraint, quelle que soit la température, de rester sans bouger, la face contre terre ; enfin la crapaudine, qui consiste à abandonner sur le sol, pendant un temps plus ou moins long, le patient reposant sur le ventre, cependant que les jambes, violemment ramenées en arrière sont maintenues dans leur position par les poignets joints, auxquels on a, par une entrave, fixé les chevilles.

Ajoutons que fréquemment des hommes ont été tués illégalement à coups de fusil ou de revolver, sous ce prétexte, toujours reconnu valable, qu'ils avaient menacé leur supérieur ou tenté de s'enfuir.

Les révélations sur les atrocités de Biribi ne sont pas chose récente. Déjà, en 1848, M. Villain de Saint-Hilaire, publiait sous ce titre : « Appel à la Justice du Peuple », une brochure contenant le récit de tortures et de mauvais traitements dont il avait été le témoin indigné. En 1890, Georges Darien fit paraître son fameux volume sur : « Biribi — Armée d'Afrique — ».

En 1899, Gaston Dubois-Desaulle, qui avait passé, lui aussi, par les Compagnies de Discipline, publiait ses souvenirs en un livre intitulé : « Sous la Casaque », suivi, en 1901, du meilleur ouvrage de documentation paru sur la question et qui est : « Camisards, Peaux de Lapins et Cocos — Corps disciplinaires de l'armée française — ». Le dernier volume paru sur Biribi est, en 1925, un impressionnant reportage d'Albert Londres : « Dante n'avait rien vu », lequel confirme tout ce qui avait été précédemment écrit sur la matière.

De 1890 à 1914, divers journaux ont fait campagne contre les bagnes militaires. Citons entre autres : l'*Intransigeant*, le *Journal*, la *Petite République*, la *Révolte*, le *Père Peinard*, l'*Aurore*, les *Temps Nouveaux*, la *Revue Blanche*, le *Libertaire*, la *Guerre Sociale*, avec les signatures de Gaston Dubois-Desaulle, Charles Vallier » l'ex-sergent Gauthey, Jacques Dhur, pour ne citer que les principaux.

À la suite des dénonciations récentes d'Albert Londres, Biribi aurait été, dit-on, supprimé par décret. Disciplinaires et condamnés militaires devraient purger leur temps dans des prisons et forteresses de France, les détenus au régime de l'isolement individuel. Mais l'ex-officier André Marty, condamné à la suite de la révolte des marins de la Mer Noire, en 1919, a relaté dans l'*Humanité*, sur le régime qu'il a vu appliquer dans les Maisons Centrales, des faits qui rappellent étrangement les mœurs du bled algérien, avec cette différence qu'aux mauvais traitements s'ajoute la privation d'air pur, de soleil et de ciel bleu.

On peut sans aucun doute amender le Code Militaire, et rendre moins barbare le séjour des Biribis de France ou d'ailleurs. On ne les supprimera vraiment que le jour où seront licenciées les Armées dont ils sont l'indispensable soutien.

— Jean MARESTAN.

BISTROCRATIE

(De bistro, et kraios, force.) — De toutes les craties, celle-ci est la plus nuisible. Sur elle s'appuient les autres craties, qui lui prêtent main-forte, en échange des services qu'elle leur rend. Le règne de l'alcool marche de pair avec celui de la finance : bistrocratie, ploutocratie sont deux sœurs siamoises qui mourraient si on les séparait. Ce sont les deux piliers de la médiocratie.

La Bistrocratie est le résultat le plus clair du régime pseudo-démocratique que nous subissons.

Le règne de la 3e République, c'est le règne du Poivrot, c'est le règne des banquets soulographiques où sont exaltés en des discours fumeux, au milieu des hoquets et des vomissements, la vérité, la justice, la paix, le droit, etc... C'est le règne de gens qui se grisent de belles paroles, ont soif de domination et que l'ivresse du pouvoir trouble au point qu'ils en perdent tout équilibre, titubent et roulent dans le ruisseau... Quand un homme politique prononce un discours, il me semble entendre un malheureux alcoolique répétant machinalement des mots qu'il ne comprend pas, et des phrases sans queue ni tête où il est toujours question des mêmes inepties et des mêmes lieux communs.

L'expression pot-de-vin a un sens. La bistrocratie a pour conséquence immédiate et fatale le pot-de-vinat qui est, comme vous le savez, l'art de faire des affaires en faisant de la politique.

* * *

Aucun opium n'est plus capable d'endormir les énergies, d'émasculer les volontés et d'abrutir les individus que l'alcool, l'alcool versé méthodiquement, systématiquement, avec une sorte de sadisme, aux foules, par des gens qui s'y connaissent et savent tout le parti qu'on en peut tirer. Sa puissance est redoutable et son utilisation pour l'asservissement des peuples ne date pas d'aujourd'hui. Mais aujourd'hui il triomphe, et c'est lui qui apparaît finalement comme le vrai, l'unique vainqueur de la grande guerre. Il remporte chaque jour des victoires « héroïques » sur l'intelligence, la volonté et l'amour. Il ne crée rien : il propage la mort, c'est tout. Qu'on ne me dise pas qu'il donne du génie : mettez devant un verre d'alcool un imbécile : vous verrez s'il accouchera d'un chef-d'œuvre! Le penseur, l'artiste, le poète, n'ont pas besoin de cet excitant. L'alcool produit l'imbécillité et la folie : le génie ne lui doit rien. L'alcoolique dépose dans une urne un bulletin de vote sans savoir ce qu'il fait, mais ceux qui versent l'alcool savent ce qu'ils font.

Le fameux « pinard » est le père de tous les vices. Il engendre tous les maux. Quiconque se livre à la boisson est perdu. Pour un verre de pinard, que ne feraient pas certains individus? J'ai vu des militaires, et même des civils, trahir leurs camarades pour quelques gouttes de vinasse! L'ouvrier se pinardise jusqu'au cou pour oublier ses misères, mais en même temps il perd l'énergie qui lui permettrait d'améliorer son sort.

Enivrez-vous d'idées, camarades, et non de gniole, cela vaudra mieux.

* * *

La suprême habileté des dirigeants consiste à combattre l'alcool en souhaitant, au fond, que leurs projets n'aboutissent pas. Ils savent que l'avenir de la race est sérieusement compromis par l'alcool, ce qui les « embête », car il faut des « hommes » pour peupler les casernes, mais d'autre part il est nécessaire que les méninges des électeurs soient atrophiées afin que l'esprit critique n'y pénètre pas. C'est pourquoi ils sont à la fois pour et contre l'alcool. Comment résoudre cette antinomie ?

L'alcool, c'est comme les Jésuites : on le chasse, il revient. Il revient. Il change de nom et porte une autre étiquette, mais c'est le même poison qui reparaît sous des espèces aussi nocives.

Repopulateurs, voilà votre ennemi! Mais vous ne le combattez qu'avec des mots, vous faites semblant de le combattre avec d'autres arguments et pour d'autres motifs. On peut le combattre pour d'autres raisons que les raisons exclusivement patriotiques qui, chez vous, priment toute raison.

Qu'en pensez-vous, illustre professeur Pinard?

* * *

On se demande à quoi peuvent bien servir les sociétés et les ligues antialcooliques, presque aussi nombreuses que les beuglants et les estaminets? Le mal augmente chaque jour, le niveau intellectuel baisse de plus en plus. Ce qui est perdu pour l'intelligence n'est pas perdu pour le bistro. Pendant qu'on boit, on ne pense pas. Le régime bistrocratique est en harmonie avec la littérature avariée qui convient aux esprits faibles, avec la morale « immorale » des bourgeois et, l'incohérence de leur politicaille. Tout cela, c'est la même civilisation à l'envers.

Le cabaret a un complice : le cinéma. Ils ont les mêmes clients : cinématomanie et bistromanie, c'est la même manie se traduisant par la même aboulie (ou mort intellectuelle)

Ils ont un agent de liaison en la personne de maint romancier-feuilletonniste qui se charge de fabriquer, à l'usage de ses lecteurs peu exigeants, le stock d'aventures et de péripéties qu'ils verront ensuite, bouche bée, défiler sur l'écran. On quitte le bistro pour le ciné, et réciproquement. Ce ne sont pas des concurrents, mais des voisins qui vivent en bonne intelligence et se font mutuellement de la réclame.

* * *

La démocratie a ses rois, aussi tyranniques que ceux de l'ancien régime. Les rois de la démocratie, autant de roitelets formant de petits Etats dans l'Etat, ce sont Messieurs les bistros, possédant chacun son fief, qui débutent sans un sou et finissent millionnaires, achètent pour commencer une boutique modeste qu'ils revendent pour s'agrandir plus loin, étendant chaque jour les limites de leur royaume jusqu'à ce qu'ils crèvent d'apoplexie après une existence parfaitement inutile.

Depuis quelque temps un bistro s'est installé sous mes fenêtres. Il a empoisonné tout le quartier. Ce petit coin paisible est devenu inhabitable. Un phonographe ne me fait grâce d'aucun air à la mode, d'aucune ritournelle, d'aucune roucoulade. Tout le répertoire des cafés-concerts y passe. Inlassablement, ce bizarre instrument déverse des flots d'harmonie par la voix du même ténor, et la même chanteuse y va de sa petite crise d'hystérie et le même sinistre comique ressasse sur le même ton ses mêmes couplets obscènes et ses refrains patriotards. J'entends dans un dernier beuglement, mettant le point final à un récit interminable, le mot de Liberté-é-é! Grâce au phono, n'importe quelle vedette peut satisfaire sa soif d'exhibitionnisme en rabâchant pendant des heures, n'importe quand et n'importe où, devant n'importe qui, n'importe quel morceau de mauvaise musique. Le nom de Mlle X... de l'Opéra-Comique, est lancé comme un défi à la tête, des buveurs hébétés. J'ai les oreilles fatiguées d'ouir cent fois par jour le Tic-tac du Moulin et la Voix des Chênes! Pour comble de malheur, un piano-mécanique vient à la rescousse, accélérant la cacophonie et m'initiant bien malgré moi aux frasques de la Veuve Joyeuse et aux vertus du Cidre de Normandie.

Ajoutez à cette audition, qui n'a rien d'esthétique, les querelles d'ivrognes se prolongeant fort avant dans la nuit devant la porte du bistro, l'alcool achevant de couronner son œuvre. Les « pochards » empêchent les honnêtes gens de fermer l'œil en entonnant avec les becs de gaz des colloques sans fin.

Il n'y a rien à faire contre le genre d'individualisme du bistro tout-puissant qui préside à nos destinées. L'impérialisme bistrocratique a toutes les audaces. Il sait qu'il a derrière lui de nombreux protecteurs qui ont besoin de ses services et il en profite. De temps en temps une contravention rappelle au respect de la loi le bistro récalcitrant qui s'en tire à peu de frais et continue d'empoisonner sa clientèle.

Le bistro est un fonctionnaire : il touche des appointements, il émarge aux fonds secrets.

On se demande quels peuvent être les moyens d'existence de certains individus dont la vie se passe chez le bistro. Ils se feraient tuer plutôt que d'abandonner leur partie de manille ou de renoncer à vider des petits verres. Le « bistro » est le lieu où s'assemble ce qu'il y a de plus idiot dans l'humanité.

Chaque maison possède son bistro qui en est le plus bel ornement. Les gens s'y précipitent, sous un prétexte quelconque. C'est plus fort qu'eux : il faut qu'ils y entrent. Des familles entières pénètrent chez le bistro, la marmaille ouvrant la marche. Tout le monde trépigne de joie à la pensée qu'il va s'emplir l'estomac de liquide.

Pendant les chaleurs, les cafés ne désemplissent pas. La bistrocratie triomphe. Petits et grands bistros font leurs affaires.

A l'heure de l'apéro, les « terrasses » sont occupées par les jeunes bourgeois qui font l'apprentissage de la vie en empilant soucoupes sur soucoupes, ce dont ils sont aussi fiers que de leurs parchemins. Ce spectacle vaut la peine d'être vu et comporte plus d'un enseignement.

* * *

L'ère des bistrocrates est loin d'être close. La passion du pinard — oh combien national — n'a pas fini de faire des victimes. Son empire s'exercera de plus en plus au détriment de l'intelligence et de la pensée.

L'alcool est un moyen de gouvernement : il conduit tout droit au militarisme, à moins que ce ne soit le militarisme qui conduise tout droit à l'alcoolisme.

Supposez le monde débarrassé de ce fléau. Imaginez ce que serait une humanité privée de ses mastroquets. Si les boutiques de « chands de vins », qui déshonorent Paris, disparaissaient comme par enchantement, celui-ci deviendrait habitable. La canaille y serait moins à l'aise. On y rencontrerait moins de brutes ne demandant qu'à piétiner, frapper, bousculer et tuer. On n'assisterait pas à tant de spectacles écœurants et la politique y ferait moins de ravages. La question sociale serait peut-être résolue. La paix régnerait enfin sur la terre. Mais hélas! ce n'est qu'un rêve, et j'entends dans la rue un ivrogne qui braille!

Les hommes ont bu, boivent et boiront sans doute éternellement. On peut souhaiter seulement qu'ils boivent un peu moins, et pensent davantage.

Gérard de Lacaze-Duthiers.

BLASPHÈME

n. m. (du grec blasphêmia)

Un blasphème, au sens propre, est une parole qui outrage la Divinité, la religion. Par extension, le mot blasphème sert à désigner une parole outrageante pour quelque chose, en général. Ainsi, lorsqu'un antimilitariste traite le drapeau de son pays de loque malfaisante, les patriotes ne manquent pas de crier au blasphème. C'est tout juste également si les capitalistes ne traitent pas de blasphémateur celui qui ose proclamer, par exemple, que la propriété c'est le vol. Les anarchistes, qui n'ont de respect pour aucune entité, disent ce qu'ils pensent de toute chose et se rient d'être appelés blasphémateurs. La crainte du blasphème, en effet, a été imaginée par les puissants pour faire respecter par la masse toutes les idoles néfastes : Dieux, Patrie, État, Propriété, etc...

BLOC

n. m. (german. bloch)

Masse, amas et, par extension, ensemble. Exemple: le Bloc National, c'est-à-dire l'ensemble de tous les partis nationalistes ; le Bloc des Gauches, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les forces parlementaires de gauche, etc... Pour défendre leurs intérêts, les capitalistes savent former des blocs puissants — internationaux souvent — qui tirent les ficelles de ces polichinelles que sont les politiciens. C'est la mise en application du proverbe bien connu: l'Union fait la Force. Associant leurs appétits divers, les exploiteurs s'entendent à merveille pour gruger le peuple laborieux. Seuls et agissant séparément, ils se heurteraient peut-être à des obstacles infranchissables, tandis qu'en nombre ils peuvent, par leurs forces associées, venir à bout de leurs adversaires divisés. Ils peuvent imposer leur volonté au pays, dépouiller légalement leurs victimes, organiser leurs trafics sur une haute échelle et satisfaire leurs passions. Une fois le pouvoir atteint, l'assiette au beurre est assez large pour que chacun d'eux puisse s'y tailler une part avantageuse. Naturellement, ils savent bien que le jour où le peuple suivrait leur exemple et rassemblerait ses forces dispersées, sonnerait l'heure de leur agonie. Aussi, mettent-ils tout en œuvre pour empêcher une union solide des travailleurs. Ils s'ingénient à provoquer, dans le camp adverse, mille querelles stupides, qu'ils entretiennent ensuite avec soin. Et le résultat est que leur pouvoir, toujours plus implacable et plus rigide, pèse toujours plus lourdement sur la classe ouvrière. Cependant, cette situation ne peut plus durer bien longtemps. À force de multiplier leurs infamies et d'exagérer leur arbitraire, les dirigeants finissent par exaspérer leurs victimes. Bientôt les producteurs, laissant de côté les questions de boutique, dresseront contre le bloc capitaliste le bloc ouvrier, contre le bloc des parasites le bloc des travailleurs. Usant des mêmes méthodes que leurs oppresseurs, ils deviendront une puissance imbattable contre laquelle se briseront les armes de l'ennemi. Mais pour cela il faut que tous les opprimés s'unissent fraternellement et ne se prêtent plus au jeu des dirigeants en se déchirant mutuellement. Plus nombreux que les oppresseurs, les opprimés seront victorieux quand ils le voudront. Les anarchistes doivent aider, sans une seule défaillance, à cette union des travailleurs qui, seule, fera la Révolution sociale.

BLOCUS

n. m.

Faire le blocus d'un pays, d'une ville, d'un port, c'est couper toute communication entre le lieu bloqué et l'extérieur. Au cours des guerres qui ensanglantèrent le globe, maintes contrées ou villes eurent à subir le blocus et furent ainsi condamnées à mourir de faim ou à courber l'échine sous la loi du vainqueur. Un blocus resté célèbre est le fameux « blocus continental » qu'organisa Napoléon I^{er} pour fermer au commerce de l'Angleterre tous les ports du continent et ruiner sa marine. Les principales de ces mesures furent décrétées à Berlin le 21 novembre 1806. Elles portèrent le plus grand tort à l'Angleterre; mais elles contribuèrent à liguer, par la suite, l'Europe contre Napoléon. Pendant la grande boucherie 1914–18, on alla jusqu'à fonder un « ministère du blocus » pour assurer le blocus commercial de l'Allemagne. Le blocus est une manœuvre criminelle qui fait des victimes de la rivalité de deux gouvernements, non seulement les hommes, mais encore les femmes et les enfants.

BOGOMILISME

Un siècle après la conversion des Bulgares (864) le Christianisme dégénéra complètement. Dans le clergé débauché et les gouvernants dépravés, le peuple vit l'incarnation de Satan. Exploitée, opprimée, dépouillée, la population chercha quelque soulagement dans les doctrines du gnosticisme, du manichéisme, etc. C'est le curé bulgare Bogomil (950) qui fit un extrait de ces doctrines et les cristallisa dans un nouveau credo : *le bogomilisme*.

Les ennemis des bogomiles eux-mêmes reconnaissaient que les adeptes de cette secte religieuse étaient doux, qu'ils vivaient simplement, en communauté. Frugaux, ils se contentaient d'une nourriture végétarienne pour ne pas tuer les animaux, leurs frères inférieurs. Ils refusaient aussi de faire la guerre. Les bogomiles ne reconnaissaient ni la propriété privée, ni l'État, ni l'Église. Ils furent les premiers anarchistes bulgares.

L'État et les cléricaux les persécutèrent, mais pas très sévèrement, parce que, même parmi les gouvernants, il y eut des sympathisants (entre autres le frère du roi Pierre). Dans l'Empire Byzantin, au contraire, on ne les toléra pas. L'ardent Vasilii et ses sept élèves (tous bulgares) furent arrêtés à Byzance. Devant le bûcher on les invita à abjurer leur foi. En réponse, ils sautèrent dans les flammes en chantant qu'il est heureux de mourir pour la vérité.

Ces cruautés, au lieu d'étouffer la secte, attisèrent le feu du dévouement. La doctrine dépassa les limites de l'Empire byzantin et se répandit vers l'occident, en Pannonie, Moravie, Italie du Nord et Rhénanie. En même temps s'étendirent les persécutions. Après le martyre des adeptes en Rhénanie, le mouvement entra en France et en Angleterre. Les cléricaux français multiplièrent les persécutions contre ces sectaires, connus en France sous le nom de cathares, albigeois, etc., jusqu'à ce qu'ils furent cruellement exterminés au XIIIème siècle. En Bulgarie ils sapèrent l'État jusqu'en 1393, date à laquelle la Bulgarie tomba sous la domination turque. C'est pourquoi, d'ailleurs, les historiens tiennent les bogomiles pour responsables de l'affaiblissement de l'État bulgare et par conséquent de l'occupation musulmane.

- ATHANOSSOFF.

BOIS

Préhistorique et dans l'ancienne Égypte. — La chose commune végétale que l'on dénomme le bois est la structure qui compose surtout l'arbre, il en est la partie dure et fibreuse. Nous ne traiterons pas ici ce sujet dans ses nombreux détails scientifiques, végétation, flore, etc.

Ce qui nous intéresse, c'est le travail du bois dans l'évolution de notre espèce animale et comment les humains des premières époques l'employèrent.

De très fortes civilisations précédèrent celles de l'Égypte, mais pour l'énumération technique des choses en bois nous sommes obligés, faute de documents, de ne point parler de l'Inde et de la Chine, où de puissantes civilisations existèrent. De ce qui se fit en bois dans ces pays rien ne nous reste, c'est le vague des siècles trop reculés; tandis que des documents en pierre, que le temps n'a pas détruits, ornent les musées et attestent de grandes sociétés de travailleurs et d'importantes agglomérations d'individus.

Par le peu de vestiges qui nous restent, il est difficile de préciser les premiers objets en bois, dont nos ancêtres firent usage. Le primitif de l'Asie logeait dans les cavernes et dans le tronc des gros arbres il était en luttes continuelles contre les animaux et les intempéries de la nature. Il chercha d'abord à s'abriter et à se garantir. Nomade, il n'avait pas besoin de meubles ; fatigué, il s'asseyait à terre ; s'il voulait un lit moelleux, il le faisait avec des herbes séchées et des peaux d'animaux qui furent aussi ses premiers vêtements. Sa nourriture consistait surtout en végétaux, herbes, racines, fruits, plus tard en poissons et gibiers. Les premiers abris étaient des arbustes que ces primitifs réunissaient en faisceaux qu'ils recouvraient de branchages et de peaux de bêtes.

Si on possède des documents en granit, en pierre et et marbre sur les premiers âges de l'homme constructeur, il n'en est pas de même des choses faites en bois. Le bois pourrit à l'humidité, se ronge et tombe en poussière sous l'action de l'air, de la pluie et du soleil.

Avant de parler des premiers travaux en bois, il est nécessaire, d'examiner avec quels instruments ils furent exécutés. Procédons par quelques utiles descriptions : le premier âge de la pierre est l'époque que l'on nomme paléolithique, parce que les documents que nous possédons de ce temps ont été trouvés et découverts dans les alluvions des rivières.

L'homme vivait alors avec des animaux dont les espèces sont éteintes comme le mammouth, et peut-être aussi avec le tigre des cavernes également disparu. Il se nourrissait de végétaux, de pêche et de chasse, son instinct le poussa à se munir d'outils en pierre, en os et en corne. Les outils très bruts de cette époque étaient des éclats de silex cassés, dont on se servait à la pointe et au tranchant pour tailler des os ou du bois, pour faire des flèches, des harpons et pour couper les peaux d'animaux. Dans l'époque qui suit, qui est l'âge néolithique, c'est-à-dire la période récente de l'âge de la pierre, les outils sont, suivant les nécessités, des éclats ou des silex entiers, qui sont pointés, aplanis, ou percés d'un trou de part en part, pour y mettre un manche et pour servir de hache. Les silex sont façonnés en outils par l'usure, autrement dit par un ponçage; c'est la pierre dite polie.

À la fin de cette période, l'homme devient constructeur; certaines cités lacustres, entre autres celle de Robenthausen dans le canton de Zurich, datent de l'époque néolithique. C'est pour se préserver des animaux féroces que l'homme enfonça des pieux en bois dans un lac. Sur ces pilotis il mettait un plancher rudimentaire avec des petits arbres qu'il couchait et attachait avec des branches, se trouvant de cette manière préservé des animaux terrestres. Ce fut l'origine de la pirogue qui était un gros arbre creusé. Quand notre lointain aïeul prit en main une pierre pour creuser le roc et s'y abriter, dès ce moment il sortait de l'animalité instinctive et commença à penser. Avec ses seules ressources physiques, il satisfit d'abord aux nécessités matérielles et instinctives de son animalité; avec l'outil, il prit le goût moral et intellectuel.

On constate que l'homme vraiment animal est très antérieur à la période paléolithique de l'âge de la pierre, car de ce temps, nous le répétons, nous avons des outils qui furent trouvés un peu partout, et partout relativement identiques. Ce qui prouve que les peuplades migraient d'un endroit à un autre. On en découvrit dans les grottes de Kent près Torquay, dans celles de Creswell Crags et à Torbryan en Angleterre; on en découvrit en Espagne, en France à Saint-Archeul près d'Amiens, dans les grottes du lit de la Vézère dans la Dordogne, dans les cavernes de Bruniquel dans l'Aveyron; en Belgique, en Syrie, en Palestine, en Égypte, etc. Les outils primitifs servirent à travailler la pierre, le bois, la corne et l'ivoire. Ils s'obtenaient en cassant dans le sens de la longueur de gros galets de silex; suivant la façon de les briser on obtenait des outils ou longs, ou plats, ou de toutes autres formes, offrant toujours des angles très aigus. Encore très bruts à l'époque paléolithique, ces outils se tenaient dans la main pour taillader un arbre en creux, pour faire une barque, pour aplanir des branches qui servaient de rames; on s'en servait également pour creuser un rocher ou un gros arbre pour s'y abriter. Dans la seconde époque de l'âge de la pierre, dans celle dite néolithique, les mêmes outils sont moins rugueux, mieux façonnés et polis, ils s'adaptent mieux dans la main. Outre ceux de silex, il y en eut en cristal de roche, en corne et en ivoire. Il est intéressant de passer en revue cet outillage primitif, bien antérieur aux anciennes dynasties égyptiennes qui sont de l'âge de bronze; il nous faut les décrire avant d'en arriver aux travaux en bois des égyptiens.

Les outils de l'âge de la pierre peuvent se diviser ainsi :

- 1. Pierres dans la main, dans le poignet.
- 2. Pierres emmanchées dans des cornes (bois de cerf).
- 3. Pierres attachées et liées à des branches coupées.
- 4. Pierres percées emmanchées de bois.

Les premières ont une forme qui s'ajustait dans la paume de la main et qui se terminait par une partie coupante et plate, quelquefois pointue, suivant les travaux auxquels on les affectait. Elles mesuraient de 10 à 15 centimètres de longueur, sur 6 ou 7 de largeur et environ 3 d'épaisseur; elles tranchaient ou coupaient, c'étaient les ciseaux primitifs. De ces périodes, nous voyons le harpon qui était arrangé aussi en scie. Il était composé d'un éclat de silex de 10 à 18 centimètres de longueur, mince d'un demi centimètre ; l'angle aigu est denté par des cassures successives très régulières. Un autre morceau de silex comme le précédent non denté était le couteau. Le canif plus fin était fait de morceaux cassés quelquefois à un ou deux millimètres d'épaisseur et plus court que le couteau. La hache était de silex ou de granit, plus longue que les autres outils, plus large au tranchant, elle se tenait à poignée et non dans la paume de la main. Le burin était une brisure de silex très effilée devant servir de pointe pour piquer les peaux, comme l'alêne du cordonnier; il servait aussi à tracer et à graver. Les pierres emmanchées dans des cornes, c'est-à-dire dans les bois du renne ou du cerf, jouèrent un grand rôle dans l'outillage néolithique, ce fut l'innovation des manches adaptés à l'outil en pierre. Des bois de cerfs très curieux furent découverts dans la vase des lacs suisses, de Neuchâtel, de Bienne, de Constance, etc. Dans la partie la plus grosse du bois, celle qui est la plus proche de la tête, on enfonçait le morceau de silex qui servait de hache; quand il s'employait comme hache, le bois était percé d'un trou cylindrique pour recevoir un manche fait d'une branche d'arbre. Avec la hache on équarrissait ou creusait le bois, la pierre, etc. La grosse partie du bois de cerf était employée pour les haches. Les pics à roc et les marteaux avaient à peu près la même monture composée des trois pièces : le manche, le bois de cerf et le silex. Les ciseaux sont emmanchés dans des sections du bois

animal, longues de 5 à 7 centimètres. Plus tard, ces mêmes sections sont percées d'un trou comme pour la hache, emmanchées perpendiculairement d'une branche. On en a trouvé de toutes les formes, avec des silex pointus, à biseaux, etc. Dans des bois, le silex est attaché avec des lisières ou des lanières de peaux, des cordes et des herbes, certains y sont scellés avec un mortier spécial. On possède quelques objets de bois de cerf; pris aux extrémités, dans la partie pleine, ils sont percés d'un trou et traversés d'un manche. Ici, remarquons que le bois ou corne généralement effilé sert lui-même d'outil; on suppose que c'était pour travailler des matières plus tendres que le bois végétal et la pierre, peut-être pour creuser la terre. Les bois de cerf, étant très durs, ont pu être usagés pour des bois mous.

De ces époques on a des os d'animaux, effilés et biseautés qui servirent de burins, de ciseaux, de gouges creuses, de pointes à tracer, etc. Il en existe dans la collection du British-Museum, à Londres, qui ont la finesse des aiguilles à laine; percées d'un trou ce sont les plus anciens documents qui servirent à coudre et à tisser. De petits morceaux de bois du cerf, montés avec de petits silex, étaient faits pour se tenir dans la main; quelques uns ont déjà l'aspect des manches des sculpteurs actuels.

Il y eut encore une autre manière de fixer le silex comme petite hache et comme marteau : une branche d'arbre dont le bois est flexible était fendue en deux, les deux extrémités d'une de ces parties étaient ramenées ensemble à joindre à plat, on mettait le morceau de silex dans la partie ployée que l'on serrait très fortement avec des cordes et très près de la pierre. Un autre mode se pratiquait avec des branches coupées et seulement un peu fendues dans un bout, où on intercalait le silex il était encore serré avec des cordes ou des lisières de peaux. Notons aussi quelques curieux silex plats attachés par le même procédé, mais dans la section d'une autre branche et presque toujours à 90 degrés. Cet outil qui servait à planir, ressemble à l'herminette des charpentiers actuels. Enfin, il y eut la pierre percée pour recevoir un manche de bois. En granit ou en silex, elle a toutes les formes des outils pour façonner le bois, la pierre et plus tard le bronze. En plus gros elle ressemble au marteau moderne, à la masse du sculpteur, du forgeron; certaines ont une partie tranchante ou pointue ou en fermoir, etc. C'est l'âge de la pierre polie perfectionnée.

En bois, rien ne nous reste nous montrant ce que l'on pouvait faire avec les outils en pierre de la période paléolithique ; tout au plus de la période néolithique a-t-on découvert des troncs d'arbres et des morceaux de bois pétrifiés qui attestent qu'ils furent taillés à la hache ; les coups portés le prouvent de toute évidence. De cette période, dans les gisements ossifères de la Madeleine dans la Dordogne, on découvrit de l'ivoire, des os et des cornes ou bois de bêtes, sculptés et gravés primitivement ; un de ces morceaux d'ivoire, très bien conservé mesure 20 centimètres de long sur 10 de large et 3 d'épaisseur ; il est gravé d'un dessin représentant un mammouth, ce dessin qui n'accuse que la ligne du contour est régulier et sans rature ; par la rectitude de la ligne je crois pouvoir affirmer qu'Il fut exécuté en poussant le tranchant du silex plutôt qu'en grattant.

Dans le même lieu, on mit à jour des cornes sculptées de torsades et des os gravés représentant des chevaux; ailleurs, on découvrit des pierres sphériques, de la grosseur d'une noisette, percées d'un trou; elles durent servir de colliers, certainement les outils qui percèrent ces pierres percèrent aussi le bois, mais le bois est pourri et la pierre nous reste. À Bruniquel, dans l' Aveyron on trouva encore des pierres et des os gravés de dessins représentant des cerfs et des vaches; on en trouva aussi dans les Pyrénées à Aurensan; de même, certaines pierres des dolmens du Morbihan étaient gravées; des manches trouvés au Dahomey sont sculptés en relief de figures fantaisistes. On peut dire en pleine sûreté qu'avec les outils en pierre on fit déjà des peignes en os; des os sont taillés pour servir de flèches; de petits silex sont effilés pour les pointes des lances, pour des harpons de pêcheurs en os et en pierre, quelques-uns sont finement exécutés. De même, avec les outils en pierre, on effila et perça des os qui servirent d'aiguilles. Des poteries de ces époques ont aussi été découvertes; par leurs saillies, elles laissent penser que leurs moules furent sculptés et gravés. Les outils de pierre servirent à creuser les premiers moules dans lesquels on coula ceux en bronze que nous verrons ensuite.

Les outils en bronze nous font entrer dans le néo-développement de l'art et au commencement de celui de l'humanité dans le domaine de la science. Dans la période du bronze, ce métal ne donnant pas toujours la résistance nécessaire, on continua à se servir simultanément des outils en pierre et en bronze. Au début le cuivre fut employé pur, plus tard on lui allia l'étain pour obtenir plus de rigidité. Des objets et des outils en bronze furent découverts à Jubbelpore et dans la vallée de l'Indus, dans les tumulus de Nilgiri (Sud des Indes), à Gungéria

(Indes centrales), en Égypte, en Chine, en Perse, en Grèce, au Cambodge, à Java, un peu dans toute l'Europe, surtout dans les lacs de la Suisse.

On se servit donc usuellement des premiers outils en bronze comme de ceux en pierre. Ce fut d'abord le simple morceau de cuivre biseauté d'un bout qui se tient dans la main, ils furent de tous les modèles, à plat comme le ciseau, épais comme le bédane, étroits comme le burin, etc. Les formes plates étaient les plus communes, elles s'utilisaient à la fois en se tenant dans la main, comme hache, ciseau ou herminette; elles mesuraient en moyenne 10 centimètres de long, 5 de large et 6 à 10 millimètres d'épaisseur. Puis, il y en eut dont la tige avait de 40 à 50 centimètres de longueur et qui se tenaient à deux mains; c'est la figure primitive de la bisaïque aiguisée d'un seul bout. Plus tard, au lieu de tenir le métal dans la main, on l'attacha et on l'entailla à l'extrémité d'un morceau de bois; il servit ainsi aux mêmes usages, mais avec plus de facilité; avec le bronze on retrouve des manches semblables à ceux de la pierre. Vinrent ensuite les manches en bois; le couteau entrait dans un manche, le même couteau denté servait de scie, le manche avait une petite courbure pour en faciliter l'usage. Le ciseau en bronze était pareillement emmanché dans du bois, mais aucune buttée n'existait à la tige pour l'empêcher de s'enfoncer dans le manche. Une forme nouvelle appliquée aux gouges, le bois du manche entrait dans l'outil et s'y trouvait virolé comme les gros ciseaux actuels.

Beaucoup d'outils en bronze étaient percés d'un trou dans lequel s'enfonçait le manche comme à nos marteaux. En Grèce, on découvrit des haches et des serpes percées d'un trou; une scie en bronze trouvée dans l'Île de Chypre est entrée dans le bois et rivée comme nos égoïnes; en Espagne, on découvrit, presque pulvérisée, une lame de scie en bronze; en Sibérie et en Chine on mit à jour des couteaux faits d'une seule pièce de bronze. De tous les outils fondus dans des moules en pierre, le plus curieux c'est la hache à ailerons qui fut fondue dans des moules à coquilles. L'une d'elles a été trouvée dans le lac de Bienne, d'autres ont été découvertes dans divers endroits, dans les lacs de Bienne, de Neuchâtel et du Bourget, dans la vallée de la Meuse, en Belgique, au Danemark, etc. Dans le type moyen de la hache à ailerons, une extrémité est à biseau tranchant, l'autre ronde en goutte de suif; au milieu sont deux ailettes assez minces pour se reployer sur le manche que l'on consolidait avec des fils de bronze; un petit anneau sous la tête de la hache permettait de l'attacher au manche en faisant un triangle qui solidifiait l'outil; c'est le spécimen le plus intéressant des outils préhistoriques en bronze. D'autres haches, avec le bout tranchant, avaient une buttée qui s'entaillait dans le manche et étaient retenues avec des fils en bronze, c'est la hache celtique que l'on trouva dans l'Isère, en Suisse, aux Pays-Bas, en Irlande, etc.

* * *

Avec la période du bronze, nous entrons dans cette Égypte qui fut le berceau de l'art et des premières connaissances scientifiques dont nous constatons l'existence. Nous précédons encore de 4.000 ans l'ère chrétienne. Déjà, les outils en bronze prennent toutes les formes, les ciseaux et les gouges sont des tiges fondues avec, au tranchant, le pas désiré : creux, rond, plat, en héron, en burin, etc. Afin de supporter le choc du maillet quelques tiges sont renflées à la tête. D'après les collections, on voit la plupart des outils emmanchés dans un bois arrondi ressemblant aux manches modernes. Des ciseaux, il en est de larges, d'étroits et en bédanes; il en est de même du poinçon effilé qui était la pointe à tracer; la vrille affutée en grain d'orge grattait pour percer. On trouva en Égypte une vrille en bronze dite « queue de cochon » ; elle est sans doute le type original dés mèches du même nom que nous avons aujourd'hui en acier; il est probable que cette dernière vrille ne fut pas très utilisée, le bronze ne conservant pas sa rigidité. Ce qui porte à conclure que la vrille à grain d'orge fut couramment employée pour percer le bois. On ne constate pas encore l'emploi de l'archet, ni d'un autre vilebrequin; c'est ainsi que la vrille avait un manche en bois. Deux sortes de haches furent en usage dans l'ancienne Égypte : la hache commune et l'herminette, qui étaient des morceaux de bronze plats assujettis dans des branches et attachés avec des lianes ; la scie ressemble en tous points à celle déjà décrite. Le British-Museum possède aussi deux maillets en bois qui datent de 3.700 à 3.600 avant J.-C.; l'un servit aux tailleurs et aux sculpteurs de pierres, l'autre à notre aïeul le charpentier. Le maillet et le manche ne sont qu'un seul morceau pris dans la masse, la forme est circulaire et l'usure produite autour par les chocs donnés sur l'outil prouve que l'ouvrier frappait plus sur le bronze que sur le manche en bois. On présume que c'est le type original du maillet en bois avec masse et manche.

Pour les outils arrêtons-nous là et continuons par la description des objets et des meubles des dynastie égyptiennes, commençant par l'ancien empire qui eut son centre sur les bords du Nil vers Memphis, où furent construites les premières pyramides dans lesquelles on retrouve beaucoup d'objets de cette époque.

La civilisation s'accentuant, les égyptiens remontèrent le fleuve, et le moyen empire eut son centre vers Thèbes. On y découvrit l'obélisque qui est sur la place de la Concorde à Paris et celui qui est sur le quai à Londres. (Travail d'ensemble, beau à sa source et dans son climat ; que la civilisation meurtrière des européens emporte de force pour le mettre par morceau isolé, comme un chien dans un jeu de quilles, sur une place moderne d'un tout autre style). À Thèbes on mit à jour des palais et des tombeaux des rois du genre artistique égyptien qui aujourd'hui étonne notre imagination, on découvrit des trônes et des sièges en bois incrustés de bronze et d'ivoire.

Enfin, le nouvel empire qui fut celui de la décadence de ce grand pays fut centralisé dans le delta formé par l'embouchure du Nil.

On comparera combien notre pauvre société est relativement en retard, en voyant où en étaient arrivés les égyptiens adorateurs du Soleil, ce qui n'était pas inférieur à l'adoration d'un dieu suprême, et puisse cette description faire sentir à/chacun l'amour qUI) nous ressentirons pour le grand et le beau, quand nous ne voudrons plus être des esclaves.

Dans l'antiquité, les métiers se classifiaient suivant les matériaux : il y eut ceux du bois, les restes que nous possédons le prouvent ; ceux de la pierre, du granit ,du marbre, des métaux, de la terre ; enfin les pasteurs, les chasseurs et les guerriers. Les plus vieux documents en bois que nous possédons ont été retrouvés dans de grands sarcophages en marbre et en granit dans lesquels on ensevelissait les rois et les grands ; au-dessus, s'élevaient de gigantesques monuments, sous lesquels nos modernes archéologues ont découvert, assez bien conservés, beaucoup d'objets qui témoignent, un développement artistique très marqué. Quand un haut personnage mourait, on l'embaumait, puis on l'enroulait fortement avec des bandes de toile qui atteignaient pour une seule momie jusqu'à 350 mètres de longueur sur 12 centimètres de largeur ; ainsi bandé, on l'enduisait de bitume, de gomme et de carbonate de soude ; cet ensemble formait une cristallisation qui empêchait la perméabilité. Cette opération terminée, la momie était couchée sur le dos, et l'ouvrier du bois apparaissait pour exécuter la bière, coffre ou cercueil. Il commençait par découper les calibres des contours afin que la momie entrât dans le coffre comme dans une gaine. L'extrémité du coffre, avec les galbes atténués, avait à peu près le contours de l'intérieur. Ce premier coffre était placé dans un autre plus grand, plus rectiligne et mieux décoré ; ensuite il était mis dans un sarcophage en granit comme on en voit au Louvre et dans différents musées.

Enfin le tout était transporté dans un caveau définitif sur lequel les égyptiens élevèrent des monuments comme les pyramides, qui aujourd'hui défient encore le temps. Un des plus antiques coffres de ce genre est à Londres, au British-Muséum. Il fut découvert en 1837 sous la troisième pyramide à Gizeh j il contenait les restes de Mem-Kau-Rà ou Mycérinus, roi d'Égypte, il date de la IVe dynastie (3633 avant J.-C.). Pour comble de malheur le navire anglais qui transportait ces précieux restes, essuya une tempête et perdit plusieurs morceaux; le sarcophage en granit et des parties de la momie furent perdus en mer. Mais par les portions du tour et du dessus on peut aisément reconstituer et décrire le coffre. Les courbes des, côtés et les galbes du couvercle accusent le chantournement de la momie décrite ci-dessus. Le bois, qui parait être du sapin, a une moyenne de 3 à 5 centimètres d'épaisseur. La partie de la tête du coffre est assemblée par des queues d'aronde, qui après le montage furent chevillées en biais. La partie des pieds est en feuillure dans les côtés et tenue par des chevilles en sens contrariés. Le couvercle est mis sur la boîte, guidé par des clés ou faux-tenons carrés ajustés dans les mortaises ; le scellement est fait par des chevilles qui traversent en biais du dessus aux côtés. La partie supérieure du couvercle donne les saillies de la tête, des seins et des pieds. Les saillies sont des morceaux rapportés comme nos collages mais, au lieu de colle, ils sont tenus avec des chevilles en sens opposés. L'endroit rond presque uni, des seins aux pieds, est gravé d'écritures régulières franchement coupées, des savants en donnent la traduction : « Osiris, roi du Nord au Sud, Mem-KauRà vivant pour toujours, etc ».

Le bois de tout le coffre fut réglé à la gouge et au ciseau en bronze et aussi avec les outils en pierre. Il est d'une régularité qui dénote d'habiles ouvriers, qui connaissaient comme on vient de le voir les assemblages à queues, à clés et à chevilles. Il faut constater que l'évidement des mortaises est très net. De même que, pour percer les trous à chevilles de 10 à 15 centimètres de profondeur sur 7 à 8 millimètres de diamètre, ils utilisaient de bonnes mèches. Un magnifique coffre rectangulaire qui fut construit entre 3.500 et 2.500 ans avant l'ère chrétienne, va

de suite donner une idée sur le travail du bois à ces époques. Il fut rapporté de Thèbes, il est long de deux mètres, large de 65 centimètres, haut de 80, l'épaisseur est de 9 centimètres en bois de sapin. Les quatre côtés sont faits chacun de deux morceaux assemblés à plats-joints, tenus par des clés en mortaises, chevillées au travers. Sur champ, les angles sont coupés à l'onglet jusqu'à environ trois centimètres du dessus afin de laisser un flottage qui est arasé sur les parties des bouts ; le flottage est percé d'un trou qui traverse jusqu'à la queue, dans lequel est enfoncée une cheville verticale qui maintient les onglets. Sur la hauteur à 45° c'est-à-dire perpendiculairement à l'onglet, cinq trous à chevilles traversent de part en part pour consolider; les chevilles ont 15 millimètres de diamètre. Le fond mis dans une feuillure intérieure est tenu par des chevilles qui traversent perpendiculairement les côtés. Le dessus fait en deux morceaux, parfaitement plan et d'épaisseur, est consolidé par deux tasseaux intérieurs, chevillés en biais contrariés ; ils forment arrêts en longueur et en largeur quand le dessus est sur le coffre. Pour clore le tout, d'autres chevilles traversent les extrémités du coffre et pénètrent dans les tasseaux. Avant d'être monté, l'intérieur fut complètement gravé d'une magnifique écriture. L'extérieur est couvert par des caractères hiéroglyphiques; deux yeux de double grandeur que nature sont incrustés sur le dessus; par sa conservation, le blanc de l'œil paraît être en ivoire; au centre la pupille est en bois noir ou en corne. C'est peut-être dans le bois, les premières incrustations et une manifestation de marquette rie; enfin c'est le plus antique document incrusté.

À part les écritures, jusqu'ici les formes des objets en bois n'ont pas encore la tournure du style égyptien, ce n'est que dans un millier d'années que l'on verra des sarcophages, des sièges, des trônes, etc., ayant un caractère original, quand il s'affirme comme art et que, comme école, il impose pour les mêmes objets de semblables dispositions de goût. Après, l'art est flegmatique, parce qu'il s'est trop reposé sur quelque chose qui fut bien, mais qui n'est pas l'idéale perfection (vers laquelle on doit toujours se diriger sans jamais l'atteindre; néanmoins c'est la seule route de la Vérité et du Bonheur).

Le châtaignier fut beaucoup employé dans les coffres égyptiens. Il existe, au British-Muséum, une statue en bois de chêne ou de châtaignier de demi grandeur naturelle; elle fut trouvée dans le caveau d'une tombe de la IV dynastie (3.700 ans av. J.-C.). D'après les écrits, elle représente le maire de Sakkara, ville au Sud de Memphis. Le physique de la figure n'a rien du type égyptien. Son modelé indique que l'ouvrier du bois qui la tailla était un artiste savant. A part sa vétusté cette statue passerait facilement pour avoir été faite de nos jours. Si nous pensons aux outils de pierre et de bronze d'alors, on conçoit qu'il fallut beaucoup de temps pour mettre au point et finir un aussi fort bloc de bois.

De l'ancien empire, c'est-à-dire jusqu'à 2.466 ans avant J.-C., les coffres ou cercueils se ressemblaient en dessin et en assemblage, seules les épaisseurs des bois varient suivant le rang des personnages à y placer. Ainsi, récemment, le président Carnot, Léon le treizième, et d'autres furent vidés de leurs tripes et embaumés, puis mis dans des cercueils en plomb et dans un autre en chêne décoré pompeusement. Voilà bien une preuve que nous n'avons guère progressé depuis 4.500 ans. Les égyptiens adoraient le Soleil et un grand nombre d'européens adorent un bonhomme tout nu, sculpté, et fixé sur deux bouts de bois.

Dans les dynasties qui suivirent, on employa le platane, le châtaignier, le chêne, le marronnier, le sapin, le sycomore, bois à la fois solides et imperméables. Deux curieux coffres qui datent de 2.600 et 2.500 ans avant J.-C. sont construits de deux uniques pièces de bois ; une partie est le dessous, l'autre est le dessus. Un plat-joint est au milieu, les deux parties sont assemblées avec des clés ou faux-tenons de chaque côté. L'un de ces cercueils a reçu les restes du roi An-Antef. La partie inférieure est creusée intérieurement d'après le se contours de la momie, arrangée et bandée comme il a déjà été dit. L'extérieur aux courbes plus allongées conserve le découpé de l'intérieur. Le dessus qui forme couvercle affleure le dessous, creusé aussi en dedans de toutes les saillies de la face du corps momifié. La partie supérieure du dessus est régulièrement sculptée et réglée. La tête rend, en bois, la première conception du type adopté pour les sphinx : large front, grands yeux qui sont ici des incrustations d'ivoire, de bois noir ou de pierres pour les prunelles ; lèvres à arrêtes marquées, grandes oreilles, coiffure carrée au-dessus avec revers qui descendent sur les épaules et sur la poitrine ; la partie du corps moins détaillée a le contour d'un demi cylindre qui va diminuant jusqu'aux pieds qui accusent une très forte saillie. La gravure représentant des oiseaux et d'autres signes a jusqu'à cinq millimètres de profondeur ; le tout est recouvert par une claire couche de goudron, ensuite des peintures très vives en rouge, bleu, blanc, jaune et du doré finissent la décoration intérieure et extérieure. Les couleurs sont pures, unies, l'on n'y voit pas d'ombres ; les dessins sont

réguliers et ont tous une signification. La dorure qui recouvre et qui tient encore en beaucoup de places non désagrégées, a un ton beau et éclatant. Ne voulant pas sortir de notre sujet, on ne traversera pas l'isthme pour mentionner de nombreuses petites statuettes en bronze de Babylone en Chaldée, représentant des rois et des hauts dignitaires; notons les en passant car elles datent de 3.200 à 3.300 avant J.-C:, et intéressent les fondeurs, ciseleurs et monteurs en bronze qui verront que leur métier existait à ces époques. Le bronze, l'ivoire, le bois, les pierres servaient à l'ornementation et furent travaillées par les mêmes artisans qui n'étaient pas spécialisés et se confondaient. Les égyptiens façonnèrent de belles gaînes funéraires pour divers animaux. Dès les premières dynasties, à Memphis, le bœuf Apis était la divinité animale sacrée; il était noir et avait au front une tâche blanche triangulaire; quand il vieillissait on le noyait et il était embaumé comme les rois et les hauts personnages. Le chat, le crocodile et divers animaux furent aussi sacrés pour les égyptiens et avaient des funérailles spéciales. Le plus grand nombre des gaînes de nos musées ont renfermé des chats; leur aspect est curieux et joli.

L'intérieur a la forme de l'animal assis sur son séant, droit sur les deux pattes de devant et la tête haute. La gaine se sépare au milieu verticalement en deux parties semblables et chacune creusée dans le bois massif. L'extérieur est sculpté d'un chat proportionnellement plus gros de l'épaisseur laissée au bois et qui varie de trois à quatre centimètres. Les yeux sont souvent des incrustations d'ivoire et de pierres ou diamants transparents. Le tout est laqué en couleurs et en dorure. Ce travail de l'ouvrier du bois exigeait des gouges coudées pour le creusement intérieur. De même que pour les cercueils, la jointure est à clés chevillées au travers de chaque partie.

Au moyen empire, on trouve dans les cercueils des blocs en bois qui servirent d'oreillers pour les têtes des momies, ils sont gravés des noms des personnages qui y reposent. Il en est de toutes sortes, les plus anciens sont de petits blocs massifs un peu creusés à la partie supérieure pour y adapter la tête. Plus tard on les construisit en trois pièces : le haut, la tige, le socle, ressemblant un peu aux porte-chapeaux. L'assemblage consiste en un petit tenon à chaque bout de la tige, lequel est chevillé. Quelques autres supports sont d'un seul morceau, le contour est octogonal, rond ou galbé. A la fin du moyen empire vers 1.400 avant J.-C., ils prirent le style égyptien en découpage et en sculpture, puis on en fondit en bronze, ornementés et ciselés. Nous voici aux instruments qui servaient de palettes, porte-pinceaux et godets aux artistes qui peignaient les écrits hiéroglyphiques et les histoires de l'Égypte. La plus ancienne palette connue est du milieu du moyen empire, 1.700 ans avant J.-c., elle est faite d'un seul morceau de bois plat, de 25 centimètres de long, 35 millimètres de large et un centimètre d'épaisseur. Une rainure en sifflet de un centimètre sur un demi de profondeur est pratiquée au milieu pour les pinceaux qui y sont retenus par une barrette qui traverse la rainure au dessus et au milieu de la longueur. En général les palettes sont en bois fin non spongieux, je les suppose en pommier ou en poirier il en est en ivoire et en marbre. De chaque côté de la rainure aux pinceaux, sont creusées des petites cavités ou godets dont le nombre varie de deux à quatorze, suivant le genre de travail du peintre ; quelques palettes sont gravées du nom de l'artiste. J'en ai noté deux qui sont de 1.500 avant J.-c., l'une d'un nommé Ra-Méri, l'autre d'un Pa-aha, Une autre palette en ivoire, gravée, date de 1.300 avant J.-C. La remarque que font les modernes ouvriers du bois, est que ces palettes sont correctement exécutées et qu'aucun éclat n'existe dans le bois. Ce qui veut dire que ceux qui les exécutèrent avaient une grande pratique dans les petits travaux en bois et en ivoire. Les pinceaux sont des fines tiges du papyrus, lequel croit en roseaux sur les bords du Nil. Le papier qui en porte le nom était l'écorce déroulée et préparée. L'extrémité de la tige qui servait de pinceau était brindillée pour sponger la couleur. Les encres et les couleurs étaient surtout des produits végétaux. Des palettes sans godets ne contenaient que les pinceaux, d'autres n'avaient que des godets. Tous ces genres se sont maintenus jusqu'à la fin du dernier empire.

La plupart de ces notes furent prises à Londres, à Bruxelles et à Paris. Quoique incomplète, cette énumération facilitera les camarades avides de savoir, qui visiteront les musées.

Par la suite, le Bois se confondra dans l'historique des métiers de Charpentiers, Huchiers, Menuisiers, Ébénistes, Charrons, etc., et sera continué dans leurs descriptions.

— L. GUÉRINEAU.

P.S. — On trouva en Égypte : de 2.600 avant J.-C. une statue en bronze ; de 2.000 à 1.370 des figures et divers objets en bois ; de 1.333 une statue en bois de Ramsès II ; de 1.200 à Thèbes, une porte de tombe en bois ; de 2.000

à 1.200 des objets de toilette, des poupées et des petites cabines de bateaux, des tablettes sépulcrales gravées à la fin du dernier empire, des poulies, des sièges, un trône.

— L. G.

BOLCHEVISME

n. m.

C'est depuis la révolution de 1917 que ce phénomène — le bolchevisme — acquit sa haute célébrité internationale. Avant cette époque, le nom de bolchevisme était à peine connu en dehors des milieux révolutionnaires « professionnels » russes, où il était considéré comme la fraction gauche du mouvement social-démocrate du pays. Cependant, cette fraction représentait, avant la révolution déjà, un parti politique vigoureux, attaché avec des fils solides au mouvement ouvrier révolutionnaire, aspirant à le dominer, tout en se raillant aux mots d'ordre de révolution et de démocratie bourgeoises. La profondeur, l'élan prodigieux de la révolution russe de 1917, ont fourni à toute une pléiade de partis politiques un excellent terrain pour tenter la fortune, pour courir la chance, dans l'ambiance favorable d'un cataclysme social sans précédent dans l'histoire humaine. Le parti bolchevique fut un des partis formant cette pléiade. Lui aussi, il prit part à la course au bonheur.

L'effondrement complet du régime agraire et industriel de l'ancienne Russie — effondrement que laissait de plus en plus prévoir la marche ascendante de la révolution — obligea ce parti à changer brusquement sa tactique social-démocrate et le poussa à une hardiesse politique à laquelle il n'avait jamais osé songer avant : la prise du pouvoir politique, en s'appuyant sur un bouleversement social.

Le succès de la révolution lui permit de s'installer solidement au pouvoir et de s'adjuger une situation de maître de toute la révolution russe. Ce fait suggéra l'idée que le bolchevisme était l'aile gauche la plus révolutionnaire du mouvement ouvrier russe, laquelle a remporté la victoire sur le capitalisme.

Très répandue dans les milieux bourgeois et aussi dans certains milieux révolutionnaires peu au courant de la véritable situation des choses, soutenue, de plus, par une démagogie bien appropriée des bolcheviks eux-mêmes, cette idée est, pourtant, fondamentalement erronée.

Le bolchevisme est l'héritier direct et le porte-parole puissant, non pas des aspirations révolutionnaires de classe des ouvriers et des paysans, mais de la lutte politique qui fut menée, tout un siècle, par la couche des intellectuels démocrates russes (l' « intelligentzia » démocratique) contre le système politique du tsarisme, en vue de conquérir pour elle certains droits politiques.

Pour pouvoir établir la généalogie ainsi que la nature sociale et de classe du bolchevisme, il est indispensable de nous occuper, ne fut-ce que succinctement, du mouvement russe émancipateur en général.

Le mouvement révolutionnaire en Russie avança, durant des siècles, en deux courants séparés : l'un, plus jeune, sortit immédiatement du sein du labeur assujetti ; l'autre eut sa source dans les milieux intellectuels démocrates de la société russe, milieux qui s'étaient formés plus tard, qui jouissaient comparativement aux ouvriers et paysans, de privilèges sociaux et économiques considérables, mais étaient hostiles au régime politique du tsarisme, à cause de son absolutisme.

Le premier courant populaire du mouvement portait toujours un caractère social ; il était une révolte du monde de travail contre son asservissement social et tendait au renversement des bases mêmes de cet asservissement. Telle fut la fameuse révolte de Razine au XVIIe siècle, révolte qui faillit soulever des millions de paysans des régions de la Volga, du Don et autres contrées pour l'extermination des seigneurs agrariens et des nobles, au nom « d'un royaume paysan libre ». Une révolte analogue fut celle du XVIIIe siècle, guidée par Pougatchev. Le même caractère portaient les innombrables émeutes et insurrections paysannes de moindre envergure, à l'époque du servage. De même nature étaient enfin, par leur sens et leurs tendances, les vastes mouvements de grève accomplis par le prolétariat des villes se formant rapidement dans la deuxième moitié du XIXe siècle, — mouvements qui prirent en 1900–1903 des dimensions panrusses.

L'autre courant du mouvement révolutionnaire russe, issu des milieux intellectuels démocrates, avait un caractère nettement politique. Son but fondamental et constant, était celui d'une transformation du système absolutiste du tsarisme en un système constitutionnel ou républicain démocrate.

On peut considérer comme début de ce mouvement l'insurrection des « décabristes », le 14 décembre 1825, date à laquelle un groupe d'officiers, à la tête de quelques régiments qui leur étaient subordonnés, tentèrent de faire un coup d'Etat en faveur de la Constitution. L'insurrection fut noyée dans le sang par le tzar Nicolas I. Mais, une fois déclenché, le mouvement ne put pas être étouffé. Au contraire, les générations qui suivirent le continuèrent et l'approfondirent. Les étapes les plus remarquables de ce mouvement furent le « Narodnitchestvo » et le « Narodovoltchestvo ».

Le Narodnitchestvo (1860–1870) fut un mouvement dont le trait essentiel était une sorte de pèlerinage dans les couches profondes de la masse paysanne. Des milliers de jeunes gens appartenant aux classes privilégie abandonnaient leurs familles et leur carrière, rompaient avec leur classe, s'habillaient en paysans, ouvriers, etc., et s'en allaient vers la campagne paysanne afin d'y vivre et travailler en simples paysans, s'occupant en même temps de la propagande : ils cherchait à éveiller dans les masses paysannes l'intérêt pour mots d'ordre politiques, pour une révolution politique des intellectuels-démocrates.

Le Narodovoltchestvo fut l'apogée du mouvement révolutionnaire de l'« intelligenzia ». A cette époque le mouvement était devenu nettement socialiste par son caractère et ses mots d'ordre. Il produisit une magnifique série de natures héroïques qui, par leur idéalisme et le sacrifice de soi-même dans la lutte contre le tsarisme, s'élevèrent au-dessus des intérêts de caste de l'« intelligenzia » et se rapprochèrent de aspirations plus vastes du labeur. Tels furent : Sophie Pérovskaïa et autres. L'organisation clandestine « Narodnaïa Volia » (La Volonté du Peuple) créée à cette époque (1879), livra un combat acharné contre le tsarisme. Ce combat, terminé par l'assassinat du tzar Alexandre II (le 11 mars 1881), amena la destruction de la « Narodnaïa Volia » et l'avènement d'un régime de réaction politique épouvantable sous le règne du tzar Alexandre III. Ce résultat était à prévoir, car le parti de la « Narodnaïa Volia » n'était qu'une petite organisation clandestine et conspiratrice qui, tout en exhortant les paysans à l'insurrection, n'avait pas pratiquement derrière elle des masses organisées et puissantes et était, par conséquent, obligée de se limiter à ses propres moyens, à sa seule action.

Les échecs de ces petites organisations d'un type conspirateur, et aussi la pénétration en Russie des idées du marxisme, finirent par créer dans les milieu intellectuels russes un nouveau courant qui voulut s'orienter, dans sa lutte contre le. tsarisme, non pas sur les masses paysannes pulvérisées, comme c'était le cas jusqu'alors, mais exclusivement sur le prolétariat des villes. — « La Révolution en Russie, réussira seulement comme un mouvement de la classe ouvrière ; sinon elle ne se produira jamais ». C'est ainsi que le nouveau courant formula, par la bouche de Plékhanov, son point de départ dans la lutte contre le tsarisme. Le jeune prolétariat des villes, qui venait de naître alors en Russie, offrit à ce mouvement un terrain propice. Le premier groupe social-démocrate (« groupe Libération du Travail ») fut fondé en 1880. Quinze à dix-huit ans après, presque tous les centres industriels de Russie possédaient déjà des organisations social-démocrates dirigées par des politiciens professionnels recrutés dans l' « intelligenzia ».

Le premier Congrès de toutes ces organisations, qui aboutit à la création du Parti Ouvrier Social-Démocrate Russe, eut lieu en 1898.

Quelques années après, une scission sérieuse s'était dessinée au sein du Parti. Au deuxième Congrès de Londres, en 1903, le Parti s'était fendu en deux courants opposés : la majorité gauche, et la minorité droite. La cause immédiate de la scission fut le fameux projet d'organisation proposé par Lénine. La majorité (en russe : bolchinstvo) des membres du Parti suivirent Lénine, d'où leur dénomination : bolcheviques, et le dérivé : « bolchevisme » . Ainsi, le terme ne fut qu'un hasard (« bolchevisme » du « bolchinstvo » = majorité). Cependant, un contenu tout à fait déterminé se cachait derrière ce terme de hasard.

L'idée fondamentale du bolchevisme, développée par Lénine, fut la suivante

« La masse travailleuse n'est que la porteuse d'instincts de révolte d'une énergie révolutionnaire. De par sa nature même, elle est incapable d'un rôle organisateur, créateur. Elle n'est pas capable de tracer les voies de la révolution ni de créer les formes de la société future. Cette dernière tâche incombe au groupe de révolutionnaires éclairés, s'étant consacrés à l'idée de la révolution. Par conséquent, le premier devoir du Parti des révolutionnaires éclairés, est celui d'établir son hégémonie entière sur les masses. Cette hégémonie n'est possible qu'à la condition que le Parti lui-même soit construit sur le principe de la centralisation la plus sévère. Le Parti devra être un organisme au centre duquel fonctionnera un mécanisme très fin prenant toutes les dispositions vis-à-vis du

Parti, ne tolérant aucun frottement, aucun grain de poussière. Ce mécanisme sera le Comité Central du Parti. Sa volonté et ses dispositions feront loi pour tout le Parti ».

Telle fut la thèse qui servit de base à la construction du Parti Bolchevique.

Recrutant ses membres surtout parmi l'« intelligenzia » révolutionnaire, les éduquant dans l'ambiance du « sous-sol » et des mesures conspiratrices extrêmes (une autre ambiance n'a jamais existé en Russie), leur greffant la psychologie spécifique de révolutionnaires professionnels, le bolchevisme préparait ainsi des cadres de gens prenant l'habitude de se considérer comme guides infaillibles du prolétariat, grâce à l'esprit éclairé et l'expérience révolutionnaire desquels seulement peut sortir l'émancipation des masses. C'était le chemin ouvert, droit, inévitable vers l'inauguration de la dictature, sur le Parti d'abord, sur les masses ensuite. En effet, le projet de Lénine qui brisa la social-démocratie russe en deux fractions, introduisait déjà le principe de la dictature dans les rangs du Parti.

Faisant l'analyse du livre de Lénine : Un pas en avant, deux pas en arrière, où étaient établies les bases de la tactique bolcheviste, Rosa Luxembourg écrivait : «il (le bolchevisme) est un système de centralisme ne s'arrêtant devant rien, dont les principes vitaux sont : d'une part, celui de délimiter, de séparer l'avant-garde organisée de révolutionnaires professionnels actifs, du milieu inorganisé, mais révolutionnairement actifs les entourant ; d'autre part, celui d'une discipline sévère et d'une ingérence directe, catégorique, décisive du Comité Central du Parti dans tous les gestes et actes de ce dernier. Il suffit, par exemple, de rappeler que, conformément à cette conception, (le bolchevisme), le Comité Central du Parti a le droit d'organiser tous ses comités locaux, par conséquent, de déterminer la composition personnelle de toute organisation de Genève et Liège jusqu'à Tomsk et Irkoutsk, d'imposer à chaque organisation les statuts élaborés au centre, de dissoudre ou de recréer ces organisations et, par conséquent d'influencer finalement et directement la composition même de l'instance suprême du parti : le Congrès. De cette façon, le Comité Central devient le noyau tout-puissant du Parti, tandis que toutes les autres organisations ne sont que ses organes exécutifs ». (Art. de Rosa Luxembourg : Neue Zeit, juillet 1904). Dès son origine, le Parti bolchevique établit, à son intérieur, la dictature du Comité Central. Peu après, cette dictature commença à se répandre aussi par-dessus les masses ouvrières.

Ainsi, sur le champ du mouvement révolutionnaire de l' « intelligenzia » russe, apparut et se développa un parti politique puissant, basé sur le centralisme et la discipline les plus rigoureux, plein d'une foi inébranlable en son infaillibilité et aspirant de toute sa volonté à devenir le maître de tout le mouvement révolutionnaire russe. Ce parti succéda directement à ceux des étapes antérieures du mouvement révolutionnaire de l' « intelligenzia » russe. Il était étroitement, immédiatement lié à tous ces mouvements. Tout le long de son existence, jusqu'à la révolution de 1917, il agissait sous les mots d'ordre qui étaient toujours typiques pour le mouvement de cette « intelligenzia » : la Constituante (Assemblée Nationale), République démocratique, Parlement, etc. Cette circonstance a une grande importance pour celui qui voudra apprécier le véritable rôle et les vraies intentions du bolchevisme dans la révolution russe.

Cependant, le courant populaire du mouvement révolutionnaire allait son chemin, se manifestant de temps à autre en des actes typiques d'un sens social. Dans la révolution de 1905–1906 déjà, les ouvriers et, surtout, les paysans, manifestèrent un intérêt très limité aux exigences politiques de la démocratie. Ils se signalèrent, d'autre part, par des actes d'un caractère social : les paysans, par la prise, de force, des domaines seigneuriaux ; les ouvriers, par la fondation, par endroits, des Soviets (Conseils) des députés ouvriers. L'une et l'autre action étaient l'expression de profondes tendances sociales et révolutionnaires inhérentes aux masses laborieuses et se distinguant nettement, par leur caractère, des tendances démocratiques. Les dix ans d'une réaction tsariste et agrarienne, qui suivirent la débâcle de la révolution de 19914–1917, ne firent que développer et fortifier ces tendances dans les masses.

Dans la révolution de 1917, après que le premier obstacle — l'absolutisme tsariste — eut été détruit, ces tendances se firent jour, avec toute l'énergie accumulée depuis des siècles, et formèrent un mouvement déterminé, inévitable des masses, dirigé, au fond, vers le renversement du régime agraire et industriel de la Russie.

Malgré tous les efforts de nombreux partis démocratiques, y compris le parti social-démocrate et le parti socialiste-révolutionnaire, d'introduire les événements révolutionnaires de Russie dans les cadres d'une république démocratique bourgeoise, les paysans et les ouvriers se ralliaient au mot d'ordre puissant : « La terre aux paysans ! Les usines aux ouvriers ! » Oui, dès les premiers jours du bouleversement politique (mars 1917),

le sort du régime agraire et industriel du pays était décidé. Toute la Russie ouvrière et paysanne se trouvait déjà en pleine activité reconstructive. Avec la force et la rapidité propres à l'action spontanée des masses, les Soviets des ouvriers et soldats députés furent créés, ceci en pleine connaissance de cause, dans toutes les villes. Dans toutes les usines, fabriques, entreprises de l'industrie manufacturière et extractive, des comités révolutionnaires furent créés, comme organes guidant et aidant les masses ouvrières dans leur action. Tout ceci se faisait indépendamment et en dehors des organisations politiques. Les paysans reprenaient de force, en acte révolutionnaire, les domaines des agrariens, et la « question agraire », discutée durant des dizaines d'années dans les programmes de différents partis politiques, trouva sa solution pratique dans les actes révolutionnaires des masses paysannes en mai, juin, juillet et août 1917. Les Soviets paysans se créaient dans les villages.

L'attitude des bolcheviks était, à ce moment, extrêmement hésitante. Leur groupe central guidant le parti, Lénine en tête, venait d'arriver de l'étranger où tous ses membres avaient séjourné durant la dernière huitaine d'années en qualité d'émigrés. Lénine voyait parfaitement bien que les événements ne s'arrêteraient pas au renversement du système politique du tsarisme, que les choses iraient plus loin. Mais, jusqu'où iraient-elles? Ni Lénine ni ses camarades ne pouvaient le prévoir. C'est pourquoi, pendant les premiers mois qui suivirent le coup d'État de mars 1917, l'attitude des bolcheviks fut équivoque : d'une part, ils faisaient à moitié chorus avec les masses, se ralliant à leurs mots d'ordre sociaux ; d'autre part, ils ne rompaient pas complètement avec les mots d'ordres politiques de la bourgeoisie démocratique. (A ce moment, leur parti se nommait encore parti social-démocrate bolchevique). De là, leur attitude flottante, pas entière ; de là, leur mot d'ordre : « contrôle sur la production », substitué à celui des masses : « les usines aux ouvriers » ; de là aussi, leur mot d'ordre de l'Assemblée nationale constituante, en contradiction avec celui des masses : « la révolution sociale ».

Ce ne fut que plusieurs mois après — période critique et décisive, et lorsqu'il devenait de plus en plus évident que le bouleversement social était infaillible — ce ne fut qu'alors que les bolcheviks se décidèrent en faveur de ce bouleversement; mais, comme nous le verrons tout de suite, dans l'unique but d'arriver au pouvoir, en mettant à profit ce bouleversement. Ce fut alors que Lénine changea le nom de son parti; le baptisant « parti communiste » (au lieu de « parti social-démocrate »), cherchant ainsi à se séparer, en face des masses, de ses collègues de la droite — les social-démocrates mencheviques (minoritaires) et les socialistes-révolutionnaires — qui défendaient toujours le principe de la république démocratique bourgeoise et se compromettaient, tous les jours davantage, aux yeux des masses révolutionnaires. Ce fut alors que Lénine se mit à donner raison aux anarchistes, à parler de sa profonde parenté spirituelle avec eux, dans la négation du parlementarisme, de la démocratie, de l'étatisme (sous certaines réserves quant à ce dernier), de même que dans une série d'autres problèmes capitaux de la révolution sociale. Or, comme les événements ultérieurs vont le démontrer, son unique but était de trouver des alliés parmi les anarchistes et de s'assurer les sympathies des masses.

Les mouvements des masses : ceux d'avant octobre et aussi celui d'octobre, tendant au renversement du système capitaliste en Russie, avaient besoin d'éléments qui pourraient les guider d'une façon déterminée, au point de vue idée et organisation, éléments qui aideraient ces mouvements à aboutir, et à atteindre le but des aspirations des masses : la construction d'un régime libre et égalitaire ouvrier et paysan. Cette tâche, de guider les mouvements des masses, appartenait, au fond, uniquement à l'anarchisme, vrai porteur des idées de la révolution sociale. Mais, grâce à leur manque habituel d'organisation, qui affaiblit le mouvement libertaire dans tous les pays, les anarchistes russes se montrèrent mal préparés et impuissants à remplir leur mission ; et l'action dirigeante, l'influence prépondérante sur les événements, dans l'espace du pays entier, avait, entre temps, passé aux bolcheviks. S'étant définitivement rangés du côté du bouleversement social, ces derniers déclenchèrent des attaques décisives contre le système capitaliste. Ils dirigèrent toutes leurs forces disponibles dans les profondeurs de la classe ouvrière et aussi dans l'armée. De là, ils menèrent une lutte acharnée contre la bourgeoisie et leur gouvernement (qui se nommait « provisoire révolutionnaire »). Ils avaient bien apprécié l'importance colossale et la puissance des Soviets des députés ouvriers, créés par les masses directement et devenus tout de suite forteresses du labeur dans sa lutte contre le capital. Ils déployèrent toute leur énergie pour les conquérir. Mais à ce moment déjà, ils substituèrent, à l'idée de la révolution sociale, celle du « pouvoir soviétique », ayant lancé le mot d'ordre : « Tous pouvoirs aux Soviets! » Au moment où la majorité des membres des soviets centraux étaient partisans du bolchevisme, les bolcheviks frappèrent le coup décisif : ils renversèrent le gouvernement de coalition socialiste-bourgeoise, s'appuyant sur les soviets comme organes dirigeants de la révolution. Le rôle capital du système des Soviet des ouvriers et soldats députés trouva plus tard son appréciation dans les paroles de Lénine qui dit que si les masses n'avaient pas créé les Soviets, jamais les bolcheviks ne seraient venus au pouvoir.

En conséquence de la révolution, le pouvoir se trouva naturellement entre les mains des bolcheviks devenus ses guides principaux. L'action révolutionnaire des bolcheviks prit fin à ce moment-là et fut remplacée, consécutivement, par une activité nettement contre-révolutionnaire.

S'étant emparé du pouvoir, les bolcheviks s'employèrent méthodiquement à adapter le régime politique et social de tout le pays au régime de leur parti. Erigé sur les principes d'un centralisme absolu et d'une discipline militaire, ce parti devint le modèle, le tracé d'après lequel les bolcheviks commencèrent à construire le nouveau système économique et social de la Russie. Une gigantesque machine étatiste et bureaucratique se forma ainsi, qui se mit à guider, à diriger toute l'activité économique, politique et sociale de tout le peuple, à s'occuper de tous ses besoins, à contrôler toute sa vie, sa façon de penser, etc., etc.

C'est ainsi que le projet d'organisation proposé par Lénine en 1913, selon lequel la direction dictatoriale de toute la vie et de toute l'activité du Parti se concentrait entre les mains du Comité Central, était appliquée maintenant à l'échelle de toute la Russie révolutionnaire.

* * *

L'activité créatrice économique et sociale des bolcheviks se divise en deux périodes : celle du « communisme » d'État, et celle de la N. E. P.

Le trait essentiel du communisme étatiste des bolcheviks, est la nationalisation de l'industrie et du commerce. (En ce qui concerne la terre, les bolcheviks, impuissants, tout d'abord, à soumettre les paysans à l'aide des moyens « physiques », ont signé le décret sur la socialisation des terres. Par cet acte, ils cherchaient, en même temps, à s'assurer le concours actif des masses paysannes dans la lutte contre le « gouvernement provisoire » de Kerenski. « Qu'ils (c'est-à-dire le gouvernement provisoire révolutionne) essayent maintenant de nous prendre! » dit Lénine, en signant, après le coup d'État d'octobre, le décret sur la socialisation des terres. Plus tard, au fur et à mesure que l'autorité des bolcheviks se renforçait, le décret fut annulé par celui du fermage des terre, par d'autres décrets du Conseil des Commissaire du Peuple.

La nationalisation de l'industrie et du commerce signifiait que l'État devenait dorénavant propriétaire et organisateur de toute l'industrie et de tout le commerce du pays. C'est l'État qui dirigera et réglementera, à l'avenir, tous les moindres détails du processus économique et commercial. L'élaboration des tarifs, l'échelle des salaires, l'embauche et le licenciement des ouvriers, l'arrangement à l'intérieur des entreprises, — toutes ces mesures seront des droits inaliénables de l'Etat. Le but sera atteint à l'aide d'une étatisation des organisations ouvrières professionnelles qui deviendront ainsi organes de contrôle policier sui les ouvriers.

Nul changement, cependant, dans le caractère, dans l'essence même de l'industrie. Les principes : du travail salarié, d'une échelle de salaires, ainsi que de la plus-value laissée par l'ouvrier entre les mains de l'embaucheur restent. L'industrie garde ses formes et son essence capitalistes antérieures.

Quant au commerce, là également, la nationalisation bolcheviste conserva entièrement le principe d'« achatvente », s'étant bornée, dans ce domaine, à l'établissement d'un monopole d'Etat.

Et quant au domaine des relations agraires, les bolcheviks s'y bornaient, à l'époque du communisme d'Etat, à enlever aux paysans « l'excédent du blé », ce qui signifiait qu'on leur prenait de force tout l'approvisionnement présent, moins le minimum le plus strict dont ils avaient besoin pour ne pas mourir de faim.

Le communisme d'Etat des bolcheviks ne fut ainsi qu'un capitalisme d'Etat qui n'améliora nullement la situation du monde travailleur, ni économiquement, ni du point de vue des « droits sociaux ». Plus encore : à l'époque de la décadence et de la crise aiguë de 1920, ce capitalisme essaya de réaliser l'idée de la militarisation du travail et du travail obligatoire qui devait réduire la classe ouvrière tout entière à l'état « d'encasernement ».

Il est tout naturel que la dictature du Parti et l'activité capitaliste des bolcheviks aient soulevé des protestations et provoqué une résistance énergique de la part des milieux révolutionnaires prolétariens et paysans, cherchant, en conformité avec les aspirations de la révolution sociale, à commencer la véritable création socialiste : la socialisation de l'industrie et de la terre sur les bases de leur auto-direction.

Ce fut par la terreur que le pouvoir communiste répondit à ces protestations et à ces actes de résistance. Il ouvrit ainsi la guerre civile à gauche, au cours de laquelle, les partisans de l'anarchisme communiste, du syndicalisme révolutionnaire et du maximalisme socialiste furent, en partie anéantis, en partie jetés en prison ou obligés de se cacher et d'agir clandestinement. Toute la presse ouvrière révolutionnaire de tendance non « communiste », fut étouffée. Les organisations furent anéanties.

Les masses paysannes révolutionnaires, qui ne voulaient plus reconnaître aucune autorité, furent traitées par le gouvernement communiste avec encore plus de férocité. Il agissait, tout simplement, à l'aide des divisions militaires, asservissant les régions indépendantes et rebelles à coups de canons.

Ayant étouffé toute tentative de création socialiste, d'autogestion socialiste des ouvrierset paysans, les bolcheviks ont, par là même, désorganisé et frappé de mort le développement économique du pays. Ils le plongèrent dans un état de putréfaction et de décomposition.

La désorganisation économique a atteint son point culminant en 1920, au moment même de la militarisation du travail et de l'introduction du travail obligatoire. Ce fut aussi le point culminant de la terreur gouvernementale appelée à défendre les positions du Pouvoir. Les voix protestataires des masses révolutionnaires se faisaient entendre tous les jours davantage. Dans le Midi de la Russie tonnaient, depuis bientôt trois ans, les canons des insurgés révolutionnaires, paysans et ouvriers, en lutte contre la dictature du parti et pour la libre création socialiste. En mars 1921, des dizaines de milliers d'ouvriers et de matelots révolutionnaires, fils de Cronstadt, citadelle de la révolution, se levèrent, les armes à la main, pour protester définitivement contre la mutilation de la Révolution par les bolcheviks, contre sa transformation en une simple base pour le capitalisme. Ils exigeaient catégoriquement : le rétablissement de la liberté des élections dans les Soviets ; le rétablissement des libertés et droits révolutionnaires ; le droit d'organisation et de presse pour les anarchistes et les courants socialistes de gauche et, en général, le retour aux mots d'ordre et aux conquêtes des ouvriers et paysans dans la révolution d'octobre.

La voix de Cronstadt sonna le tocsin dans toute la Russie révolutionnaire.

Le moment de la catastrophe du bolchevisme paraissait proche. Il fallait trouver à tout prix une issue. Alors, le pouvoir « communiste » mobilise à la hâte ses forces militaires et les lance de Petrograd (Leningrad) pour écraser définitivement Cronstadt. Une lutte acharnée s'ensuit où périssent des milliers de « ceux de Cronstadt » — pionniers et héros de la révolution d'octobre. En même temps, les dernières forces du mouvement révolutionnaire-insurrectionnel sont écrasées dans le Midi.

Le bolchevisme est vainqueur. Immédiatement après, il déclare la nouvelle politique économique : la « N. E. P. ».

C'est à partir de ce moment que commence la deuxième période de l'activité économique constructive des bolcheviks en Russie.

Le sens de la « N. E. P. » est celui-ci : tout en maintenant entre les mains de l'Etat la grande industrie et l'énorme réserve de terres, de même que le monopole du commerce extérieur, les bolcheviks ont réservé au capital privé la deuxième moitié de l'industrie : le droit de commerce (intérieur), celui d'exploiter la force vive (force ouvrière), celui de fermage de la terre en vue du profit personnel.

Un combinat des capitaux : privés et d'Etat fut établi de cette façon. Ce qui mena à la création de nouvelles classes d'exploiteurs : celle de la bourgeoisie des villes et des campagnes, des « nepmen » et des « koulaks » (paysans riches exploitant les autres).

Conformément aux données officielles du Commissariat des Finances, la bourgeoisie rurale constituait, en 1925 déjà, 13 % de toutes les fermes paysannes, concentrant entre ses mains plus de 50 % de toute la production agraire. La même bourgeoisie fait 85,4 % dans les coopératives agricoles ; (les « koulaks », paysans cossus, 30,1 % ; les « sséredniaks », paysans moyens, 55,3 %), de sorte que les paysans pauvres y figurent pour 14,6 % seulement. Bien entendu, c'est elle aussi, la bourgeoisie rurale, qui détient les places dirigeantes dans les organes du pouvoir des Soviets à la campagne.

Les « nepmen » sont, à leur tour, une force économique et politique considérable dans les villes. Là, cependant, la force capitaliste dominante est le parti bolcheviste lui-même. Cette puissance capitaliste tient entre ses mains toute la grande industrie et des espaces de terre immenses.

L'inauguration de la « N. E. P. » fut la conséquence naturelle et inévitable de la contradiction qui s'était produite entre la politique de dictature des bolcheviks d'une part, et les aspirations des masses révolutionnaires à leur autogestion socialiste, d'autre part. Ayant éliminé ces masses de toutes les fonctions créatrices de l'édification socialiste, les bolcheviks se créèrent ainsi la situation d'un groupe isolé, tenant entre ses mains, par la force du Pouvoir, l'économie nationale, mais impuissant à la mettre en marche par ses propres moyens. Il fallait choisir : ou bien rendre aux masses le droit de l'initiative et de la création socialiste (en la personne de leurs organisations de production) en prenant, eux-mêmes, place dans les rangs des travailleurs, au même titre que tous les autres, ou alors, maintenir le monopole du Pouvoir et de la Dictature, en s'appuyant sur d'autres classes sociales. Les bolcheviks ont choisi la seconde voie. Ils établirent, par la « N. E. P. », la base sociale qui leur faisait défaut, ayant ainsi créé des classes privilégiées économiquement, partant, intéressées à la conservation du pouvoir communiste. Quant aux ouvriers et aux paysans, ils restèrent dans leur situation habituelle : des « classes travailleuses ».

Dans le domaine de la politique internationale, le bolchevisme manifeste les mêmes tendances et méthodes d'organisation, qui caractérisent son activité politique en Russie : il aspire à soumettre à son centre le mouvement ouvrier international et, par son intermédiaire, toutes les classes de la société contemporaine.

La victoire aisée qu'il avait remportée sur le capital agraire et industriel en Russie, ainsi que la situation générale révolutionnaire en Europe, lui inspirèrent, au début, la foi en l'effondrement très proche du système capitaliste en toute l'Europe et l'Amérique, et le remplirent d'espérance en son hégémonie mondiale.

Le « Komintern » et le « Profintern » furent créés en qualité d'organes appelés à réaliser les directives du Comité Central dans le mouvement révolutionnaire international. Le devoir direct de ces deux institutions devait être : l'établissement de l'hégémonie du bolchevisme sur le mouvement révolutionnaire de l'Europe, de l'Amérique et d'autres pays.

La tactique des « putschs », adoptée pendant plusieurs années en Allemagne, en Estonie, en Bulgarie); celles des scissions produites dans les partis socialistes et dans le mouvement ouvrier professionnel; celle, plus récente, du « contact » et du « front unique », toutes ces manœuvres ne furent que des manifestations de la stratégie politique générale du Comité Central du parti bolchevique.

Mais au fur et à mesure que les bolcheviks stimulaient le développement du capitalisme en Russie et renforçaient ce dernier, au fur et à mesure que des contradictions survenaient et se précisaient ainsi entre leur système social et les intérêts réels des masses laborieuses, se transformant en de véritables antagonismes sociaux, la politique internationale des bolcheviks subissait des modifications profondes.

Le centre de cette politique se déplaçait petit à petit du milieu prolétarien vers celui de la bourgeoisie internationale. Depuis 1925, les bolcheviks mènent avec cette dernière des pourparlers sérieux tendant à leur incorporation dans le réseau général des Etats capitalistes. La base des pourparlers n'est autre que le renoncement complet aux "pêchés d'octobre" dans la politique intérieure et internationale du pouvoir des Soviets.

En politique intérieure, ce renoncement a commencé, il y a longtemps. Le 14 Congrès du P. C. de l'U. R. S. S. en décembre 1925, rompit les derniers liens qui attachaient encore les bolcheviks à la révolution d'octobre, en écrasant l'opposition représentée par Zinoviev, Kamenev et Kroupskaïa, et en prenant, sans plus de façon, la route de la restauration du capitalisme en Russie.

A l'heure actuelle, le bolchevisme s'appuie en Russie, à part la bourgeoisie des villes et des campagnes, sur des forces d'ordre mécanique

Un énorme parti qui représente une organisation puissante basée sur des principes ultra militaires, jouissant des privilèges sociaux et des monopoles, déployant un maximum d'énergie et d'activité;

Une armée rouge magnifiquement organisée (dans le sens étatiste), armée et disciplinée, dépassant par ses qualités militaires toutes les armées du monde ;

Et une police politique (la G. P. U.), qui déploya un système d'espionnage sans précédent dans l'histoire des Etats, espionnage pénétrant dans tous les pores de l'existence des masses laborieuses de l'U. R. S. S.

* * *

Telles sont la face et la route historique du bolchevisme.

Ce mouvement provint des aspirations politiques et étatistes de l'« intelligenzia » démocratique. Cherchant à se rendre maître de la puissance révolutionnaire des masses travailleuses, ce fut à contre-coeur qu'il paya le tribut à leurs aspirations socialistes et à leurs mots d'ordre révolutionnaires. Ayant réussi, dans la révolution, à se faire cette situation de maître, il revint à son point de départ, et restaura l'édifice de la domination de classe, sur la base d'un asservissement forcé et d'une exploitation imposée des masses travailleuses.

P. Archinoff

BOMBE

n. f. (italien bomba; du latin bombus, fracas)

Le mot bombe signifiait simplement tout d'abord un projectile creux en forme de boule, plein de poudre et muni d'une mêche qui le fait éclater en communiquant le feu à la charge. Par extension, le mot bombe sert aussi à désigner, aujourd'hui, un appareil explosible, de forme et de composition variables, qui se lance ou se place à la main. Les bombes datent du XVIe siècle, mais ne sont plus employées dans l'artillerie moderne où elles ont été remplacées par les obus. On appelle encore bombes les engins explosifs que lancent les avions, les dirigeables et qui peuvent atteindre un volume et un poids considérables. — Il fut une époque où la bombe était l'armée préférée des terroristes et des anarchistes propagandistes par le fait (voir *Attentat. Propagande par le fait*). Lorsqu'un gouvernement tyrannique interdit, en effet, toute manifestation libre par l'écrit ou par la parole, la violence est le seul moyen de protestation qui soit laissé aux révolutionnaires. Et ils sont obligés d'y recourir — malgré qu'ils répugnent à son emploi — puisque c'est par une violence pire qu'on les bâillonne. D'où le terrorisme et l'emploi de la bombe, par exemple, chez les nihilistes russes d'avant la révolution de 1917. Parmi les attentats célèbres où les terroristes russes firent emploi de la bombe, citons : le 1er mars 1881, l'engin de Grinevitzky, qui frappa mortellement le tsar Alexandre II. (Voir *Attentat. Explosifs*.)

BONHEUR

n. m.

En tout temps et en tous lieux, les humains ont recherché le bonheur avec autant d'ardeur que de persévérance. Cette poursuite du bonheur a ce double caractère : la constance et l'universalité ; la constance, car jamais on n'a eu l'occasion de rencontrer un individu ou une collectivité faisant fi du bonheur ; l'universalité, car, de l'orient à l'occident et du nord au midi, tous les humains, sans distinction ni exception d'aucune sorte, ont cherché et cherchent à être heureux. Cette constatation, qui me parait hors de doute, me conduit à estimer que « le bonheur est le but vers lequel tendent tous les efforts, toutes les aspirations et tous les espoirs des vivants. »

On pourrait objecter que l'existence de certaines personnes donne un démenti à cette règle générale et en démontre l'inexactitude. Je réponds que cette objection procède d'une observation superficielle et rudimentaire, s'arrêtant aux apparences qui, en l'espèce, font illusion et masquent la réalité. Exemple : je suppose une jeune fille bien portante, belle et riche. Santé, beauté, fortune, elle a le privilège de posséder ces trois avantages qui, aux yeux de l'immense majorité, sont les éléments constitutifs d'une vie heureuse. J'ajoute qu'elle est chérie de ses parents dont elle est l'idole et qu'elle a inspiré un amour passionné à un jeune homme, possesseur, comme elle, d'une belle santé, d'un physique séduisant et d'une grande fortune. L'avenir semble, dans ces conditions, promettre à cette jeune fille toutes les joies désirables. Et voici que, appartenant à une famille très pieuse, élevée au couvent, douée d'un tempérament mystique et cédant aux entraînements d'une foi exaltée, elle renonce brusquement à cette attrayante perspective de félicité, pour s'enfermer dans un cloître et faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Elle dit volontairement et définitivement adieu au monde dans lequel elle aurait brillé, à la famille qui lui prodigue l'affection la plus tendre, à la fortune qui la comble et à l'amour qui lui sourit. Et tout le monde de croire qu'elle fait fi du bonheur qui l'attend et, délibérément, se voue au sacrifice d'elle-même, en préférant la pauvreté à la richesse, la chasteté à l'amour, l'obéissance passive à la liberté, l'obscurité monastique

à l'éclat mondain. Je n'invente rien; je ne crée pas, pour les besoins de ma démonstration, un être imaginaire : j'ai connu plusieurs jeunes filles dont l'existence a été et, peut-être, est encore celle que je viens d'exposer.

Eh bien! Ils se tromperaient lourdement ceux qui penseraient que la conduite de cette jeune fille s'inscrit en faux contre cette « Loi » à laquelle je prétends que nul n'échappe : la recherche du bonheur.

Le bonheur ? Cette jeune fille où le place-t-elle ? Pour elle, en quoi consiste-t-il ? Et pour mériter et conquérir le bonheur auquel elle aspire, que doit-elle faire ? — Réfléchissons.

Prédisposée par l'atmosphère qu'elle a respirée dès la plus tendre enfance, par l'éducation qu'elle a reçue, par les exemples qu'elle a eus sous les yeux, par les conversations qu'elle a entendues, par les lectures qu'elle a faites, par les conseils qui lui ont été donnés, par les rêveries mystiques auxquelles elle s'est abandonnée, par les appels mystérieux et entraînants d'une « vocation » à laquelle elle se croit irrésistiblement appelée, par cet ensemble de faits quotidiens et d'aspirations incessantes dans lesquels, jusqu'à l'âge de vingt ans, toute sa vie s'est développée, cette jeune fille s'est insensiblement éloignée des « biens de ce monde » et elle s'est attachée aux « biens célestes et éternels », dans la mesure même où, peu à peu, elle se détachait de la fortune, de l'amour, des succès mondains, des vanités terrestres. Dépréciées, méprisées même, pis encore : considérées par elle comme une sorte de tentation diabolique, les félicités de la vie passagère ne lui sont d'aucun prix, comparées aux béatitudes éternelles que doit lui assurer l'entrée en religion. Dès lors, n'est-il pas naturel et n'est-il pas devenu en quelque sorte *fatal* qu'elle préfère les joies qu'elle prise à celles qu'elle méprise ? Et, lorsqu'elle renonce à celles-ci en faveur de celles-là, où est le sacrifice ?... C'est encore, toujours et quand même, en dépit des apparences, le bonheur qu'elle recherche. Ce bonheur n'est pas le vôtre ? — Soit. Il n'est pas le mien ? — Soit encore. Mais c'est le sien ; et, bien loin que cet exemple contredise l'affirmation que j'ai formulée au seuil de cette étude, il la confirme expressément.

Veut-on un autre exemple? Le voici. Je vous présente un homme en possession de tout ce qui est propre à lui assurer une heureuse existence : il est jeune, sympathique, robuste, actif, intelligent, instruit ; il gagne largement sa vie et devant lui s'ouvre une brûlante carrière. Pour être heureux — au sens banal et accoutumé de cette expression — il n'a qu'à se laisser vivre. Mais il est doué d'une vive sensibilité et d'un sens profond d'équité. Le spectacle de la misère l'émeut, celui de l'injustice l'indigne; il est de prime abord attristé et par la suite tourmenté, torturé, révolté, par le drame social dans lequel, qu'il le veuille ou non, il tient son emploi. Puisque de toutes façons il est mêlé à ce drame, il pourrait continuer à jouer son rôle de privilégié et se dire que, somme toute, puisque des circonstances favorables lui ont épargné les situations douloureuses, il aurait bien tort de n'en pas profiter. Il lui suffirait de fermer les yeux et de garder le silence. Certes, il sent bien que ce serait une lâcheté; mais il pourrait porter cette lâcheté au compte de l'impuissance et trouver dans cette impuissance une excuse valable. Que peut-il, en effet, seul ou avec quelques camarades, contre l'immense multitude qui trime, souffre et se résigne? Et, pourtant, si faible, si isolé qu'il soit, il sent qu'il ne peut se condamner à l'indifférence. Sa nature et sa conscience le lui interdisent; sa raison aussi. Il se rapproche insensiblement, de ceux qui sont constamment humiliés, frappés, meurtris, éprouvés, méconnus, sacrifiés; il en arrive à pleurer avec ceux qui pleurent, à souffrir avec ceux qui souffrent, à rougir de son aisance et de sa tranquillité. Il n'y peut plus tenir : il déserte le milieu dans lequel jusqu'alors il a vécu : il brise des amitiés qui lui sont précieuses, il renonce aux affections qui lui sont chères, il abandonne la situation qu'il occupe et il se donne tout entier à la Cause vers laquelle le pousse la force devenue irrésistible de ses sentiments et de ses convictions. Il sait qu'il sera en butte à toutes les malveillances, calomnies et persécutions. N'importe! Il va, la tête haute, le cœur ardent, la volonté tendue, vers l'Idéal pour lequel il brûle d'un feu dévorant.

Les gens qui ne jugent que sur les apparences, les piètres observateurs qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, traiteront cet homme d'insensé et seront portés à croire qu'il tourne sottement le dos au bonheur. Ces myopes de la psychologie tomberont dans l'erreur que j'ai signalée précédemment, parce qu'ils ne comprennent pas que l'homme dont je viens de parler aurait été profondément malheureux s'il était resté prisonnier de sa situation, de son milieu, de son éducation et ils ne se rendent pas compte qu'en s'évadant de cette prison, c'est vers le bonheur qu'il s'est élancé. Ce bonheur n'est pas le vôtre ? — Soit. Mais c'est le sien et, encore une fois, bien loin que cet exemple contredise mon affirmation, il la corrobore.

Par ce qui précède, on voit que j'énonce une vérité indéniable quand je dis que « le bonheur est le but vers lequel tendent, constamment et universellement, tous les efforts, toutes les aspirations et tous les espoirs des

vivants ». Mais s'il est vrai que tous les hommes recherchent obstinément et âprement le bonheur, il faut reconnaître que celui-ci est, selon les époques et selon les individus, extrêmement divers.

Qu'est-ce que le bonheur? En quoi consiste-t-il? Quelles sont les voies qui y conduisent? Toujours et partout, les hommes se sont posé ces questions. Ils ont demandé aux religions et aux philosophies la solution de ce troublant problème et les réponses philosophiques et religieuses ont été et sont encore si confuses et si contradictoires, qu'elles ont obscurci et compliqué le problème au lieu de l'éclaircir et de le simplifier et on peut dire que, posées depuis des siècles, ces questions en sont encore au même point. L'être humain aspire toujours vers cet état de satisfaction intérieure et de bien être extérieur qui sont comme les assises naturelles du bonheur; il y aspire avec la même ferveur et la même ténacité; mais il ignore encore quelle en est la nature véritable et quel est le chemin qui, le plus sûrement et le plus vite, y conduit.

Ce n'est pas que les religions et les philosophies aient été avares de définitions. Elles en ont été prodigues et, si nous estimions utile, sans les énumérer toutes (ce serait fastidieux et démesurément long) de citer les plus importantes, on serait surpris de leur diversité et de leur imprécision. En voici, toutefois, quelques-unes : il n'est point de route plus sûre, pour aller au bonheur, que celle de la vertu. (J.-J. ROUSSEAU). — On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres. (Bernardin de SAINT-PIERRE). Le bonheur dépend uniquement de l'heureux accord de notre caractère avec l'état et les circonstances dans lesquels la fortune nous place. (HELVÉTIUS). — Le bonheur n'est qu'un sentiment du Bien. (VOLNEY). — Le bonheur est, en général, le résultat des commodités. (RAYNAL). — Le bonheur tient plus aux affections qu'aux événements (Mme ROLAND). — Le bonheur est le résultat des sensations aqréables. (SÉNAUCOURT). — Le bonheur consiste à avoir beaucoup de passions et beaucoup de moyens de les satisfaire. (FOURIER). — Le véritable bonheur est nécessairement le partage exclusif de la véritable vertu, (CABANIS). — Religion à part, le bonheur est de s'ignorer et d'arriver à la mort sans avoir senti la vie. (CHATEAUBRIAND). — Tout bonheur est fait de courage et de travail. (BALZAC)...

Les religions sont encore moins explicites que les philosophies. Elles placent le bonheur dans l'amour de Dieu et dans l'obéissance à ses commandements. Elles affirment que seul est heureux celui qui confie aveuglément à la Providence le soin de sa destinée. Elles disent encore que le bonheur réside dans la pratique constante de la vertu, en sous-entendant — cela va de soi — que la vertu elle-même réside dans l'observation scrupuleuse de la Loi de Dieu. S'avisant enfin que cette conception abstraite du bonheur est sans cesse infirmée par l'expérience et l'observation, les Religions proclament sentencieusement que « le bonheur n'est pas de ce monde ». Il est aisé de concevoir pour quels motifs et dans quel but les clergés de tous les Cultes enseignent que, sur notre infortunée planète, nul ne peut être heureux : savoir que l'homme a soif de bonheur et lui dire qu'il le cherchera vainement ici-bas, c'est lui dire du même coup qu'il ne le trouvera que dans la Patrie céleste dont les représentants de Dieu possèdent les clefs ; c'est aussi, jeter dans le cœur humain ces germes de résignation qui couvrent la terre de têtes inclinées, de volontés soumises et de genoux ployés ; c'est avilir l'existence éphémère que limitent le berceau et la tombe ; c'est donner corps au fantôme d'une vie impérissable dans laquelle le bonheur serait, pour les élus, le fait constant et universel. Il me paraît superflu d'insister.

Ainsi : d'une part, les philosophies, encroûtées dans la glorification béate de ce qu'elles appellent la vertu, s'avèrent Impuissantes à définir clairement le bonheur, à en préciser la nature et à en indiquer le chemin ; et, d'autre part, les religions en font comme un mirage lointain qui ne peut devenir une réalité positive que dans les Paradis problématiques qui appartiennent à l'empire de l'au-delà.

Eh bien! Puisque les religions et les philosophies se refusent à nous renseigner, cherchons ailleurs. Descendons en nous-mêmes et, simplement, modestement, cherchons à découvrir ce qui nous rend, heureux et ce qui nous rend malheureux. Car, le mot « bonheur » est, en soi, vide de sens précis. Bonheur et malheur, joie et tristesse, rires et larmes sont des mots qui, intrinsèquement, ne signifient rien; ils ne représentent rien de positif en dehors des êtres qui sont heureux ou malheureux, joyeux ou affligés, riant ou pleurant. De même que « bien et mal », « vice et vertu » sont des expressions qui ne veulent dire quelque chose que si elles se rapportent à une action donnée, qu'on qualifie de bonne ou mauvaise, de juste ou injuste, de vicieuse ou vertueuse, les termes « bonheur ou malheur » n'ont un sens réel et concret que s'ils se rapportent à un être sensible à la souffrance ou au plaisir; heureux ou malheureux. C'est donc à l'individu qu'il faut en venir pour définir le bonheur, puisqu'il s'agit de préciser ce qu'est un homme heureux; c'est à l'individu qu'il faut laisser le soin de chercher et de trouver son

propre bonheur. La base et la mesure du bonheur se trouvent en lui, tout en lui et tout autre *substratum* serait erroné et toute autre mesure serait arbitraire.

Et, maintenant, je propose la définition suivante, dont j'ai pesé un à un tous les termes : « Le bonheur consiste dans la possibilité, pour chaque individu, de satisfaire librement tous ses besoins : physiques, intellectuels et moraux ». Plus cette possibilité s'étendra, plus diminueront le nombre et la puissance des obstacles naturels et artificiels qui diminuent ou paralysent cette « possibilité » et plus la somme de bonheur réalisée sera accrue. Je dis : « la possibilité » et, par conséquent, non pas seulement « le droit » — ce qui pourrait être tout platonique et, au surplus, existe déjà — mais « la possibilité », ce par quoi j'entends les moyens pratiques, mis à la portée de tous, permettant à chacun de satisfaire ses besoins, tous ses besoins : physiques, intellectuels et moraux, au fur et à mesure qu'ils se présentent et selon le degré d'intensité qu'ils possèdent. J'ajoute que, telle que je la comprends, l'exacte notion de ce qui est le bonheur, non seulement comporte, pour l'individu, cette possibilité, mais encore implique la certitude que cette possibilité ne lui sera jamais ravie par une contrainte d'ordre social. Car si c'est une souffrance pour lui que d'éprouver un besoin et de ne point avoir la possibilité de le satisfaire, c'en est une aussi que de prévoir qu'en un jour plus ou moins rapproché, une force extérieure pourra le priver de cette possibilité. La sécurité du lendemain donne à l'esprit cette tranquille sérénité qui, à elle seule, constitue déjà un bonheur très appréciable.

Il importe de tourner carrément le dos à ceux qui nous présentent un plan social qui confierait à quelquesuns, fussent-ils les meilleurs — et qui donc les garantirait tels? — la mission d'assurer le bonheur de tous. Ce bonheur prévu, uniforme, réglementé, mesuré, dosé, distribué à jours et heures fixes, à Pierre comme à Jeanne et à Paul comme à Lucie, ce serait tout de suite la contrainte pour tous et promptement l'ennui pour le plus grand nombre. « Chacun prend son plaisir où il le trouve », dit un vieux dicton populaire. Ce proverbe est parfaitement exact et comme les goûts, les aspirations, les aptitudes, les sentiments, bref, les besoins, forment un tout d'une variété quasi infinie, non seulement en ce qui concerne la multitude des êtres, mais encore en ce qui touche le même individu doué d'une extrême sensibilité; comme la nature est essentiellement spontanée, capricieuse et ondoyante, le seul moyen qui soit de garantir à chacun toute la somme de bonheur réalisable, c'est de ne tolérer aucune institution sociale susceptible de mutiler chez qui que ce soit cette adorable fantaisie des aspirations et cette merveilleuse diversité des goûts. N'obligez personne à se désaltérer à la même coupe que vous : vos lèvres y puisent un nectar délicieux; les lèvres d'un autre pourraient y trouver du fiel!

Il est curieux de constater que dans l'étude des problèmes les plus ardus et où règnent la confusion et l'équivoque, il suffit de fuir les solutions inspirées de l'esprit et des méthodes autoritaires pour que les termes de ce problème se précisent et que la lumière se fasse. Cette constatation, que le lecteur a déjà eu et aura maintes fois encore l'occasion de faire, prouve l'excellence et la supériorité des méthodes et de l'esprit libertaires.

— Sébastien FAURE.

BONHOMME (JAQUES)

Jacques Bonhomme est le nom sous lequel on désigne souvent le paysan français, quand on veut faire ressortir la condition misérable qu'il dut jadis supporter. Taillable et corvéable à merci, Jacques Bonhomme fut un véritable esclave sur qui le Seigneur possédait tous les droits. Crevant souvent de faim, ne pouvant même pas disposer de sa personne, Jacques Bonhomme était moins considéré qu'une bête de labour. Et le degré d'avilissement du malheureux était devenu tel, qu'il supporta, pendant des siècles, son épouvantable situation.

Il advint pourtant que, au cours du XIVe siècle (1358 — 1359), la misère et la souffrance du peuple des campagnes devinrent absolument intolérables. La famine sévissait avec une rigueur épouvantable et étendait un peu partout ses ravages ; les Anglais s'avançaient en vainqueurs à travers la France ; les paysans étaient réduits, pour ne pas mourir de faim, à se nourrir des herbes des champs. Le roi d'abord, les gentilshommes ensuite, rançonnaient impitoyablement les populations rurales. Aux murmures, aux plaintes, aux récriminations des malheureux pressurés à l'extrême, les seigneurs répondaient brutalement et en se moquant : « Bonhomme crie, bonhomme paiera. » Mais, exaspérés et révoltés par tant de froide cruauté, les paysans se groupèrent et se ruèrent en masse contre leurs bourreaux. Ce fut, alors, une effroyable boucherie de nobles, un carnage immense.

Bientôt après, la lutte changea de face. Que pouvaient, en effet, des paysans épuisés par la fatigue et les misères, mourant de faim et sans autres armes que des socs de charrue, des fourches, des pelles et des pioches? Que pouvaient-ils, malgré leur courage et la justice de leur cause, contre un ennemi entraîné aux choses de la guerre, bardé de fer, armé de pied en cap, en possession de forteresses crénelées, pouvant se réfugier dans ces sortes de nids d'aigle qu'étaient leurs manoirs, presque toujours haut perchés et dominant les alentours? Aussi, à peine les nobles, s'étant à leur tour ligués, se prétèrent-ils un appui mutuel, que l'extermination des insurgés commença, pour ne s'arrêter que lorsque Jacques Bonhomme, meurtri, blessé, tué, torturé, pendu, fut complètement vaincu, écrasé. Le soulèvement des Jacques fut appelé du nom de ceux-ci, « Jacquerie », Après la défaite des Jacques, les paysans qui avaient survécu reprirent leur travaux et leur collier de servitude et de misère. Ils continuèrent à être, et de plus en plus, courbés sous le faix écrasant des tailles, aides, gabelles, dîmes et impôts de tous genres, jusqu'à ce que, ne se résignant plus à être plus maltraités, plus méprisés et plus pressurés que jamais, ils se révoltèrent à nouveau, firent la chasse à leurs maîtres, pillèrent leurs granges, incendièrent leurs châteaux et démolirent quelques-unes de leurs forteresses. Ce soulèvement de Jacques Bonhomme, à la veille de la prise de la Bastille, est magnifiquement décrit par Pierre Kropotkine, dans son livre remarquable « La Grande Révolution ». En 1789-1793, Jacques Bonhomme prit sa revanche: Suppression de la noblesse, renversement de la monarchie, triomphe du Tiers-Etat. Traqués à leur tour, obligés d'abandonner leurs terres et ne se sentant plus en sécurité dans leurs castels crénelés et fortifiés, détestés par leurs anciens vassaux, pourchassés par la Convention, les nobles émigrèrent en masse et, confisqués, leurs biens furent vendus au profit de la nation. Malheureusement, cette fois encore, Jacques Bonhomme fut odieusement berné. La bourgeoisie triomphante prit la place que la noblesse laissait vacante. Elle a, peu à peu, substitué la féodalité financière à la vieille féodalité. Pour celui qui cultive la terre sans la posséder, la situation ne s'est pas sensiblement améliorée. Il a, il est vrai, l'honneur discutable et l'avantage plus discutable encore d'être appelé, grâce au suffrage universel, à désigner, à choisir ceux qui le tondent et l'assujettissent, mais, en fin de compte, le sort du travailleur de la terre (voir : Agriculture, Travail agricole) est resté misérable. Quant Jacques Bonhomme prendra-t-il sa décisive, son ultime revanche?

BONTÉ

Substantif féminin qui exprime la qualité de ce qui est bon. *Bon*, au féminin *bonne*, vient du latin « bonus » il se dit « tant au sens physique qu'au sens moral, de ce qui a les qualités convenables à sa nature, à sa destination, à l'emploi qu'on en doit faire, au résultat qu'on veut en obtenir, etc... » (Dictionnaire de l'Académie Française). Ex. : un bon cheval, une bonne soupe, un bon ouvrier, un bon esprit, un bon cœur. « Un bon livre est un bon ami » (H. de Saint Pierre). « Il vaut mieux être bon qu'habile » (Aubert).

Bonté, du latin *bonitas*, se dit « de cette qualité morale qui porte à faire du bien, à être doux, facile, indulgent ». (Dictionnaire de l'Académie Française). « La bonté est la première des vertus » (Mme Necker). « Une belle femme sans bonté est une fleur sans parfum » (L.-J. Larcher). « L'adversité peut tout chasser d'une âme excepté la bonté » (V. Hugo).

Les Romains appelaient « bona dea », la bonne déesse certaines divinités, entre autres Vénus, favorables aux femmes et à leur fécondité.

Bon s'emploie généralement comme adjectif : un homme bon, une bonne terre. Substantivement, on dit le bon pour la bonté, comme on dit le beau pour la beauté. « Le bon n'est que le beau mis en action » (J.-J. Rousseau). « Que le bon soit toujours camarade du beau, dès demain je chercherai femme » (La Fontaine).

Nous renvoyons aux différents dictionnaires pour les emplois nombreux et divers des mots bon et bonté. Le « Larousse », en particulier, en donne une énumération très complète.

Il est à remarquer que la plupart des ouvrages encyclopédiques ne renferment aucune étude de la bonté ou ne s'occupent que des usages de ce mot. Dans la Grande Encyclopédie, c'est à l'article bien qu'il en est parlé. Nous estimons qu'il y a lieu d'insister davantage, d'autant plus que le bien ne serait qu'une entité sans la bonté qui le produit. En latin, « bonum », le bien moral, signifie « ce qui est bon », « Ils sont assez beaux s'ils sont bons, car beau est qui bien fait » (Goldsmith). « Si un homme bon est doué de talent, il travaillera toujours pour le bien du

monde » (Goethe). « Celui-là est bon qui fait le bien aux autres ; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon » (La Bruyère).

La bonté est la première et la plus belle des qualités de la vie et des êtres, parce qu'elle met le bien en action. Victor Hugo a dit qu'elle est « la seule chose devant laquelle on doive s'agenouiller ». Elle est à la base de la vie naturelle comme de la vie en société. Sans sa prédominance sur toutes les formes contradictoires et perpétuellement en lutte de l'existence des êtres, le monde n'existerait plus, ainsi que l'ont démontré Kropotkine, dans l' « Entraide », et Élisée Reclus, dans ce monument de foi humaine intitulé l' « Homme et la Terre ». Reprenant les théories de Darwin, ils ont fait voir qu'elles avaient été mal interprétées pour justifier la férocité du « struggle for life », comme ont été déformées les idées de Nietzsche pour servir aux abus de prétendus « surhommes » mégalomanes assoiffés de puissance. Ce qui domine dans toute la nature, et que la continuité de la vie affirme irréfutablement, ce n'est pas « la lutte pour l'existence », c'est « l'accord pour l'existence », c'est l'entraide qui s'inspire de la solidarité, forme collective de la bonté. C'est cette bonté qui fait l'optimisme de tous ceux qui gardent, malgré les plus lamentables expériences et les plus décevantes constatations, leur espoir dans la vie et ne cessent de lutter pour elle et pour l'avenir, pour eux et pour les autres. C'est la bonté qui rend vaillants tous ceux qui ont la volonté d'une humanité meilleure, et les pousse dans l'action jusqu'au sacrifice de leurs intérêts les plus chers et parfois même de leur vie. Sans cette volonté optimiste, cette foi dans la bonté de la vie, pourquoi vivre, lutter, souffrir? Ne serait-il pas mieux de s'abîmer immédiatement dans le néant, si on ne porte aucun espoir extraterrestre? Ne le serait-il pas encore plus d'écourter le voyage, si on croit que la terre n'est « qu'une vallée de larmes » qu'on traverse pour aller au ciel ? Ceux qui sont certains qu'une divinité tutélaire les accueillera un jour à sa droite sont illogiques en restant attachés à la vie. Ils prétendent remplir un « devoir » par cet attachement. Ce devoir, qui n'a jamais été démontré bien sérieusement, ne fait que donner le change à cet espoir instinctif, naturel, qui persiste au fond d'euxmêmes, d'une vie terrestre moins difficile pour eux ou pour ceux à qui ils se sont « dévoués ». Le « Pater » que les chrétiens font monter vers Dieu, ne dit pas : « Enlevez-nous de la terre pour aller vers vous » ; il dit : « Donnez-nous chaque jour notre pain quotidien », le pain qui nous fait vivre en corps et en esprit et nous permet de ne pas mourir. « Plutôt souffrir que mourir est la devise des hommes », a dit La Fontaine, parce que les hommes trouvent la vie bonne malgré leurs souffrances et leurs espoirs célestes.

Le dictionnaire Bescherelle donne cette définition morale de la bonté : « Attribut des êtres animés ou inanimés, elle indique l'utilité dont ils peuvent être pour les autres objets ou êtres de la création. » Nous ajoutons : La bonté est dans toute la nature, créée ou non, dans tout ce qui contribue à entretenir la vie, à la rendre meilleure. Pour tous les êtres « animés ou inanimés », elle n'est que dans la nature, malgré les théories des imposteurs qui mènent le monde et se servent d'elle pour mal le mener.

Bescherelle distingue d'abord la bonté essentielle, celle des êtres et des choses en eux-mêmes, dans « les attributs qui les constituent tels qu'ils sont ». C'est ainsi qu'un être ou une chose, même malfaisants pour les autres, sont « bons » en ce qu'ils possèdent tout ce qui est convenable à leur nature. On dit : « Cet arsenic est bon ou mauvais », selon qu'il est propre ou impropre à produire les effets de sa nature, et Bescherelle ajoute : « Dieu, après avoir créé les tigres et les serpents, dut voir, comme après avoir fait la lumière, qu'ils étaient bons ». Créés ou non par Dieu, les tigres et les serpents possèdent incontestablement cette bonté essentielle propre à chaque être, qui est tout à fait indépendante des rapports des êtres entre eux et de ce qui peut être bon ou mauvais à chacun dans ces rapports. L'arsenic sera bon ou mauvais à l'homme suivant l'usage qu'il en fera. Si l'homme rencontre un tigre ou un serpent, l'aventure sera mauvaise pour l'homme s'il se trouve sans défense; elle sera mauvaise pour le tigre ou le serpent si l'homme, portant un fusil et étant bon tireur, tue le tigre ou le serpent. Bescherelle appelle fort exactement bonté relative celle qui découle de la bonté essentielle, tout en étant exclusive d'elle, et « qui consiste dans l'ordre, l'arrangement, les rapports, la symétrie que les choses et les êtres ont les uns avec les autres. » Mais il est moins exact lorsqu'il distingue ensuite la bonté animale qu'il définit ainsi : « Une économie dans les passions que toute créature sensible et bien constituée reçoit de la nature. » Il la voit dans « l'heureuse conformation de l'individu, la belle proportion de ses membres, aussi bien que dans certaines qualités instinctives », et il cite comme exemples : « Un bon chien de chasse », « un bon cheval de selle », « un bon soldat ». Nous voyons mal, en rapprochant la définition et les exemples, ce que l'auteur appelle la bonté animale et ce qui la distingue des précédentes. Par la définition, cette bonté rentre dans le cadre de la

bonté essentielle ; par les exemples qui établissent des rapports avec d'autres êtres, elle se trouve dans l'ordre de la bonté relative.

La distinction de la bonté animale ne nous paraît donc pas justifiée. Elle l'est d'autant moins qu'à notre avis, toute distinction entre une bonté animale et une bonté humaine ne peut être que fausse et conventionnelle. Aussi, nous séparons-nous complètement de Bescherelle lorsqu'il traite de la bonté proprement dite, c'est-à-dire de cette « qualité morale qui porte à faire, du bien, à être doux, facile, indulgent » dans les rapports des êtres entre eux. Il appelle bonté raisonnée « la qualité propre à l'homme qui consiste dans les rapports de mœurs avec l'ordre essentiel, éternel, immuable, règle et modèle de toutes les acceptions réfléchies. » Cette bonté, dit-il, se confond avec la vertu. En même temps, il constate, toujours chez l'homme seulement, « une autre bonté qui tient moins de l'intelligence, qui part du cœur, et qui le porte à secourir son semblable, à le défendre, à lui pardonner. » Il définit ensuite les différentes nuances de cette bonté humaine qui vient soit de la raison, soit du cœur et qu'on appelle suivant les cas : humanité, philanthropie, charité, générosité, clémence, magnanimité, bonhomie, faiblesse. Enfin, il termine ainsi : « Plutarque a dit de la bonté qu'elle a plus d'étendue que la justice et que, ainsi que la reconnaissance, elle s'étend souvent jusque sur les animaux. Et nous pouvons dire que, quel que soit le caractère de cette vertu, elle est celle qui rapproche le plus l'homme de son créateur, et qu'en même temps qu'elle contribue au bonheur de tout ce qui nous entoure, elle trouve sa récompense en elle même. »

Bescherelle, qui croit que Dieu a créé les tigres, les serpents et l'homme, voit dans la bonté ce qui rapproche le plus l'homme de ce créateur. Mais pourquoi réserve-t-il ce rapprochement à l'homme et pourquoi les tigres et les serpents, qui sont, au yeux de Dieu, aussi « bons » que l'homme, n'en auraient-ils pas aussi la faculté ? C'est que Bescherelle, lorsqu'il est arrivé aux rapports des êtres entre eux, ne s'est pas placé au point de vue de l'observation de la nature ; il a adopté la façon de voir de l'homme, de certains hommes, et avec elle la thèse conventionnelle des faiseurs de systèmes et particulièrement des sophistiqueurs religieux. Or, ne pas constater que les animaux sont bons non seulement en eux-mêmes, mais qu'ils possèdent la bonté raisonnée et la bonté du cœur au moins autant que l'homme, c'est partager l'aveuglement ou la mauvaise foi d'un Malebranche qui, niant la sensibilité animale, donnait un coup de pied dans le ventre de sa chienne et disait à Fontenelle, malgré les cris poussés par sa victime : « Ne savez-vous pas bien que cela ne sent pas ? »

Notre temps, malgré toutes ses prétentions rationalistes et ses affirmations de sincérité scientifique, subit toujours l'envoûtement du dogmatisme religieux dans le dessein de rabaisser la vie naturelle et d'exalter chez l'homme ses prétendus rapports avec la divinité. On n'a que trop bien réussi à faire mépriser par la bêtise humaine tout ce qui n'était pas, l'homme et à lui faire exercer, en vertu d'une souveraineté fallacieuse qu'il aurait reçue de Dieu et sous le nom de bonté, la plus sauvage dictature et la plus épouvantable terreur sur toute la nature. Aussi, n'est-il pas de pire imposture que la bonté qui « rapproche l'homme de son créateur », et pas d'hypocrisie plus monstrueuse que cette hiérarchie vertueuse qui établit des degrés dans la bonté et se couronne de ce qu'on appelle la charité chrétienne.

Lorsqu'il entendait des hommes parlant de l'âme des bêtes avec cette suffisance bouffonne qui les fait pontifier à propos de ce qu'ils ignorent, Voltaire disait : « Écoutez d'autres bêtes raisonnant sur les bêtes ». Les bêtes raisonnant sur les bêtes avaient commencé par refuser une âme à la femme que les théologiens méprisaient en l'appelant « vas informus ». Quand elles voulurent bien lui en donner une, sans quoi elles auraient dû en priver la « Vierge Marie » elle-même et toutes les « saintes » de leur calendrier, elles continuèrent à la refuser aux animaux. La philosophie cartésienne, qui domine toujours notre prétendue liberté d'esprit et de conscience, ne voulut voir en eux que de pures machines sans aucune sensibilité, et aujourd'hui encore, l'opinion de nombreux savants encroûtés dans des théories qui favorisent leur égoïsme et mettent leur sénilité en quiétude, comme la croyance moutonnière et générale du « vulgum pecus », est que les animaux ne sont, par rapport aux hommes, que des « frères inférieurs ». Or, la véritable science a démontré que les animaux sont pour le moins aussi sociables que les hommes et que, dans tous les domaines : physiologie et psychologie, intelligence et expérience, morale et sentiment, « l'homme est resté et restera sans doute la bête la moins bien partagée du globe terrestre » parce que « sa perfectibilité est, en réalité, très faible ». (Dr Ph. Maréchal. Supériorité des animaux sur l'homme). Dieu doit être médiocrement flatté de la prétention qu'ont les hommes d'être faits à son image.

Dans le domaine de la morale officielle, non seulement on ne reconnaît pas la bonté chez les animaux, mais on a établi toute une hiérarchie de la bonté humaine. Les hommes « vertueux » des gouvernements et des académies,

soucieux de ne jamais mêler les torchons et les serviettes, comme on dit vulgairement, lui ont donné toutes ces formes d'hypocrisie qui font comprendre ce mot de Machiavel : « Tout le mal de ce monde vient de ce qu'on n'est pas assez bon ou pas assez pervers », la bonté et la perversité ne se distinguant plus l'une de l'autre. La bonté d'un chef d'État s'appelle clémence ou magnanimité, même lorsqu'il ne pardonne aux autres que ses propres crimes. Celle du commun des hommes est seulement de la générosité et celle du naïf, considérée en riant, n'est que de la bonhomie. On appellera bienveillance celle du patron qui voudra bien ne pas laisser sans aucune ressource le vieux serviteur qu'il aura congédié, et si celui-ci n'a pas cette bonté passive qui se nomme résignation et qui est l'adhésion aux pires déchéances, s'il ne se déclare pas satisfait de l'os qu'on lui donnera à ronger et réclame tout un pot-au-feu, on le taxera d'ingratitude. Celui qui, après avoir raflé des millions en spéculant sur la misère publique, donne cent mille francs pour les pauvres, est un philanthrope, un bienfaiteur, tel ce M. de Montyon qui, depuis sa mort, récompense académiquement la vertu après l'avoir, de son vivant, exploitée sans vergogne comme propriétaire. L'humanité consistera en particulier dans le perfectionnement des engins de mort. On a ainsi la guillotine et la guerre humanitaires parce qu'elles tuent le plus grand nombre de gens dans le moins de temps possible. La guerre de 1914, qui a tué plus d'hommes que toutes les guerres du XIX^e siècle réunies, est appelée la « Guerre du Droit et de la civilisation supérieure ». Mais le sommet de cette hiérarchie, ce qui en est la plus grande gloire, c'est la charité qui mêle le divin à l'humain et par laquelle le ciel et la terre se passent la rhubarbe et le sené. C'est grâce à cette forme « supérieure » de la bonté et plus particulièrement à la charité chrétienne, que, depuis bientôt deux mille ans, les « moralistes », les « gens vertueux », sauvent les âmes en tuant les corps. C'est au nom de la charité chrétienne qu'on a détruit les monuments et tué les hommes du paganisme : Saint Augustin faisait appel aux Vandales pour fonder la Cité de Dieu. Bien qu'il devait déplorer la dévastation de Rome par Alaric, Saint Jérôme disait : « La véritable pitié, c'est d'être impitoyable ! » C'est au nom de la même charité que Charlemagne s'est livré à ces massacres qui en ont fait un si grand empereur, qu'on a vu les croisades, l'extermination des indigènes d'Amérique, les bûchers de l'Inquisition qui faisait brûler les gens « pour les punir aussi charitablement que possible et sans effusion de sang » (E. Reclus), les dragonnades et toutes les expéditions coloniales où le prêtre a montré la route au soldat. « Tuez! Tuez! Dieu reconnaîtra les siens! » disait le saint homme qui dirigeait la Croisade des Albigeois. Cette reconnaissance devait sans doute permettre la réalisation de cette promesse de Thomas d'Aquin : « Bien heureux seront les saints puisqu'ils auront la joie de voir les souffrances des damnés. » C'est ainsi que les théologiens comprenaient le sacrifie du Fils de Dieu qui était mort pour le salut de tous les hommes. C'est par la torture et la mort lentement donnée qu'on suivait son commandement : « Aimez-vous les uns les autres », car si la « bonté » des « humanitaires » laïques, qui ne comprennent rien aux choses du ciel. veut la mort rapide, celle des charitables chrétiens la veut très tourmentée pour que l'âme gagne mieux le ciel. C'est encore au nom de la charité chrétienne que, de nos jours, on continue à prêcher librement, dans l'État laïque, le « massacre des hérétiques », comme le faisait le père Janvier à Notre-Dame, le 25 mars 1912, et qu'à la suite de la dernière guerre gréco-turque, en 1921, un nommé Vassilios, évêque de Nicée, déclarait : «L'armée grecque a été beaucoup trop douce dans la répression. Moi qui ne suis pas un militaire, mais un ecclésiastique, j'aurais voulu qu'on exterminât tous les Turcs sans en laisser un seul. » Quelle bonne âme, et combien digne de parler au nom de Dieu!... Mais ces gens charitables, qui se disent chrétiens, et qui ont perfectionné la barbarie, ne s'exercent pas seulement dans l'assassinat; ils pratiquent aussi le pillage et l'accaparement des richesses, toujours « ad majorem dei gloriam ». Dès qu'ils sont entrés en lutte contre le paganisme, les gens d'église ont commencé à piller. Par une longue continuité d'efforts, ils n'ont pas cessé, à travers les siècles, pour arriver à leur exploit contemporain le plus éclatant, les pillages de la guerre de Chine, en 1900, sous la haute direction de l'évêque Favier. Steinlen a composé sur ce sujet, et sur la bonté de ce qu'on appelle « la civilisation » en général, le plus beau des numéros de « L'Assiette au Beurre » (numéro 47, 26 février 1902. « La Vision de Hugo ». La charité chrétienne supprima l'esclavage antique, disent triomphalement ses thuriféraires. Oui, mais elle le laissa remplacer par le servage non moins odieux qui livra à l'Église les hommes et les biens comme mainmortables. Le communisme primitif n'avait pas duré longtemps dans l'Église, car, dès le commencement du IVe siècle, elle possédait des biens-fonds considérables sur lesquels une première confiscation était opérée par Dioclétien et Maximien. Saint Jérôme écrivait en ce temps-là à Eustochie : « Quand vous les voyez (les gens d'église) aborder d'un air doux et sanctifié les riches veuves qu'ils rencontrent, vous croiriez que leur main ne s'étend que pour leur donner des bénédictions ; mais c'est, au contraire, pour

recevoir le prix de leur hypocrisie. » Au moyen-âge, la cupidité des gens d'église fut flétrie par les prédicateurs populaires, les Maillard, les Menet, et un abbé Trithème dénonça leurs mœurs dans une harangue en latin que Voltaire a traduite ainsi :

Ils se moquent du ciel et de la Providence;
Ils aiment mieux Bacchus et la mère d'amour;
Ce sont leurs deux grands saints pour la nuit et le jour.
Des pauvres, à prix d'or, ils vendent la substance.
Ils s'abreuvent dans l'or; l'or est sur leurs lambris;
L'or est sur leurs catins qu'on paie au plus haut prix;
Et, passant mollement de leur lit à la table,
Ils ne craignent ni lois, ni rois, ni dieu, ni diable.

Malgré d'autres confiscations, les biens d'Église n'en atteignirent pas moins une valeur de plus de quatre milliards, en France, en 1789. (Voir dans la « Grande Encyclopédie », l'article important de L. Pasquier sur les biens du clergé et nationaux). Si on compare à ces richesses de l'Église l'état où étaient tenus ses serfs, bêtes humaines qui n'avaient à manger que de l'herbe et dont la misère stupéfiait les étrangers, on voit ce que valait sa charité. Fénelon, lui-même, en disait ceci : « Tout se réduit à fermer les yeux et à ouvrir la main, pour prendre toujours. » Aujourd'hui, si on considère le sort de ceux qui sont encore réduits à vivre de la charité de l'Église, on voit qu'elle est toujours aussi qualifiée pour enseigner le désintéressement que pour prêcher la bonté. On pourrait, par exemple, demander aux Chinois ce qu'ils pensent de cette charité. Après avoir montré les ruines accumulées chez eux par les guerriers internationaux au service d'un Favier et de ses compères, ils pourraient conduire leurs visiteurs dans ces filatures de Shanghai où les Européens charitables font travailler des enfants de cinq ans, jour et nuit, pendant douze heures consécutives. (*L'Œuvre*, 18 juin 1925). Plus que jamais, les pharisiens ferment les yeux et ouvrent la main pour prendre toujours.

Voilà par quelles sottises, par quelles aberrations et par quels crimes se manifeste la « bonté » conventionnelle, officielle, d'une humanité qui prétend être supérieure à l'animalité et qui a divinisé ses turpitudes.

La vraie bonté est dans la nature et elle est propre à tous les êtres qui ne s'inspirent que de la nature. « La nature n'est pas belle dans toutes ses manifestations; ses intentions sont toujours bonnes » (Gœthe). Lorsqu'elle agit, lorsqu'elle se manifeste socialement, la bonté n'a qu'un nom où elle est tout entière; elle s'appelle la solidarité. La solidarité est le grand acte de foi de tous les êtres dans la vie. Elle les rend moralement égaux. Elle ignore l'hypocrisie de la hiérarchie vertueuse et de la charité. Elle ne traite pas avec Dieu, ou avec toute autre puissance, à la façon des usuriers et elle ne dit pas, avec la joie d'avoir donné un œuf pour recevoir un bœuf : « Qui donne aux hommes prête à Dieu. » Elle respecte la dignité de chacun. Elle a d'autant plus d'égards pour celui qui a besoin d'elle qu'il est plus malheureux. Avec elle, l'obligé est celui qui donne, car elle lui fournit l'occasion d'exercer la bonté de son cœur autrement que par des bavardages. Cette solidarité s'exerce d'autant plus noblement qu'elle vient d'individus qui n'en font aucun tapage et la pratiquent tout naturellement. C'est celle des animaux et des hommes primitifs. Quand l'homme est devenu « civilisé », il s'est mis à étaler d'autant plus bruyamment ses vertus qu'il les perdait davantage. Les animaux n'ont jamais eu besoin de l'enseignement des prêtres pour pratiquer cette bonté raisonnée et du cœur dont ils donnent de si multiples exemples, et pour fournir les modèles d'une haute sociabilité qui ne ménage pas son assistance aux éclopés, aux infirmes, et qui va jusqu'au pardon des offenses. Les Européens ont constaté chez tous les peuples primitifs qu'ils ont plus ou moins exterminés ces qualités que Kolben a observées chez les Hottentots : « Leur parole est sacrée. Ils ne connaissent rien de la corruption et des artifices trompeurs de l'Europe. Ils vivent dans une grande tranquillité et ne sont que rarement en guerre avec leurs voisins. Ils sont toute bonté et bonne volonté les uns envers les autres. » Chez tous les primitifs, le premier principe de la vie sociale est le « chacun pour tous ». Les Esquimaux vivent en communisme. Dall a rapporté que chez eux, « quand un homme est devenu riche, il convoque tous les gens de son clan à une grande fête, et, après que tous ont bien mangé, il leur distribue toute sa fortune. » Le missionnaire russe Veniaminoff, qui a vécu longtemps chez les Aléoutes, a vanté l'élévation de leur moralité. Durant un siècle entier, un seul meurtre y avait été commis dans une population de 60.000 habitants, et, parmi

18.000 Aléoutes, aucune violation de droit commun n'avait été relatée depuis quarante ans. Bock a dit des Dayaks : « Le brigandage et le vol sont tout à fait inconnus parmi eux. Je les ai trouvés généralement honnêtes, bons et réservés... et même beaucoup plus qu'aucune autre nation que je connaisse. » Les témoignages de ce genre abondent sur les peuples primitifs, malgré la constatation du Dr Rinck, que « l'homme blanc, qu'il soit missionnaire ou commerçant, a l'opinion dogmatique bien arrêtée que le plus vulgaire Européen est supérieur à l'indigène le plus distingué. » Cette opinion de l'homme blanc généralise devant certaines mœurs indigènes, comme l'infanticide ou l'abandon des vieillards pratiqués lorsqu'il y a pénurie de nourriture pour la collectivité, qui choquent les sentiments des Européens ; mais, comme dit Kropotkine, « si ces mêmes Européens avaient à dire à un sauvage que des gens, extrêmement aimables, aimant tendrement leurs enfants, si impressionnables qu'ils pleurent lorsqu'ils voient une infortune simulée sur la scène, vivent en Europe à quelques pas de taudis où des enfants meurent littéralement de faim, le sauvage à son tour ne les comprendrait pas. » (Voir l' « Entraide parmi les sauvages »). Le sauvage ne comprendrait pas davantage si on lui disait que dans les villes qui regorgent de produits et où l'on fait un gaspillage insensé de richesses, des vieillards errent sans abri et meurent dans les rues de « misère physiologique », suivant l'euphémisme inventé par l'hypocrisie sociale pour ne pas dire qu'ils meurent de faim. Les peuples primitifs chez qui on a constaté le moins de bonté sont ceux qui avaient une religion et qui obéissaient à de prétendus représentants d'une divinité. Les religions ont, les premières, légalisé le meurtre individuel et collectif; elles en ont fait un droit par les sacrifices sanglants qu'elles exigeaient sous prétexte d'apaiser la colère des dieux. Elles ont développé le cannibalisme, si elles ne l'ont pas fait naître, et la communion dans laquelle les chrétiens reçoivent symboliquement le corps de Jésus Christ sous les espèces du pain et du vin, ou de l'hostie, a son origine dans les sacrifices humains et le cannibalisme. Les formes les plus révoltantes du cannibalisme ont été observées chez les populations du Mexique et des îles Fidji qui étaient parmi les primitifs les plus superstitieux et les plus livrés aux excitations des sorciers « messagers du ciel. » Chez les peuples appelés « civilisés », les guerres les plus nombreuses et les plus atroces ont été les guerres de religions.

Il y a d'autant plus lieu d'insister comme nous le faisons au sujet de la charité et des mœurs des primitifs, que les religions prétendent avoir inventé la vertu et en particulier la bonté qui est la plus belle des vertus. Chacune d'elles veut en avoir le monopole pour en tenir boutique le plus avantageusement possible. C'est ainsi que l'abbé de la Bleterie a écrit dans sa Vie de l'Empereur Julien ceci : « Il n'appartient qu'à la véritable religion de produire de véritables vertus. Il n'en faut point chercher chez ceux qui l'ignorent; beaucoup moins dans ceux qui l'ont abandonnée. » Bien entendu, la véritable religion était celle de cet abbé. Elles sont deux ou trois mille dans le monde qui prétendent à cette prééminence. Nous ne chercherons pas quelle est la meilleure, sachant qu'elles sont toutes malfaisantes, mais nous sommes obligés de voir particulièrement, parce qu'elles s'exercent autour de nous, la malfaisance des différentes sectes dites chrétiennes dont les principes fondamentaux, « tu ne tueras pas » et « aimez-vous les uns les autres », sont interprétés avec tant de cynisme par leurs représentants respectifs pour justifier les guerres, les spoliations et tous les attentats à la liberté et à la vie humaines. Dans le Nouveau Larousse illustré, on lit que « l'antiquité gréco-romaine a ignoré l'amour du prochain... Les étrangers, les barbares, c'est-à-dire la plus grande partie du genre humain, étaient considérés comme des ennemis. C'est Jésus Christ qui a créé la confraternité humaine ; il a révélé en Dieu un père dont nous sommes les enfants. Aux yeux du chrétien, le prochain, c'est tout homme, sans distinction aucune, et sans exception. » Nous avons vu plus haut comment, au nom du christianisme, on a pratiqué l'amour du prochain depuis 1900 ans. Ajoutons cet exemple qui répond particulièrement au Nouveau Larousse illustré. Il est tiré du catéchisme des écoles congréganistes françaises d'Orient, à l'usage des petits musulmans :

- « Les hommes sont-ils nos frères?
- « Tous les chrétiens sont nos frères.
- « Les Turcs sont-ils nos frères?
- « Non, parce qu'ils ne sont pas chrétiens. »

La véritable bonté, comme la véritable vertu, n'est l'apanage d'aucune secte. La fraternité humaine a été enseignée par Socrate et par Confucius bien avant que Jésus vint au monde. Elle a été pratiquée bien avant d'être

enseignée. Les laboureurs de l'Italie antique qui priaient les dieux de faire venir le grain « pour eux et pour leurs voisins », (Michelet), ignoraient le christianisme. De même les barbares normands dont le droit coutumier commandait d'agir selon un esprit de douceur et des principes d'équité. II disait : « entre voisins, la vache et l'écuelle à lait sont communes », et aussi « que la vache soit traite pour vous et pour celui qui a besoin de lait. » Les habitants de l'Altaï disent encore aujourd'hui : « Quand tu vas mourir, ne jette pas ton pain ; quand tu quittes un champ, commence par le semer », (E. Reclus). Et au nom du christianisme on va « civiliser » ces « sauvages » à coups de canon !...

C'est par les actes et non par des phrases, si haut placés que soient leurs auteurs, que la véritable bonté se manifeste. « II n'est pas de bon mot qui vaille un bon office », a dit C. Delavigne. Silvestre de Sacy constatait que « les moralistes sont bons à lire et le sont rarement à voir. » Aristote disait : « On devient vertueux non pas en apprenant ou en formulant des définitions de la vertu, mais en accomplissant des actes de vertu, de même qu'on devient joueur de cithare en en jouant et non en expliquant comment la cithare est faite. » Il y a plus de bonté dans le geste du malheureux qui partage son unique morceau de pain avec un autre malheureux qu'il n'y en a dans tous les sermons et dans toutes les prières de la terre. Les êtres sont bons naturellement ; ils croient à la bonté des autres et ne sont pas en garde contre la duplicité. C'est ce qui fait leur faiblesse devant les audacieux qui les violentent et les fourbes qui les abusent. Il n'est guère d'animal qu'on ne puisse domestiquer en usant avec lui de bons procédés. Seuls ne sont pas domesticables ceux, comme les grands fauves, qui vivent isolés, étrangers à cette sociabilité si développée chez presque tous les animaux. Encore, faudrait-il savoir les raisons de cette insociabilité. Elle ne fut peut-être pas de tout temps, pas plus que celle des tigres humains, autrement dangereux que ceux de la brousse, dont l'individualisme féroce terrorise l'humanité. L'homme est bon naturellement. C'est par une aberration inconcevable qu'il en est arrivé, contre sa nature, à constituer un état social basé sur l'iniquité. « L'homme est bon, les hommes sont méchants », a dit J.-J. Rousseau dont on a raillé les théories à ce sujet. Mais ce qui démontre leur exactitude ce sont les conditions dans lesquelles s'est organisée et se continue l'exploitation de l'homme par l'homme. Si elle n'avait d'autre moyen que la force, comment les quelques mille ploutocrates capitalistes qui règnent sur Je monde pourraient-ils tenir sous le joug des millions de prolétaires? Comment cent mille soldats anglais arriveraient-ils à imposer l'ordre britannique à deux cents millions d'hindous? Cet état de choses n'a pu s'organiser et ne peut subsister que parce que les hommes abusés dans leur bonté ont cru et croient encore aux bonnes intentions de leurs exploiteurs. C'est parce qu'ils étaient bons qu'ils ont eu la faiblesse de tendre la joue gauche après avoir été frappés sur la droite. C'est parce qu'ils étaient capables de cette bonté que leurs exploiteurs religieux l'ont formulée en dogme. Le gendarme moral, le prêtre, plus que le gendarme avec un grand sabre, a établi et maintient cette exploitation. Lorsqu'elle a été menacée de crouler sous les coups de la raison, le politicien est arrivé à la rescousse, promettant pour tout de suite, le temps de s'installer au gouvernement, ce que le prêtre ne promettait que dans le ciel. « Il faut une religion pour le peuple », disent les prêtres et les politiciens, — ses exploiteurs n'en ont pas besoin, ils ont fait leur paradis sur la terre, — et comme le soporifique des prêtres commençait à ne plus produire d'effet, les politiciens ont fabriqué la religion laïque aussi « endormitive », aurait dit Molière, que l'autre.

Quoi qu'il en soit, même si l'homme ne possédait pas naturellement la bonté, il aurait pour lui suppléer la raison. Or, la raison, formée par l'observation et la réflexion, l'oblige à conclure sans réfutation possible que la vie ne peut exister sans la bonté et qu'elle est indispensable à son véritable bien. La même raison lui fait voir que la véritable bonté n'est pas dans le pharisaïsme des prêtres et des politiciens, pas davantage dans la faiblesse résignée de leurs victimes. La bonté qui devient de la résignation se fait la complice de l'arbitraire et l'encourage au lieu de le désarmer. Qu'est-ce donc que la véritable bonté? C'est celle qui ne se sépare pas de la justice, qui réclame l'équité. « L'équité et la bonté sont les deux piliers de l'équilibre moral », a dit Élisée Reclus. Elles sont les deux principes auxquels la société devra se soumettre si elle ne veut pas s'effondrer définitivement dans sa pourriture. Et l'homme vraiment bon est celui qui, possédant cet équilibre moral, transforme sa bonté en révolte contre ceux qui violent la justice. Tous les êtres véritablement bons ont été des révoltés. Une Louise Michel, qui n'attendait rien des cieux, a été autrement grande dans l'exercice de la bonté qu'un St-Vincent de Paul; elle ne se bornait pas à secourir les misérables, elle voulait qu'il n'y ait plus de misérable. Sa vie fut l'apostolat de la bonté en révolte pour la justice. J.-J. Rousseau a dit : « Soyons bons premièrement et puis nous serons heureux ». Soyons bons premièrement, oui, pour donner l'exemple, et pratiquons cette bonté qui est « le don gratuit de

soi-même » (Lacordaire), mais nous ne serons heureux, et les autres ne seront heureux avec nous, que si nous refusons de pratiquer la bonté en faveur de l'injustice. Certes, il ne peut être de plus grand bonheur que de faire le don complet de soi-même, d'ouvrir largement son cœur et de donner ses forces dans des élans généreux; mais dans une société où ce don et ces élans sont considérés comme du « poirisme », suivant le mot des plus distingués représentants de « l'élite » actuelle, la véritable bonté est de les réfréner pour ne les distribuer qu'à bon escient. « Tout homme bon, envahi par l'amour, doit mettre sa force, même sa force physique, au service de la bonté ; la défense personnelle et la défense collective sont légitimes et la théorie de la résignation me parait anti-humaine », (E. Reclus). Jésus, s'il avait réellement le pouvoir de ne pas se laisser crucifier, ne fut pas bon en ne résistant pas à ses bourreaux. Il fut lâche, et il a voué l'humanité au malheur en lui léguant la doctrine de la non résistance au mal. L'état social, bâti sur l'iniquité, rabaisse, flétrit, exploite, souille tout ce qu'il y a de grand, de noble, de généreux, de pur. Il bâillonne la vérité, bafoue la justice, ridiculise la beauté et oblige la bonté à se contraindre pour ne pas aggraver l'exploitation humaine. Ne jetons pas les perles de la bonté aux pourceaux de l'iniquité ; réservons les pour le diadème qui couronnera une vie devenue vraie, bonne et belle pour tous. La bonté ne sera possible, et nous ne devons la vouloir, qu'avec la justice, dans une société qui obligera les hommes à ne plus faire aux autres ce qu'ils ne veulent pas qu'il leur soit fait.

Édouard ROTHEN.

BOTANIQUE

n. f. (du grec : bataniké, de botané, plante)

La botanique est la partie de l'histoire naturelle qui a pour objet l'étude des végétaux. On peut diviser la botanique en botanique générale et botanique spéciale. La botanique générale étudie la plante dans sa forme, dans ses organes; elle examine les états successifs que traverse celle-ci depuis son germe jusqu'à sa mort. Elle considère aussi les divers phénomènes qui s'accomplissent dans le corps de cette plante à ses divers âges. La botanique spéciale classe les plantes d'après la valeur des caractères qu'elles présentent. Les individus ayant même origine et même caractère constituent l'espèce. Une variation des caractères donne la variété, et les espèces qui se ressemblent constituent les genres. La collection des genres voisins est une famille ou une tribu; la réunion des familles qui se ressemblent est un ordre, puis viennent les classes, les embranchements, formant le règne végétal. Pour donner un nom aux plantes, on emploie la nomenclature binaire ou linnéenne. Tous les noms sont latins ; le premier indique le genre : c'est un substantif, le deuxième désigne l'espèce : c'est un adjectif. Les noms des familles prennent la terminaison acées (ex. : malvacées) et les noms des tribus la terminaison ées (ex. : malvées). Dans des sens plus particuliers on distingue la botanique agricole, la botanique médicale, la botanique industrielle, etc... La classification végétale ou taxinomie est cette partie de la botanique qui s'occupe du rangement, de l'ordre des innombrables espèces de plantes. Ce rangement doit s'opérer en fonction des affinités et des différences. Ainsi deux espèces données devront être d'autant plus voisines dans le rangement qu'elles ont davantage de caractères communs et moins de caractères différents. Ainsi comprise, la classification est dite naturelle par opposition aux anciens rangements qui procédaient sans tenir un compte suffisant des affinités naturelles des végétaux; et que l'on gratifie aujourd'hui de classifications' artificielles ou systèmes. La classification botanique est d'une importance considérable; une plante n'est connue que quand on peut la classer. Dans la nature il n'y a que des individus – aussi bien dans le monde végétal que dans le monde humain. Mais l'homme pour la facilité de ses connaissances et la possibilité de les enseigner a été obligé de les rapprocher par catégories hiérarchisées. Trois de ces catégories sont indispensables : l'espèce, le genre, la famille. L'espèce est le groupement élémentaire : c'est l'ensemble de tous les individus ayant tous les caractères communs ; ces individus ne sont pas absolument identiques mais ont tous un air de parenté. Le genre est un ensemble d'espèces ayant plusieurs caractères communs. De même la famille est un ensemble de genres et tous les genres d'une même famille doivent posséder au moins un caractère commun. Le nombre des végétaux est presque infini; tellement la science en découvre et en catalogue tous les jours de nouveaux. Ainsi, on évaluait à 30.000 le nombre des végétaux connus vers l'an 1800. En 1868. il était porté à 120.000. A notre époque, on estime que, pour les

seules plantes fleurissantes (ou phanérogames), il y a plus de 100.000 espèces; que, pour les seuls phanérogames, il y a actuellement 280 familles et 9.700 genres. Il serait assez vain de donner ici une énumération aride qui ne fixerait rien de vivant dans l'esprit du lecteur. Contentons-nous de terminer en citant parmi les savants qui illustrèrent la botanique : Tournefort, Linné, les Jussieu, etc...

BOUCHERIE

n. f.

Au sens propre : lieu où l'on débite de la viande. Au sens figuré : massacre. Exemple : la « Grande guerre du Droit » de 1914-1918 fut une atroce boucherie. De tous temps, les soudards galonnés et chamarrés ont conduit leurs malheureuses victimes à des hécatombes inutiles. Tantôt, sous un prétexte, tantôt sous un autre, les gouvernants, pour satisfaire leurs ambitions ou leurs haines, ont déchaîné des boucheries internationales. Jadis, ils ne donnaient aucune raison à ceux qu'ils envoyaient à la mort. Aujourd'hui, plus prudents, ils essaient de camoufler leur infamie avec de ronflantes tirades : « La boucherie qu'ils provoquent sera la dernière, elle sauvera l'humanité, elle sauvera le droit des peuples, etc., etc... » et, convaincues, les malheureuses victimes marchent à l'abattoir sans une défection... Cependant, de jour en jour, la conscience populaire s'éveille, les hommes commencent à se demander pour quelle raison ils doivent ainsi se faire égorger par millions et égorger par la même occasion de pauvres bougres qui ne leur ont jamais rien fait. De jour en jour plus nombreux sont les rebelles qui se refusent à cette sanglante comédie. Les yeux s'ouvrent. Et les anarchistes ne sont pas les derniers à provoquer cette salutaire clairvoyance des générations montantes. Espérons que bientôt les boucheries n'existeront plus, faute de victimes. Si les gouvernants' estiment qu'elles sont toujours nécessaires, qu'ils se battent entre eux et laissent les autres en paix. S'ils s'entretuent, ce sera un bon débarras pour les peuples. Toutefois, n'entretenons pas cet espoir ; si les gouvernants aiment la boucherie pour leurs sujets, ils ne l'ont jamais beaucoup aimée pour eux-mêmes. Le jour où les soldats se rebelleront, les chefs ennemis s'enfuiront ensemble comme larrons démasqués.

BOULEVERSEMENT

n. m.

Bouleversement est généralement employé comme synonyme de troubles violents et de désordre. La Révolution, comme toutes les révolutions, sera forcément un bouleversement momentané qui aidera au reclassement des valeurs. Lorsque règne un désordre profond et éternisé, un bouleversement est nécessaire pour permettre ensuite l'établissement d'un ordre véritable et normal. La Révolution sociale sera le bouleversement nécessaire à l'avènement de l'ordre futur.

BOURGEOISIE

n. f. (de bourg)

Classe sociale privilégiée qui a pris la suite de la noblesse, sa concurrente, dans l'exploitation et l'oppression du peuple. Jadis comme aujourd'hui, le qualificatif de bourgeois désignait non pas tous les habitants d'une ville (bourg), mais ceux d'entre eux, seulement, qui pouvaient prendre part à l'administration de la cité. La bourgeoisie était l'ensemble des bourgeois. Son origine parait avoir été dans le groupement de marchands qui se formèrent en sociétés au moyen-âge et dominèrent ou gouvernèrent de nombreuses villes. On appelait, au moyen-âge, villes de bourgeoisie celles qui, sans avoir de droits souverains, étaient parvenues à limiter d'une manière précise les droits seigneuriaux. Enfin, le droit de bourgeoisie royale conférait à son titulaire le privilège de ne relever judiciairement que du roi seul et de ses officiers, quelle que fût la situation de la, ville ou il résidât. —

La bourgeoisie, longtemps courbée sous le joug de l'aristocratie seigneuriale, n'arriva à s'en libérer qu'avec l'aide du peuple qui lui prêta sans compter le secours de ses enfants. La bourgeoisie, hypocrite et mielleuse, fit miroiter aux yeux des travailleurs la fin de leur servitude ; elle leur dénonça les iniquités dont ils étaient les victimes et parvint à éveiller leur indignation. Par la suite, tandis que le peuple, confiant et sans arrière-pensée, donnait son sang pour des révolutions, elle profita du moment pour asseoir et affermir son pouvoir qui ne tarda pas à être aussi despotique que le pouvoir de la noblesse. De toutes les belles promesses faites à la classe laborieuse, aucune ne fut tenue. Le peuple, une fois encore, avait été dupé par de criminels aigrefins et s'était-donné de nouveaux maîtres. Maintenant, la bourgeoisie règne avec insolence sur le monde entier, alors que les travailleurs restent courbés sur leur tâche ingrate. Propriétaire de tous les biens des nations, la classe bourgeoise peut exploiter à son gré et imposer sa loi arrogante. Sans scrupules et sans pitié, elle n'hésite pas à écraser les hommes libres qui se refusent à subir son arbitraire. N'ayant pour idéal que l'argent, elle ne craint pas de déchaîner des guerres, de susciter des catastrophes si ces guerres et ces catastrophes peuvent être utiles à sa soif de spéculation jouisseuse, elle se plaît à satisfaire ses vices multiples et entretient et développe les chancres sociaux : ignorance, alcoolisme, prostitution, jeu, etc... Ivre de sa puissance, elle est arrivée à un degré d'abjection que n'avait pas connu la noblesse elle-même. Toutefois, le peuple, depuis un demi-siècle surtout, a pu voir suffisamment clair pour ne plus supporter longtemps la tragique mascarade que son aveuglement a tolérée jusqu'à ce jour. Les esprits s'indignent ou s'émeuvent. Et lorsque la colère populaire éclatera, la bourgeoisie sera balayée comme fut balayée la noblesse. Mais, cette fois, le peuple, instruit par de cruelles expériences, ne se laissera plus voler le fruit de son sacrifice. Ayant fait la révolution lui-même, c'est lui même, et sans le secours intéressé d'aucun politicien, qui bâtira un monde entièrement nouveau. S'il veut conquérir — enfin — la liberté positive à laquelle il aspire, il sera indispensable qu'il brise l'État, source fatale de domination et qu'il rende ainsi impossible la restauration d'un pouvoir gouvernemental quelconque. S'il a le malheur de laisser une dictature — quelle qu'elle soit succéder à la dictature bourgeoise, il perdra immanquablement le fruit de la Révolution qu'il aura faite et payée de son sang.

- Georges VIDAL.

BOURGEOISIE

Qualité de bourgeois ; privilège, droit des bourgeois, classe possédante ; qui fait travailler ; qui possède. On nommait autrefois : bourgeoisie, le territoire même dont les habitants, sous le titre de bourgeois, possédaient des privilèges en commun ; et la redevance annuelle dont les bourgeois étaient chargés pour le prix de ces privilèges. Bourgeoisie désignait la classe des habitants des villes, des bourgs, par opposition à la classe des habitants de la campagne ; puis la classe des roturiers par opposition à la classe des nobles.

Droit accordé aux habitants d'un lieu, ou à ceux qui leur étaient associés, de jouir, à certaines conditions, de privilèges communs. La bourgeoisie ne pouvait être accordée qu'à des personnes libres. Si on voulait l'accorder à des serfs, on les affranchissait auparavant. L'homme affranchi n'en restait pas moins soumis à la juridiction féodale. Plus tard, la politique royale dispensa de cette condition : on put devenir bourgeois du roi sans relever du seigneur sur les terres duquel on habitait. Ces bourgeois du roi, à plusieurs reprises, apportèrent une aide puissante au roi, contre les seigneurs ; aussi, en 1302, sous Philippe Le Bel, les députés des villes vinrent siéger à côté de la noblesse et du clergé. La bourgeoisie prit une telle importance, tant par ses organisations que sa fortune que, lors des guerres avec l'Angleterre, ce sont des bourgeois qui servirent d'otages, et non point les nobles ou le clergé. La différence était grande pourtant, entre les bourgeois et les nobles ; ceux-ci ne payaient pas d'impôts ; aussi, lorsque, aux États Généraux de Tours, en 1484, les bourgeois demandèrent l'impôt pour tous, un député de la noblesse put leur répondre : « Personne n'ignore qu'elle est la division des États et des membres de la nation. Par cette division, il est donné au clergé de prier pour les autres, de conseiller, de prêcher ; à la noblesse de les protéger par les armes et aux tiers-État de nourrir et d'entretenir les nobles et les gens d'église, au moyen des impôts et de l'agriculture. » L'importance de la bourgeoisie alla *crescendo* jusqu'au XVIIIe siècle, jusqu'au jour où elle se sentit assez forte pour prendre le pouvoir.

Voici comment Agathon de Potter explique, d'après Collins, l'évolution de la bourgeoisie.

« L'aliénation du sol à une ou plusieurs familles commence aussitôt après la fin de l'état nomade. Ce sol se trouve toujours transmis héréditairement. Les familles qui se sont ainsi emparées du sol à l'exclusion des autres, n'ont pu le faire que par ce qu'elles avaient d'une manière quelconque, l'intelligence plus-développée. Il est facile de voir que, dès ce moment, ces familles peuvent : 1° Monopoliser les développements de l'intelligence, à l'aide de leurs propriétés ; 2° acquérir le pouvoir et la propriété, au moyen des développements de leur intelligence. Au début de la forme sociale actuelle, — il s'agit de la forme relative à l'appropriation individuelle du sol, — le monopole des développements de l'intelligence et celui de la propriété se trouvent donc réunis dans la même classe, qui devient ensuite caste par le fait de la transmission héréditaire de ces mêmes monopoles. Cette caste se compose ainsi de despotes complets, de despotes tant sous le rapport de l'intelligence que sous celui de la propriété de nobles enfin ; et la féodalité, c'est la forme sociale dans laquelle il y a une caste semblable, exclusivement relative à la propriété du sol. Dans toute société féodale, il y a donc une caste monopolisant au profit des siens le pouvoir et la propriété, composée de nobles; et une caste constituée par les esclaves ou le peuple. Mais il en naît bientôt une troisième, formée par ceux qui possèdent de la propriété, indépendamment du pouvoir. Les nobles, par devoir, dédaignent tout travail manuel. « Qu'aucun citoyen, dit Platon, ni même le serviteur d'aucun citoyen, n'exerce de profession mécanique. Le citoyen a une occupation qui exige de lui beaucoup d'étude et d'exercice : c'est de travailler à mettre, et à conserver le bon ordre dans l'État. » Or, il y a du travail manuel, mécanique, dans l'exploitation de la caste du peuple. Les nobles sont donc obligés de confier ce travail à des esclaves, auxquels ils transmettent un certain degré de pouvoir. Ils choisissent naturellement pour cet emploi ceux dont l'intelligence est le mieux développée; ils développent même parfois expressément l'intelligence de quelques-uns d'entre eux, afin de pouvoir s'en faire mieux aider dans l'exploitation des masses. Ces esclaves, auxquels est ainsi déléguée une certaine autorité, deviennent dès lors des affranchis. Les affranchis, par le travail et l'industrie que la caste privilégiée leur abandonne comme ignobles, amassent, nécessairement, presque toute la richesse mobilière productive; d'autant plus que la propriété territoriale leur est interdite autant que possible. Par la seule force de cet état de choses, les affranchis deviennent de plus en plus nombreux. Lorsque leur nombre les a rendus redoutables pour les nobles, contre lesquels ils pourraient soulever le peuple à l'aide de l'action plus directe et plus immédiate qu'ils exercent sur lui, il faut que la caste des nobles, pour engager les affranchis à continuer à leur profit commun, le système d'oppression établi, les admette au partage des bénéfices du despotisme. C'est alors que les affranchis privilégiés prennent le nom de bourgeois et deviennent caste politique. La propriété bourgeoise se transmet, non par droit de primogéniture, mais par simple hérédité, avec faculté d'aliéner. Or, par suite de ces deux conditions, il arrive nécessairement qu'une partie des affranchis se trouve privée de propriété. Et ainsi il s'établit, parmi eux, deux divisions plus ou moins tranchées : l'une de propriétaires, l'autre de prolétaires. Mais les bourgeois ne se contentent bientôt plus de partager les bénéfices de l'exploitation avec la classe supérieure ; ils veulent tout avoir. Pour atteindre ce but, ils soulèvent, au moyen de sophismes, la masse des exploités contre les nobles et le clergé, et parviennent ainsi à les renverser. Il suffit, pour ôter toute influence sociale à la noblesse, de lui enlever le privilège de la propriété foncière, et d'abolir l'hérédité par primogéniture quand elle existe. Les bourgeois, autrefois classe moyenne, tout à la fois exploitante et exploitée, sont devenus classe supérieure ou exploitante. Autrefois il y avait trois classes, il n'y en a dès lors plus que deux. Le gouvernement nobiliaire a fait place au gouvernement bourgeois. » (Colins, Science sociale, Tome II, pages 249 et suiv.).

Parvenue à ses fins en 1789, la bourgeoisie ne fut réellement maîtresse de ses destinées qu'en 1830, après les « trois glorieuses ».

Pendant quelques années, premiers dans les écoles, novateurs dans les sciences, les bourgeois, intelligents, firent faire un grand pas au progrès ; mais le pouvoir les grisa, les affola ; le second empire ouvrit l'ère de la décadence. Les théories bourgeoises portent en elles mêmes leur destruction et l'heure de la classe prolétarienne

va sonner. Le bourgeois est aujourd'hui : un être borné, sans idéal, infect à force de bassesse. C'est de lui que, pour le bien définir, Th. Gautier a dit : « J'appelle bourgeois celui qui pense bassement ».

— A. LAPEYRE.

BOURREAU

n. m.

Le bourreau est l'homme chargé de mettre à exécution les peines corporelles prononcées par une cour criminelle, notamment la peine de mort. Par extension, on désigne également sous ce nom tout homme qui se plaît à exercer sur ses semblables une cruauté matérielle ou morale. Par exemple, sont de véritables bourreaux les misérables gardes-chiourmes qui, soit à Biribi, soit au bagne, profitent de leur poste pour martyriser des détenus impuissants. Sont aussi des bourreaux — et non les moins criminels — les généraux et gouvernants qui envoient à la mort, pour satisfaire leurs ambitions personnelles, d'infortunés soldats que l'on a abrutis par de pompeuses proclamations. — Notons quelques détails sur le bourreau en tant qu'exécuteur officiel : ni chez les Hébreux, ni chez les Grecs, la fonction d'exécuteur des condamnés n'apparaît comme une institution légale. A Rome même, les licteurs étaient chargés d'exécuter les sentences capitales. En France, il faut arriver au XIIIe siècle pour trouver dans chaque baillage un individu chargé de fouetter, marquer, pendre, décapiter, rouer et brûler au nom de la loi. C'était l'exécuteur de haute justice, qui percevait, comme émoluments, une foule de droits sur les denrées. En 1720, ces droits furent remplacés par un traitement de 16.000 livres. En 1793, la Convention établit dans chaque département un exécuteur payé par l'Etat. Louis-Philippe en réduisit le nombre. Sous le Second Empire, il n'y en eut plus qu'un par cour d'appel. En 1870, il n'y en eut plus que trois pour la France, la Corse et l'Algérie. Celui de Corse a, depuis, été supprimé. Ainsi la « civilisation » en est arrivée à posséder un ou plusieurs assassins officiels, alors que l'antiquité n'en avait pas...

BOURSE (La)

n. f.

Il y a deux sortes de Bourses : les Bourses des valeurs et les Bourses de Commerce.

1° BOURSE DES VALEURS.

La Bourse des valeurs est le lieu où s'opèrent les négociations, les transactions les spéculations qui déterminent les cours des changes des marchandises, des assurances, du fret, des transports, des effets publics ou privés.

La Bourse des valeurs est placée sous le contrôle des Agents de Change, réunis en Compagnie. La Compagnie des Agents de Change désigne un Syndic qui la représente et est responsable de la bonne tenue de la Bourse.

Seuls, les Agents de change ont le droit de négocier les achats et ventes sur le marché officiel ou parquet. Pendant la durée de la Bourse, chaque jour, sauf les jours fériés, les Agents de change se tiennent au Parquet, d'où ils dominent la Bourse. Le cercle absolument fermé qu'ils forment ainsi entre eux s'appelle la *corbeille*. C'est le marché officiel.

Dans d'autres locaux de la Bourse, se tient le marché libre, où opèrent les coulissiers, banquiers, remisiers, intermédiaires et changeurs.

Les valeurs qui se négocient à la Bourse sont ou non inscrites à la *Cote Officielle* ou *Bulletin des Cours*, dans des conditions variables, selon qu'il s'agit de valeurs nationales ou étrangères. L'inscription à la Cote est très importante. Seules, ou à peu près, les valeurs classées, solides y figurent. Une valeur non inscrite est généralement considérée comme un titre peu sérieux, peu solide, sur lequel il est bon de réfléchir avant de l'acheter (ce qui, bien entendu, ne signifie pas que les valeurs cotées soient sérieuses, solides ou de tout repos).

Les opérations qui s'effectuent en Bourse sont de deux sortes : le terme et le comptant.

Les opérations à terme constituent le marché fermé. Celles qui se font à primes sont traitées au marché à primes.

Opérations à terme ou au comptant. — C'est-à-dire que ces opérations ont lieu avec ou sans stipulation de délai, suivant qu'il s'agit de terme ou de comptant, tant pour le payement que pour la remise des titres.

Opérations à terme. — Dans les opérations à terme, l'une des parties conserve le droit de se dégager du marché conclu, en payant un prix convenu, appelé prime. Dans les marchés fermés, la perte peut être sans limite. L'acheteur évite cette perte possible en renonçant à l'opération engagée. Sous réserve de versement d'un dédit appelé « prime ». — Ce droit n'appartient qu'à l'acheteur seul. — Le vendeur ne peut limiter sa perte, à moins de se faire lui-même acheteur de « primes » d'une valeur égale. Une prime est d'autant plus élevée que la date de réalisation du contrat est moins rapprochée.

Les opérations à terme ne sont réalisées qu'à une date ultérieure fixée par les parties et à l'avance. La réalisation prend le nom de liquidation.

Aux dates fixées pour les échéances, vendeurs et acheteurs doivent remplir leurs obligations réciproques ou convenir d'accord d'un nouveau délai de réalisation. Ce nouveau délai, qui fait l'objet d'une convention qui proroge l'ancienne prend le nom de report. Il prend le nom de déport si l'opération est payée par le vendeur. Si, au contraire, c'est l'acheteur qui sollicite le délai, il conserve le nom de report.

Report et déport donnent lieu à des opérations assez compliquées. Le report se produit lorsque les acheteurs ne pouvant payer les titres achetés sont plus nombreux que les vendeurs ne pouvant livrer les titres vendus. Le second cas, le déport, est l'inverse du précédent. De cette façon, acheteurs et vendeurs se font ce qu'on appelle « la contrepartie » pour le plus grand nombre de transactions engagées. Il ne reste alors qu'un solde à la charge du vendeur ou de l'acheteur pour la réalisation duquel les intermédiaires s'adressent à des tiers qui s'occupent de ce genre de placement particulier. Cette opération constitue une espèce de prêt sur titres.

Les autres opérations de Bourse sont le cours (titres et monnaies), la vente à découvert, la spéculation, l'arbitrage, l'agio, l'agiotage, le change, le pair, vente et achat des devises.

Cours. - La constatation officielle du cours s'opère au moyen de l'établissement d'un Bulletin officiel de la Bourse, qui prend le nota de cote, quand il s'agit de fonds publics (ou de prix courant lorsqu'il s'agit de marchandises : Bourses de Commerce).

Les cours varient selon que les opérations sont faites au comptant ou à terme.

Le premier cours n'est rendu public qu'après la fermeture de la Bourse. En fait, il est toujours connu pour permettre la spéculation. Le dernier cours, qui est plutôt conventionnel, est déterminé par la Chambre des Agents de change.

On obtient le cours moyen — qui sert pour les opérations qui se feront jusqu'au premier cours du lendemain — en totalisant le premier et le dernier cours et en divisant la somme par deux.

Il y a aussi le cours de compensation qui est fictif. Il sert de base de règlement entre acheteurs et vendeurs qui continuent leur opération d'une liquidation sur l'autre en se faisant reporter. Il clôt le compte de Liquidation écoulé et fixe le point de départ de la nouvelle liquidation.

Vente à découvert. — Vente de valeurs qu'on ne possède pas au moment de la vente et qu'on espère acquérir pour la date de livraison. Souvent ces opérations, non réalisées, donnent lieu à contestations et procès.

Spéculation et arbitrage. — La spéculation est une opération qui a pour but de faire monter ou baisser exagérément le cours des valeurs ou des marchandises pour s'en débarrasser ou les acquérir avec profit.

L'arbitrage est une opération par laquelle un banquier ou un commerçant cherche à utiliser les écarts de prix sur une même marchandise ou une même valeur sur des marchés différents. L'arbitrage peut également s'appliquer aux effets de commerce, aux monnaies et métaux précieux, aux diamants, etc...

Supposons que le papier, par exemple, soit bon marché à Paris et qu'il ne soit que bon marché relatif à Berlin ou à Amsterdam : le banquier pourra acheter des effets de commerce sur Berlin ou Amsterdam et il achète sur ces places du papier qu'il revendra à Paris, il fera baisser le papier sur l'une des deux places. Les arbitrages prennent encore la forme d'opérations à terme sur marchandises. Pour les céréales, café, coton, etc., le commerce y recourt chaque jour.

Agio. Agiotage. — L'agio est la différence qui existe entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies. C'est aussi le bénéfice qui résulte de l'échange des valeurs. On donne le nom d'agio à la spéculation sur les effets publics.

L'agiotage. — Contrairement à la spéculation, qui est considérée comme une opération régulière, l'agiotage est un pari où les joueurs trichent s'ils le peuvent. On traite généralement à terme avec l'espoir de ne pas prendre livraison des valeurs ou marchandises achetées ou avec l'intention de ne pas vendre ce qu'on a rendu et qu'on ne possède souvent pas.

Change. — Le change dépend au mouvement des affaires entre les principales places de commerce, c'est-à-dire de l'offre et de la demande du papier. Les variations des cours du change donnent naissance à l'arbitrage.

Pour se rendre compte de la valeur du change public chaque jour, il faut connaître le pair, qui indique la valeur des étalons monétaires de chaque pays, par rapport à la valeur de l'étalon du pays où on se trouve.

Il y a deux sortes de change : le change manuel ou local, qui se fait de la main à la main, sur une même place, à la même heure, et le change tiré, qui s'opère par lettre de change.

En dehors des Agents de change qui opèrent au marché officiel, fermé, il y a les coulissiers, changeurs, qui effectuent des opérations sur le marché libre. Ils emploient eux-mêmes des courtiers et remisiers qui servent d'intermédiaires entre eux et les clients.

2° BOURSES DE COMMERCE.

Les Bourses de Commerce sont le lieu où se traitent : la vente des matières métalliques, la vente des marchandises de toutes sortes, les assurances maritimes, les effets publics.

Ces opérations peuvent être classées en deux grandes catégories : les négociations sur les marchandises et les négociations sur effets publics. Il convient donc de distinguer entre les Bourses de marchandises et les Bourses d'effets publics.

Dans les Bourses de marchandises, les intermédiaires qui servent à la conclusion des marchés sont des courtiers. Ils jouent un rôle analogue à celui des Agents de change. Ils n'agissent toutefois pas pour le compte des clients, ils se bornent à prêter leur entremise, à mettre en relations acheteurs et vendeurs. Les résultats des opérations faites dans ces Bourses, le caractère des demandes et des offres, déterminent le cours des marchandises.

* * *

De même que la Bourse des valeurs permet toutes sortes de transactions plus ou moins licites, la Bourse de Commerce permet des opérations de spéculation qui ont souvent de redoutables conséquences économiques.

Ce sont ces organismes qui, pour l'achat à terme, permettent aux spéculateurs de stocker et de réaliser sur le dos du public des bénéfices scandaleux. Tantôt, ils provoquent la raréfaction, tantôt ils jettent sur le marché des quantités énormes de marchandise, ce qui provoque des crises de prix dont le consommateur fait tous les frais.

A plusieurs reprises, notamment à Paris, le gouvernement ordonna la fermeture de la Bourse de Commerce, véritable officine d'agiotage au lieu d'être un régulateur des cours sur des bases raisonnables correspondant aux disponibilités et aux besoins en marchandises.

La Bourse des valeurs et la Bourse de Commerce sont à la vérité entre les mains des banquiers. Ce sont eux qui dirigent ici et là, ouvertement ou non, les opérations non pas dans l'intérêt public, mais dans leur intérêt propre, ce qui est tout différent, comme chacun sait.

Si les Coopératives de production et de consommation étaient plus nombreuses et pouvaient jouer leur rôle, les Bourses de Commerce auraient vécu. Banques et Bourses sont les piliers du régime actuel. C'est là que réside la véritable puissance. Pour les atteindre, les faire disparaître, il faut s'en prendre au régime lui-même.

Ce ne sera fait qu'après la prise des moyens de production et d'échange par les travailleurs.

Pierre Besnard

BOURSE DU TRAVAIL

La Bourse du Travail est un organisme ouvrier qui groupe dans son sein tous les Syndicats d'une même localité et coordonne leur action sociale. Elle a pour but, dans le cadre actuel, d'unifier les revendications des travailleurs des diverses professions et de tenter de les faire aboutir ; d'étudier et de propager l'action du syndicalisme dans les centres industriels et agricoles ; de réunir les éléments statistiques de la production-, des salaires, des besoins, d'opérer le placement gratuit des travailleurs des deux sexes ; de leur permettre de se rendre d'une localité à une autre par le versement du secours de route (Viaticum).

Historique. Pour étudier sérieusement l'histoire des Bourses du Travail, il est nécessaire de remonter assez loin en arrière, d'examiner le mouvement ouvrier français à la suite de la guerre de 1870–71.

Comme chacun sait, la 1ère Internationale fut, pour des raisons multiples, dont quelques-unes, pour ne pas dire toutes, se retrouveront en 1914, impuissante à arrêter le déclenchement de la guerre franco-allemande. La séparation du Conseil général de l'Internationale, la dispersion de ses membres, eurent une profonde répercussion sur le mouvement ouvrier de tous les pays.

En France, le mouvement syndical se trouve, après la guerre, complètement démantelé. Il surgit cependant à nouveau dès 1872. A cette époque, se constitua le Cercle de l'Union ouvrière, qui avait pour but de relier solidairement les syndicats ouvriers et de faire contrepoids à l'Union nationale du Commerce et de l'Industrie, organisation patronale qui s'était, elle aussi, reformée aussitôt après la guerre. Barberet fut l'initiateur de ce Cercle de l'Union ouvrière.

Quoiqu'il se gardât bien de formuler des buts et moyens révolutionnaires, bien qu'il s'appliquât, au contraire, à mettre en évidence son action d'entente entre le patronat et le salariat, il n'en fut pas moins déclaré hors la loi et dissout en 1873. Malgré cette dissolution, il continua son action, en l'accentuant du fait de la persécution dont il était l'objet, et on rapporte qu'en 1875, il comptait 135 syndicats, dont un grand nombre étaient importants.

Après le Congrès de Bologne et le départ pour Philadelphie de la délégation ouvrière, il fut proposé de réunir à Paris, les travailleurs de Paris et de province afin de mettre debout un programme socialiste commun. Cette proposition souleva l'enthousiasme des travailleurs. Le Congrès se tint à Paris, le 2 octobre 1876, Salle des Ecoles, rue d'Arras. Y participèrent :Chausse, Chabert, Isidore Finance, V. Delahaye, Simon, Soëns, Barberet, Narcisse Paillot, Aimé Lamy, Jeltesse. La majeure partie était composée de coopérateurs et de mutualistes. On y remarquait cependant quelques collectivistes et anarchistes.

Le caractère du rapport d'ouverture suffira à montrer l'esprit qui animait les congressistes. Il disait « Ce que nous voulons, c'est faire que l'ouvrier laborieux ne manque jamais d'ouvrage, c'est que le prix du travail soit véritablement rémunérateur, c'est que l'ouvrier ait le moyen de s'assurer contre le chômage, la maladie et la vieillesse... Nous avons voulu également, ajoutaient les rapporteurs, avec le Congrès, montrer à nos gouvernants, à nos classes dirigeantes qui se disputent et se battent pour s'emparer du gouvernement et s'y maintenir, qu'il y a dans le pays une fraction énorme de la population qui souffre, qui a besoin de réformes et dont on ne s'occupe pas assez.

« Nous avons voulu que le Congrès fût exclusivement ouvrier et chacun a compris de suite nos raisons. Il ne faut pas l'oublier : tous les systèmes, toutes les utopies qu'on a reprochés aux travailleurs ne sont jamais venus d'eux ; tous émanaient des bourgeois bien intentionnés sans doute, mais qui allaient chercher les remèdes à nos maux dans des idées et des élucubrations, au lieu de prendre conseil de nos besoins et de la réalité. Si nous n'avions pas décidé, comme mesure indispensable, qu'il fallait être ouvrier pour parler et voter dans le Congrès, nous aurions vu la répétition de ce qui s'est passé à une autre époque, c'est-à-dire des faiseurs de systèmes bourgeois qui seraient venus gêner nos débats et leur imposer un caractère que nous avons toujours repoussé. Il faut qu'on sache bien que l'intention des travailleurs n'est pas de vouloir améliorer leur sort en dépouillant les autres. Ils veulent que les économistes qui ne se préoccupent que des produits et pour lesquels l'homme n'est rien, considèrent également l'homme en même temps que le produit ; ils attendent de la nouvelle Science économique toutes les améliorations qui consistent dans la solution de la question sociale. »

A côté de bonne choses incontestables, que d'inexactitudes renferme ce document qui montre bien que le Cercle de l'Union ouvrière cherchait sa voie. Sa défiance envers la 1ère Internationale y éclate également et si on ne peut dire que les 360 délégués étaient unanimement de cet avis, on n'en reste pas moins confondu lorsqu'on apprend que des hommes comme Varlin, de Paëpe, Emile Aubry, Albert Richard, Dupont, furent placés par le Congrès sur le même pied d'égalité que des politiciens comme Louis Blanc, alors qu'ils avaient professé et répandu les doctrines de l'Internationale.

Celle-ci n'en marqua pas moins fortement le Congrès de son empreinte. Sur la première question, le Congrès préconisa l'application du principe : A travail égal, salaire égal. Il recommanda la formation de syndicats féminins et demanda la réduction légale du travail d 8 heures sans diminution de salaires.

Il se dressa, par contre, contre la coopération dont il déclara l'action utopique et dangereuse. Il s'éleva contre les sociétés de secours mutuels qui ne donnent aucun moyen d'amener l'extinction du salariat, proclama-t-il. Il ajouta que ces sociétés sanctionnaient l'existence du salariat, et que ce qui devrait absorber ses pensées et ses actions, c'est d'ouvrir un débouché, en vue de notre émancipation économique. Il demanda enfin l'institution de caisses de retraites soustraites à la tutelle de l'État. J'avoue que toutes ces choses, malgré quelques graves erreurs d'appréciations, me trouvent moins sévère à l'égard de ce Congrès que ne se montra Fernand Pelloutier, dans son Histoire des Bourses du Travail.

Le Congrès eut encore à se prononcer sur un projet de loi déposé par Lockroy qui avait pour but de réglementer très sévèrement le fonctionnement des Chambres syndicales et de leur imposer des formalités draconiennes. Non seulement le Congrès n'accepta pas ce projet, mais il en demanda le retrait à l'Assemblée Nationale.

Aussitôt la fin du Congrès, une Commission de 62 membres fut nommée par les syndicats parisiens pour solutionner la question des Chambres syndicales. Elle se mit immédiatement à l'oeuvre et tenta de reconstituer le Cercle de l'Union syndicale ouvrière. Le gouvernement s'y opposa. Après avoir tenté d'opposer un texte au projet Lockroy, qui fut d'ailleurs repoussé par les Chambres, il fut décidé de rester dans le statu quo, c'est-à-dire de se tenir en marge de la loi. Il en fut ainsi jusqu'en 1878, au Congrès de Lyon où se tint un second Congrès ouvrier. Il eut une très grande importance. Déjà, la lutte était ouverte entre les socialistes révolutionnaires et les syndicalistes de cette époque. En relisant le discours prononcé par Ballivet, des Mécaniciens de Lyon, on croirait presque que c'est hier que ces choses se passaient.

Je ne résiste pas su désir de rappeler ici la partie la plus importante de ce discours. Ballivet fut, lui-même, un précurseur de Pelloutier. Ecoutons-le ;

« Pour nous, la question doit être posée en ces termes : Y a-t-il avantage ou inconvénient à ce que le prolétariat se faste représenter dans nos assemblées législatives ? A cette question, nous répondons nettement : le prolétariat ne retirerait de cette représentation que des avantages illusoires, que des succès de pure apparence, et cette représentation entraînerait pour lui d'assez graves inconvénients. Parmi les socialistes qui se prononcent pour la représentation directe du prolétariat au Parlement..., les plus illusionnés espèrent arriver à conquérir légalement la majorité dans les assemblées politiques. Une fois la main au gouvernail, ils comptent faire fonctionner au profit des ouvriers, tout ce mécanisme gouvernemental qui, jusqu'à ce jour, a fonctionné constamment contre eux. Quelques-uns ont des espérances plus modestes. Ils aspirent seulement à faire pénétrer dans les assemblées une minorité assez forte de députés ouvriers pour arracher à la majorité bourgeoise une amélioration matérielle dans la situation du travailleur, tantôt de nouveaux droits politiques qui lui permettent de poursuivre l'œuvre de son émancipation avec plus de chance de succès. Les plus expérimentés, les socialistes allemands, par exemple, ne croient plus à la conquête du pouvoir par voie électorale.

» En admettant cette tactique (la candidature ouvrière), ils ont en vue seulement un but de propagande et d'organisation. Nous allons réfuter, les uns après les autres, les arguments de ces diverses catégories de partisans de la représentation directe du prolétariat au Parlement. Est-ce en France que l'on peut se bercer de cette illusion folle : la bourgeoisie assister les bras croisés, dans le plus grand respect de la légalité, à son expropriation légale. Le jour où les travailleurs feront mine de toucher à ses privilèges économiques, il n'y aura pas de loi qu'elle ne viole, de suffrage qu'elle ne fausse, de prisons qu'elle n'ouvre, de proscription qu'elle n'organise, de fusillades qu'elle ne prépare.

» L'espoir que forment d'autres socialistes de faire pénétrer dans les assemblées législatives une minorité de députés ouvriers assez forte pour arracher à la majorité quelques concessions, est aussi illusoire : Cette minorité,

par cela même qu'elle est minorité, ne pourra rien par elle-même. Elle sera naturellement entraînée à contracter des alliances avec les fractions bourgeoises du Parlement. Certaines réformes politiques, direz-vous cependant, telles que la liberté de réunion et la liberté d'association, peuvent hâter notre émancipation, et si les députés que nous envoyons au Parlement n'obtenaient que ces deux réformes, il vaudrait déjà la peine de les y avoir envoyés. Mais y a-t-il vraiment nécessité d'envoyer des nôtres pour obtenir ces libertés? La bourgeoisie républicaine n'a-t-elle pas autant d'intérêt à nous les donner que nous en avons à les demander? Ce qui est une arme dans ses mains devient entre les nôtres un instrument inutile (dès cette époque Ballivet avait déjà pressenti l'oeuvre de Waldeck Rousseau). Liberté de la presse. Mais que nous importe à nous, d'avoir le droit de faire une chose si nous n'en n'avons pas les moyens. Liberté d'association! Pour entendre les débiteurs de belles phrases que la Bourgeoisie nous envoie. Liberté d'association! Associez la misère à la misère; total : misère. Ces libertés-là, citoyens, seront les conséquences et non la cause de notre émancipation.

- » Ceux-là qui, parmi les socialistes connaissent assez la bourgeoisie pour savoir qu'on ne lui arrachera aucune réforme par la voie légale, mettent en avant a ce raisonnement : La participation des ouvriers aux élections nous permet un excellent moyen de propagande.
- » Eh bien! Nous prétendons que la représentation directe ne fournit pas aux ouvriers un bon moyen de propagande et que, si elle les conduit à la formation d'un parti nombreux, elle les conduit à un parti sans organisation et sans force réelle. Quand on parle de propagande, il faut se demander ordinairement deux choses : d'abord quels sont les principes qu'on veut propager, ensuite si le moyen choisi est très efficace pour cela. Ne savons-nous pas que, la cause véritable de notre misère est l'accumulation, dans quelques mains, de toute la richesse sociale..., et ne voulons-nous pas mettre fin à cet état de choses en remplaçant le mode individuel d'appropriation par le" mode collectif? Ne savons-nous pas, en outre, que ce qui maintient cette injustice économique c'est l'organisation politique centralisée, autrement dit l'État, et ne devons-nous pas être anti-autoritaires et anti-étatistes?
- » Les deux principes qu'il faut donc propager sont les principes de la propriété collective et celui de la négation de l'État. Eh bien! pendant une période électorale, on ne souffle pas un mot de tout cela. Il faut avant tout faire passer son candidat, Aussi, que voit-on dans les programmes électoraux? la boursouflure de la forme et le peu de radicalisme du fond.
- » Mais, dira-t-on, une fois élu, le député ouvrier développera son programme dans le retentissement de la tribune française et, tiré à plusieurs mille par tous les journaux, ce programme sera profondément répandu. Nouvelle erreur! Quand un député ouvrier paraîtra à la tribune, il y sera accueilli par des huées, des interruptions et la musique des couteaux à papier. Les journaux, dites-vous, reproduiront sa harangue? Oui, tous les journaux de la bourgeoisie la falsifieront, en feront circuler la caricature; seuls, les journaux socialistes, s'il en existe, inséreront le discours tel quel, et alors ce discours d'un député, dont l'élection a coûté des milliers de francs aux pauvres bourses ouvrières, jouera ni plus ni moins le rôle d'un article ordinaire que l'on eût pu rédiger et imprimer à bien meilleur compte et sans tant de fracas.
- » J'admets, qu'en montrant le moins possible de rouge dans notre programme, nous arrivions, en France comme en Allemagne, à constituer un parti nombreux ; le jour où nous deviendrons dangereux aux yeux de la bourgeoisie, ce jour de l'intervention brutale, violente, illégale de la bourgeoisie, ce parti nombreux sera-t-il aussi un parti fort, capable de résister?

Eh bien! Non, disons-le franchement. Quand un instrument a été fabriqué pour une besogne, il ne faut pas lui en demander une autre. Ce parti, constitué en vue de l'action électorale, n'aura que des rouages électoraux, ses soldats seront des électeurs, ses chefs des avocats. Il pourra sortir de son sein des héros, des martyrs, des Baudin qui sauront mourir pour ce droit; mais ce parti, armée toute pacifique" et légale, n'aura pas l'organisation qu'il lui faut pour résister aux violences des armées de coups d'État » .

Ce discours, qui contient tant de griefs d'aujourd'hui contre l'électoralisme, le pouvoir politique, l'État, le rôle des Partis, fit une telle impression sur le Congrès que les leaders syndicaux prirent peur et interdirent la répétition de telles paroles.

La résolution que Ballivet présenta, en accord avec Dupire, fut rejetée, mais la route était tracée vers l'autonomie et l'indépendance du mouvement syndical, la naissance de la Fédération des Bourses datent de ce jour-là où Ballivet assigna au syndicalisme sa vraie mission sociale.

L'année suivante, en 1879 ; le Congrès des Syndicats se tint à Marseille. Ce Congrès fut marqué par une forte offensive socialiste, du reste frappée de stupeur en relisant le programme qui fut révisé à cette occasion par Jules Guesde et Paul Lafargue. Il n'y est question que de l'égalité. En outre ; les adeptes n'avaient nulle action à effectuer pour aboutir. Ils n'avaient qu'à attendre tout de leurs députés. Il n'en est d'ailleurs guère autrement aujourd'hui. Il fallait, disait Guesde, organiser, le Prolétariat en parti politique distinct et conquérir la majorité du Parlement. Vieille rengaine de quarante-huit! En attendant, quelques « lois sociales », le gouvernement réduisit à néant l'action du Parti socialiste auquel, d'ailleurs, les ouvriers n'adhérèrent pas.

Pendant ce temps, les diverses fractions socialistes se divisaient jusqu'à l'émiettement et c'est condamnées à l'impuissance qu'elles tinrent le Congrès de Saint-Étienne, en 1882.

Les syndicalistes socialistes, qui avaient divorcé avec les Pouvoirs publics, en 1876, rompirent avec les syndicats légalistes et « barbaristes ».

C'est alors que se dessine la deuxième phase de l'évolution du syndicat socialiste. Un programme nettement ouvrier fut élaboré sur le principe de l'opposition des classes.

En 1886, les syndicats sentirent le besoin de se fédérer pour se développer et agir avec succès. Pourtant, en dépit d'affirmations déjà anciennes, la Fédération des Syndicats fut, à ses débuts, une machine de guerre entre les mains du Parti ouvrier français. Son programme, son action s'en ressentirent et bientôt il apparut que les dirigeants de la Fédération voulaient .surtout faire entrer dans le « Parti » l'armée réellement ouvrière.

Les attributions de la Fédération ne furent pas précisées. Les trois Commissions qui la composaient propagande, publication d'un bulletin mensuel, statistique, ne firent aucun travail utile. La Fédération des Syndicats en groupes corporatifs français fut impuissante à créer des relations locales ou régionales entre ses syndicats. Elle resta sans moyens devant une tâche gigantesque. Les Congrès n'introduisirent aucun progrès dans l'ordre de l'organisation sociale de combat; organisés dans la même ville, à la même date que les Congrès du Parti, ils n'avaient pour but, menés par les mêmes leaders, que de donner du lustre à ceux du Parti.

La Fédération était donc vouée à un échec rapide, à une dissolution certaine.

Deux circonstances hâtèrent sa fin : la naissance de la Bourse du Travail de Paris, la constitution de la Fédération des Bourses du Travail de France ; la résolution d'action directe et de grève générale du Congrès de Tours (4 septembre 1892).

En effet, l'année même que se constitua la Fédération des Syndicats, la Bourse du Travail de Paris naissait, le 5 novembre 1886, sur la proposition de Mesureur.

Bientôt, d'autres Bourses surgirent à : Béziers, Montpellier, Cette, Lyon, Marseille, Saint-Étienne, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Toulon, Cholet.

Cette formation des Bourses du Travail eut immédiatement pour résultat de nouer entre les organisations ouvrières de solides et permanentes relations, de leur permettre de s'entendre, par une éducation mutuelle dont l'absence avait jusqu'alors été l'insurmontable obstacle à leur développement et à leur efficacité, Grâce à la Bourse, les syndicats pouvaient s'unir, d'abord par professions similaires pour la garde et la défense de leurs intérêts professionnels, comparer avec les ressources particulières de leur industrie, la durée leur labeur, le taux de leur salaire (et si cette durée était excessive et ce taux dérisoire), rechercher la valeur de leur .force productrice; ils pouvaient, en outre, se fédérer sans distinction de métiers pour dégager les données générales du problème économique, étudier le mécanisme des échanges, bref, chercher dans le système social actuel les éléments d'un système nouveau et, en même temps, éviter les efforts incohérents faits jusqu'à ce jour.

Outre le service fondamental du placement ouvriers, toutes ces Bourses possédaient bibliothèques cours professionnels, conférences économiques, scientifiques, techniques.

C'était, en moins de six ans, une véritable révolution qui s'était opérée. Une tâche énorme que ne soupçonnait même pas la Fédération dis Syndicats, avait été accomplie.

L'idée de fédérer les Bourses du Travail devait inévitablement germer, et le Congrès de Saint-Étienne, le 7 février 1892, décida la constitution de la Fédération des Bourses du Travail de France, sur la proposition de la Bourse de Paris.

Il existait, à partir de cet instant, deux organisation corporatives centrales : l'une, la Fédération des Syndicats sans programme bien défini, sans organisation fédérative réelle, machine politique d'un parti, vouée pour toutes raisons à l'impuissance et à l'échec ; l'autre, la Fédération des Bourses du Travail de France possédait, au

contraire, tous les éléments du succès. Outre qu'elle se composait d'unions locales vivantes, elle répondait à un besoin réel. Elle joignait à l'attrait de la nouveauté, l'avantage d'intéresser directement à l'administration et au développement des syndicats tous les syndiqués, de les obliger et de les aider à étudier les grandes questions économiques.

Rapidement les Bourses du Travail édifièrent sur le terrain économique un admirable système. En se communiquant entre elles les résultats obtenus, elles firent naître l'émulation et bientôt, profitant de l'inertie et de l'incapacité de la Fédération des Syndicats, à réaliser son programme économique par le jeu de l'action parlementaire, les associations ouvrières groupées dans la Fédération des Bourses cherchèrent sans trêve un moyen d'action qui, pourvu d'un caractère nettement économique, mit surtout en oeuvre l'énergie ouvrière. Ce moyen fut soumis au Congrès de la Fédération des Syndicats en septembre 1892, à Marseille, par le citoyen Aristide Briand qui commenta le projet de résolution adopté à Tours quelques jours avant, sur la proposition de Fernand Pelloutier. (Voir à ce sujet l'Histoire des Bourses du Travail, pages 116 et 117.)

L'idée de la grève générale comme moyen révolutionnaire était lancée. Malgré le magnifique exposé de Briand, le Congrès de Marseille, loin d'adopter la résolution de Tours, la repoussa, marquant ainsi publiquement et définitivement son désaccord avec les Syndicats. C'était, accentué, le divorce du Parti et des Syndicats. Il osa déclarer que la grève générale était une utopie et s'en tint à son vieux programme de collaboration et d'action parlementaire.

Malgré cette excommunication ex-cathedra, .la grève générale fit son chemin et en 1893, elle fut acclamée su Congrès tenu à Paris, après les incidents qui marquèrent la fermeture de la Bourse du Travail de Paris.

C'était un grave échec pour le Parti ouvrier qui décida de tenir son Congrès de 1894, à Nantes, avant le Congrès des Bourses. Malgré les efforts de Guesde, Lafargue, Delcluze, Salembier, Jean Coulet, Raymond Lavigne, les politiques furent durement défaits. Ce fut la fin de la Fédération des Syndicats.

La Fédération des Bourses restait la seule organisation vraiment vivante. Elle donna naissance à la C.G.T. en 1895, à Limoges.

Les Congrès de Nîmes (1895), Tours (1896), Toulouse (1897), Rennes (1898), Paris (1900), marquèrent le mouvement ascendant des Bourses du Travail et lorsque la fusion se fit en 1902 à Montpellier, il n'y avait plus, en fait qu'une seule organisation. Le Congrès de Paris comptait 57 Bourses et 1065 Syndicats. C'est assez dire l'importance de ce mouvement purement économique, après 14 années d'existence seulement.

* * *

Origine des Bourses du Travail. Politiquement, dit Pelloutier, les Bourses du Travail datent d'un siècle. C'està-dire du jour (2 mars 1790), où un rapport (devenu introuvable), de M. de Corcelles, en agita le projet devant la Constituante, au moment même où Le Chapelier proscrivait les corporations mais mettait, en fait, les syndicats, qu'il sentait venir déjà, hors la loi.

Ce projet fut enterré par le département des Travaux publics.

Il ne revoit le jour qu'en 1845, c'est-à-dire 55 ans après. M. de Molinari, rédacteur en chef du Journal des Économistes, conçut l'idée d'une Bourse ouvrière. Il la définit dans son célèbre ouvrage les Bourses du Travail (1 vol. in-18). Pour la réaliser, il se mit en rapport avec les associations populaires et les entrepreneurs publics parisiens. Il ne fut compris ni par les uns ni par les autres. Après 7 années d'efforts et un essai de publication d'un Bulletin de la Bourse du Travail, il dut abandonner ses efforts.

Pourtant, dans cette époque la question de la Bourse des Travailleurs fut agitée tant à l'Assemblée législative qu'au Conseil Municipal où M. Ducoux, alors Préfet de Police, soumit, en 1848, un projet très complet. Le 3 février 1857, le même M. Ducoux, devenu Représentant du Peuple, disait à l'Assemblée, par allusion à la Bourse des valeurs : « Que nos agioteurs se promènent dans un palais somptueux, peu m'importe, mais accordez-moi un modeste asile, un lieu de réunion pour les travailleurs. »

Langage subversif dans une telle bouche, et que ne tiendraient point ses successeurs d'aujourd'hui.

Il n'obtint pas satisfaction, bien qu'il eût à nouveau reposé la question le 12 août suivant.

Vingt-quatre années s'écoulèrent avant qu'il fût question de la Bourse du Travail au Conseil Municipal. C'est le 24 février 1875 qu'il fut de nouveau présenté un projet de construire deux salles : l'une rue de Flandre,

l'autre avenue Laumière, « afin de pouvoir abriter les groupes d'ouvriers, qui se réunissent chaque matin pour l'embauche », disait ce projet.

Cet essai n'eut pas plus de succès que les précédents. Ce n'est qu'en 1886, le 5 novembre, que M. Mesureur déposa son rapport au Conseil Municipal de Paris, concluant à la création d'une Bourse du Travail à Paris. On trouvera rapport et statuts pages 126 et 127 de l'Histoire des Bourses du Travail.

Cette fois la cause fut gagnée et le 3 février 1887, le Conseil Municipal remettait solennellement aux Syndicats, l'immeuble de la rue Jean-Jacques Rousseau, auquel il ajoutait, en 1892, celui de la rue du Château-d'Eau.

Désormais l'immeuble existait. Il s'agissait d'en faire une œuvre syndicale, de la développer, de l'étendre au reste du pays. Ce fut le rôle du Congrès de Saint Etienne en 1892 et dès 1894, les Bourses du Travail repoussaient, sous quelque forme que ce soit, l'ingérence, dans leur administration, des autorités gouvernementales et communales. En juin 1895, la Fédération des Bourses comptait déjà 34 Bourses avec 606 Syndicats; en 1896, 46 Bourses et 862 Syndicats; en 1900, 57 Bourses et 1.065 Syndicats.

Cette, progression continue, l'affirmation d'indépendance formulée dès 1894, montrent mieux qu'on ne pourrait le faire aujourd'hui, la grande vitalité et le caractère de classe de ce mouvement économique de la classe ouvrière exerçant son action hors de toute tutelle politique. En 1901, le 30 juin, il y avait 74 Bourses et près de 1.200 Syndicats. C'était la forte ossature de la C. G. T. à la veille du Congrès de Montpellier (1902).

* * *

Comment se crée une Bourse du Travail. De toute évidence pour constituer une Bourse du Travail, il faut, au préalable, constituer des Syndicats. Lorsque plusieurs Syndicats existent dans une même ville, leur première tâche doit être d'établir entre eux des relations suivies pour coordonner leur action face à celle des Chambres patronales. La Bourse du Travail ouUnion locale des Syndicats, est l'organisme qui permet d'établir cette liaison indispensable. La constitution de la Bourse du Travail a pour but, dans la société actuelle, de former une « Association de résistance », capable de devenir à tout moment, une association d'organisation, de gestion et de répartition.

En ce moment, la Bourse du Travail a donc déjà deux tâches à remplir : lutte contre le patronat, préparation des organismes et des cadres de l'ordre social reposant sur le travailleur.

Dès qu'il y a plusieurs Syndicats dans une même localité ou dans les environs, il convient de provoquer une réunion de ces Syndicats, d'exposer à leurs représentants le rôle et l'utilité de la Bourse du Travail.

Aussitôt constitution de la Bourse, il faut, tout de suite, la doter d'un programme d'action immédiate : lutte pour augmentation des salaires, mesures à prendre contre le chômage, la vie chère, application des lois sociales, organiser un service de placement ouvrier.

Les services qui doivent être créés immédiatement sont : le Secrétariat, la Trésorerie, les archives, la bibliothèque, le placement, la tenue du registre de chômeurs par professions, la caisse de secours pour les ouvriers de passage, le service de l'enseignement professionnel, l'organisation de cours et conférences économiques.

Pour conserver son indépendance, il est préférable, si elle le peut, que la Bourse n'accepte pas de subvention communale ou départementale et qu'elle organise ses services dans un local lui appartenant. Si elle ne peut agir ainsi, si elle est obligée, en raison de la modicité de ses ressources, d'accepter une subvention, si elle s'abrite dans un local municipal, elle doit, dès le début affirmer son caractère d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs départementaux et locaux et déclarer très nettement qu'elle se tiendra, et exclusivement, sur son terrain particulier de classe.

* * *

L'œuvre des Bourses du Travail. Les services créés par la Bourse du Travail peuvent se diviser en quatre classes :

1. le service de la Mutualité qui comprend le placement, les secours de chômage, le viaticum ou secours de route, les secours contre les accidents ;

- 2. le service de l'enseignement qui comprend la bibliothèque, l'office de renseignements, le musée social, les cours professionnels et ceux de l'enseignement général ;
- 3. le service de la propagande, qui comprend les études statistiques et économiques préparatoires, la création dés Syndicats industriels, agricoles, maritimes, des Sailors' homes(maisons du marin), des sociétés coopératives, la demande de conseils de prud'hommes, etc.;
- 4. le service de « résistance » qui s'occupe du mode d'organisation des grèves, des caisses de grève et de l'agitation contre les projets de loi inquiétants pour l'action économique.

Tous ces services divers exigent une somme d'aptitudes considérable et l'éducation rapidement poussée doit fournir aux Bourses les militants qui sont chargés de faire mouvoir les services.

Chaque service doit, autant que possible être divisé en Commissions ou Sous-Commissions qui spécialisent leur activité dans une branche générale et augmentent leurs connaissances générales par des conférences qui réunissent périodiquement toutes les Commissions par service d'abord et ensuite, ensemble, toutes les Commissions par un examen général de la situation de la Bourse, de son action, des difficultés économiques et sociales.

Peu à peu, les aspérités disparaissent et le fonctionnement s'assouplit, chaque service prend sa place et l'ensemble se meut avec régularité.

* * *

Le rôle d'avenir des Bourses du Travail. Organismes de propagande et d'action faisant œuvre de résistance et d'éducation dans la société actuelle, les Bourses du Travail, qui devront se multiplier rapidement en période révolutionnaire, sont appelées à former les bases de la société nouvelle. Elles seront, par destination, les organes de l'organisation du travail, de la répartition des matières premières et des produits fabriquées, de l'échange entre les localités voisines. C'est dans leur sein, par le canal des représentants directs et contrôlés des travailleurs de tous les métiers, de toutes les industries que s'élaboreront les conditions de la vie urbaine, que se traiteront toutes les questions relatives à l'habitation, aux œuvres sociales, à l'enseignement, à tous les degrés. C'est sous la direction générale de la Bourse du Travail que travailleront de façon harmonique les Syndicats; de même que c'est sous le contrôle et l'impulsion de ceux-ci que se coordonnera l'organisation de la production par les conseils d'usine et les Comités d'ateliers.

La Bourses du Travail sera dont la véritable base de l'organisation sociale dans la localité. Elle est appelée à remplacer la commune d'aujourd'hui, sans que, par avance, on fixe comme limites de son action celles de cette commune.

Fédérées entre elles, elles formeront l'organisation souple et vivace qui doit remplacer, dans le cadre de la région industrielle agricole, le vieil édifice départemental qui ne répond à aucune nécessité économique.

L'association des Bourses du Travail par régions, celles des régions pour l'ensemble du pays, constitue tout l'appareil nécessaire au fonctionnement social. Dotées des prérogatives qui découlent de leur rôle, une telle organisation doit être en mesure de répondre à tous les besoins matériels et moraux des travailleurs.

En même temps qu'elle permettra le maximum d'initiative individuelle et d'expériences multiples qui feront franchir de nouveaux stades aux progrès, à l'évolution, découlant d'une émulation continue et non refrénée, la Bourse du Travail, coordonnera tous les efforts de tous et les fera converger vers un but unique.

Les confrontations des résultats obtenus par toutes les Bourses au cours des Conférences régionales ou des congrès nationaux, assurera la continuité des efforts sur le plan des réalisations nécessaires et du développement matériel et moral de la Société. Les essais techniques, les inventions, les applications infinies de la science limitées aux œuvres de la vie, non limitées dans les recherches et les expériences, permettront, sous l'égide des Bourses du Travail, d'accentuer le rythme de l'évolution et d'ouvrir tous les horizons à une civilisation nouvelle qui sera pacifiquement propagée dans le cadre le plus large de la liberté individuelle, n'ayant pour limite que la liberté de tous et la nécessité de satisfaire les besoins de chacun et de tous associés dans une même oeuvre de vie féconde et fraternelle.

Pierre Besnard

BRECHE

n. f.

On appelle brèche une ouverture faite à un mur, un rempart, une haie. Au sens figuré, le mot brèche sert à désigner un dommage. Exemple : faire une brèche à ses opinions. Le mot brèche est également employé dans quelques expressions fort courantes et très, expressives. *Etre toujours sur la brèche*, c'est-à-dire être en lutte et en activité soutenues, ne jamais désarmer; *mourir sur la brèche*, c'est-à-dire en combattant; *Battre en brèche*, c'est-à-dire attaquer avec force.

BREDOUILLE

n. f.

Echec dans ce que l'on entreprend. Ce mot est aussi employé adjectivement : *Revenir bredouille*, c'est-à-dire revenir sans avoir réussi dans ce que l'on voulait faire. Ex. : Quand le peuple aura pris conscience de ses devoirs de classe, les politiciens reviendront bredouille de leur chasse aux électeurs.

BRIDER

v. a.

Mettre la bride à, c'est-à-dire, au sens figuré (qui seul nous intéresse ici) réprimer, contenir, assujettir. Exemple : les dirigeants savent brider impitoyablement les foules en voie d'émancipation. Bridé hier par une noblesse blanche, bridé aujourd'hui par une bourgeoisie tricolore, bridé demain par une dictature rouge, le peuple a toujours eu les membres et l'esprit liés par les lois ou par les préjugés. Il lui faudra cependant se libérer de toutes ces entraves s'il veut pouvoir réaliser son rêve de liberté et de bienêtre. Qu'il se souvienne que les anarchistes sauront mettre à sa disposition toutes leurs ressources de révolte.

BRIGANDAGE

n. m.

On désigne actuellement sous le nom de brigandage le vol à main armée lorsqu'il atteint une certaine envergure. La bourgeoisie a fait s'élargir peu à peu dans la langue cette acception, ce qui lui permet de se servir du mot pour désigner tout acte insurrectionnel ou toute reprise individuelle violente. Elle s'efforce ainsi de desservir ses adversaires, tels les anarchistes terroristes, dans l'esprit public, grâce au sens péjoratif du mot brigandage. Pourtant les brigands ne sont pas là où les bourgeois veulent les faire voir. Bien au contraire ils se trouvent parmi ces bourgeois eux-mêmes ou leurs valets. Prenons en effet le sens du mot brigand à son origine. Le mot de brigand fut donné au XIVe siècle à des soldats mercenaires qui portaient une cotte de maille dite brigandine. La profession de brigand devint, pendant la guerre de Cent Ans, une profession honorée. Les pillards logés dans les châteaux (qu'ils avaient soustraits à leurs dignes compères et concurrents : les seigneurs), rançonnaient le pays environnant. On le trouvait si naturel, en haut lieu, que l'on vit le pape Innocent VI, à Avignon, recevoir un brigand, Regnault de Cervote, dit l'Archiprêtre. On cite aussi parmi les brigands les plus célèbres : Aimarigot, Marches et Rodrigue de Villandrareda. On voit donc que le véritable sens du mot brigand n'a rien de commun avec le sens qu'on voudrait lui donner aujourd'hui en l'appliquant au pauvre bougre qui vole pour manger ou qui s'insurge contre les ignominies de la société actuelle. Les brigands sont tout simplement des soudards fainéants, assassins de métier, parfois encombrants pour leurs maîtres, lorsque ceux-ci n'ont pas de crimes à leur faire perpétrer, Vous croyez peut-être que cette espèce de brigands s'est éteinte avec la « civilisation » ? Détrompezvous, elle existe toujours, aussi puissante qu'au moyen-âge. La mondiale boucherie de 1914–18 pourrait en fournir maints exemples mais, comme il se trouvait des inconscients mêlés aux spadassins professionnels, nous n'insisterons pas. D'autres exemples, bien trop nombreux, hélas! sont là. Citons les beaux faits d'armes qui illustrèrent la prise de Sikasso (Soudan Français) par les « glorieuses » troupes coloniales : Après le siège, l'assaut. Ba Bemba se tue. On donne l'ordre du pillage. Tout est pris ou tué. Tous les captifs (4000 environ) rassemblés en troupeau. On fait avec eux des étapes de 40 kilomètres. Les enfants et tous ceux qui sont fatigués sont tués à coups de crosse et de baïonnette. Les cadavres étaient laissés au bord des routes. Une femme est trouvée accroupie. Elle est enceinte. On la pousse à coups de crosse. Elle accouche debout, en marchant. On a coupé le cordon sans se retourner pour voir si c'était garçon ou fille... (C.-A. Laisant). — Mentionnons cet épisode du Journal d'un marin :

« Nous voici dans le Katinou, au milieu des vaincus. Là, j'assiste au plus horrible spectacle qui se soit jamais reflété en des prunelles de civilisé. Le village était pris et Bokary tué, les troupes blanches ont gagné le bord et il ne reste plus sur les décombres que les auxiliaires. L'un d'eux, en ricanant, éventre une femme mourante et s'amuse à lui casser les dents sous ses talons ; un autre émascule voluptueusement une sorte d'hercule qui râle encore et dont les deux bras carbonisés demandent grâce ; un troisième va de-ci de-là, piétinant tous les cadavres avec une indicible frénésie et plongeant le bout de sa sagaie dans tous les yeux où bri11e un dernier éclair d'agonie. Celui-ci entortille de sanglants intestins sur le canon de son fusil et son voisin s'acharne à scier avec la lame ébréchée de son sabre, les seins d'une vieille dont la maigre carcasse palpite. Je vois une fillette de six à sept ans dont le corps a été tranché en deux parties égales ; à côté des tronçons, un enfantelet (le frère sans doute) est couché, son petit crâne aplati comme un fromage, et j'aperçois se tendant vers eux les bras raidis et crispés . d'un cadavre de femme gisant, le ventre ouvert, dans une marmelade de viscères... » (P. Vigné D'OCTON).

Lors des expéditions « civilisées » en Chine, en 1860, rappelons le pillage de Pékin :

« Après que tout ce qui pouvait s'emporter eût passé dans les sacs ou pris place sur les fourgons à bagages, après que les hommes eurent dormi ou paillardé sur les étoffes les plus précieuses, on chargea le feu d'achever cette œuvre. Le Palais d'Eté devint la proie des flammes : bibliothèque pleine des produits littéraires de plus de quarante générations, pagodes deux ou trois fois plus vieilles que les plus anciens monuments d'Europe, palais, kiosques, ponts pittoresques, terrasses, vases, statues de granit, de marbre, tout cela n'est plus aujourd'hui! » (Paul WARIN). — Et encore : « A la Résidence, le palais impérial a été souillé, les ambassadeurs et leurs femmes mêmes ont volé les inestimables objets d'art des appartements intérieurs, les ignobles contempleurs des sciences ont brûlé en partie la grande bibliothèque ; et comme des chiens pour un os, ils se sont battus entre eux pour les célèbres instruments d'observatoire impérial. Quant à la bibliothèque, c'est le plus grand désastre qui, depuis l'année 625, date de la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, ait frappé la civilisation. Les pertes, surtout celle de la Grande Encyclopédie, sont absolument irrémédiables. Il faudrait détruire toutes les bibliothèques du domaine de la civilisation occidentale pour avoir le corrélatif de cette catastrophe... » (Alexandre DUR, juin 1901).

Nous pourrions multiplier les récits de ce genre, conter comment le colonel Pelissier fit enfumer dans des grottes huit cents Arabes; comment à Lamina, le 5 juin 1894, on brûla 412 cases sur 498 après avoir pris le bétail, l'or, les vivres et 804 captifs qui furent. distribués comme esclaves aux gens de l'expédition (Georges-ANQUETIL.); comment le capitaine Voulet fit prendre vingt femmes mères avec des enfants en bas-âge et les fit tuer à coups de lance... pour l'exemple (interpellation de P. Vigné d'Octon, à la Chambre des députés, le 19 novembre 1900); comment les soldats français, après la prise de Bossé, se servirent comme appât vivant pour les fauves, d'une fillette de dix ans qu'on avait liée toute nue sur un nid de fourmies noires pour qu'elle criât et qui mourut rongée par les fourmis (SÉVERINE); comment un administrateur vola le cheval d'un indigène qu'il fit ensuite envoyer au bagne sur une fausse accusation pour pouvoir s'emparer de sa femme sans danger (Mme

Hubertine AUCLERT); comment, à Blagoustcheusk, 5.000 paisibles chinois, hommes, femmes et enfants, furent poussés dans le fleuve Amour par les troupes du général Gribsky (il fallut incinérer les cadavres par crainte de la peste) (Georges-ANQUETIL.); comment à Tien-Tsin, les Russes embrochaient même les enfants à la mamelle puis les jetaient en l'air pour les rattraper de nouveau sur la baïonnette, etc..., etc... Qui oserait dire, après cela, que ces monstres enrégimentés ne sont pas les dignes descendants des brigands sanguinaires du moyen-âge? A côté de ces affreux brigandages l'attentat du terroriste n'est-il pas un geste de saine révolte, d'une révolte qui sait la persuasion impuissante à toucher le cœur ou l'esprit de ces affreuses brutes? Et comment les lois bourgeoises peuvent-elles avoir l'audace de punir le malheureux qui vole parce qu'il a faim, tandis que l'officier sadique et sanglant voit, à la fin de sa carrière de meurtrier, une décoration fleurir sa boutonnière? Hélas, il existe toujours des brigands et les lois sont à leur service. Seule, la révolution pourra venir à bout de ce brigandage-là, le seul véritable. Il appartient aux anarchistes d'aider de toutes leurs forces à l'assainissement de la Société de demain en dénonçant hardiment les crimes et les rapines de tous les malfaiteurs officiels.

- Georges VIDAL.

BRIGANDAGE

Vol à main armée pillage sur les grands chemins. Au figuré : concussion, rapine. Tel est le sens que le dictionnaire donne au mot « brigandage ». Sens étroit, sens bourgeois qu'il convient d'élargir.

Par brigandage, nous entendons autre chose, et les brigands ne sont point exclusivement ceux qui attendent le passant au coin de la route pour le dévaliser dans l'ombre complice. Ceux dont nous voulons parler sont riches, honorés, haut-placés, très souvent décorés, parlent et commandent en maîtres à tous les peuples. Ces brigands-là sont extrêmement nombreux, mieux armés et plus dangereux que les autres, qui ne sont, eux, que des malheureux affamés et ne sont devenus brigands que contraints et forcés par l'état de choses actuel.

Ce sont les grands brigands qui ont engendré et engendrent les autres, les voleurs de grands chemins.

Ces derniers sont des victimes, les autres sont des coupables conscients de leurs actes et de leur conséquences. Le patron qui fait travailler ses ouvriers pour un salaire de famine n'est-il pas un brigand, un brigand qui opère à l'abri de la loi, avec le concours des gendarmes et de la police? Si les ouvriers se révoltent contre ce brigand, tout le régime le soutient contre ses victimes.

Grands brigands aussi les grands capitalistes et les banquiers, dont l'action malfaisante et quotidienne a pour but d'affamer les peuples, de les précipiter les uns contre les autres pour défendre des intérêts qui leur sont étrangers. N'est-ce pas du brigandage que de faire tuer par millions des hommes pour s'emparer des richesses du sol, pour régner sur de nouveaux territoires?...

Et les guerres coloniales, ne sont-elles pas autant d'actes de brigandages, au cours desquels les soldats enivrés, les malheureux, volent, pillent, assassinent, violent pour permettre à des industriels, à des négociants, à des financiers de mettre en coupe réglée individus et production d'un pays jusqu'alors libre?

Qui dira jamais, comme Vigné d'Octon, les brigandages commis au cours des expéditions du Tonkin, de la Chine, de la Tunisie, de Madagascar, du Maroc, qui continuent après la conquête pour l'enrichissement scandaleux des négriers, des capitalistes des métropoles?

Brigandage encore l'action qui consiste, pour quelques gredins, à s'enrichir pendant les guerres à ramasser dans le sang, sur les ruines, parmi les deuils innombrables, des fortunes colossales.

Et ceux qui ont amassé encore des fortunes dans l'exhumation et l'exploitation des cadavres, ne faisaient-ils pas acte de brigandage sur ces champs de bataille après la grande guerre de 1914–1918?

Et les coquins qui se faisaient payer jusqu'à cent fois la valeur des dommages de guerre, n'étaient-ils pas, eux aussi, des brigands, qu'on décore et qu'on salue ?

Les pétroliers, les armateurs, les propriétaires de mines qui accaparent, transportent et vendent à des prix majorés, ne font-ils pas encore acte de brigandage ?

Le mandataire aux Halles qui jette à l'égout les marchandises, les denrées au lieu d'en baisser le prix ; le meunier qui vend la farine au prix fort après l'avoir additionnée de succédanés ; le commerce, le négoce, tout ce

qui vend à gros bénéfices, ne sont-ce pas des brigands qui spéculent sur la santé publique et sur le portemonnaie du consommateur ?

La vérité, c'est que le brigandage s'étale partout, dans ce monde de corrompus et de jouisseurs. Il est roi et ses auteurs protestent et crient comme des putois lorsqu'ils sont, par un juste retour des choses, l'objet de la peine du talion modestement appliquée.

S'il n'y avait pas eu de brigandage, si, cette action n'avait pas été élevée à la hauteur d'un principe, si on n'en avait pas fait une institution, il n'y aurait pas de propriété, pas de riches, pas d'exploiteurs, ni non plus de misères, de malheureux, d'exploités.

« La propriété, c'est le vol », a dit Proudhon. Ajoutons : c'est le brigandage qui a permis de constituer la propriété.

Il y a aussi le brigandage scientifique, littéraire, qui consiste à dépouiller un inventeur, un chercheur, un artiste du produit de son travail, à le dépouiller parce qu'il est pauvre, en acquérant, pour un faible prix, une invention, un procédé de fabrication. qui permet de gagner des millions à celui qui dévalisera le pauvre savant, l'humble chercheur.

Brigandage encore, l'acte qui consisté à faire travailler un artiste de talent pour des prix dérisoires pour revendre ses productions au prix fort. Brigandage toujours que de piller les idées, la pensée des autres, pour les faire siennes. Les cas de ce genre sont légion. Les hommes de valeur meurent pauvres, inconnus et leurs détrousseurs sont célèbres et passent à la postérité, atteignent aux honneurs et à la fortune.

Que sont, auprès de cela, les peccadilles accomplie sous l'aiguillon de la faim, sous l'empire de la misère, pour assurer la vie des êtres chers ?

- Pierre BESNARD.

BÛCHER

Le bûcher est une pile de bois sur laquelle les anciens brûlaient les corps ; c'est aussi une pile de bois sur laquelle, jadis, on brûlait ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu. Ex. : Le courageux Etienne Dolet mourut sur le bûcher. Le bûcher funèbre a été en usage chez beaucoup de peuples anciens, notamment chez les Phéniciens, les Cypriotes, les Gaulois, les Grecs, les Etrusques et les Roumains. Chez les Grecs, si l'inhumation est d'usage pendant la période Mycénienne, la crémation devient prédominante dans la civilisation homérique. Du VIe au IVe siècle prévaut l'inhumation, puis la crémation revient à la mode pendant la période hellénistique. Les Romains des premiers siècles paraissent avoir préféré la sépulture par inhumation ; mais l'incinération domine pendant les derniers siècles de la république et sous l'Empire, jusqu'au IVe siècle de notre ère, époque où l'on revient à l'inhumation sous l'influence néfaste des idées chrétiennes.

Sur le bûcher, enduit de poix, on plaçait le cadavre sur son lit funèbre, avec ses vêtements, ses armes, etc... Les proches y mettaient le feu en détournant la tête. La crémation terminée, on éteignait la braise avec du vin et de l'eau. On triait les cendres et les ornements, souvent enveloppés d'ailleurs dans un linceul d'amiante ; on renfermait l'urne dans un coffret, que l'on déposait dans un tombeau ou dans une niche de columbarium. Il faut regretter qu'aujourd'hui on en soit toujours à la mode de l'inhumation, conséquence du christianisme. L'incinération est, à tous les points de vue, préférable à l'inhumation. Elle pourrait éviter, notamment, beaucoup d'épidémies et de contaminations mystérieuses qui proviennent très souvent d'une source dont le cours souterrain a traversé le sol empesté d'un cimetière. Quant au bûcher, en tant que mode de supplice, nous n'avons heureusement plus à déplorer son emploi. La société ne pouvant conserver cet appareil barbare, l'a remplacé par des procédés plus modernes : guillotine, pendaison, chaise électrique, etc... C'est ce qu'elle appelle le Progrès...

BUDGET

n. m. (mot anglais tiré lui-même du vieux français bougette, petite bourse)

On appelle budget l'état de prévision des recettes et des dépenses d'un Etat, d'un département, d'une commune, etc... et, par extension, les recettes ou dépenses d'un individu. Les budgets gouvernementaux sont toujours plus ou moins fantaisistes, il s'agit pour les gouvernements de dissimuler, le mieux possible, leurs agissements, et de présenter l'argent dont ils se sont rempli les poches comme ayant servi au bien public. Mais les trous faits dans le gâteau sont généralement si larges que la tâche des politiciens est ardue. Enfin, lorsque rognant sur les dépenses utiles pour couvrir leurs soustractions, ils ne parviennent pas à leurs fins, ils ont recours à une méthode courante : ils augmentent les impôts et font supporter aux classes travailleuses, leurs inutiles dépenses. Mais leur comédie est si soigneusement jouée, que le peuple accepte avec confiance, les explications qu'on veut bien lui fournir. Voici d'ailleurs comment se vote un budget : chaque année, les ministres préparent le budget de leur département respectif. Le ministre des Finances centralise leurs propositions et y ajoute les prévisions de recettes pour compléter le budget général de l'Etat. La réunion des divers projets de dépenses et de l'unique projet de recettes constitue (avec son commentaire, l'exposé des motifs) le projet de budget général. Du rapprochement des dépenses et des recettes résulte ce que l'on nomme l'équilibre du budget. Le budget est présenté en premier lieu, à la Chambre des députés. Comme toutes les autres lois, il doit être voté par les deux Chambres, pour devenir exécutoire. L'année financière s'ouvre parfois avant que les Chambres aient terminé le vote des recettes et des dépenses afférentes à l'année qui commence. On a recours alors au vote de douzièmes provisoires, c'est-à-dire d'acomptes mensuels en cours d'exercice, tant pour les recettes que pour les dépenses, suivant une répartition purement provisoire. Votée et promulgée, la loi de finance revient des mains du Parlement : dans celles de l'administration, qui assure son exécution. Cette opération comprend, d'une part, la perception des recettes autorisées, et, d'autre part, le paiement des dépenses prévues dans la mesure des crédits ouverts.

Les opérations budgétaires — recettes et dépenses — représentent, dans cette machine massive qu'on appelle l'Etat, le mécanisme financier. On en devine aisément l'exceptionnelle importance. En principe, les partis parlementaires qui se réclament du socialisme doivent refuser le vote du budget, tant pour s'affirmer d'opposition irréductible, que pour priver l'Etat capitaliste des ressources qui lui sont indispensables pour assurer le fonctionnement régulier de ses multiples services. Mais, bien que la plupart des Congrès socialistes aient enjoint aux élus du Parti de refuser le vote du budget, il arrive que, dans la pratique, cette prescription n'est pas respectée. Cette observation s'applique à la majorité des pays dans lesquels les forces socialistes au Parlement sont imposantes

Chaque année, le vote du budget provoque des débats vifs et prolongés. Les représentants du Peuple discutent à perte de vue sur la nature et la quantité des impôts, ainsi que sur la nature et la quantité des dépenses que les impôts sont appelés à couvrir. La presse qui a pour mission de renseigner les contribuables se livre à des polémiques parfois passionnées autour de ce qu'on appelle l'assiette de l'impôt, qu'il serait irrévérencieux peut-être, mais équitable à coup sûr, de nommer l'assiette au beurre. Au fond et en réalité, ces polémiques de journaux et ces débats parlementaires sont pure - ou impure - comédie, destinée à amuser et à abuser la galerie et à détourner l'opinion publique de préoccupations plus graves et d'intérêts plus sérieux. Car, quelle que soit la forme de l'impôt, qu'il frappe directement ou indirectement le contribuable, il est certain que, par suite des incidences et des ricochets, des répercussions et des cascades, c'est, en dernière analyse, le travail qui, seul, produit et conséquemment, les travailleurs qui, seuls, assurent la production, créent, entretiennent et développent toutes les richesses, c'est le monde du travail, c'est la classe laborieuse qui, en fin de compte, toujours et quand même, assure à l'Etat la totalité des ressources dont il a besoin. Il se peut que le rentier, le propriétaire, l'industriel, le financier, le commerçant soient obligés, par la nature et le mode de perception de certains impôts et de diverses taxes, de verser directement au fisc des sommes plus ou moins élevées. Mais, dans ces sortes d'opérations, il y a toujours, comme le disait Frédéric Bastiat, « ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, ce qu'on montre et ce qu'on cache. »

Or, ce qu'on voit, ce qu'on montre, n'est qu'une apparence, une fiction; la réalité, c'est ce qu'on ne voit pas, ce qu'on cache. Et, en matière d'impôt, ce qu'on voit, c'est le prélèvement exercé par le Trésor sur le revenu, sur la rente, sur la propriété bâtie, sur la terre, sur les opérations de finance, de commerce et d'industrie; et ce qu'on ne voit pas, ce sont les mille moyens à l'aide desquels rentiers, propriétaires, financiers, commerçants et industriels, récupèrent, parfois largement, ce qu'ils versent au fisc, sur le dos et au détriment de la classe ouvrière qui, d'une part, assure toute la production et, d'autre part, forme la masse compacte et pour ainsi dire innombrable des consommateurs. Seul, le petit, tout petit contribuable, le pauvre, situé tout à fait en bas de

l'échelle économique dont le bourgeois occupe tous les échelons au-dessus, supporte et casque l'impôt, tous les impôts, la taxe, toutes les taxes : ceux et celles qui frappent le riche comme celles et ceux qui frappent l'indigent. « L'assiette de l'Impôt » ? En vérité, je vous le dis, ô contribuables qui ne vivez que du produit de votre travail personnel et ne pouvez, ainsi, exploiter personne, il faudra, un jour la casser sur la tête des parasites. Tant que vous ne l'aurez pas brisée et réduite en miettes, il n'y aura rien de fait et rien à faire : c'est vous, vous tous, producteurs, mais vous seuls qui permettrez aux Gouvernements d'équilibrer leurs budgets. (Voir Impôt, Taxe, Dette publique. Grand Livre, Rente, Revenu, etc.

S. F.

BUREAUCRATIE

n. f.

On entend par ce mot, l'esprit, le régime, l'influence abusive des bureaux (Lachatre) [Bureaucratie gouvernementale, bureaucratie administrative, bureaucratie législative, bureaucratie commerciale]. Un des rouages inutiles de nos sociétés modernes. Superfétation sociale asservissant des millions d'individus à un travail improductif.

La bureaucratie embrasse toute la superficie du domaine social, et est une plaie dont il sera extrêmement difficile de se libérer, car elle s'impose par un long exercice. Dénuée de toute logique, de tout jugement, elle ne s'appuie que sur des règles et agit en vertu d'une routine toujours ridicule et arbitraire. Elle s'embarrasse d'une quantité de futilités, de niaiseries, qui fatiguent ceux qui sont obligés d'y avoir recours; par ses procédures et ses subtilités, elle retarde les actes les plus communs de la vie quotidienne.

La bureaucratie est la conséquence de cette fausse conception sociale, qui fait de la société une vaste entreprise commerciale basée sur le doit et avoir.

« Il ne faut point de formalités pour voler, il en faut pour restituer » (Voltaire). Comme la bureaucratie est attachée au service de ce capitalisme qui accapare tout et ne veut rien rendre, on comprend l'importance et l'étendue de cette institution. Qui donc, en notre siècle de journalisme, n'a entendu citer les cas de certains contribuables inondé de paperasses parce qu'ils se refusaient à payer les quelques centimes qui étaient « dûs » au percepteur ?

C'est surtout dans l'administration de la chose publique qu'elle exerce son influence, son autorité et ses ravages, et nuit aux intérêts de la collectivité. Inutile en soit, il faut qu'objectivement elle cherche à légitimer son existence. De là, sa lenteur et ses caprices. Puissante dans son organisation, elle est la source d'une gradation de pouvoirs, d'une hiérarchie imbécile et incorrecte, devant laquelle sont obligés de se courber tous ceux qui sont en bas de l'échelle sociale. On se brise devant sa force d'inertie qui entrave la marche en avant de l'humanité et l'on désespère souvent de venir à bout de cette soumission qui caractérise le bureaucrate et en fait un des êtres les plus nuisibles de la société.

L'inaction de la bureaucratie est légendaire, et a inspiré des maîtres de la littérature, tel Courteline qui, dans les « ronds de cuir » a brossé un tableau remarduable de ce qu'est l'Administration. Hélas, la forme ironique, maniée à merveille par Courteline, ne prête pas à rire. La bureaucratie, par ses méfaits, entre plutôt dans le cadre de la tragédie. Pas un jour ne se passe sans que nous subissions son étreinte. Elle nous accapare dès notre venue au monde, pour ne nous abandonner qu'après notre mort... et encore!...

Lorsque nous venons de naître, chose inerte et sans pensée, nous sommes immédiatement la proie de cette mégère, qui s'humanise sous la forme d'un officier ministériel attaché à la mairie du village, du canton, ou du quartier, et qui écoute d'un air indifférent et lointain les déclarations de votre père flanqué de ses témoins. — De votre père ? Cet homme n'est peut-être pas votre père ; il se peut que vous soyez l'accident d'une étreinte furtive et passagère ; les témoins ont été recrutés aux hasards de la route, même sous le porche du « respectable » édifice municipal ; qu'importe ? La société exige que vous soyez dûment enregistré, et la bureaucratie remplit ses devoirs. C'en est fait de vous. Vous êtes devenu sa chose, vous lui appartenez ; toute votre existence, vous sentirez peser sur votre échine le poids de son indiscrétion et de sa mufflerie, et durant des siècles et des siècles, lorsque la matière aura depuis longtemps repris et transformé votre pauvre carcasse vivante, et que vous serez,

depuis des générations, oublié de tous et de toutes, dans les archives administratives, pour servir de nourriture aux parasites et comme un symbole de sa stupidité, la bureaucratie conservera votre nom, inscrit en superbe ronde, sur un livre que ne lira jamais personne.

Elle vous suivra lorsque, devenu enfant, vous étudierez sur les bancs de l'école. Chaque incident et chaque accident de votre vie d'écolier seront marqués du sceau de la bureaucratie ; elle sera là lorsqu'à vingt ans vous serez appelé, au nom de la « Patrie » à payer votre tribut ; elle sera présente, elle, ses fonctionnaires et ses tonnes de papier, lorsque libéré du service militaire, vous aurez à remplir vos devoirs civiques. Impersonnelle, comme une âme qui flotte dans l'éther, elle vous suivra partout, Rien ne lui échappera ; curieuse, elle pénétrera dans votre vie intime ; exigeante, elle voudra savoir ce que vous gagnez, et par l'intermédiaire du percepteur ; qui se retranche derrière le gouvernement qui, lui-même, est recruté au sein du parlement qui se réclame du peuple, elle vous soutirera, pour des buts indéterminés et sous forme d'impôts directs et indirects, le maigre fruit de vos durs labeurs.

Toutes vos résistances seront vaines et inopérantes : le « Bureau » vous étrangle, vous écrase, mais il est animé par une puissance occulte, invisible, contre laquelle vous ne pouvez lutter.

Etes-vous sans argent pour payer votre dette à l'Etat? N'avez-vous pas de répondant pour faire face aux frais de procédure que nécessitera votre saisie éventuelle? Qu'à cela ne tienne; c'est la course aux petits papiers qui commence, les frais énormes qui s'accumulent, sans raison, sans logique, sans but. La bureaucratie travaille.

Avez-vous, par malheur, recours à la « Justice » ? Avez-vous un procès civil ou commercial ? Vous êtes un homme perdu; tous les éléments de désorganisation sociale s'acharneront sur vous; l'huissier, l'avoué, le greffier, l'avocat, chacun d'eux dans son cadre et dans sa maîtrise s'arrangeront à embrouiller votre affaire, et votre différend, réglable le plus souvent avec un peu de bonne volonté et dont l'exposé tiendrait en quelques lignes, fera l'objet d'une dépense d'encre et de papier, dont le coût sera souvent supérieur aux intérêts que vous avez à débattre.

Un contrat à passer, une transaction à exécuter ? Pour qu'ils possèdent un caractère d'authenticité, il leur faut, sous peine de nullité, être rédigés sous la haute autorité du notaire. Ainsi le veut la loi.

Et il n'y a pas que dans les questions d'argent que nous sommes envahis. La maladie s'empare-t-elle de nous ? Avons-nous besoin d'être conduits dans un hospice ? Avant de toucher le docteur, le savant qui peut, par sa science, nous délivrer du mal dont nous souffrons, il faut satisfaire à la curiosité du bureaucrate qui, jaloux de son autorité, veut noircir ses folios et ses fiches. Qu'importe notre douleur, la peine de nos proches ! La bureaucratie réclame ses droits, ses prérogatives, ses privilèges. Il faut qu'elle soit maîtresse, elle l'est, et elle triomphe à toute heure et en tout lieu.

Elle paralyse toutes les énergies, toutes les initiatives; elle intensifie la misère. Le malheureux, le vieillard qui attendent de la charité publique organisée l'assistance qui, de sa maigre mensualité, lui permettra de ne pas crever de faim, souffre de sa lenteur; l'inventeur est victime de sa routine, et il semble que, comprenant le danger que présente pour elle le progrès, la bureaucratie cherche à1e retarder, à l'étouffer, à l'étreindre.

Que de ravages elle exerce! Que d'hommes elle a ruinés! Elle enrégimente une armée de pauvres bougres, bourrés de préjugés, inaccessibles à la pensée, saine et large, cantonnés dans la petite vie mesquine et étroite du « bureau » et n'ayant comme horizon intellectuel que la feuille de papier et le porte-plume. Elle étrique le cerveau comme le corps, et comme l'on comprend que les fonctionnaires de cette ruineuse institution, habitués à la discipline hiérarchique, soient férocement attachés à ce régime qui les nourrit à peine!

Combien d'individus seraient rendus à la production et à la vie si l'on se débarrassait de ce chancre social ? Il n'y a, pour en avoir un aperçu, que de jeter les yeux autour de soi. L'Etat, pour son compte, emploie plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires et, sans crainte de se tromper, on peut affirmer qu'à part ceux attachés au service des postes et télégraphes, de l'Enseignement, de l'Hygiène, de la Voirie et des Transports, les autres sont à la charge de la collectivité, et n'apportent absolument rien d'utile en échange de ce qu'ils consomment. Ce sont d'inconscients parasites, victimes, eux-aussi, cependant, de l'ordre économique actuel.

Et cela n'est encore rien. Il n'y a pas que l'Etat qui soit le refuge du fonctionnarisme. Les grandes administrations publiques, qui forment un Etat dans l'Etat, n'occupent pas la dernière place dans le gâchis occasionné par la bureaucratie. A côté des mécaniciens, des chauffeurs, des ouvriers, des conducteurs, qui assurent le service normal des chemins de fer, il y a une nuée d'employés dont les services sont encore à signaler, et qui entravent

le développement des régimes ferroviaires; il en est de même dans les grandes compagnies d'électricité, d'eau, de gaz, etc ..., et il n'y a pas lieu de s'étonner des difficultés financières que rencontrent ces institutions, lorsqu'on établit les sommes englouties mal à propos par des administrations si peu en rapport avec les progrès de la science appliquée.

Est-ce tout ? Non pas, hélas! Il y a le commerce, il y a la banque. Là encore, croupissent des centaines de milliers de bureaucrates qui ne paient pas leur tribut de travail à la société. Il y a des centaines de milliers d'individus penchés sur des chiffres qui, du soir au matin, additionnent, multiplient, divisent, sans que jamais, jamais, de cet arithmétique fatigante, ne sorte une unité utilitaire.

« Si un tigre croyait, en sauvant la vie d'un de ses semblables, travailler à l'avènement du bien universel, il se tromperait peut-être » (J. M. Guyau, Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction). Si l'on disait à ces millions d'individus qu'ils accomplissent une tâche rétrograde, qu'ils gênent la marche du progrès, qu'ils arrêtent l'évolution des mondes, que, par leur travail, ils perpétuent un ordre social qui doit s'écrouler pour le bien d'une humanité grande, libre et belle : ils ne nous comprendraient peut-être pas. Et pourtant !...

La bureaucratie n'est-elle pas le symbole du parasitisme moderne? Ne fait-elle pas pencher la balance du côté du capital? Il y a actuellement, en France, d'après les statistiques officieuses, six à sept millions d'ouvriers manuels, sur une population de 40 millions d'individus. A part les vieillards, les enfants et les riches — qui sont relativement peu nombreux — tout le reste est jeté sur le marché de l'administration et va grossir cette classe de pauvres bougres, à mentalité de bourgeois, que forment les fonctionnaires et les bureaucrates. (Voir Fonctionnaires.)

Pourtant, tout a une fin. Une sourde lumière a pénétré déjà dans, l'Escurial administratif. Elle en ébranlera les murs. Le travailleur du chiffre commence à se dresser, contre ses chefs, ses maîtres, ses exploiteurs. Demain, avec son frère du chantier et de l'usine, étroitement unis, ils briseront les chaînes qui les tiennent rivés à la bourgeoisie. Ils s'attaqueront à l'édifice social, à un ordre économique meurtrier qui doit disparaître, qui disparaîtra sous les coups répétés de la plèbe en bourgeron ou en faux col.

La bureaucratie aura vécu, ainsi que toutes les institutions sur lesquelles reposent la société capitaliste, et le travail utile fécondera le monde, pour que l'Anarchie puisse réaliser son œuvre.

- J. C

BUT

n. m

Au sens propre : point où l'on vise ; au sens figuré : fin qu'on se propose. Ex. : Le pouvoir et la fortune, tels sont les deux buts des politiciens. Si l'on veut arriver à un résultat, il faut s'être déterminé un but précis et tendre vers ce but sans la moindre défaillance. Plus grande est l'énergie de l'homme, plus vite sera atteint le but. Les anarchistes ont pour but la libération de la société. Aucun but n'est plus noble et plus généreux. Les travailleurs doivent s'y rallier sans attendre.

BUTIN

n. m. (de l'allemand : beute, proie)

On appelle butin ce qu'on acquiert soit par la force (sens propre), soit par son travail, ses études, etc... (sens figuré). Le désir d'un riche butin a toujours été un excitant de premier ordre pour les brutes militaires. Les armées, quelle que soit leur nationalité, se sont toujours distinguées dans l'art de piller les maisons, saccager les villages, voler les objets précieux, violer les femmes, etc..., toutes choses qui constituent le butin du vainqueur. La « Civilisation » n'a changé en rien les mœurs du soldat professionnel. (Voir *BRIGANDAGE*). Aujourd'hui comme jadis, le premier soin des troupes conquérantes est de réaliser un estimable butin. Cet état d'esprit navrant ne disparaîtra qu'avec ses principales causes : l'armée et la guerre. C'est donc l'armée et la guerre que les anarchistes doivent combattre avec ténacité s'ils en veulent voir disparaître les conséquences.

BYZANTINISME

n. m.

On appelle byzantinisme une tendance à s'occuper de questions frivoles et subtiles, par analogie avec les disputes religieuses et mesquines auxquelles se complaisaient les Byzantins de la décadence. (L'Empire Byzantin est le nom donné à l'empire romain depuis Constantin, et à l'empire d'Orient depuis Théodose jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. L'Empire Byzantin, travaillé par des vices intérieurs : disputes et rivalités pour le pouvoir, querelles religieuses, etc ... a compté pourtant plus de mille ans d'existence, résisté souvent avec succès aux barbares, du Nord et de l'Orient, et brillé du vif éclat d'une civilisation raffinée). Un byzantinisme dangereux met en péril l'humanité tout entière, par suite de la décadence de la classe bourgeoise, qui s'avère de jour en jour plus impuissante et plus veule. C'est au peuple — lui qui garde en son sein des énergies neuves et saines — qu'incombe le droit et le devoir d'arrêter cette décadence en injectant une vie nouvelle au vieux monde.

Bibliothèque Anarchiste Anti-copyright



L'Encyclopédie anarchiste — B $$\rm \tiny B$$

Chapitre de l'*Encyclopédie anarchiste*.

fr.theanarchistlibrary.org